
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 mars 2024

Sommaire

Numéro	Objet
2024 - 019	Compte financier 2023
2024 - 020	CF Affectation résultat 2023
2024 - 021	Compte financier - reliquats FC
2024 - 022	RAP_2023
2024 - 023	AEU MUSKLE
2024 - 024	DU Partenariats patients professionnels
2024 - 025	DU Douleurs pelvi-périnéales chroniques
2024 - 026	SUAPS complément tarifs pratiques onéreuses
2024 - 027	Domiciliation ASSO M2 ITC Lyon1
2024 - 028	Domiciliation Association TEAMDOC
2024 - 029	Modification tarif formation qualifiante ISPB
2024 - 030	Charte accompagnement apprentissage
2024 - 031	Capacités accueil Master
2024 - 032	Plan d'actions de maîtrise des risques 2024
2024 - 033	TARIFS 2024 - Secteur Santé - Complément N1
2024 - 034	Tarifs cellule congrès
2024 - 035	Modification statuts SADC
2024 - 036	Désignation du représentant étudiant au Conseil FOCAL

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

COMPTE FINANCIER 2023

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment les articles 202 et 210 à 214 ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Après avoir délibéré,

Article 1 :

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 4 420,04 ETPT
*Dont 3 758,57 ETPT sous plafond Etat
661,47 ETPT ressources propres*

- 466,117,764 € d'autorisations d'engagement
Par budget
UCBL hors SACD : 465,681,751 €
CISR : 554,106 €
SIUAPS : -118,094 €

Par enveloppe
Personnel : 337,786,460 €
Fonctionnement : 82,487,965 €
Investissement : 45,843,338 €

- 461,327,385 € de crédits de paiement
Par budget
UCBL hors SACD : 460,823,896 €
CISR : 113,363 €
SIUAPS : 390,125 €

Par enveloppe
Personnel : 337,749,503 €
Fonctionnement : 77,407,508 €
Investissement : 46,170,374 €

- 444,339,336 € de recettes
Dont : UCBL hors SACD : 443,451,112 €
CISR : 503,148 €
SIUAPS : 385,076 €
- 16,988,049 € de solde budgétaire
Dont : UCBL hors SACD : 17,372,784 €
CISR : - 389,785 €
SIUAPS : 5,049 €

Article 2 :

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 10,197,487 € de variation de trésorerie
- - 273,582 € de résultat patrimonial
Dont : UCBL hors SACD : 1,015,198 €
CISR : - 253,707 €
SIUAPS : - 1,035,073 €
- 16,714,946 € de capacité d'autofinancement
Dont : UCBL hors SACD : 17 223 807 €
CISR : 260 878 €
SIUAPS : - 769 739 €
- 4 936 886 € de variation de fonds de roulement

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 26
Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 5 Mars 2024

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièces annexes :

- Compte financier comprenant le compte de résultat, le bilan, les balances des comptes, la balance des valeurs inactives
- Tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles.
- L'annexe au compte financier
- Le rapport de gestion

SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Université Claude Bernard



Lyon 1

COMPTE FINANCIER

EXERCICE 2023



COMPTE FINANCIER - EXERCICE 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION 5 MARS 2024

SOMMAIRE

COMPTE FINANCIER

Bilan comptable
Compte de résultat
Évolution situation patrimoniale en droits constatés
Balance comptes 6 et 7
Balance définitive comptes 1 à 5 et 8
Balance des comptes de valeurs inactives

ANNEXES :

Soldes intermédiaires de gestion Tableau de variation de stock
Tableau des provisions
Tableau des immobilisations
Tableau des amortissements
Financements externes et l'actif

UCBL Hors SACD
Bilan comptable
Compte de résultat
Balance comptes 6 et 7
Balance définitive comptes 1 à 5

SACD - CISR
Bilan comptable
Compte de résultat
Balance comptes 6 et 7
Balance définitive comptes 1 à 5

SACD – SIUAPS
Bilan comptable
Compte de résultat
Balance comptes 6 et 7
Balance définitive comptes 1 à 5 et 8

TABLEAUX BUDGETAIRES ET COMPTABLES

1. Autorisations d'emplois
2. Autorisations budgétaires
3. Dépenses par destination et recettes par origine (pour information)
4. Equilibre financier
5. Opérations pour compte de tiers (pour information)
6. Situation patrimoniale
7. Plan de trésorerie (pour information)
8. Opérations sur recettes fléchées (pour information)
9. Opérations pluri-annuelles
10. Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmations
11. Tableau de synthèse budgétaire et comptable (pour information)

Université Claude Bernard



Lyon 1

BILAN
EXERCICE 2023

Etablissement université		Système abrégé BILAN COMPTABLE			Date	20.02.2024	
Année 2023					Heure	14:53:55	
Période 01 à 15					Page	2	
ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	3 318 941,82	-2 738 575,62	580 366,20	441 435,20	Financements de l'actif - Etat	343 567 725,40	238 713 898,90
Immobilisations corporelles	868 466 370,27	-331 741 396,32	536 724 973,95	427 856 186,26	Dotation et affectation		
Terrains	61 574 500,69	-172 420,38	61 402 080,31	61 406 836,84	Fonds propres des fondations		
Constructions	609 855 816,02	-219 605 869,62	390 249 946,40	302 011 344,64	Dons et legs en capital		
Autres	197 036 053,56	-111 963 106,32	85 072 947,24	64 438 004,78	Autres		
Immobilisations financières	2 456 971,77	-223 979,57	2 232 992,20	2 218 231,39	Réserves	175 517 717,47	175 766 861,58
					Report à nouveau		
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-273 582,35	-249 144,11
					Situation nette	518 811 860,52	414 231 616,37
					Financements - autres que Etat	96 930 226,08	88 425 256,26
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	874 242 283,86	-334 703 951,51	539 538 332,35	430 515 852,85	TOTAL FONDS PROPRES	615 742 086,60	502 656 872,63
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours	25 776,00		25 776,00	41 230,00	Provisions pour risques	36 100,00	34 920,00
Avances et acomptes versés sur commandes	993 438,14		993 438,14	1 158 697,39	Provisions pour charges	3 143 338,95	2 502 323,00
Créances :	162 620 737,63	-1 001 099,51	161 619 638,12	151 695 948,53	Fonds dédiés		
d'exploitation	162 620 737,63	-1 001 099,51	161 619 638,12	151 695 948,53	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 179 438,95	2 537 243,00
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	125 629 948,16		125 629 948,16	115 432 461,54	<i>Dettes financières</i>		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)					<i>Dettes d'exploitation</i>	38 597 703,65	35 911 912,86
Autres					<i>Dettes diverses</i>	164 402 855,79	148 813 005,18
					<i>Produits constatés d'avance</i>	5 885 047,78	8 925 156,64
TOTAL ACTIF CIRCULANT	289 269 899,93	-1 001 099,51	288 268 800,42	268 328 337,46	TOTAL DETTES	208 885 607,22	193 650 074,68
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	1 163 512 183,79	-335 705 051,02	827 807 132,77	698 844 190,31	TOTAL GENERAL	827 807 132,77	698 844 190,31

Université Claude Bernard



Lyon 1

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2023

Etablissement université		Systeme abrégé COMPTE DE RESULTAT			Date	20.02.2024
Année 2023					Heure	15:26:32
Période 01 à 14					Page	2
CHARGES (hors taxes)		Exercice 2023	Exercice 2022	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION				PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	226 018,62	215 451,88		<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	383 327 135,99	360 800 915,36
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	66 953 408,53	63 653 133,07		Subventions	380 521 413,21	358 671 024,13
<i>Rémunération du personnel</i>	202 586 301,96	188 953 517,07		Autres	2 805 722,78	2 129 891,23
<i>Intéressement et participation</i>				<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	53 002 746,34	50 534 513,98
<i>Charges sociales</i>	132 401 864,63	127 112 785,62		Ventes	42 061 628,52	42 705 230,42
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	41 895 357,69	36 285 492,33		Produits	10 941 117,82	7 829 283,56
<i>Autres charges</i>	17 395 074,33	15 556 243,72		Production stockée et immobilisée		
CHARGES D'INTERVENTION				<i>Autres produits</i>	24 899 641,08	20 355 254,09
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>				<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION				TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	461 229 523,41	431 690 683,43
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	461 458 025,76	431 776 623,69				
CHARGES FINANCIÈRES	103 986,31	376 170,86		PRODUITS FINANCIERS	58 906,31	212 967,01
<i>Impôt sur les sociétés</i>						
TOTAL CHARGES	461 562 012,07	432 152 794,55		TOTAL PRODUITS	461 288 429,72	431 903 650,44
Solde créditeur : Bénéfice				Solde débiteur : Perte	273 582,35	249 144,11
TOTAL GENERAL	461 562 012,07	432 152 794,55		TOTAL GENERAL	461 562 012,07	432 152 794,55

Université Claude Bernard Lyon 1



**SITUATION PATRIMONIALE
EN DROITS CONSTATES**

EXERCICE 2023

Etablissement université		Compte de résultat		Date	23.02.2024
Année 2023				Heure	16:29:25
Période 001 à 014				Page	1
CHARGES		Montants	PRODUITS	Montants	
Personnel		243 128 963,33	Subventions de l'Etat		359 359 818,99
Personnel (charge de pension civil)		91 859 203,26	Fiscalité affectée		4 021 875,54
Fonctionnement et intervention		126 573 845,48	Autres subventions		19 945 441,46
			Autres produits		77 961 293,73
TOTAL DES CHARGES		461 562 012,07	TOTAL DES PRODUITS		461 288 429,72
Résultat : Bénéfices		0,00	Résultat : Perte		273 582,35
Total équilibre		461 562 012,07	Total équilibre		461 562 012,07

Etablissement université Année 2023 Période 001 à 014	CAF	Date 23.02.2024 Heure 16:29:25 Page 2
RUBRIQUES		Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice	- 273 582,35	
Dotations aux amortissements , dépréciations et provisions	41 925 197,72	
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions	0,00	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	
Produits de cession d'éléments d'actifs cédés	-37 028,06	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-24 899 641,08	
CAF ou IAF	16 714 946,23	

EMPLOIS		Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	16 714 946,23	
		Financement de l'actif par l'état	132 744 028,83	
Investissements	158 754 733,55	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	14 177 616,88	
		Autres ressources	55 028,06	
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00	
TOTAL DES EMPLOIS	158 754 733,55	TOTAL DES RESSOURCES	163 691 620,00	
Apport au fonds de roulement	4 936 886,45	Prélèvement sur fonds de roulement	0,00	

Etablissement université
Année 2023
Période 001 à 014

**Evolution de la situation patrimoniale
en droit constaté - tableau 1**

Date 23.02.2024
Heure 16:29:25
Page 3

Etablissement université Année 2023 Période 001 à 014	Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 2	Date 23.02.2024 Heure 16:29:25 Page 4
RUBRIQUES		Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT ou PRELEVEMENT	4 936 886,45	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-5 260 600,17	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT	10 197 486,62	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	80 384 292,71	
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-45 245 655,45	
Niveau de la trésorerie	125 629 948,16	

Université Claude Bernard



Lyon 1

BALANCE COMPTES 6 ET 7
EXERCICE 2023

Etablissement université		BALANCE					Date	20.02.2024	
Année 2023							Heure	15:29:25	
Période 01 à 14							Page	1	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
60322100-Variation des stocks combustibles	0,00	41 230,00	41 230,00	0,00	25 776,00	25 776,00	15 454,00	0,00	
60611000-Electricite	0,00	9 525 623,73	9 525 623,73	0,00	91 694,62	91 694,62	9 433 929,11	0,00	
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	281 806,39	281 806,39	0,00	75 531,24	75 531,24	206 275,15	0,00	
60613000-Gaz	0,00	720 883,06	720 883,06	0,00	12 363,89	12 363,89	708 519,17	0,00	
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	4 208 850,36	4 208 850,36	0,00	96 311,16	96 311,16	4 112 539,20	0,00	
60617000-Eau	0,00	882 050,47	882 050,47	0,00	45 534,77	45 534,77	836 515,70	0,00	
60618000-Autres fournitures non stockables	0,00	554,05	554,05	0,00	142,27	142,27	411,78	0,00	
60630000-Fournitures d'entretien et de petit equipement	0,00	2 964 269,93	2 964 269,93	0,00	455 295,74	455 295,74	2 508 974,19	0,00	
60640000-Fournitures administratives	0,00	1 093 922,91	1 093 922,91	0,00	59 196,62	59 196,62	1 034 726,29	0,00	
60650000-Linge, vetements de travail	0,00	92 720,83	92 720,83	0,00	2 600,96	2 600,96	90 119,87	0,00	
60660000-Animaux	0,00	96 382,12	96 382,12	0,00	9 014,05	9 014,05	87 368,07	0,00	
60670000-Fournitures, materiels enseignement, recherche	0,00	7 869 788,38	7 869 788,38	0,00	752 179,62	752 179,62	7 117 608,76	0,00	
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	227 734,77	227 734,77	0,00	34 339,06	34 339,06	193 395,71	0,00	
60800000-Frais accessoires d'achat	0,00	155 575,92	155 575,92	0,00	155 575,92	155 575,92	0,00	0,00	
60810000-Frais acces achat-Matières premières, fournitures	0,00	98 537,01	98 537,01	0,00	23 998,12	23 998,12	74 538,89	0,00	
60870000-Frais acces achats de marchandises	0,00	180 146,07	180 146,07	0,00	28 666,34	28 666,34	151 479,73	0,00	
61320000-Locations immobilieres	0,00	979 957,19	979 957,19	0,00	211 634,10	211 634,10	768 323,09	0,00	
61350000-Locations mobilieres	0,00	822 370,73	822 370,73	0,00	103 577,51	103 577,51	718 793,22	0,00	

Etablissement université		BALANCE					Date	20.02.2024	
Année 2023							Heure	15:29:25	
Période 01 à 14							Page	2	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
61380000-Autres locations	0,00	391 047,17	391 047,17	0,00	36 039,14	36 039,14	355 008,03	0,00	
61400000-Charges locatives et de copropriété	0,00	36 143,44	36 143,44	0,00	1 750,74	1 750,74	34 392,70	0,00	
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	2 000 468,25	2 000 468,25	0,00	174 049,87	174 049,87	1 826 418,38	0,00	
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	1 272 083,50	1 272 083,50	0,00	254 073,14	254 073,14	1 018 010,36	0,00	
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	3 575 356,01	3 575 356,01	0,00	453 360,66	453 360,66	3 121 995,35	0,00	
61610000-Multirisques	0,00	69 986,54	69 986,54	0,00	360,00	360,00	69 626,54	0,00	
61620000-Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	95 455,00	95 455,00	0,00	0,00	0,00	95 455,00	0,00	
61630000-Assurance transport	0,00	44 845,52	44 845,52	0,00	53,70	53,70	44 791,82	0,00	
61680000-Autres assurances	0,00	62 880,72	62 880,72	0,00	2 372,03	2 372,03	60 508,69	0,00	
61700000-Etudes et recherches	0,00	2 150 795,22	2 150 795,22	0,00	267 537,59	267 537,59	1 883 257,63	0,00	
61830000-Documentation technique et bibliothèques	0,00	4 459 617,37	4 459 617,37	0,00	60 671,11	60 671,11	4 398 946,26	0,00	
61850000-Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00	349 575,48	349 575,48	0,00	45 803,43	45 803,43	303 772,05	0,00	
62110000-Personnel interimaire	0,00	19 442,07	19 442,07	0,00	1 200,69	1 200,69	18 241,38	0,00	
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	2 024 321,45	2 024 321,45	0,00	136 474,13	136 474,13	1 887 847,32	0,00	
62260000-Honoraires	0,00	5 021 568,87	5 021 568,87	0,00	960 405,67	960 405,67	4 061 163,20	0,00	
62270000-Frais d'actes et de contentieux	0,00	7 628,95	7 628,95	0,00	0,02	0,02	7 628,93	0,00	
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	108 078,65	108 078,65	0,00	8 015,60	8 015,60	100 063,05	0,00	
62310000-Annonces et insertions	0,00	37 840,66	37 840,66	0,00	8 914,06	8 914,06	28 926,60	0,00	
62330000-Foires et expositions	0,00	89 450,69	89 450,69	0,00	12 201,84	12 201,84	77 248,85	0,00	

Etablissement université		BALANCE					Date	20.02.2024	
Année 2023							Heure	15:29:25	
Période 01 à 14							Page	3	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
62340000-Cadeaux	0,00	40 507,57	40 507,57	0,00	3 415,20	3 415,20	37 092,37	0,00	
62360000-Catalogues et imprimés	0,00	187 481,09	187 481,09	0,00	45 196,74	45 196,74	142 284,35	0,00	
62370000-Publications	0,00	544 443,32	544 443,32	0,00	129 028,14	129 028,14	415 415,18	0,00	
62380000-Divers	0,00	772 442,77	772 442,77	0,00	94 781,62	94 781,62	677 661,15	0,00	
62410000-Transports sur achats	0,00	24 052,16	24 052,16	0,00	3 579,42	3 579,42	20 472,74	0,00	
62440000-Transports administratifs	0,00	32 383,42	32 383,42	0,00	10 968,82	10 968,82	21 414,60	0,00	
62450000-Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques	0,00	388 061,49	388 061,49	0,00	149 258,57	149 258,57	238 802,92	0,00	
62470000-Transports collectifs du personnel	0,00	145 725,43	145 725,43	0,00	8 610,17	8 610,17	137 115,26	0,00	
62480000-Divers transport	0,00	57 719,89	57 719,89	0,00	11 670,76	11 670,76	46 049,13	0,00	
62510000-Voyages et déplacements	0,00	1 672 549,47	1 672 549,47	0,00	510 547,94	510 547,94	1 162 001,53	0,00	
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	469 767,05	469 767,05	0,00	60 930,31	60 930,31	408 836,74	0,00	
62550000-Frais de deménagement	0,00	257 208,11	257 208,11	0,00	13 369,95	13 369,95	243 838,16	0,00	
62560000-Missions personnels	0,00	2 681 409,22	2 681 409,22	0,00	163 707,00	163 707,00	2 517 702,22	0,00	
62570000-Frais réceptions	0,00	1 657 669,41	1 657 669,41	0,00	130 455,90	130 455,90	1 527 213,51	0,00	
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	357 405,90	357 405,90	0,00	19 642,98	19 642,98	337 762,92	0,00	
62750000-Frais sur effets (com endos, commissions cb,etc.)	0,00	20 263,92	20 263,92	0,00	224,32	224,32	20 039,60	0,00	
62780000-Autres frais et commissions	0,00	5 881,24	5 881,24	0,00	985,77	985,77	4 895,47	0,00	
62810000-Concours divers	0,00	491 731,47	491 731,47	0,00	50 957,21	50 957,21	440 774,26	0,00	
62830000-Format° continue du personnel de l'établissement	0,00	1 086 506,79	1 086 506,79	0,00	158 906,39	158 906,39	927 600,40	0,00	
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	182 512,01	182 512,01	0,00	28 090,55	28 090,55	154 421,46	0,00	
62850000-Prestations	0,00	1 648 739,88	1 648 739,88	0,00	19 128,39	19 128,39	1 629 611,49	0,00	

Etablissement université		BALANCE					Date	20.02.2024	
Année 2023							Heure	15:29:25	
Période 01 à 14							Page	4	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
extérieures de gardiennage									
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	4 419 159,19	4 419 159,19	0,00	570 553,06	570 553,06	3 848 606,13	0,00	
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	725 525,59	725 525,59	0,00	212 003,35	212 003,35	513 522,24	0,00	
62888000-Autres frais divers	0,00	4 833 847,05	4 833 847,05	0,00	579 827,80	579 827,80	4 254 019,25	0,00	
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	3 400 336,02	3 400 336,02	0,00	7 324,68	7 324,68	3 393 011,34	0,00	
63320000-Allocation logement	0,00	858 528,47	858 528,47	0,00	1 834,80	1 834,80	856 693,67	0,00	
63380000-Autres impôt-taxe	0,00	48 493,11	48 493,11	0,00	65,25	65,25	48 427,86	0,00	
63512000-Taxes foncières	0,00	120 578,00	120 578,00	0,00	56 447,00	56 447,00	64 131,00	0,00	
63513000-Autres impôt ou taxe à caractère local	0,00	5 578,64	5 578,64	0,00	5 578,64	5 578,64	0,00	0,00	
63780000-Taxes diverses	0,00	46 275,13	46 275,13	0,00	7 136,41	7 136,41	39 138,72	0,00	
64111000-Rémunérations principales	0,00	175 056 391,99	175 056 391,99	0,00	10 171 298,03	10 171 298,03	164 885 093,96	0,00	
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	10 442 532,90	10 442 532,90	0,00	15 955,11	15 955,11	10 426 577,79	0,00	
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,00	1 847 580,28	1 847 580,28	0,00	1 136,22	1 136,22	1 846 444,06	0,00	
64120000-Congés payés	0,00	2 837 517,31	2 837 517,31	0,00	1 752 858,78	1 752 858,78	1 084 658,53	0,00	
64131000-Primes et gratifications indexées	0,00	5 585 523,51	5 585 523,51	0,00	5 118,74	5 118,74	5 580 404,77	0,00	
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	4 499 707,77	4 499 707,77	0,00	157 196,27	157 196,27	4 342 511,50	0,00	
64140000-Indemnités et avantages divers	0,00	356 408,08	356 408,08	0,00	538,58	538,58	355 869,50	0,00	
64141000-Indemnités et avantages divers	0,00	18 670,39	18 670,39	0,00	95,49	95,49	18 574,90	0,00	
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la	0,00	12 273 566,51	12 273 566,51	0,00	34 496,45	34 496,45	12 239 070,06	0,00	

Etablissement université		BALANCE					Date	20.02.2024	
Année 2023							Heure	15:29:25	
Période 01 à 14							Page	5	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
CSG									
64150000-Supplément familial	0,00	1 516 901,23	1 516 901,23	0,00	10 213,82	10 213,82	1 506 687,41	0,00	
64180000-Autres rémunérations du personnel	0,00	1 207 190,62	1 207 190,62	0,00	0,00	0,00	1 207 190,62	0,00	
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	64 571,02	64 571,02	0,00	971 352,16	971 352,16	0,00	906 781,14	
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	18 450 118,85	18 450 118,85	0,00	44 036,29	44 036,29	18 406 082,56	0,00	
64531100-Pensions civiles	0,00	91 939 965,40	91 939 965,40	0,00	80 762,14	80 762,14	91 859 203,26	0,00	
64532000-Cotisations patronales CNRACL	0,00	91 713,34	91 713,34	0,00	0,00	0,00	91 713,34	0,00	
64534000-CNAV	0,00	4 817 890,01	4 817 890,01	0,00	22 106,68	22 106,68	4 795 783,33	0,00	
64535100-RAFP	0,00	968 547,23	968 547,23	0,00	78,93	78,93	968 468,30	0,00	
64535200-IRCANTEC	0,00	2 163 118,74	2 163 118,74	0,00	22 885,62	22 885,62	2 140 233,12	0,00	
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,00	1 936 524,87	1 936 524,87	0,00	6 577,93	6 577,93	1 929 946,94	0,00	
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	11 987 610,72	11 987 610,72	0,00	2 120 509,49	2 120 509,49	9 867 101,23	0,00	
64710000-Prestations directes	0,00	1 608 931,19	1 608 931,19	0,00	281 819,18	281 819,18	1 327 112,01	0,00	
64740000-Oeuvres sociales	0,00	57 939,15	57 939,15	0,00	384,36	384,36	57 554,79	0,00	
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 542,48	1 542,48	0,00	145,00	145,00	1 397,48	0,00	
64800000-Autres charges de personnel	0,00	1 021 004,10	1 021 004,10	0,00	63 735,83	63 735,83	957 268,27	0,00	
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	2 155 029,56	2 155 029,56	0,00	271 051,65	271 051,65	1 883 977,91	0,00	
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	125 100,49	125 100,49	0,00	10 054,82	10 054,82	115 045,67	0,00	
65180000-Autres droits et valeurs similaires	0,00	93 511,91	93 511,91	0,00	93 511,91	93 511,91	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE					Date	20.02.2024	
Année 2023							Heure	15:29:25	
Période 01 à 14							Page	6	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
65200000-Contrôle financier	0,00	67 939,32	67 939,32	0,00	67 939,32	67 939,32	0,00	0,00	
65210000-Contrôle budgétaire, économique et financier	0,00	174 580,56	174 580,56	0,00	0,00	0,00	174 580,56	0,00	
65400000-Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	40 342,20	40 342,20	0,00	0,00	0,00	40 342,20	0,00	
65780000-Autres charges spécifiques	0,00	9 145 332,39	9 145 332,39	0,00	596 998,89	596 998,89	8 548 333,50	0,00	
65811000-Pénalités sur contrats ou conventions	0,00	321,81	321,81	0,00	191,88	191,88	129,93	0,00	
65812000-Pénalités, amendes fiscales ou pénales	0,00	25 180,27	25 180,27	0,00	0,00	0,00	25 180,27	0,00	
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	1 214 599,92	1 214 599,92	0,00	101 545,89	101 545,89	1 113 054,03	0,00	
65880000-Autres charges diverses	0,00	1 156 151,19	1 156 151,19	0,00	63 123,52	63 123,52	1 093 027,67	0,00	
66600000-Pertes de change pour opérations financières	0,00	74 189,52	74 189,52	0,00	43,24	43,24	74 146,28	0,00	
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	41 021 467,58	41 021 467,58	0,00	261,87	261,87	41 021 205,71	0,00	
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	642 195,95	642 195,95	0,00	0,00	0,00	642 195,95	0,00	
68170000-Dotations aux prov pour dép des actifs circulants	0,00	231 956,03	231 956,03	0,00	0,00	0,00	231 956,03	0,00	
68660000-Dotations aux dépréciations éléments financiers	0,00	29 840,03	29 840,03	0,00	0,00	0,00	29 840,03	0,00	
70621100-Drts de scolar aux diplômes nationaux - nationaux	0,00	680 672,00	680 672,00	0,00	6 662 434,50	6 662 434,50	0,00	5 981 762,50	
70621200-Drts de scolar aux diplômes nationaux - hors UE	0,00	41 487,00	41 487,00	0,00	361 358,00	361 358,00	0,00	319 871,00	
70621300-Droits des diplômes propres à chaque établissement	0,00	564 348,00	564 348,00	0,00	1 203 558,00	1 203 558,00	0,00	639 210,00	

Etablissement université		BALANCE					Date	20.02.2024	
Année 2023							Heure	15:29:25	
Période 01 à 14							Page	9	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
75160000-Droits d'auteur et de reproduction	0,00	0,00	0,00	0,00	4 211,29	4 211,29	0,00	4 211,29	
75411000-Dons manuels	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	232 126,00	232 126,00	0,00	220 126,00	
75420000-Mécénat	0,00	16 051 550,55	16 051 550,55	0,00	16 051 550,55	16 051 550,55	0,00	0,00	
75432000-Legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 327,44	5 327,44	0,00	5 327,44	
75433000-Autres produits sur legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00	43 768,77	43 768,77	0,00	43 768,77	
75712000-Taxe affectée CVEC	0,00	0,00	0,00	0,00	2 805 722,78	2 805 722,78	0,00	2 805 722,78	
75770000-Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	33 088,70	33 088,70	0,00	70 116,76	70 116,76	0,00	37 028,06	
75830000-Pdts gest° cour provenant annul paiement exc. ant.	0,00	131 947,70	131 947,70	0,00	1 453 386,87	1 453 386,87	0,00	1 321 439,17	
75840000-Autres produits contentieux	0,00	65 055,95	65 055,95	0,00	78 279,06	78 279,06	0,00	13 223,11	
75880000-Autres produits	0,00	662 788,98	662 788,98	0,00	9 048 258,93	9 048 258,93	0,00	8 385 469,95	
76210000-Revenus des titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	2 676,00	2 676,00	0,00	2 676,00	
76600000-Gains de change pour opérations financières	0,00	307,03	307,03	0,00	56 537,34	56 537,34	0,00	56 230,31	
78130000-Q-part reprise Financ. rattachés actifs pt.expl	0,00	2 508,86	2 508,86	0,00	24 902 149,94	24 902 149,94	0,00	24 899 641,08	

Etablissement université		BALANCE					Date	20.02.2024	
Année 2023							Heure	15:29:25	
Période 01 à 14							Page	10	
Récapitulatif Classes	Débits Balance d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs	
Total classe 6	0,00	486 190 978,71	486 190 978,71	0,00	24 628 966,64	24 628 966,64	462 468 793,21	906 781,14	
Total classe 7	0,00	156 729 129,02	156 729 129,02	0,00	618 017 558,74	618 017 558,74	0,00	461 288 429,72	
Total général	0,00	642 920 107,73	642 920 107,73	0,00	642 646 525,38	642 646 525,38	462 468 793,21	462 195 210,86	

BALANCE DEFINITIVE
EXERCICE 2023

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16							Page	1	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
10100000-Financements non rattachés à des actifs Etat	0,00	27 139 363,28	27 139 363,28	19 902 497,38	43 665 554,76	63 568 052,14	0,00	36 428 688,86	
10411000-Contr et financt actifs m à dispo étabs-Etat	0,00	0,00	0,00	335 833 435,83	111 832 343,01	447 665 778,84	0,00	447 665 778,84	
10412000-Contr et financt actifs remis propriété étabs-Etat	1 524,58	0,00	1 524,58	0,00	0,00	0,00	1 524,58	0,00	
10413100-Financt autres actifs-Etat	0,00	336 795,95	336 795,95	32 745 018,99	2 710 025,40	35 455 044,39	0,00	35 118 248,44	
10413200-Fin aut actifs-ANR IA et rev dot non consommable	0,00	32 885,50	32 885,50	4 907 203,18	1 678 549,44	6 585 752,62	0,00	6 552 867,12	
10413800-Financt autres actifs-autres Etat	0,00	45 532,42	45 532,42	177 129,23	0,00	177 129,23	0,00	131 596,81	
10491000-Reprise résultat mise à disposition - Etat	137 822 528,60	25 219 913,11	163 042 441,71	0,00	64,84	64,84	163 042 376,87	0,00	
10492000-Reprise résultat remis en propriété - Etat	0,00	67,55	67,55	65,26	2 428,75	2 494,01	0,00	2 426,46	
10493100-Reprise résultat autres actifs- Etat	13 969 364,91	1 578 669,84	15 548 034,75	0,00	336 795,95	336 795,95	15 211 238,80	0,00	
10493200-Rep résult aut actifs-ANR IA et rev dot non cons	2 893 867,56	1 085 338,38	3 979 205,94	0,00	29 805,00	29 805,00	3 949 400,94	0,00	
10493800-Reprise résultat autres actifs- autres Etat	164 165,32	8 707,04	172 872,36	0,00	45 532,42	45 532,42	127 339,94	0,00	
10682000-Reserve facultative-etablissement	0,00	1 188 812,80	1 188 812,80	175 766 861,58	939 668,69	176 706 530,27	0,00	175 517 717,47	
11000000-Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
11900000-Report a nouveau (solde débiteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
12000000-Resultat de l'exercice (solde créditeur)	0,00	473 221 310,78	473 221 310,78	939 668,69	473 296 839,96	474 236 508,65	0,00	1 015 197,87	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16							Page	2	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
12900000-Resultat de l'exercice (solde debiteur)	1 188 812,80	2 151 616,04	3 340 428,84	0,00	2 051 648,62	2 051 648,62	1 288 780,22	0,00	
13120000-Financements Régions non rattachés	0,00	42 232 183,52	42 232 183,52	20 229 604,48	32 666 270,08	52 895 874,56	0,00	10 663 691,04	
13130000-Financements Départements non rattachés	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
13140000-Financements Communes non rattachées	0,00	11 649 303,08	11 649 303,08	0,00	13 383 389,16	13 383 389,16	0,00	1 734 086,08	
13150000-Financements Autres coll non rattachés	0,00	6 306 937,46	6 306 937,46	1 145 683,72	5 911 611,31	7 057 295,03	0,00	750 357,57	
13160000-Financements Union européenne non rattachés	0,00	2 950 241,54	2 950 241,54	2 238 218,92	3 676 388,37	5 914 607,29	0,00	2 964 365,75	
13170000-Financements Autres organismes non rattachées	0,00	193 366,49	193 366,49	171 818,02	210 379,50	382 197,52	0,00	188 831,03	
13180000-Financements Autres non rattachés	0,00	1 330 830,31	1 330 830,31	993 004,61	1 907 070,66	2 900 075,27	0,00	1 569 244,96	
13412000-Financements Régions rattachés à des actifs	0,00	1 093 739,09	1 093 739,09	41 193 715,09	14 614 742,93	55 808 458,02	0,00	54 714 718,93	
13413000-Financements Départements rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	197 501,66	0,00	197 501,66	0,00	197 501,66	
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	33 997 367,74	3 738 582,18	37 735 949,92	0,00	37 735 949,92	
13415000-Financements Autres coll. rattachés à des actifs	0,00	210 408,49	210 408,49	4 418 956,15	2 880 339,10	7 299 295,25	0,00	7 088 886,76	
13416000-Financements Union Europ. rattachés à des actifs	0,00	56 069,61	56 069,61	2 060 308,12	121 362,93	2 181 671,05	0,00	2 125 601,44	
13417000-Financements Autres org. rattachés à des actifs	0,00	47 763,76	47 763,76	433 989,46	195 839,99	629 829,45	0,00	582 065,69	
13418000-Financements Autres rattachés à des actifs	0,00	94 101,00	94 101,00	6 369 667,88	69 187,95	6 438 855,83	0,00	6 344 754,83	
13492000-Reprise résult finan	12 914 573,88	3 237 542,24	16 152 116,12	0,00	573 971,76	573 971,76	15 578 144,36	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16							Page	3	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
Régions rattachés actifs									
13493000-Reprise résult finan	110 121,57	9 050,43	119 172,00	0,00	0,00	0,00	119 172,00	0,00	
Départements rattachés actifs									
13494000-Reprise résult finan	5 022 889,86	1 428 328,18	6 451 218,04	0,00	0,00	0,00	6 451 218,04	0,00	
Communes rattachés actifs									
13495000-Reprise résult finan	2 371 999,29	414 914,41	2 786 913,70	0,00	203 700,41	203 700,41	2 583 213,29	0,00	
Autres coll. rattachés actifs									
13496000-Reprise résult finan	1 660 027,05	175 496,11	1 835 523,16	0,00	56 069,61	56 069,61	1 779 453,55	0,00	
Union Europ rattachés actifs									
13497000-Reprise résult finan	332 773,58	71 313,16	404 086,74	0,00	47 165,04	47 165,04	356 921,70	0,00	
Autres org rattachés actifs									
13498000-Reprise résult finan	2 617 194,36	329 103,64	2 946 298,00	0,00	84 591,36	84 591,36	2 861 706,64	0,00	
Autres rattachés actifs									
15110000-Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	34 920,00	1 180,00	36 100,00	0,00	36 100,00	
15820000-Provisions pour CET	0,00	0,00	0,00	2 502 323,00	641 015,95	3 143 338,95	0,00	3 143 338,95	
18100000-Comptes de liaison des établissements	0,00	420 332 916,33	420 332 916,33	0,00	420 332 916,33	420 332 916,33	0,00	0,00	
18530000-Opération de trésorerie SIU	1 356 270,26	2 852 732,35	4 209 002,61	1 356 270,26	2 852 732,35	4 209 002,61	2 317 650,71	2 317 650,71	
18560000-Opération de trésorerie Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	2 702 837,18	1 626 595,15	4 329 432,33	0,00	1 132 749,81	1 132 749,81	3 196 682,52	0,00	
20532000-Logiciels créés	15 947,30	0,00	15 947,30	0,00	0,00	0,00	15 947,30	0,00	
20580000-Autres conces° et dts similaires, brevets, lic., m	2 870,00	91 405,00	94 275,00	0,00	51 530,00	51 530,00	42 745,00	0,00	
20800000-Autres immobilisations incorporelles	67 067,00	14 300,00	81 367,00	0,00	17 800,00	17 800,00	63 567,00	0,00	
21117000-Terrains nus acquis	469 371,31	47 061,00	516 432,31	0,00	23 530,61	23 530,61	492 901,70	0,00	
21155600-Terrains bâtis- ens	60 578 236,00	0,00	60 578 236,00	0,00	0,00	0,00	60 578 236,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16							Page	5	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
disposition									
21547000-Matériel acquis	91 779 320,78	36 394 653,64	128 173 974,42	0,00	32 279 662,77	32 279 662,77	95 894 311,65	0,00	
21548000-Matériel autre	8 687,00	0,00	8 687,00	0,00	8 687,00	8 687,00	0,00	0,00	
21557000-Outillage acquis TECH	4 073 671,00	2 373 347,09	6 447 018,09	0,00	2 006 422,77	2 006 422,77	4 440 595,32	0,00	
21567000-Matériel d'enseignement acquis	8 723 329,20	303 948,20	9 027 277,40	0,00	2 406 502,82	2 406 502,82	6 620 774,58	0,00	
21568000-Matériel d'enseignement autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21577000-Agencements & aménag du mat & outil acquis	3 965,94	0,00	3 965,94	0,00	0,00	0,00	3 965,94	0,00	
21600000-Collections	5 929,73	5 025,78	10 955,51	0,00	3 525,78	3 525,78	7 429,73	0,00	
21817000-Install génér, agncts, amngts divers acquis	1 057 625,19	379 655,82	1 437 281,01	0,00	221 414,82	221 414,82	1 215 866,19	0,00	
21818000-Install génér, agncts, amngts divers autres	1 596 578,70	57 046,33	1 653 625,03	0,00	11 175,45	11 175,45	1 642 449,58	0,00	
21827000-Matériel de transport acquis	778 622,91	138 070,69	916 693,60	0,00	106 531,84	106 531,84	810 161,76	0,00	
21831700-Matériel de bureau acquis	187 497,14	4 732,22	192 229,36	0,00	17 994,58	17 994,58	174 234,78	0,00	
21831800-Matériel de bureau autre	6 811,18	0,00	6 811,18	0,00	6 811,18	6 811,18	0,00	0,00	
21832700-Matériel informatique acquis	34 872 770,92	12 327 823,61	47 200 594,53	0,00	13 485 816,57	13 485 816,57	33 714 777,96	0,00	
21832800-Matériel informatique autre	18 548,46	0,00	18 548,46	0,00	7 207,13	7 207,13	11 341,33	0,00	
21847000-Mobilier acquis	5 562 646,64	1 330 207,38	6 892 854,02	0,00	1 069 809,06	1 069 809,06	5 823 044,96	0,00	
21848000-Mobilier autre	10 212,33	0,00	10 212,33	0,00	0,00	0,00	10 212,33	0,00	
21887000-Matériels divers acquis	11 496 479,61	4 014 868,88	15 511 348,49	0,00	3 704 064,93	3 704 064,93	11 807 283,56	0,00	
21888000-Matériels divers autres	1 614,09	0,00	1 614,09	0,00	0,00	0,00	1 614,09	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16							Page	8	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
28154800-Amort- Matériel autre	0,00	8 687,00	8 687,00	8 687,00	0,00	8 687,00	0,00	0,00	
28155700-Amort- Outillage acquis	0,00	425 625,67	425 625,67	2 539 837,49	431 853,67	2 971 691,16	0,00	2 546 065,49	
28156700-Amort- Matériel d'enseignement acquis	0,00	2 223 927,30	2 223 927,30	8 524 846,06	66 934,19	8 591 780,25	0,00	6 367 852,95	
28156800-Amort- Matériel d'enseignement autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28157700-Amort- Agencements & aménag du mat & outil acquis	0,00	0,00	0,00	3 965,94	0,00	3 965,94	0,00	3 965,94	
28181700-Amort- Install génér, agncts, amngts divers acquis	0,00	0,00	0,00	654 822,35	123 354,46	778 176,81	0,00	778 176,81	
28181800-Amort- Install génér, agncts, amngts divers autres	0,00	0,00	0,00	1 488 547,85	38 175,06	1 526 722,91	0,00	1 526 722,91	
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	2 812,99	2 812,99	606 468,52	69 799,81	676 268,33	0,00	673 455,34	
28183170-Amort- Matériel de bureau acquis	0,00	16 180,26	16 180,26	162 965,36	9 249,28	172 214,64	0,00	156 034,38	
28183180-Amort- Matériel de bureau autre	0,00	6 779,07	6 779,07	6 546,68	232,39	6 779,07	0,00	0,00	
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,00	4 640 981,91	4 640 981,91	24 963 091,62	3 196 074,87	28 159 166,49	0,00	23 518 184,58	
28183280-Amort- Matériel informatique autre	0,00	7 207,13	7 207,13	18 548,46	0,00	18 548,46	0,00	11 341,33	
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,00	52 829,93	52 829,93	4 304 950,75	222 062,60	4 527 013,35	0,00	4 474 183,42	
28184800-Amort- Mobilier autre	0,00	0,00	0,00	10 212,33	0,00	10 212,33	0,00	10 212,33	
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,00	888 523,24	888 523,24	7 960 016,01	1 448 635,66	9 408 651,67	0,00	8 520 128,43	
28188800-Amort- Matériels divers autres	0,00	0,00	0,00	1 614,09	0,00	1 614,09	0,00	1 614,09	
28540000-Amort-Plantations pérennes	0,00	0,00	0,00	1 158,84	227,04	1 385,88	0,00	1 385,88	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16		Page 9							
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
29610000-Dépréciation-titres de participat°	0,00	0,00	0,00	194 139,54	29 840,03	223 979,57	0,00	223 979,57	
32210000-Stocks-Combustibles	41 230,00	65 676,00	106 906,00	0,00	81 130,00	81 130,00	25 776,00	0,00	
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	3 790,59	81 490 412,93	81 494 203,52	635 966,72	81 742 343,58	82 378 310,30	8 905,18	893 011,96	
40170000-Retenues de garantie et oppositions	0,00	4 260,81	4 260,81	7 847,09	4 199,82	12 046,91	0,00	7 786,10	
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	61 606,51	64 105 368,86	64 166 975,37	6 349,71	64 228 853,48	64 235 203,19	0,00	68 227,82	
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,00	161 445,21	161 445,21	244 206,15	144 986,88	389 193,03	0,00	227 747,82	
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	165 054 549,59	165 054 549,59	18 823 065,77	165 776 164,55	184 599 230,32	0,00	19 544 680,73	
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliarisé	0,00	97 971 249,22	97 971 249,22	2 606 785,62	98 063 037,22	100 669 822,84	0,00	2 698 573,62	
40910000-Fournisseurs - Avances versées sur commandes	1 158 697,39	2 259 172,47	3 417 869,86	0,00	2 424 431,72	2 424 431,72	993 438,14	0,00	
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	17 507 444,98	128 775 560,31	146 283 005,29	0,00	126 876 377,70	126 876 377,70	19 406 627,59	0,00	
41200000-Clients Etudiants, élèves, stagiaires	0,00	74 917 414,00	74 917 414,00	0,00	74 918 843,00	74 918 843,00	0,00	1 429,00	
41300000-Clts-effets à rec / vte de bien ou prest de svces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
41600000-Clients douteux ou litigieux	216 676,66	196 132,59	412 809,25	0,00	149 429,50	149 429,50	263 379,75	0,00	
41810000-Clients Factures à établir	6 810 687,78	5 210 113,98	12 020 801,76	0,00	6 810 687,78	6 810 687,78	5 210 113,98	0,00	
41910000-Clients - Avances reçues sur commande en cours	0,00	3 705 662,13	3 705 662,13	4 137 056,35	2 879 608,86	7 016 665,21	0,00	3 311 003,08	
42100000-Personnel	0,00	338 318 524,45	338 318 524,45	0,00	338 318 524,45	338 318 524,45	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16				Page	11				
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
44871000-Financements à recevoir	40 829 833,60	31 050 616,15	71 880 449,75	0,00	40 873 587,80	40 873 587,80	31 006 861,95	0,00	
44877000-Subventions à recevoir	76 405 999,31	91 914 856,62	168 320 855,93	0,00	76 472 304,78	76 472 304,78	91 848 551,15	0,00	
46200000-Creances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46300000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	2 654,11	1 827 430,74	1 830 084,85	0,00	1 813 694,27	1 813 694,27	16 390,58	0,00	
46500000-Créances cessions de val mob de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46630000-Virements à réimputer	0,00	1 741 320,35	1 741 320,35	53 645,47	1 755 412,46	1 809 057,93	0,00	67 737,58	
46640000-Excédents de versement à rembourser	0,00	1 512 562,84	1 512 562,84	13 230,07	1 520 276,22	1 533 506,29	0,00	20 943,45	
46710000-Aide à la mobilité internationale	0,00	3 077 446,00	3 077 446,00	637 806,00	3 113 446,00	3 751 252,00	0,00	673 806,00	
46740000-Taxe d'apprentissage	0,00	2 264 963,67	2 264 963,67	5 500,00	2 259 683,67	2 265 183,67	0,00	220,00	
46780000-Autres	617 090,14	4 259 096,02	4 876 186,16	0,00	4 211 699,19	4 211 699,19	664 486,97	0,00	
47110000-Recettes perçues avant émission de titres	0,00	6 906 973,57	6 906 973,57	463,03	6 907 195,30	6 907 658,33	0,00	684,76	
47130000-Recettes perçues avant émission de titre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
47150000-Recettes des regisseurs a verifier	0,00	423 615,18	423 615,18	19 833,00	412 501,68	432 334,68	0,00	8 719,50	
47180000-Autres recettes à classer	0,00	1 042 859 197,81	1 042 859 197,81	19 810 275,10	1 066 235 792,70	1 086 046 067,80	0,00	43 186 869,99	
47181000-Autres recettes à régulariser Compensation légale	0,00	178 397,19	178 397,19	0,00	178 397,19	178 397,19	0,00	0,00	
47210000-Dépenses payées avant ordonnancement	1 514 363,37	912 483,45	2 426 846,82	0,00	1 249 055,62	1 249 055,62	1 177 791,20	0,00	
47250000-Depenses des regisseurs a verifier	100,00	900,50	1 000,50	0,00	1 000,50	1 000,50	0,00	0,00	
47280000-Autres dépenses à	220,08	676 134 254,65	676 134 474,73	0,00	676 133 320,02	676 133 320,02	1 154,71	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16							Page	12	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
régulariser									
47310000-Recettes à transférer	0,00	67 733 090,96	67 733 090,96	5 499 537,17	73 866 590,80	79 366 127,97	0,00	11 633 037,01	
48700000-Produits constatés d'avance	0,00	56 492 077,68	56 492 077,68	8 925 156,64	53 451 968,82	62 377 125,46	0,00	5 885 047,78	
49110000-Dépréciations Clients divers	0,00	0,00	0,00	769 143,48	231 956,03	1 001 099,51	0,00	1 001 099,51	
51120000-Cheques bancaires a encaisser	5 303,34	2 088 842,73	2 094 146,07	0,00	2 026 583,90	2 026 583,90	67 562,17	0,00	
51150000-Cartes bancaires a l'encaissement	98 405,00	17 759 683,95	17 858 088,95	0,00	17 769 028,95	17 769 028,95	89 060,00	0,00	
51170000-Chèques impayés	0,00	204 656,50	204 656,50	43 479,00	182 011,50	225 490,50	0,00	20 834,00	
51210000-Compte en monnaie nationale	35 642,13	100 510,09	136 152,22	0,00	61 812,58	61 812,58	74 339,64	0,00	
51510000-Compte au tresor	114 727 493,87	497 138 362,67	611 865 856,54	0,00	481 730 395,78	481 730 395,78	130 135 460,76	0,00	
51590000-Règlements en cours de traitement	608 622,83	1 236 626 548,34	1 237 235 171,17	0,00	1 241 951 258,20	1 241 951 258,20	0,00	4 716 087,03	
53100000-Caisse	473,37	51 810,10	52 283,47	0,00	51 836,85	51 836,85	446,62	0,00	
54300000-Régies # Opérations de dépenses	0,00	1 573,32	1 573,32	0,00	1 573,32	1 573,32	0,00	0,00	
58500000-Virements internes de fonds	0,00	222 320,00	222 320,00	0,00	222 320,00	222 320,00	0,00	0,00	
60322100-Variation des stocks combustibles	0,00	41 230,00	41 230,00	0,00	41 230,00	41 230,00	0,00	0,00	
60611000-Electricite	0,00	9 525 623,73	9 525 623,73	0,00	9 525 623,73	9 525 623,73	0,00	0,00	
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	281 806,39	281 806,39	0,00	281 806,39	281 806,39	0,00	0,00	
60613000-Gaz	0,00	720 883,06	720 883,06	0,00	720 883,06	720 883,06	0,00	0,00	
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	4 208 850,36	4 208 850,36	0,00	4 208 850,36	4 208 850,36	0,00	0,00	
60617000-Eau	0,00	882 050,47	882 050,47	0,00	882 050,47	882 050,47	0,00	0,00	
60618000-Autres fournitures non stockables	0,00	554,05	554,05	0,00	554,05	554,05	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16		Page 15							
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
62470000-Transports collectifs du personnel	0,00	145 725,43	145 725,43	0,00	145 725,43	145 725,43	0,00	0,00	
62480000-Divers transport	0,00	57 719,89	57 719,89	0,00	57 719,89	57 719,89	0,00	0,00	
62510000-Voyages et déplacements	0,00	1 672 549,47	1 672 549,47	0,00	1 672 549,47	1 672 549,47	0,00	0,00	
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	469 767,05	469 767,05	0,00	469 767,05	469 767,05	0,00	0,00	
62550000-Frais de deménagement	0,00	257 208,11	257 208,11	0,00	257 208,11	257 208,11	0,00	0,00	
62560000-Missions personnels	0,00	2 681 409,22	2 681 409,22	0,00	2 681 409,22	2 681 409,22	0,00	0,00	
62570000-Frais réceptions	0,00	1 657 669,41	1 657 669,41	0,00	1 657 669,41	1 657 669,41	0,00	0,00	
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	357 405,90	357 405,90	0,00	357 405,90	357 405,90	0,00	0,00	
62750000-Frais sur effets (com endos, commissions cb,etc.)	0,00	20 263,92	20 263,92	0,00	20 263,92	20 263,92	0,00	0,00	
62780000-Autres frais et commissions	0,00	5 881,24	5 881,24	0,00	5 881,24	5 881,24	0,00	0,00	
62810000-Concours divers	0,00	491 731,47	491 731,47	0,00	491 731,47	491 731,47	0,00	0,00	
62830000-Format° continue du personnel de l'etablissement	0,00	1 086 506,79	1 086 506,79	0,00	1 086 506,79	1 086 506,79	0,00	0,00	
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	182 512,01	182 512,01	0,00	182 512,01	182 512,01	0,00	0,00	
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	1 648 739,88	1 648 739,88	0,00	1 648 739,88	1 648 739,88	0,00	0,00	
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	4 419 159,19	4 419 159,19	0,00	4 419 159,19	4 419 159,19	0,00	0,00	
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	725 525,59	725 525,59	0,00	725 525,59	725 525,59	0,00	0,00	
62888000-Autres frais divers	0,00	4 833 847,05	4 833 847,05	0,00	4 833 847,05	4 833 847,05	0,00	0,00	
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	3 400 336,02	3 400 336,02	0,00	3 400 336,02	3 400 336,02	0,00	0,00	
63320000-Allocation logement	0,00	858 528,47	858 528,47	0,00	858 528,47	858 528,47	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16							Page	16	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
63380000-Autres impôt-taxe	0,00	48 493,11	48 493,11	0,00	48 493,11	48 493,11	0,00	0,00	
63512000-Taxes foncières	0,00	120 578,00	120 578,00	0,00	120 578,00	120 578,00	0,00	0,00	
63513000-Autres impôt ou taxe à caractère local	0,00	5 578,64	5 578,64	0,00	5 578,64	5 578,64	0,00	0,00	
63780000-Taxes diverses	0,00	46 275,13	46 275,13	0,00	46 275,13	46 275,13	0,00	0,00	
64111000-Rémunérations principales	0,00	175 056 391,99	175 056 391,99	0,00	175 056 391,99	175 056 391,99	0,00	0,00	
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	10 442 532,90	10 442 532,90	0,00	10 442 532,90	10 442 532,90	0,00	0,00	
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,00	1 847 580,28	1 847 580,28	0,00	1 847 580,28	1 847 580,28	0,00	0,00	
64120000-Congés payés	0,00	2 837 517,31	2 837 517,31	0,00	2 837 517,31	2 837 517,31	0,00	0,00	
64131000-Primes et gratifications indexées	0,00	5 585 523,51	5 585 523,51	0,00	5 585 523,51	5 585 523,51	0,00	0,00	
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	4 499 707,77	4 499 707,77	0,00	4 499 707,77	4 499 707,77	0,00	0,00	
64140000-Indemnités et avantages divers	0,00	356 408,08	356 408,08	0,00	356 408,08	356 408,08	0,00	0,00	
64141000-Indemnités et avantages divers	0,00	18 670,39	18 670,39	0,00	18 670,39	18 670,39	0,00	0,00	
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	12 273 566,51	12 273 566,51	0,00	12 273 566,51	12 273 566,51	0,00	0,00	
64150000-Supplément familial	0,00	1 516 901,23	1 516 901,23	0,00	1 516 901,23	1 516 901,23	0,00	0,00	
64180000-Autres rémunérations du personnel	0,00	1 207 190,62	1 207 190,62	0,00	1 207 190,62	1 207 190,62	0,00	0,00	
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	971 352,16	971 352,16	0,00	971 352,16	971 352,16	0,00	0,00	
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	18 450 118,85	18 450 118,85	0,00	18 450 118,85	18 450 118,85	0,00	0,00	
64531100-Pensions civiles	0,00	91 939 965,40	91 939 965,40	0,00	91 939 965,40	91 939 965,40	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16							Page	17	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
64532000-Cotisations patronales CNRACL	0,00	91 713,34	91 713,34	0,00	91 713,34	91 713,34	0,00	0,00	
64534000-CNAV	0,00	4 817 890,01	4 817 890,01	0,00	4 817 890,01	4 817 890,01	0,00	0,00	
64535100-RAFP	0,00	968 547,23	968 547,23	0,00	968 547,23	968 547,23	0,00	0,00	
64535200-IRCANTEC	0,00	2 163 118,74	2 163 118,74	0,00	2 163 118,74	2 163 118,74	0,00	0,00	
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,00	1 936 524,87	1 936 524,87	0,00	1 936 524,87	1 936 524,87	0,00	0,00	
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	11 987 610,72	11 987 610,72	0,00	11 987 610,72	11 987 610,72	0,00	0,00	
64710000-Prestations directes	0,00	1 608 931,19	1 608 931,19	0,00	1 608 931,19	1 608 931,19	0,00	0,00	
64740000-Oeuvres sociales	0,00	57 939,15	57 939,15	0,00	57 939,15	57 939,15	0,00	0,00	
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 542,48	1 542,48	0,00	1 542,48	1 542,48	0,00	0,00	
64800000-Autres charges de personnel	0,00	1 021 004,10	1 021 004,10	0,00	1 021 004,10	1 021 004,10	0,00	0,00	
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	2 155 029,56	2 155 029,56	0,00	2 155 029,56	2 155 029,56	0,00	0,00	
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	125 100,49	125 100,49	0,00	125 100,49	125 100,49	0,00	0,00	
65180000-Autres droits et valeurs similaires	0,00	93 511,91	93 511,91	0,00	93 511,91	93 511,91	0,00	0,00	
65200000-Contrôle financier	0,00	67 939,32	67 939,32	0,00	67 939,32	67 939,32	0,00	0,00	
65210000-Contrôle budgétaire, économique et financier	0,00	174 580,56	174 580,56	0,00	174 580,56	174 580,56	0,00	0,00	
65400000-Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	40 342,20	40 342,20	0,00	40 342,20	40 342,20	0,00	0,00	
65780000-Autres charges spécifiques	0,00	9 145 332,39	9 145 332,39	0,00	9 145 332,39	9 145 332,39	0,00	0,00	
65811000-Pénalités sur contrats ou conventions	0,00	321,81	321,81	0,00	321,81	321,81	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16							Page	18	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
65812000-Pénalités, amendes fiscales ou pénales	0,00	25 180,27	25 180,27	0,00	25 180,27	25 180,27	0,00	0,00	
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	1 214 599,92	1 214 599,92	0,00	1 214 599,92	1 214 599,92	0,00	0,00	
65880000-Autres charges diverses	0,00	1 171 258,04	1 171 258,04	0,00	1 171 258,04	1 171 258,04	0,00	0,00	
66600000-Pertes de change pour opérations financières	0,00	74 189,52	74 189,52	0,00	74 189,52	74 189,52	0,00	0,00	
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	41 021 467,58	41 021 467,58	0,00	41 021 467,58	41 021 467,58	0,00	0,00	
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	642 195,95	642 195,95	0,00	642 195,95	642 195,95	0,00	0,00	
68170000-Dotations aux prov pour dép des actifs circulants	0,00	231 956,03	231 956,03	0,00	231 956,03	231 956,03	0,00	0,00	
68660000-Dotations aux dépréciations éléments financiers	0,00	29 840,03	29 840,03	0,00	29 840,03	29 840,03	0,00	0,00	
70621100-Drts de scolar aux diplômes nationaux - nationaux	0,00	6 662 434,50	6 662 434,50	0,00	6 662 434,50	6 662 434,50	0,00	0,00	
70621200-Drts de scolar aux diplômes nationaux - hors UE	0,00	361 358,00	361 358,00	0,00	361 358,00	361 358,00	0,00	0,00	
70621300-Droits des diplômes propres à chaque établissement	0,00	1 203 558,00	1 203 558,00	0,00	1 203 558,00	1 203 558,00	0,00	0,00	
70622000-Financements hors contrats d'apprentissage	0,00	283 166,00	283 166,00	0,00	283 166,00	283 166,00	0,00	0,00	
70623100-Formation - contrat d'apprentissage	0,00	70 430 162,54	70 430 162,54	0,00	70 430 162,54	70 430 162,54	0,00	0,00	
70624000-Prestations de formation continue	0,00	9 203 287,45	9 203 287,45	0,00	9 203 287,45	9 203 287,45	0,00	0,00	
70625000-validation des acquis de l'expérience (VAE)	0,00	102 193,01	102 193,01	0,00	102 193,01	102 193,01	0,00	0,00	
70661000-Colloques	0,00	239 902,75	239 902,75	0,00	239 902,75	239 902,75	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16		Page 20							
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
74132300-Aide Etat versée ASP au titre des contrats aidés	0,00	5 234,40	5 234,40	0,00	5 234,40	5 234,40	0,00	0,00	
74420000-Subventions de la région	0,00	13 840 935,46	13 840 935,46	0,00	13 840 935,46	13 840 935,46	0,00	0,00	
74430000-Subventions du département	0,00	579 270,39	579 270,39	0,00	579 270,39	579 270,39	0,00	0,00	
74440000-Subv des communes et groupements de communes	0,00	886 810,03	886 810,03	0,00	886 810,03	886 810,03	0,00	0,00	
74460000-Subventions union européenne	0,00	22 653 518,75	22 653 518,75	0,00	22 653 518,75	22 653 518,75	0,00	0,00	
74470000-Subventions d'organismes internationaux	0,00	1 040 803,66	1 040 803,66	0,00	1 040 803,66	1 040 803,66	0,00	0,00	
74480000-Subv autres collectivites publ & organismes publ	0,00	9 418 069,40	9 418 069,40	0,00	9 418 069,40	9 418 069,40	0,00	0,00	
74600000-Dons et legs	0,00	10 317,19	10 317,19	0,00	10 317,19	10 317,19	0,00	0,00	
74810000-Pdts versts liberatoires ouvrant droit exone. TA	0,00	1 216 152,76	1 216 152,76	0,00	1 216 152,76	1 216 152,76	0,00	0,00	
74880000-Autres subventions	0,00	9 762 646,06	9 762 646,06	0,00	9 762 646,06	9 762 646,06	0,00	0,00	
75110000-Redev. concess°, brevets, licences, marques#	0,00	1 039 043,03	1 039 043,03	0,00	1 039 043,03	1 039 043,03	0,00	0,00	
75160000-Droits d'auteur et de reproduction	0,00	4 211,29	4 211,29	0,00	4 211,29	4 211,29	0,00	0,00	
75411000-Dons manuels	0,00	232 126,00	232 126,00	0,00	232 126,00	232 126,00	0,00	0,00	
75420000-Mécénat	0,00	22 178 775,64	22 178 775,64	0,00	22 178 775,64	22 178 775,64	0,00	0,00	
75432000-Legs ou donations	0,00	5 327,44	5 327,44	0,00	5 327,44	5 327,44	0,00	0,00	
75433000-Autres produits sur legs ou donations	0,00	43 768,77	43 768,77	0,00	43 768,77	43 768,77	0,00	0,00	
75712000-Taxe affectée CVEC	0,00	2 805 722,78	2 805 722,78	0,00	2 805 722,78	2 805 722,78	0,00	0,00	
75770000-Produits des cessions	0,00	70 116,76	70 116,76	0,00	70 116,76	70 116,76	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16				Page	21				
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
d'éléments d'actif									
75830000-Pdts gest° cour provenant annul paiement exc. ant.	0,00	1 453 386,87	1 453 386,87	0,00	1 453 386,87	1 453 386,87	0,00	0,00	
75840000-Autres produits contentieux	0,00	78 279,06	78 279,06	0,00	78 279,06	78 279,06	0,00	0,00	
75880000-Autres produits	0,00	9 048 258,93	9 048 258,93	0,00	9 048 258,93	9 048 258,93	0,00	0,00	
76210000-Revenus des titres immobilises	0,00	2 676,00	2 676,00	0,00	2 676,00	2 676,00	0,00	0,00	
76600000-Gains de change pour opérations financières	0,00	56 537,34	56 537,34	0,00	56 537,34	56 537,34	0,00	0,00	
78130000-Q-part reprise Financ. rattachés actifs pt.expl	0,00	24 902 149,94	24 902 149,94	0,00	24 902 149,94	24 902 149,94	0,00	0,00	
86200000-Prestations	47 116,00	0,00	47 116,00	0,00	1 392,00	1 392,00	45 724,00	0,00	
86300000-Comptes de prise en charge	0,00	1 392,00	1 392,00	47 116,00	0,00	47 116,00	0,00	45 724,00	
89000000-Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
89100000-Bilan de clôture	0,00	142 051 768,57	142 051 768,57	0,00	142 051 768,57	142 051 768,57	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:15:37	
Période 01 à 16					Page	22			
Récapitulatif Classes	Débits Balance d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs	
Total classe 1	182 426 113,62	1 027 030 353,89	1 209 456 467,51	687 620 229,25	1 140 757 763,81	1 828 377 993,06	215 668 141,64	834 589 667,19	
Total classe 2	731 039 293,69	287 551 955,79	1 018 591 249,48	300 523 440,84	178 529 476,29	479 052 917,13	874 242 283,86	334 703 951,51	
Total classe 3	41 230,00	65 676,00	106 906,00	0,00	81 130,00	81 130,00	25 776,00	0,00	
Total classe 4	153 690 115,12	4 269 444 175,57	4 423 134 290,69	194 485 543,88	4 274 921 277,77	4 469 406 821,65	163 625 438,56	209 897 969,52	
Total classe 5	115 475 940,54	1 754 194 307,70	1 869 670 248,24	43 479,00	1 743 996 821,08	1 744 040 300,08	130 366 869,19	4 736 921,03	
Total classe 6	0,00	487 167 699,25	487 167 699,25	0,00	487 167 699,25	487 167 699,25	0,00	0,00	
Total classe 7	0,00	626 843 834,77	626 843 834,77	0,00	626 843 834,77	626 843 834,77	0,00	0,00	
Total classe 8	47 116,00	142 053 160,57	142 100 276,57	47 116,00	142 053 160,57	142 100 276,57	45 724,00	45 724,00	
Total général	1 182 719 808,97	8 594 351 163,54	9 777 070 972,51	1 182 719 808,97	8 594 351 163,54	9 777 070 972,51	1 383 974 233,25	1 383 974 233,25	

Université Claude Bernard



Lyon 1

VALEURS INACTIVES
EXERCICE 2023

Etablissement université		Balance Générale des comptes de valeurs inactives						Date	20.02.2024	
Année	2023							Heure	12:04:06	
Période	01 à 14							Page	1	
COMPTES		DEBITS			CREDITS			SOLDES		
Numéro	Libellé	Bilan d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Montant débit	Montant Crédit	
86200000	Prestations	47 116,00	0,00	47 116,00	0,00	-1 392,00	-1 392,00	45 724,00	0,00	
86300000	Comptes de prise en charge	0,00	1 392,00	1 392,00	-47 116,00	0,00	-47 116,00	0,00	-45 724,00	
	Total classe 8	47 116,00	1 392,00	48 508,00	-47 116,00	-1 392,00	-48 508,00	45 724,00	-45 724,00	

VARIATION DES STOCKS

EXERCICE 2023

Etablissement université		Tableau de variation de stocks			Date	20.02.2024
Année	2023 Domaine				Heure	15:43:57
Période	01 à 14				Page	1
Numéro de compte	Nature des stocks et des en cours	A la clôture de l'exercice	A l'ouverture de l'exercice	Variation des stocks en augmentation	Variation des stocks en diminution	
32	Marchandises et approvisionnements					
	AUTRES APPROVISIONNEMENTS	25776.00	41230.00	0.00	15454.00	
	Total	25776.00	41230.00	0.00	15454.00	
	Production stockée ou déstockage de production (Sous-total I + Sous-total II)			0.00	0.00	

VARIATION DES PROVISIONS

EXERCICE 2023

Etablissement université	Tableau des Provisions	Date	20.02.2024
Année 2023		Heure	15:59:24
Période 001 à 014		Page	1

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	2.537.243,00	642.195,95	0,00	3.179.438,95
15110000 Provisions pour litiges	34.920,00	1.180,00	0,00	36.100,00
15820000 Provisions pour CET	2.502.323,00	641.015,95	0,00	3.143.338,95
Provisions pour dépréciation	194.139,54	29.840,03	0,00	223.979,57
29610000 Dépréciation-titres de participat°	194.139,54	29.840,03	0,00	223.979,57
TOTAL	2.731.382,54	672.035,98	0,00	3.403.418,52

Université Claude Bernard



Lyon 1

IMMOBILISATIONS

EXERCICE 2023

Etablissement université		Tableau des Immobilisations				Date	20.02.2024
Année 2023						Heure	15:56:36
Période 001 à 014						Page	1
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut		
Immobilisations Incorporelles	2.737.293,50	62.300,00	349.837,50	0,00	-11.297,00	3.138.134,00	
20531000 Logiciels acquis ou	2.654.909,20	40.800,00	334.302,50	0,00	-11.297,00	3.018.714,70	
20532000 Logiciels créés	15.947,30	0,00	0,00	0,00	0,00	15.947,30	
20580000 Autres conces° et dt	2.870,00	21.500,00	15.535,00	0,00	0,00	39.905,00	
20800000 Autres immobilisatio	63.567,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63.567,00	
Immobilisations Corporelles	816.444.524,47	6.267.391,11	25.218.507,16	-287.480,92	-15.522.446,38	832.120.495,44	
21117000 Terrains nus acquis	208.404,70	0,00	0,00	0,00	0,00	208.404,70	
21155600 Terrains bâtis- ens	60.578.236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60.578.236,00	
21155800 Terrains bâtis- ens	243.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243.000,00	
21227000 Agencement terrains	2.928,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.928,00	
21255800 Agencement terr bâti	257.434,99	0,00	0,00	0,00	0,00	257.434,99	
21315600 Construction bâtimen	411.065.754,24	220.598,92	1.211.176,70	0,00	0,00	412.497.529,86	
21315800 Construction bâtimen	48.951.726,17	0,00	3,20	0,00	0,00	48.951.729,37	
21355700 Construction agencem	2.240.198,74	7.988,72	1.828.044,54	-220.598,92	0,00	3.855.633,08	
21355800 Construction agencem	973.496,88	0,00	0,00	0,00	0,00	973.496,88	
21358000 Construction agencem	133.657.307,47	5.654.611,07	4.364.337,80	-816,00	-23.177,95	143.652.262,39	
21511700 Installations comple	923.317,06	0,00	72.580,31	0,00	-220.343,00	775.554,37	
21531700 Installations spécif	4.844,28	0,00	0,00	0,00	0,00	4.844,28	
21547000 Matériel acquis	89.203.088,48	286.819,92	11.375.387,26	-41.820,00	-7.023.560,40	93.799.915,26	
21548000 Matériel autre	8.687,00	0,00	0,00	0,00	-8.687,00	0,00	
21557000 Outillage acquis TEC	3.959.790,94	0,00	578.399,46	0,00	-425.625,67	4.112.564,73	
21567000 Matériel d'enseignem	8.715.404,38	23.680,80	89.536,12	-23.680,80	-2.200.246,50	6.604.694,00	
21577000 Agencements & aménag	3.965,94	0,00	0,00	0,00	0,00	3.965,94	
21600000 Collections	5.929,73	0,00	1.500,00	0,00	0,00	7.429,73	
21817000 Install génér, agnct	1.057.625,19	38.996,25	119.244,75	0,00	0,00	1.215.866,19	
21818000 Install génér, agnct	1.596.578,70	34.695,43	11.175,45	0,00	0,00	1.642.449,58	
21827000 Matériel de transpor	764.545,19	0,00	48.429,56	0,00	-2.812,99	810.161,76	
21831700 Matériel de bureau a	186.589,98	0,00	907,16	0,00	-16.180,26	171.316,88	
21831800 Matériel de bureau a	6.811,18	0,00	0,00	0,00	-6.811,18	0,00	

Etablissement université		Tableau des Immobilisations				Date	20.02.2024
Année 2023						Heure	15:56:36
Période 001 à 014						Page	2
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut		
21832700 Matériel informatique	34.221.679,77	0,00	3.935.095,91	0,00	-4.645.897,19	33.510.878,49	
21832800 Matériel informatique	18.548,46	0,00	0,00	0,00	-7.207,13	11.341,33	
21847000 Mobilier acquis	5.431.625,51	0,00	415.686,96	0,00	-52.829,93	5.794.482,54	
21848000 Mobilier autre	10.212,33	0,00	0,00	0,00	0,00	10.212,33	
21887000 Matériels divers acq	11.321.692,11	0,00	1.167.001,98	-565,20	-889.067,18	11.599.061,71	
21888000 Matériels divers aut	1.614,09	0,00	0,00	0,00	0,00	1.614,09	
23820001 Ac immo cor tech	823.486,96	0,00	0,00	0,00	0,00	823.486,96	
Immobilisations mises en concession							
Immobilisations corporelles en cours	14.735.883,64	84.337,03	22.729.485,92	-6.126.547,22	0,00	31.423.159,37	
23110000 Immobilisations en c	157.977,31	0,00	0,00	0,00	0,00	157.977,31	
23130000 Immobilisations en c	14.507.559,46	74.781,91	21.910.884,82	-5.811.495,93	0,00	30.681.730,26	
23150000 Immobilisations en c	29.944,00	0,00	797.101,10	-244.999,92	0,00	582.045,18	
23180000 Immobilisations en c	40.402,87	9.555,12	21.500,00	-70.051,37	0,00	1.406,62	
Immobilisations reçues par leg ou donation							
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)	2.270,40	0,00	0,00	0,00	0,00	2.270,40	
25400000 Plantations pérennes	2.270,40	0,00	0,00	0,00	0,00	2.270,40	
Participations et créances rattachées à des participations	790.647,26	0,00	43.387,00	0,00	0,00	834.034,26	
26110000 Titres-actions	790.647,26	0,00	43.387,00	0,00	0,00	834.034,26	
Autres immobilisations financières	1.621.723,67	0,00	19.213,84	0,00	-18.000,00	1.622.937,51	
27200000 Titres immobilisés	1.610.778,43	0,00	0,00	0,00	0,00	1.610.778,43	
27430000 Prêts au personnel	2.000,00	0,00	16.000,00	0,00	-18.000,00	0,00	
27510000 Dépôts	8.945,24	0,00	3.213,84	0,00	0,00	12.159,08	
TOTAL	836.332.342,94	6.414.028,14	48.360.431,42	-6.414.028,14	-15.551.743,38	869.141.030,98	

Université Claude Bernard Lyon 1



AMORTISSEMENTS

EXERCICE 2023

Etablissement université		Tableau des Amortissements			Date	20.02.2024
Année 2023					Heure	16:12:52
Période 001 à 014					Page	1
Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice		
Immobilisations Incorporelles	2.347.286,28	402.586,34	11.297,00	2.738.575,62		
20531000 Logiciels acquis ou	2.312.913,99	386.069,23	11.297,00	2.687.686,22		
20532000 Logiciels créés	15.947,30	0,00	0,00	15.947,30		
20580000 Autres conces° et dt	2.870,00	3.641,60	0,00	6.511,60		
20800000 Autres immobilisatio	15.554,99	12.875,51	0,00	28.430,50		
Immobilisations Corporelles	306.641.238,74	40.570.524,39	15.474.578,44	331.737.184,69		
21117000 Terrains nus acquis	0,00	0,00	0,00	0,00		
21155600 Terrains bâtis- ens	0,00	0,00	0,00	0,00		
21155800 Terrains bâtis- ens	0,00	0,00	0,00	0,00		
21227000 Agencement terrains	0,00	0,00	0,00	0,00		
21255800 Agencement terr bâti	144.133,46	28.286,92	0,00	172.420,38		
21315600 Construction bâtimen	148.888.954,36	17.200.711,40	-332,40	166.089.998,16		
21315800 Construction bâtimen	5.386.270,30	1.726.720,90	0,00	7.112.991,20		
21355700 Construction agencem	246.278,19	150.949,93	332,40	396.895,72		
21355800 Construction agencem	435.159,09	110.436,95	0,00	545.596,04		
21358000 Construction agencem	37.745.332,87	7.729.769,66	14.714,03	45.460.388,50		
21511700 Installations comple	561.817,74	69.085,94	209.943,19	420.960,49		
21531700 Installations spécif	3.670,92	611,82	0,00	4.282,74		
21547000 Matériel acquis	61.977.327,05	7.971.265,79	7.000.053,63	62.948.539,21		
21548000 Matériel autre	8.687,00	0,00	8.687,00	0,00		
21557000 Outillage acquis TEC	2.539.837,49	431.853,67	425.625,67	2.546.065,49		
21567000 Matériel d'enseignem	8.524.846,06	43.253,39	2.200.246,50	6.367.852,95		
21577000 Agencements & aménag	3.965,94	0,00	0,00	3.965,94		
21600000 Collections	0,00	0,00	0,00	0,00		
21817000 Install génér, agnct	654.822,35	123.354,46	0,00	778.176,81		
21818000 Install génér, agnct	1.488.547,85	38.175,06	0,00	1.526.722,91		
21827000 Matériel de transpor	606.468,52	69.799,81	2.812,99	673.455,34		
21831700 Matériel de bureau a	162.965,36	9.249,28	16.180,26	156.034,38		
21831800 Matériel de bureau a	6.546,68	226,28	6.772,96	0,00		
21832700 Matériel informatiqu	24.963.091,62	3.196.074,87	4.640.981,91	23.518.184,58		
21832800 Matériel informatiqu	18.548,46	0,00	7.207,13	11.341,33		

Etablissement université		Tableau des Amortissements			Date	20.02.2024
Année 2023					Heure	16:12:52
Période 001 à 014					Page	2
Rubriques et postes		Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice	
21847000	Mobilier acquis	4.304.950,75	222.062,60	52.829,93	4.474.183,42	
21848000	Mobilier autre	10.212,33	0,00	0,00	10.212,33	
21887000	Matériels divers acq	7.957.190,26	1.448.635,66	888.523,24	8.517.302,68	
21888000	Matériels divers aut	1.614,09	0,00	0,00	1.614,09	
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00	
23110000	Immobilisations en c	0,00	0,00	0,00	0,00	
23130000	Immobilisations en c	0,00	0,00	0,00	0,00	
23150000	Immobilisations en c	0,00	0,00	0,00	0,00	
23180000	Immobilisations en c	0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations reçues par leg ou donation						
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)		1.158,84	227,04	0,00	1.385,88	
25400000	Plantations pérennes	1.158,84	227,04	0,00	1.385,88	
Participations et créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières						
TOTAL		308.989.683,86	40.973.337,77	15.485.875,44	334.477.146,19	

Université Claude Bernard



Lyon 1

FINANCEMENTS EXTERNES DE L'ACTIF

EXERCICE 2023

Etablissement université Année 2023		Tableau des financements de l'actif					Date 23.02.2024 Heure 15:14:40 Page 1
Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT	238 713 898,90	132 744 028,83	0,00	-27 478 068,96	0,00	- 412 133,37	343 567 725,40
Financements non rattachés à un actif	19 902 497,38	16 526 191,48	0,00	0,00	0,00	0,00	36 428 688,86
Financements rattachés à un actif	218 811 401,52	116 217 837,35	0,00	-27 478 068,96	0,00	- 412 133,37	307 139 036,54
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	198 010 907,23	111 832 343,01	0,00	-25 219 848,27	0,00	0,00	284 623 401,97
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	-1 459,32	0,00	0,00	2 361,20	0,00	0,00	901,88
Financement des autres actifs	20 801 953,61	4 385 494,34	0,00	-2 260 581,89	0,00	- 412 133,37	22 514 732,69
- Etat	18 775 654,08	2 710 025,40	0,00	-1 241 873,89	0,00	- 336 795,95	19 907 009,64
- ANR IA	2 013 335,62	1 675 468,94	0,00	-1 055 533,38	0,00	-29 805,00	2 603 466,18
- Autres	12 963,91	0,00	0,00	36 825,38	0,00	-45 532,42	4 256,87
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	88 425 256,26	14 177 616,88	0,00	-4 700 249,99	0,00	- 972 397,07	96 930 226,08
Financements non rattachés à un actif	24 783 329,75	-6 912 753,32	0,00	0,00	0,00	0,00	17 870 576,43
- Régions	20 229 604,48	-9 565 913,44	0,00	0,00	0,00	0,00	10 663 691,04
- Département	5 000,00	-5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Communes	0,00	1 734 086,08	0,00	0,00	0,00	0,00	1 734 086,08
- Autres collectivités	1 145 683,72	- 395 326,15	0,00	0,00	0,00	0,00	750 357,57
- Union Européenne	2 238 218,92	726 146,83	0,00	0,00	0,00	0,00	2 964 365,75
- Autres organismes	171 818,02	17 013,01	0,00	0,00	0,00	0,00	188 831,03

Etablissement université Année 2023		Tableau des financements de l'actif				Date 23.02.2024	Heure 15:14:40	Page 2
Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice	
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut l'actif financé		
- Autres	993 004,61	576 240,35	0,00	0,00	0,00	0,00	1 569 244,96	
Financements rattachés à un actif	63 641 926,51	21 090 370,20	0,00	-4 700 249,99	0,00	- 972 397,07	79 059 649,65	
- Régions	28 279 141,21	14 095 166,41	0,00	-2 663 570,48	0,00	- 574 162,57	39 136 574,57	
- Département	87 380,09	0,00	0,00	-9 050,43	0,00	0,00	78 329,66	
- Communes	28 974 477,88	3 738 582,18	0,00	-1 428 328,18	0,00	0,00	31 284 731,88	
- Autres collectivités	2 046 956,86	2 880 339,10	0,00	- 211 214,00	0,00	- 210 408,49	4 505 673,47	
- Union Européenne	400 281,07	121 362,93	0,00	- 119 426,50	0,00	-56 069,61	346 147,89	
- Autres organismes	101 215,88	195 241,27	0,00	-24 148,12	0,00	-47 165,04	225 143,99	
- Autres	3 752 473,52	59 678,31	0,00	- 244 512,28	0,00	-84 591,36	3 483 048,19	
TOTAUX	327 139 155,16	146 921 645,71	0,00	-32 178 318,95	0,00	-1 384 530,44	440 497 951,48	



UCBL HORS SACD
EXERCICE 2023

Université Claude Bernard



Lyon 1

BILAN HORS SACD
EXERCICE 2023

Etablissement université		Système abrégé BILAN COMPTABLE			Date	20.02.2024	
Année 2023					Heure	12:16:15	
Période 01 à 15					Page	2	
ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	3 162 910,89	-2 613 307,95	549 602,94	406 120,01	Financements de l'actif - Etat	343 419 268,95	238 535 734,88
Immobilisations corporelles	856 494 025,73	-324 608 431,59	531 885 594,14	422 848 601,35	Dotation et affectation		
Terrains	61 293 535,20		61 293 535,20	61 293 535,31	Fonds propres des fondations		
Constructions	603 569 874,52	-216 493 525,50	387 076 349,02	298 760 877,07	Dons et legs en capital		
Autres	191 630 616,01	-108 114 906,09	83 515 709,92	62 794 188,97	Autres		
Immobilisations financières	2 456 971,77	-223 979,57	2 232 992,20	2 218 231,39	Réserves	172 777 224,68	171 837 555,99
					Report à nouveau		
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 015 197,87	939 668,69
					Situation nette	517 211 691,50	411 312 959,56
					Financements - autres que Etat	96 557 500,43	87 979 513,53
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	862 113 908,39	-327 445 719,11	534 668 189,28	425 472 952,75	TOTAL FONDS PROPRES	613 769 191,93	499 292 473,09
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours	25 776,00		25 776,00	41 230,00	Provisions pour risques	36 100,00	34 920,00
Avances et acomptes versés sur commandes	993 438,14		993 438,14	1 158 697,39	Provisions pour charges	3 143 338,95	2 502 323,00
Créances :	162 614 589,76	-1 001 099,51	161 613 490,25	151 691 348,84	Fonds dédiés		
d'exploitation	162 614 589,76	-1 001 099,51	161 613 490,25	151 691 348,84	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 179 438,95	2 537 243,00
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	127 947 598,87		127 947 598,87	116 788 731,80	<i>Dettes financières</i>		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)					<i>Dettes d'exploitation</i>	38 011 958,09	35 585 082,87
Autres					<i>Dettes diverses</i>	164 402 855,79	148 813 005,18
					<i>Produits constatés d'avance</i>	5 885 047,78	8 925 156,64
TOTAL ACTIF CIRCULANT	291 581 402,77	-1 001 099,51	290 580 303,26	269 680 008,03	TOTAL DETTES	208 299 861,66	193 323 244,69
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	1 153 695 311,16	-328 446 818,62	825 248 492,54	695 152 960,78	TOTAL GENERAL	825 248 492,54	695 152 960,78

Université Claude Bernard



Lyon 1

COMPTE RESULTAT HORS SACD
EXERCICE 2023

Etablissement université		Systeme abrégé COMPTE DE RESULTAT			Date	20.02.2024
Année 2023					Heure	13:18:59
Période 01 à 14					Page	2
CHARGES (hors taxes)		Exercice 2023	Exercice 2022	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION				PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	222 922,62	214 948,81		<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	383 046 686,63	360 512 362,57
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	65 920 066,73	62 697 921,84		Subventions	380 240 963,85	358 382 471,34
<i>Rémunération du personnel</i>	202 409 510,36	188 816 554,05		Autres	2 805 722,78	2 129 891,23
<i>Intéressement et participation</i>				<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	52 376 345,39	50 085 611,62
<i>Charges sociales</i>	132 334 736,54	127 055 635,52		Ventes	41 912 986,47	42 605 412,59
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	40 996 587,02	35 518 682,79		Produits	10 463 358,92	7 480 199,03
<i>Autres charges</i>	17 275 847,31	15 443 888,08		Production stockée et immobilisée		
CHARGES D'INTERVENTION				<i>Autres produits</i>	24 796 916,43	20 252 529,44
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>				<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION				TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	460 219 948,45	430 850 503,63
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	459 159 670,58	429 747 631,09				
CHARGES FINANCIÈRES	103 986,31	376 170,86		PRODUITS FINANCIERS	58 906,31	212 967,01
<i>Impôt sur les sociétés</i>						
TOTAL CHARGES	459 263 656,89	430 123 801,95		TOTAL PRODUITS	460 278 854,76	431 063 470,64
Solde créditeur : Bénéfice	1 015 197,87	939 668,69		Solde débiteur : Perte		
TOTAL GENERAL	460 278 854,76	431 063 470,64		TOTAL GENERAL	460 278 854,76	431 063 470,64

Université Claude Bernard



Lyon 1

BALANCE HORS SACD

EXERCICE 2023

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	1	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
10100000-Financements non rattachés à des actifs Etat	0,00	27 139 363,28	27 139 363,28	19 902 497,38	43 665 554,76	63 568 052,14	0,00	36 428 688,86	
10411000-Contr et financt actifs m à dispo étabs-Etat	0,00	0,00	0,00	335 833 435,83	111 832 343,01	447 665 778,84	0,00	447 665 778,84	
10412000-Contr et financt actifs remis propriété étabs-Etat	1 524,58	0,00	1 524,58	0,00	0,00	0,00	1 524,58	0,00	
10413100-Financt autres actifs-Etat	0,00	336 795,95	336 795,95	32 745 018,99	2 710 025,40	35 455 044,39	0,00	35 118 248,44	
10413200-Fin aut actifs-ANR IA et rev dot non consommable	0,00	32 885,50	32 885,50	4 907 203,18	1 678 549,44	6 585 752,62	0,00	6 552 867,12	
10413800-Financt autres actifs-autres Etat	0,00	45 532,42	45 532,42	177 129,23	0,00	177 129,23	0,00	131 596,81	
10491000-Reprise résultat mise à disposition - Etat	137 822 528,60	25 219 913,11	163 042 441,71	0,00	64,84	64,84	163 042 376,87	0,00	
10492000-Reprise résultat remis en propriété - Etat	0,00	67,55	67,55	65,26	2 428,75	2 494,01	0,00	2 426,46	
10493100-Reprise résultat autres actifs- Etat	13 969 364,91	1 578 669,84	15 548 034,75	0,00	336 795,95	336 795,95	15 211 238,80	0,00	
10493200-Rep résult aut actifs-ANR IA et rev dot non cons	2 893 867,56	1 085 338,38	3 979 205,94	0,00	29 805,00	29 805,00	3 949 400,94	0,00	
10493800-Reprise résultat autres actifs- autres Etat	164 165,32	8 707,04	172 872,36	0,00	45 532,42	45 532,42	127 339,94	0,00	
10682000-Reserve facultative-etablissement	0,00	1 188 812,80	1 188 812,80	175 766 861,58	939 668,69	176 706 530,27	0,00	175 517 717,47	
11000000-Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
11900000-Report a nouveau (solde débiteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
12000000-Resultat de l'exercice (solde créditeur)	0,00	473 221 310,78	473 221 310,78	939 668,69	473 296 839,96	474 236 508,65	0,00	1 015 197,87	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	2	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
12900000-Resultat de l'exercice (solde debiteur)	1 188 812,80	2 151 616,04	3 340 428,84	0,00	2 051 648,62	2 051 648,62	1 288 780,22	0,00	
13120000-Financements Régions non rattachés	0,00	42 232 183,52	42 232 183,52	20 229 604,48	32 666 270,08	52 895 874,56	0,00	10 663 691,04	
13130000-Financements Départements non rattachés	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
13140000-Financements Communes non rattachées	0,00	11 649 303,08	11 649 303,08	0,00	13 383 389,16	13 383 389,16	0,00	1 734 086,08	
13150000-Financements Autres coll non rattachés	0,00	6 306 937,46	6 306 937,46	1 145 683,72	5 911 611,31	7 057 295,03	0,00	750 357,57	
13160000-Financements Union européenne non rattachés	0,00	2 950 241,54	2 950 241,54	2 238 218,92	3 676 388,37	5 914 607,29	0,00	2 964 365,75	
13170000-Financements Autres organismes non rattachées	0,00	193 366,49	193 366,49	171 818,02	210 379,50	382 197,52	0,00	188 831,03	
13180000-Financements Autres non rattachés	0,00	1 330 830,31	1 330 830,31	993 004,61	1 907 070,66	2 900 075,27	0,00	1 569 244,96	
13412000-Financements Régions rattachés à des actifs	0,00	1 093 739,09	1 093 739,09	41 193 715,09	14 614 742,93	55 808 458,02	0,00	54 714 718,93	
13413000-Financements Départements rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	197 501,66	0,00	197 501,66	0,00	197 501,66	
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	33 997 367,74	3 738 582,18	37 735 949,92	0,00	37 735 949,92	
13415000-Financements Autres coll. rattachés à des actifs	0,00	210 408,49	210 408,49	4 418 956,15	2 880 339,10	7 299 295,25	0,00	7 088 886,76	
13416000-Financements Union Europ. rattachés à des actifs	0,00	56 069,61	56 069,61	2 060 308,12	121 362,93	2 181 671,05	0,00	2 125 601,44	
13417000-Financements Autres org. rattachés à des actifs	0,00	47 763,76	47 763,76	433 989,46	195 839,99	629 829,45	0,00	582 065,69	
13418000-Financements Autres rattachés à des actifs	0,00	94 101,00	94 101,00	6 369 667,88	69 187,95	6 438 855,83	0,00	6 344 754,83	
13492000-Reprise résult finan	12 914 573,88	3 237 542,24	16 152 116,12	0,00	573 971,76	573 971,76	15 578 144,36	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	3	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
Régions rattachés actifs									
13493000-Reprise résult finan Départements rattachés actifs	110 121,57	9 050,43	119 172,00	0,00	0,00	0,00	119 172,00	0,00	
13494000-Reprise résult finan Communes rattachés actifs	5 022 889,86	1 428 328,18	6 451 218,04	0,00	0,00	0,00	6 451 218,04	0,00	
13495000-Reprise résult finan Autres coll. rattachés actifs	2 371 999,29	414 914,41	2 786 913,70	0,00	203 700,41	203 700,41	2 583 213,29	0,00	
13496000-Reprise résult finan Union Europ rattachés actifs	1 660 027,05	175 496,11	1 835 523,16	0,00	56 069,61	56 069,61	1 779 453,55	0,00	
13497000-Reprise résult finan Autres org rattachés actifs	332 773,58	71 313,16	404 086,74	0,00	47 165,04	47 165,04	356 921,70	0,00	
13498000-Reprise résult finan Autres rattachés actifs	2 617 194,36	329 103,64	2 946 298,00	0,00	84 591,36	84 591,36	2 861 706,64	0,00	
15110000-Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	34 920,00	1 180,00	36 100,00	0,00	36 100,00	
15820000-Provisions pour CET	0,00	0,00	0,00	2 502 323,00	641 015,95	3 143 338,95	0,00	3 143 338,95	
18100000-Comptes de liaison des établissements	0,00	420 332 916,33	420 332 916,33	0,00	420 332 916,33	420 332 916,33	0,00	0,00	
18530000-Opération de trésorerie SIU	1 356 270,26	2 852 732,35	4 209 002,61	1 356 270,26	2 852 732,35	4 209 002,61	2 317 650,71	2 317 650,71	
18560000-Opération de trésorerie Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	2 702 837,18	1 626 595,15	4 329 432,33	0,00	1 132 749,81	1 132 749,81	3 196 682,52	0,00	
20532000-Logiciels créés	15 947,30	0,00	15 947,30	0,00	0,00	0,00	15 947,30	0,00	
20580000-Autres conces° et dts similaires, brevets, lic., m	2 870,00	91 405,00	94 275,00	0,00	51 530,00	51 530,00	42 745,00	0,00	
20800000-Autres immobilisations incorporelles	67 067,00	14 300,00	81 367,00	0,00	17 800,00	17 800,00	63 567,00	0,00	
21117000-Terrains nus acquis	469 371,31	47 061,00	516 432,31	0,00	23 530,61	23 530,61	492 901,70	0,00	
21155600-Terrains bâtis- ens	60 578 236,00	0,00	60 578 236,00	0,00	0,00	0,00	60 578 236,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	5	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
disposition									
21547000-Matériel acquis	91 779 320,78	36 394 653,64	128 173 974,42	0,00	32 279 662,77	32 279 662,77	95 894 311,65	0,00	
21548000-Matériel autre	8 687,00	0,00	8 687,00	0,00	8 687,00	8 687,00	0,00	0,00	
21557000-Outillage acquis TECH	4 073 671,00	2 373 347,09	6 447 018,09	0,00	2 006 422,77	2 006 422,77	4 440 595,32	0,00	
21567000-Matériel d'enseignement acquis	8 723 329,20	303 948,20	9 027 277,40	0,00	2 406 502,82	2 406 502,82	6 620 774,58	0,00	
21568000-Matériel d'enseignement autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21577000-Agencements & aménag du mat & outil acquis	3 965,94	0,00	3 965,94	0,00	0,00	0,00	3 965,94	0,00	
21600000-Collections	5 929,73	5 025,78	10 955,51	0,00	3 525,78	3 525,78	7 429,73	0,00	
21817000-Install génér, agncts, amngts divers acquis	1 057 625,19	379 655,82	1 437 281,01	0,00	221 414,82	221 414,82	1 215 866,19	0,00	
21818000-Install génér, agncts, amngts divers autres	1 596 578,70	57 046,33	1 653 625,03	0,00	11 175,45	11 175,45	1 642 449,58	0,00	
21827000-Matériel de transport acquis	778 622,91	138 070,69	916 693,60	0,00	106 531,84	106 531,84	810 161,76	0,00	
21831700-Matériel de bureau acquis	187 497,14	4 732,22	192 229,36	0,00	17 994,58	17 994,58	174 234,78	0,00	
21831800-Matériel de bureau autre	6 811,18	0,00	6 811,18	0,00	6 811,18	6 811,18	0,00	0,00	
21832700-Matériel informatique acquis	34 872 770,92	12 327 823,61	47 200 594,53	0,00	13 485 816,57	13 485 816,57	33 714 777,96	0,00	
21832800-Matériel informatique autre	18 548,46	0,00	18 548,46	0,00	7 207,13	7 207,13	11 341,33	0,00	
21847000-Mobilier acquis	5 562 646,64	1 330 207,38	6 892 854,02	0,00	1 069 809,06	1 069 809,06	5 823 044,96	0,00	
21848000-Mobilier autre	10 212,33	0,00	10 212,33	0,00	0,00	0,00	10 212,33	0,00	
21887000-Matériels divers acquis	11 496 479,61	4 014 868,88	15 511 348,49	0,00	3 704 064,93	3 704 064,93	11 807 283,56	0,00	
21888000-Matériels divers autres	1 614,09	0,00	1 614,09	0,00	0,00	0,00	1 614,09	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	8	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
28154800-Amort- Matériel autre	0,00	8 687,00	8 687,00	8 687,00	0,00	8 687,00	0,00	0,00	
28155700-Amort- Outillage acquis	0,00	425 625,67	425 625,67	2 539 837,49	431 853,67	2 971 691,16	0,00	2 546 065,49	
28156700-Amort- Matériel d'enseignement acquis	0,00	2 223 927,30	2 223 927,30	8 524 846,06	66 934,19	8 591 780,25	0,00	6 367 852,95	
28156800-Amort- Matériel d'enseignement autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28157700-Amort- Agencements & aménag du mat & outil acquis	0,00	0,00	0,00	3 965,94	0,00	3 965,94	0,00	3 965,94	
28181700-Amort- Install génér, agncts, amngts divers acquis	0,00	0,00	0,00	654 822,35	123 354,46	778 176,81	0,00	778 176,81	
28181800-Amort- Install génér, agncts, amngts divers autres	0,00	0,00	0,00	1 488 547,85	38 175,06	1 526 722,91	0,00	1 526 722,91	
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	2 812,99	2 812,99	606 468,52	69 799,81	676 268,33	0,00	673 455,34	
28183170-Amort- Matériel de bureau acquis	0,00	16 180,26	16 180,26	162 965,36	9 249,28	172 214,64	0,00	156 034,38	
28183180-Amort- Matériel de bureau autre	0,00	6 779,07	6 779,07	6 546,68	232,39	6 779,07	0,00	0,00	
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,00	4 640 981,91	4 640 981,91	24 963 091,62	3 196 074,87	28 159 166,49	0,00	23 518 184,58	
28183280-Amort- Matériel informatique autre	0,00	7 207,13	7 207,13	18 548,46	0,00	18 548,46	0,00	11 341,33	
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,00	52 829,93	52 829,93	4 304 950,75	222 062,60	4 527 013,35	0,00	4 474 183,42	
28184800-Amort- Mobilier autre	0,00	0,00	0,00	10 212,33	0,00	10 212,33	0,00	10 212,33	
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,00	888 523,24	888 523,24	7 960 016,01	1 448 635,66	9 408 651,67	0,00	8 520 128,43	
28188800-Amort- Matériels divers autres	0,00	0,00	0,00	1 614,09	0,00	1 614,09	0,00	1 614,09	
28540000-Amort-Plantations pérennes	0,00	0,00	0,00	1 158,84	227,04	1 385,88	0,00	1 385,88	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	9	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
29610000-Dépréciation-titres de participat°	0,00	0,00	0,00	194 139,54	29 840,03	223 979,57	0,00	223 979,57	
32210000-Stocks-Combustibles	41 230,00	65 676,00	106 906,00	0,00	81 130,00	81 130,00	25 776,00	0,00	
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	3 790,59	81 490 412,93	81 494 203,52	635 966,72	81 742 343,58	82 378 310,30	8 905,18	893 011,96	
40170000-Retenues de garantie et oppositions	0,00	4 260,81	4 260,81	7 847,09	4 199,82	12 046,91	0,00	7 786,10	
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	61 606,51	64 105 368,86	64 166 975,37	6 349,71	64 228 853,48	64 235 203,19	0,00	68 227,82	
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,00	161 445,21	161 445,21	244 206,15	144 986,88	389 193,03	0,00	227 747,82	
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	165 054 549,59	165 054 549,59	18 823 065,77	165 776 164,55	184 599 230,32	0,00	19 544 680,73	
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliarisé	0,00	97 971 249,22	97 971 249,22	2 606 785,62	98 063 037,22	100 669 822,84	0,00	2 698 573,62	
40910000-Fournisseurs - Avances versées sur commandes	1 158 697,39	2 259 172,47	3 417 869,86	0,00	2 424 431,72	2 424 431,72	993 438,14	0,00	
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	17 507 444,98	128 775 560,31	146 283 005,29	0,00	126 876 377,70	126 876 377,70	19 406 627,59	0,00	
41200000-Clients Etudiants, élèves, stagiaires	0,00	74 917 414,00	74 917 414,00	0,00	74 918 843,00	74 918 843,00	0,00	1 429,00	
41300000-Clts-effets à rec / vte de bien ou prest de svces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
41600000-Clients douteux ou litigieux	216 676,66	196 132,59	412 809,25	0,00	149 429,50	149 429,50	263 379,75	0,00	
41810000-Clients Factures à établir	6 810 687,78	5 210 113,98	12 020 801,76	0,00	6 810 687,78	6 810 687,78	5 210 113,98	0,00	
41910000-Clients - Avances reçues sur commande en cours	0,00	3 705 662,13	3 705 662,13	4 137 056,35	2 879 608,86	7 016 665,21	0,00	3 311 003,08	
42100000-Personnel	0,00	338 318 524,45	338 318 524,45	0,00	338 318 524,45	338 318 524,45	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16				Page	11				
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
44871000-Financements à recevoir	40 829 833,60	31 050 616,15	71 880 449,75	0,00	40 873 587,80	40 873 587,80	31 006 861,95	0,00	
44877000-Subventions à recevoir	76 405 999,31	91 914 856,62	168 320 855,93	0,00	76 472 304,78	76 472 304,78	91 848 551,15	0,00	
46200000-Creances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46300000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	2 654,11	1 827 430,74	1 830 084,85	0,00	1 813 694,27	1 813 694,27	16 390,58	0,00	
46500000-Créances cessions de val mob de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46630000-Virements à réimputer	0,00	1 741 320,35	1 741 320,35	53 645,47	1 755 412,46	1 809 057,93	0,00	67 737,58	
46640000-Excédents de versement à rembourser	0,00	1 512 562,84	1 512 562,84	13 230,07	1 520 276,22	1 533 506,29	0,00	20 943,45	
46710000-Aide à la mobilité internationale	0,00	3 077 446,00	3 077 446,00	637 806,00	3 113 446,00	3 751 252,00	0,00	673 806,00	
46740000-Taxe d'apprentissage	0,00	2 264 963,67	2 264 963,67	5 500,00	2 259 683,67	2 265 183,67	0,00	220,00	
46780000-Autres	617 090,14	4 259 096,02	4 876 186,16	0,00	4 211 699,19	4 211 699,19	664 486,97	0,00	
47110000-Recettes perçues avant émission de titres	0,00	6 906 973,57	6 906 973,57	463,03	6 907 195,30	6 907 658,33	0,00	684,76	
47130000-Recettes perçues avant émission de titre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
47150000-Recettes des regisseurs a verifier	0,00	423 615,18	423 615,18	19 833,00	412 501,68	432 334,68	0,00	8 719,50	
47180000-Autres recettes à classer	0,00	1 042 859 197,81	1 042 859 197,81	19 810 275,10	1 066 235 792,70	1 086 046 067,80	0,00	43 186 869,99	
47181000-Autres recettes à régulariser Compensation légale	0,00	178 397,19	178 397,19	0,00	178 397,19	178 397,19	0,00	0,00	
47210000-Dépenses payées avant ordonnancement	1 514 363,37	912 483,45	2 426 846,82	0,00	1 249 055,62	1 249 055,62	1 177 791,20	0,00	
47250000-Depenses des regisseurs a verifier	100,00	900,50	1 000,50	0,00	1 000,50	1 000,50	0,00	0,00	
47280000-Autres dépenses à	220,08	676 134 254,65	676 134 474,73	0,00	676 133 320,02	676 133 320,02	1 154,71	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	12	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
régulariser									
47310000-Recettes à transférer	0,00	67 733 090,96	67 733 090,96	5 499 537,17	73 866 590,80	79 366 127,97	0,00	11 633 037,01	
48700000-Produits constatés d'avance	0,00	56 492 077,68	56 492 077,68	8 925 156,64	53 451 968,82	62 377 125,46	0,00	5 885 047,78	
49110000-Dépréciations Clients divers	0,00	0,00	0,00	769 143,48	231 956,03	1 001 099,51	0,00	1 001 099,51	
51120000-Cheques bancaires a encaisser	5 303,34	2 088 842,73	2 094 146,07	0,00	2 026 583,90	2 026 583,90	67 562,17	0,00	
51150000-Cartes bancaires a l'encaissement	98 405,00	17 759 683,95	17 858 088,95	0,00	17 769 028,95	17 769 028,95	89 060,00	0,00	
51170000-Chèques impayés	0,00	204 656,50	204 656,50	43 479,00	182 011,50	225 490,50	0,00	20 834,00	
51210000-Compte en monnaie nationale	35 642,13	100 510,09	136 152,22	0,00	61 812,58	61 812,58	74 339,64	0,00	
51510000-Compte au tresor	114 727 493,87	497 138 362,67	611 865 856,54	0,00	481 730 395,78	481 730 395,78	130 135 460,76	0,00	
51590000-Règlements en cours de traitement	608 622,83	1 236 626 548,34	1 237 235 171,17	0,00	1 241 951 258,20	1 241 951 258,20	0,00	4 716 087,03	
53100000-Caisse	473,37	51 810,10	52 283,47	0,00	51 836,85	51 836,85	446,62	0,00	
54300000-Régies # Opérations de dépenses	0,00	1 573,32	1 573,32	0,00	1 573,32	1 573,32	0,00	0,00	
58500000-Virements internes de fonds	0,00	222 320,00	222 320,00	0,00	222 320,00	222 320,00	0,00	0,00	
60322100-Variation des stocks combustibles	0,00	41 230,00	41 230,00	0,00	41 230,00	41 230,00	0,00	0,00	
60611000-Electricite	0,00	9 525 623,73	9 525 623,73	0,00	9 525 623,73	9 525 623,73	0,00	0,00	
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	281 806,39	281 806,39	0,00	281 806,39	281 806,39	0,00	0,00	
60613000-Gaz	0,00	720 883,06	720 883,06	0,00	720 883,06	720 883,06	0,00	0,00	
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	4 208 850,36	4 208 850,36	0,00	4 208 850,36	4 208 850,36	0,00	0,00	
60617000-Eau	0,00	882 050,47	882 050,47	0,00	882 050,47	882 050,47	0,00	0,00	
60618000-Autres fournitures non stockables	0,00	554,05	554,05	0,00	554,05	554,05	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16		Page 15							
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
62470000-Transports collectifs du personnel	0,00	145 725,43	145 725,43	0,00	145 725,43	145 725,43	0,00	0,00	
62480000-Divers transport	0,00	57 719,89	57 719,89	0,00	57 719,89	57 719,89	0,00	0,00	
62510000-Voyages et déplacements	0,00	1 672 549,47	1 672 549,47	0,00	1 672 549,47	1 672 549,47	0,00	0,00	
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	469 767,05	469 767,05	0,00	469 767,05	469 767,05	0,00	0,00	
62550000-Frais de deménagement	0,00	257 208,11	257 208,11	0,00	257 208,11	257 208,11	0,00	0,00	
62560000-Missions personnels	0,00	2 681 409,22	2 681 409,22	0,00	2 681 409,22	2 681 409,22	0,00	0,00	
62570000-Frais réceptions	0,00	1 657 669,41	1 657 669,41	0,00	1 657 669,41	1 657 669,41	0,00	0,00	
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	357 405,90	357 405,90	0,00	357 405,90	357 405,90	0,00	0,00	
62750000-Frais sur effets (com endos, commissions cb,etc.)	0,00	20 263,92	20 263,92	0,00	20 263,92	20 263,92	0,00	0,00	
62780000-Autres frais et commissions	0,00	5 881,24	5 881,24	0,00	5 881,24	5 881,24	0,00	0,00	
62810000-Concours divers	0,00	491 731,47	491 731,47	0,00	491 731,47	491 731,47	0,00	0,00	
62830000-Format° continue du personnel de l'établissement	0,00	1 086 506,79	1 086 506,79	0,00	1 086 506,79	1 086 506,79	0,00	0,00	
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	182 512,01	182 512,01	0,00	182 512,01	182 512,01	0,00	0,00	
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	1 648 739,88	1 648 739,88	0,00	1 648 739,88	1 648 739,88	0,00	0,00	
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	4 419 159,19	4 419 159,19	0,00	4 419 159,19	4 419 159,19	0,00	0,00	
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	725 525,59	725 525,59	0,00	725 525,59	725 525,59	0,00	0,00	
62888000-Autres frais divers	0,00	4 833 847,05	4 833 847,05	0,00	4 833 847,05	4 833 847,05	0,00	0,00	
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	3 400 336,02	3 400 336,02	0,00	3 400 336,02	3 400 336,02	0,00	0,00	
63320000-Allocation logement	0,00	858 528,47	858 528,47	0,00	858 528,47	858 528,47	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16				Page	16				
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
63380000-Autres impôt-taxe	0,00	48 493,11	48 493,11	0,00	48 493,11	48 493,11	0,00	0,00	
63512000-Taxes foncières	0,00	120 578,00	120 578,00	0,00	120 578,00	120 578,00	0,00	0,00	
63513000-Autres impôt ou taxe à caractère local	0,00	5 578,64	5 578,64	0,00	5 578,64	5 578,64	0,00	0,00	
63780000-Taxes diverses	0,00	46 275,13	46 275,13	0,00	46 275,13	46 275,13	0,00	0,00	
64111000-Rémunérations principales	0,00	175 056 391,99	175 056 391,99	0,00	175 056 391,99	175 056 391,99	0,00	0,00	
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	10 442 532,90	10 442 532,90	0,00	10 442 532,90	10 442 532,90	0,00	0,00	
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,00	1 847 580,28	1 847 580,28	0,00	1 847 580,28	1 847 580,28	0,00	0,00	
64120000-Congés payés	0,00	2 837 517,31	2 837 517,31	0,00	2 837 517,31	2 837 517,31	0,00	0,00	
64131000-Primes et gratifications indexées	0,00	5 585 523,51	5 585 523,51	0,00	5 585 523,51	5 585 523,51	0,00	0,00	
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	4 499 707,77	4 499 707,77	0,00	4 499 707,77	4 499 707,77	0,00	0,00	
64140000-Indemnités et avantages divers	0,00	356 408,08	356 408,08	0,00	356 408,08	356 408,08	0,00	0,00	
64141000-Indemnités et avantages divers	0,00	18 670,39	18 670,39	0,00	18 670,39	18 670,39	0,00	0,00	
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	12 273 566,51	12 273 566,51	0,00	12 273 566,51	12 273 566,51	0,00	0,00	
64150000-Supplément familial	0,00	1 516 901,23	1 516 901,23	0,00	1 516 901,23	1 516 901,23	0,00	0,00	
64180000-Autres rémunérations du personnel	0,00	1 207 190,62	1 207 190,62	0,00	1 207 190,62	1 207 190,62	0,00	0,00	
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	971 352,16	971 352,16	0,00	971 352,16	971 352,16	0,00	0,00	
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	18 450 118,85	18 450 118,85	0,00	18 450 118,85	18 450 118,85	0,00	0,00	
64531100-Pensions civiles	0,00	91 939 965,40	91 939 965,40	0,00	91 939 965,40	91 939 965,40	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	17	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
64532000-Cotisations patronales CNRACL	0,00	91 713,34	91 713,34	0,00	91 713,34	91 713,34	0,00	0,00	
64534000-CNAV	0,00	4 817 890,01	4 817 890,01	0,00	4 817 890,01	4 817 890,01	0,00	0,00	
64535100-RAFP	0,00	968 547,23	968 547,23	0,00	968 547,23	968 547,23	0,00	0,00	
64535200-IRCANTEC	0,00	2 163 118,74	2 163 118,74	0,00	2 163 118,74	2 163 118,74	0,00	0,00	
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,00	1 936 524,87	1 936 524,87	0,00	1 936 524,87	1 936 524,87	0,00	0,00	
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	11 987 610,72	11 987 610,72	0,00	11 987 610,72	11 987 610,72	0,00	0,00	
64710000-Prestations directes	0,00	1 608 931,19	1 608 931,19	0,00	1 608 931,19	1 608 931,19	0,00	0,00	
64740000-Oeuvres sociales	0,00	57 939,15	57 939,15	0,00	57 939,15	57 939,15	0,00	0,00	
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 542,48	1 542,48	0,00	1 542,48	1 542,48	0,00	0,00	
64800000-Autres charges de personnel	0,00	1 021 004,10	1 021 004,10	0,00	1 021 004,10	1 021 004,10	0,00	0,00	
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	2 155 029,56	2 155 029,56	0,00	2 155 029,56	2 155 029,56	0,00	0,00	
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	125 100,49	125 100,49	0,00	125 100,49	125 100,49	0,00	0,00	
65180000-Autres droits et valeurs similaires	0,00	93 511,91	93 511,91	0,00	93 511,91	93 511,91	0,00	0,00	
65200000-Contrôle financier	0,00	67 939,32	67 939,32	0,00	67 939,32	67 939,32	0,00	0,00	
65210000-Contrôle budgétaire, économique et financier	0,00	174 580,56	174 580,56	0,00	174 580,56	174 580,56	0,00	0,00	
65400000-Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	40 342,20	40 342,20	0,00	40 342,20	40 342,20	0,00	0,00	
65780000-Autres charges spécifiques	0,00	9 145 332,39	9 145 332,39	0,00	9 145 332,39	9 145 332,39	0,00	0,00	
65811000-Pénalités sur contrats ou conventions	0,00	321,81	321,81	0,00	321,81	321,81	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	18	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
65812000-Pénalités, amendes fiscales ou pénales	0,00	25 180,27	25 180,27	0,00	25 180,27	25 180,27	0,00	0,00	
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	1 214 599,92	1 214 599,92	0,00	1 214 599,92	1 214 599,92	0,00	0,00	
65880000-Autres charges diverses	0,00	1 171 258,04	1 171 258,04	0,00	1 171 258,04	1 171 258,04	0,00	0,00	
66600000-Pertes de change pour opérations financières	0,00	74 189,52	74 189,52	0,00	74 189,52	74 189,52	0,00	0,00	
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	41 021 467,58	41 021 467,58	0,00	41 021 467,58	41 021 467,58	0,00	0,00	
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	642 195,95	642 195,95	0,00	642 195,95	642 195,95	0,00	0,00	
68170000-Dotations aux prov pour dép des actifs circulants	0,00	231 956,03	231 956,03	0,00	231 956,03	231 956,03	0,00	0,00	
68660000-Dotations aux dépréciations éléments financiers	0,00	29 840,03	29 840,03	0,00	29 840,03	29 840,03	0,00	0,00	
70621100-Drts de scolar aux diplômes nationaux - nationaux	0,00	6 662 434,50	6 662 434,50	0,00	6 662 434,50	6 662 434,50	0,00	0,00	
70621200-Drts de scolar aux diplômes nationaux - hors UE	0,00	361 358,00	361 358,00	0,00	361 358,00	361 358,00	0,00	0,00	
70621300-Droits des diplômes propres à chaque établissement	0,00	1 203 558,00	1 203 558,00	0,00	1 203 558,00	1 203 558,00	0,00	0,00	
70622000-Financements hors contrats d'apprentissage	0,00	283 166,00	283 166,00	0,00	283 166,00	283 166,00	0,00	0,00	
70623100-Formation - contrat d'apprentissage	0,00	70 430 162,54	70 430 162,54	0,00	70 430 162,54	70 430 162,54	0,00	0,00	
70624000-Prestations de formation continue	0,00	9 203 287,45	9 203 287,45	0,00	9 203 287,45	9 203 287,45	0,00	0,00	
70625000-validation des acquis de l'expérience (VAE)	0,00	102 193,01	102 193,01	0,00	102 193,01	102 193,01	0,00	0,00	
70661000-Colloques	0,00	239 902,75	239 902,75	0,00	239 902,75	239 902,75	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	20	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
74132300-Aide Etat versée ASP au titre des contrats aidés	0,00	5 234,40	5 234,40	0,00	5 234,40	5 234,40	0,00	0,00	
74420000-Subventions de la région	0,00	13 840 935,46	13 840 935,46	0,00	13 840 935,46	13 840 935,46	0,00	0,00	
74430000-Subventions du département	0,00	579 270,39	579 270,39	0,00	579 270,39	579 270,39	0,00	0,00	
74440000-Subv des communes et groupements de communes	0,00	886 810,03	886 810,03	0,00	886 810,03	886 810,03	0,00	0,00	
74460000-Subventions union européenne	0,00	22 653 518,75	22 653 518,75	0,00	22 653 518,75	22 653 518,75	0,00	0,00	
74470000-Subventions d'organismes internationaux	0,00	1 040 803,66	1 040 803,66	0,00	1 040 803,66	1 040 803,66	0,00	0,00	
74480000-Subv autres collectivites publ & organismes publ	0,00	9 418 069,40	9 418 069,40	0,00	9 418 069,40	9 418 069,40	0,00	0,00	
74600000-Dons et legs	0,00	10 317,19	10 317,19	0,00	10 317,19	10 317,19	0,00	0,00	
74810000-Pdts versts liberatoires ouvrant droit exone. TA	0,00	1 216 152,76	1 216 152,76	0,00	1 216 152,76	1 216 152,76	0,00	0,00	
74880000-Autres subventions	0,00	9 762 646,06	9 762 646,06	0,00	9 762 646,06	9 762 646,06	0,00	0,00	
75110000-Redev. concess°, brevets, licences, marques#	0,00	1 039 043,03	1 039 043,03	0,00	1 039 043,03	1 039 043,03	0,00	0,00	
75160000-Droits d'auteur et de reproduction	0,00	4 211,29	4 211,29	0,00	4 211,29	4 211,29	0,00	0,00	
75411000-Dons manuels	0,00	232 126,00	232 126,00	0,00	232 126,00	232 126,00	0,00	0,00	
75420000-Mécénat	0,00	22 178 775,64	22 178 775,64	0,00	22 178 775,64	22 178 775,64	0,00	0,00	
75432000-Legs ou donations	0,00	5 327,44	5 327,44	0,00	5 327,44	5 327,44	0,00	0,00	
75433000-Autres produits sur legs ou donations	0,00	43 768,77	43 768,77	0,00	43 768,77	43 768,77	0,00	0,00	
75712000-Taxe affectée CVEC	0,00	2 805 722,78	2 805 722,78	0,00	2 805 722,78	2 805 722,78	0,00	0,00	
75770000-Produits des cessions	0,00	70 116,76	70 116,76	0,00	70 116,76	70 116,76	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16							Page	21	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
d'éléments d'actif									
75830000-Pdts gest° cour provenant annul paiement exc. ant.	0,00	1 453 386,87	1 453 386,87	0,00	1 453 386,87	1 453 386,87	0,00	0,00	
75840000-Autres produits contentieux	0,00	78 279,06	78 279,06	0,00	78 279,06	78 279,06	0,00	0,00	
75880000-Autres produits	0,00	9 048 258,93	9 048 258,93	0,00	9 048 258,93	9 048 258,93	0,00	0,00	
76210000-Revenus des titres immobilises	0,00	2 676,00	2 676,00	0,00	2 676,00	2 676,00	0,00	0,00	
76600000-Gains de change pour opérations financières	0,00	56 537,34	56 537,34	0,00	56 537,34	56 537,34	0,00	0,00	
78130000-Q-part reprise Financ. rattachés actifs pt.expl	0,00	24 902 149,94	24 902 149,94	0,00	24 902 149,94	24 902 149,94	0,00	0,00	
86200000-Prestations	47 116,00	0,00	47 116,00	0,00	1 392,00	1 392,00	45 724,00	0,00	
86300000-Comptes de prise en charge	0,00	1 392,00	1 392,00	47 116,00	0,00	47 116,00	0,00	45 724,00	
89000000-Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
89100000-Bilan de clôture	0,00	142 051 768,57	142 051 768,57	0,00	142 051 768,57	142 051 768,57	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:24:44	
Période 01 à 16					Page	22			
Récapitulatif Classes	Débits Balance d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs	
Total classe 1	182 426 113,62	1 027 030 353,89	1 209 456 467,51	687 620 229,25	1 140 757 763,81	1 828 377 993,06	215 668 141,64	834 589 667,19	
Total classe 2	731 039 293,69	287 551 955,79	1 018 591 249,48	300 523 440,84	178 529 476,29	479 052 917,13	874 242 283,86	334 703 951,51	
Total classe 3	41 230,00	65 676,00	106 906,00	0,00	81 130,00	81 130,00	25 776,00	0,00	
Total classe 4	153 690 115,12	4 269 444 175,57	4 423 134 290,69	194 485 543,88	4 274 921 277,77	4 469 406 821,65	163 625 438,56	209 897 969,52	
Total classe 5	115 475 940,54	1 754 194 307,70	1 869 670 248,24	43 479,00	1 743 996 821,08	1 744 040 300,08	130 366 869,19	4 736 921,03	
Total classe 6	0,00	487 167 699,25	487 167 699,25	0,00	487 167 699,25	487 167 699,25	0,00	0,00	
Total classe 7	0,00	626 843 834,77	626 843 834,77	0,00	626 843 834,77	626 843 834,77	0,00	0,00	
Total classe 8	47 116,00	142 053 160,57	142 100 276,57	47 116,00	142 053 160,57	142 100 276,57	45 724,00	45 724,00	
Total général	1 182 719 808,97	8 594 351 163,54	9 777 070 972,51	1 182 719 808,97	8 594 351 163,54	9 777 070 972,51	1 383 974 233,25	1 383 974 233,25	

Université Claude Bernard



Lyon 1

CISR
EXERCICE 2023

Université Claude Bernard



Lyon 1

BILAN CISR

EXERCICE 2023

Etablissement université		Système abrégé BILAN COMPTABLE (Avant répartition)			Date	20.02.2024	
Année 2023					Heure	12:17:02	
Période 01 à 15					Page	2	
ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	117 540,93	-90 558,29	26 982,64	12 867,47	Financements de l'actif - Etat		
Immobilisations corporelles	5 598 715,51	-3 669 584,92	1 929 130,59	2 063 497,66	Dotation et affectation		
Terrains	23 530,50		23 530,50		Fonds propres des fondations		
Constructions	930 524,14	-369 711,10	560 813,04	614 209,28	Dons et legs en capital		
Autres	4 644 660,87	-3 299 873,82	1 344 787,05	1 449 288,38	Autres		
Immobilisations financières					Réserves	1 817 394,05	2 069 630,31
					Report à nouveau		
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-253 707,16	-252 236,26
					Situation nette	1 563 686,89	1 817 394,05
					Financements - autres que Etat		
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 716 256,44	-3 760 143,21	1 956 113,23	2 076 365,13	TOTAL FONDS PROPRES	1 563 686,89	1 817 394,05
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours					Provisions pour risques		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions pour charges		
Créances :				1 560,61	Fonds dédiés		
d'exploitation				1 560,61			
diverses					TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	-247 158,18		-247 158,18	-218 824,74	<i>Dettes financières</i>		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)					<i>Dettes d'exploitation</i>	145 268,16	41 706,95
Autres					<i>Dettes diverses</i>		
					<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	-247 158,18		-247 158,18	-217 264,13	TOTAL DETTES	145 268,16	41 706,95
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	5 469 098,26	-3 760 143,21	1 708 955,05	1 859 101,00	TOTAL GENERAL	1 708 955,05	1 859 101,00

Université Claude Bernard



Lyon 1

COMPTE DE RESULTAT CISR
EXERCICE 2023

Etablissement université		Systeme abrégé			Date	20.02.2024
Année 2023		COMPTE DE RESULTAT			Heure	13:20:00
Période 01 à 14					Page	2
CHARGES (hors taxes)		Exercice 2023	Exercice 2022	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION				PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>			23,36	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>		8 000,00
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	174 439,31	152 912,74		Subventions		8 000,00
<i>Rémunération du personnel</i>	53 872,15	30 597,69		Autres		
<i>Intéressement et participation</i>				<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	502 014,87	352 945,07
<i>Charges sociales</i>	10 220,97	7 262,95		Ventes	71 166,34	12 663,43
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	514 584,67	401 267,96		Produits	430 848,53	340 281,64
<i>Autres charges</i>	2 604,93	21 116,63		Production stockée et immobilisée		
CHARGES D'INTERVENTION				<i>Autres produits</i>		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>				<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION				TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	502 014,87	360 945,07
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	755 722,03	613 181,33				
CHARGES FINANCIÈRES				PRODUITS FINANCIERS		
<i>Impôt sur les sociétés</i>						
TOTAL CHARGES	755 722,03	613 181,33		TOTAL PRODUITS	502 014,87	360 945,07
Solde créditeur : Bénéfice				Solde débiteur : Perte	253 707,16	252 236,26
TOTAL GENERAL	755 722,03	613 181,33		TOTAL GENERAL	755 722,03	613 181,33

Université Claude Bernard



Lyon 1

BALANCE CISR

EXERCICE 2023

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:27:15	
Période 01 à 16							Page	2	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
incorporelles									
21117000-Terrains nus acquis	0,00	47 061,00	47 061,00	0,00	23 530,50	23 530,50	23 530,50	0,00	
21255800-Agencement terr bâtis ens immob admin/com autre	257 434,99	0,00	257 434,99	0,00	0,00	0,00	257 434,99	0,00	
21355700-Construction agencement bâtiments admin acquis	353 559,67	689 871,78	1 043 431,45	0,00	472 073,85	472 073,85	571 357,60	0,00	
21355800-Construction agencement bâtiments admin autres	131 223,42	0,00	131 223,42	0,00	0,00	0,00	131 223,42	0,00	
21358000-Construction agencement autres ens immo	5 534 264,98	105 545,74	5 639 810,72	0,00	56 450,24	56 450,24	5 583 360,48	0,00	
21511700-Installations complexes acquis sol propre	64 068,18	0,00	64 068,18	0,00	5 208,00	5 208,00	58 860,18	0,00	
21547000-Matériel acquis	39 008,35	0,00	39 008,35	0,00	3 883,29	3 883,29	35 125,06	0,00	
21557000-Outillage acquis TECH	123 075,13	28 398,37	151 473,50	0,00	65 354,17	65 354,17	86 119,33	0,00	
21567000-Matériel d'enseignement acquis	79 993,07	0,00	79 993,07	0,00	52 996,01	52 996,01	26 997,06	0,00	
21817000-Install génér, agncts, amngts divers acquis	25 624,39	0,00	25 624,39	0,00	0,00	0,00	25 624,39	0,00	
21827000-Matériel de transport acquis	149 201,59	0,00	149 201,59	0,00	2 812,99	2 812,99	146 388,60	0,00	
21832700-Matériel informatique acquis	5 390 236,42	1 079 135,91	6 469 372,33	0,00	1 897 784,60	1 897 784,60	4 571 587,73	0,00	
21832800-Matériel informatique autre	18 548,46	0,00	18 548,46	0,00	7 207,13	7 207,13	11 341,33	0,00	
21847000-Mobilier acquis	17 655,83	3 983,94	21 639,77	0,00	2 655,96	2 655,96	18 983,81	0,00	
21887000-Matériels divers acquis	369 187,19	224 672,61	593 859,80	0,00	186 040,51	186 040,51	407 819,29	0,00	
23130000-Immobilisations en cours constructions	28 661,21	94 541,87	123 203,08	0,00	106 612,31	106 612,31	16 590,77	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:27:15	
Période 01 à 16							Page	4	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	3 790,59	1 151 453,63	1 155 244,22	456,57	1 146 064,46	1 146 521,03	8 905,18	181,99	
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	0,00	621 701,65	621 701,65	6 349,71	616 394,79	622 744,50	0,00	1 042,85	
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	2 657 307,60	2 657 307,60	253 934,16	2 798 294,65	3 052 228,81	0,00	394 921,21	
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliarisé	0,00	1 310 073,42	1 310 073,42	70 802,42	1 438 697,97	1 509 500,39	0,00	199 426,97	
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	4 599,69	1 206 356,49	1 210 956,18	0,00	1 210 324,78	1 210 324,78	631,40	0,00	
42100000-Personnel Rémunérations dues	0,00	248 355,77	248 355,77	0,00	248 355,77	248 355,77	0,00	0,00	
43780000-Divers	922,28	329,16	1 251,44	0,00	329,16	329,16	922,28	0,00	
44110000-Financements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
44170000-Subventions	0,00	560 898,72	560 898,72	0,00	560 898,72	560 898,72	0,00	0,00	
44520000-Tva due intra-communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
44562000-TVA déductible sur immobilisations	0,00	9 485,64	9 485,64	0,00	9 485,64	9 485,64	0,00	0,00	
44566000-TVA déductible sur autres biens et services	0,00	4 446,02	4 446,02	0,00	4 446,02	4 446,02	0,00	0,00	
44571000-TVA collectée	0,00	41 631,90	41 631,90	0,00	41 631,90	41 631,90	0,00	0,00	
46300000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	0,00	6 572,57	6 572,57	0,00	1 056,10	1 056,10	5 516,47	0,00	
47150000-Recettes des regisseurs a verifier	0,00	2 784,00	2 784,00	0,00	2 784,00	2 784,00	0,00	0,00	
47180000-Autres recettes à	0,00	14 313,78	14 313,78	0,00	14 313,78	14 313,78	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:27:15	
Période 01 à 16							Page	5	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
classer									
47181000-Autres recettes à régulariser Compensation légale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
47250000-Depenses des regisseurs a verifier	0,00	174,60	174,60	0,00	174,60	174,60	0,00	0,00	
51590000-Règlements en cours de traitement	0,00	14 313,78	14 313,78	0,00	14 313,78	14 313,78	0,00	0,00	
53100000-Caisse	0,00	99,70	99,70	0,00	99,70	99,70	0,00	0,00	
54300000-Régies # Opérations de dépenses	0,00	563,00	563,00	0,00	563,00	563,00	0,00	0,00	
60611000-Electricite	0,00	99 988,34	99 988,34	0,00	99 988,34	99 988,34	0,00	0,00	
60613000-Gaz	0,00	37 519,67	37 519,67	0,00	37 519,67	37 519,67	0,00	0,00	
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	307 571,95	307 571,95	0,00	307 571,95	307 571,95	0,00	0,00	
60617000-Eau	0,00	48 376,86	48 376,86	0,00	48 376,86	48 376,86	0,00	0,00	
60630000-Fournitures d'entretien et de petit equipement	0,00	13 202,73	13 202,73	0,00	13 202,73	13 202,73	0,00	0,00	
60640000-Fournitures administratives	0,00	1 743,11	1 743,11	0,00	1 743,11	1 743,11	0,00	0,00	
60670000-Fournitures, materiels enseignement, recherche	0,00	3 684,79	3 684,79	0,00	3 684,79	3 684,79	0,00	0,00	
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	503,80	503,80	0,00	503,80	503,80	0,00	0,00	
60800000-Frais accessoires d'achat	0,00	828,00	828,00	0,00	828,00	828,00	0,00	0,00	
60810000-Frais acces achat-Matières premières, fournitures	0,00	828,00	828,00	0,00	828,00	828,00	0,00	0,00	
60870000-Frais acces achats de marchandises	0,00	2 268,00	2 268,00	0,00	2 268,00	2 268,00	0,00	0,00	
61350000-Locations mobilières	0,00	9 948,63	9 948,63	0,00	9 948,63	9 948,63	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:27:15	
Période 01 à 16							Page	6	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
61380000-Autres locations	0,00	19 878,30	19 878,30	0,00	19 878,30	19 878,30	0,00	0,00	
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	35 051,49	35 051,49	0,00	35 051,49	35 051,49	0,00	0,00	
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	35 425,57	35 425,57	0,00	35 425,57	35 425,57	0,00	0,00	
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	99 063,52	99 063,52	0,00	99 063,52	99 063,52	0,00	0,00	
61700000-Etudes et recherches	0,00	52,79	52,79	0,00	52,79	52,79	0,00	0,00	
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	124 401,61	124 401,61	0,00	124 401,61	124 401,61	0,00	0,00	
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	2 829,60	2 829,60	0,00	2 829,60	2 829,60	0,00	0,00	
62380000-Divers	0,00	1 582,84	1 582,84	0,00	1 582,84	1 582,84	0,00	0,00	
62510000-Voyages et déplacements	0,00	1 109,40	1 109,40	0,00	1 109,40	1 109,40	0,00	0,00	
62560000-Missions personnels	0,00	322,52	322,52	0,00	322,52	322,52	0,00	0,00	
62570000-Frais réceptions	0,00	2 080,15	2 080,15	0,00	2 080,15	2 080,15	0,00	0,00	
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	17 317,55	17 317,55	0,00	17 317,55	17 317,55	0,00	0,00	
62810000-Concours divers	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00	90,00	0,00	0,00	
62830000-Format° continue du personnel de l'établissement	0,00	44 147,49	44 147,49	0,00	44 147,49	44 147,49	0,00	0,00	
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	131 285,13	131 285,13	0,00	131 285,13	131 285,13	0,00	0,00	
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	57 111,44	57 111,44	0,00	57 111,44	57 111,44	0,00	0,00	
62888000-Autres frais divers	0,00	79 074,35	79 074,35	0,00	79 074,35	79 074,35	0,00	0,00	
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	2 710,68	2 710,68	0,00	2 710,68	2 710,68	0,00	0,00	
63320000-Allocation logement	0,00	677,68	677,68	0,00	677,68	677,68	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:27:15	
Période 01 à 16							Page	7	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
63380000-Autres impôt-taxé	0,00	39,54	39,54	0,00	39,54	39,54	0,00	0,00	
64111000-Rémunérations principales	0,00	151 646,57	151 646,57	0,00	151 646,57	151 646,57	0,00	0,00	
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	3 312,80	3 312,80	0,00	3 312,80	3 312,80	0,00	0,00	
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	6 681,65	6 681,65	0,00	6 681,65	6 681,65	0,00	0,00	
64140000-Indemnités et avantages divers	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00	270,00	0,00	0,00	
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	15 267,24	15 267,24	0,00	15 267,24	15 267,24	0,00	0,00	
64150000-Supplément familial	0,00	447,14	447,14	0,00	447,14	447,14	0,00	0,00	
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	361,38	361,38	0,00	361,38	361,38	0,00	0,00	
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	17 470,40	17 470,40	0,00	17 470,40	17 470,40	0,00	0,00	
64531100-Pensions civiles	0,00	21 015,58	21 015,58	0,00	21 015,58	21 015,58	0,00	0,00	
64534000-CNAV	0,00	10 944,65	10 944,65	0,00	10 944,65	10 944,65	0,00	0,00	
64535100-RAFP	0,00	280,35	280,35	0,00	280,35	280,35	0,00	0,00	
64535200-IRCANTEC	0,00	4 774,93	4 774,93	0,00	4 774,93	4 774,93	0,00	0,00	
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,00	4 348,09	4 348,09	0,00	4 348,09	4 348,09	0,00	0,00	
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	7 501,35	7 501,35	0,00	7 501,35	7 501,35	0,00	0,00	
64710000-Prestations directes	0,00	890,82	890,82	0,00	890,82	890,82	0,00	0,00	
64800000-Autres charges de personnel	0,00	29,96	29,96	0,00	29,96	29,96	0,00	0,00	
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	5 270,74	5 270,74	0,00	5 270,74	5 270,74	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:27:15	
Période 01 à 16							Page	9	
Récapitulatif Classes	Débits Balance d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs	
Total classe 1	2 640 012,88	4 759 608,10	7 399 620,98	7 360 682,68	4 329 483,68	11 690 166,36	2 842 704,95	7 133 250,33	
Total classe 2	12 706 484,46	3 668 953,44	16 375 437,90	7 663 584,36	3 841 710,47	11 505 294,83	12 128 375,47	7 258 232,40	
Total classe 4	9 312,56	7 835 884,95	7 845 197,51	331 542,86	8 093 252,34	8 424 795,20	15 975,33	595 573,02	
Total classe 5	0,00	14 976,48	14 976,48	0,00	14 976,48	14 976,48	0,00	0,00	
Total classe 6	0,00	2 446 876,14	2 446 876,14	0,00	2 446 876,14	2 446 876,14	0,00	0,00	
Total classe 7	0,00	1 070 651,08	1 070 651,08	0,00	1 070 651,08	1 070 651,08	0,00	0,00	
Total classe 8	47 116,00	1 392,00	48 508,00	47 116,00	1 392,00	48 508,00	45 724,00	45 724,00	
Total général	15 402 925,90	19 798 342,19	35 201 268,09	15 402 925,90	19 798 342,19	35 201 268,09	15 032 779,75	15 032 779,75	



SIUAPS

EXERCICE 2023

Université Claude Bernard



Lyon 1

BILAN SIUAPS

EXERCICE 2023

Etablissement université		Système abrégé BILAN COMPTABLE			Date	20.02.2024	
Année 2023					Heure	12:17:48	
Période 01 à 15					Page	2	
ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	38 490,00	-34 709,38	3 780,62	22 447,72	Financements de l'actif - Etat	148 456,45	178 164,02
Immobilisations corporelles	6 373 629,03	-3 463 379,81	2 910 249,22	2 944 087,25	Dotation et affectation		
Terrains	257 434,99	-172 420,38	85 014,61	113 301,53	Fonds propres des fondations		
Constructions	5 355 417,36	-2 742 633,02	2 612 784,34	2 636 258,29	Dons et legs en capital		
Autres	760 776,68	-548 326,41	212 450,27	194 527,43	Autres		
Immobilisations financières					Réserves	923 098,74	1 859 675,28
					Report à nouveau		
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 035 073,06	-936 576,54
					Situation nette	36 482,13	1 101 262,76
					Financements - autres que Etat	372 725,65	445 742,73
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 412 119,03	-3 498 089,19	2 914 029,84	2 966 534,97	TOTAL FONDS PROPRES	409 207,78	1 547 005,49
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours					Provisions pour risques		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions pour charges		
Créances :	6 147,87		6 147,87	3 039,08	Fonds dédiés		
d'exploitation	6 147,87		6 147,87	3 039,08	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	-2 070 492,53		-2 070 492,53	-1 137 445,52	<i>Dettes financières</i>		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)					<i>Dettes d'exploitation</i>	440 477,40	285 123,04
Autres					<i>Dettes diverses</i>		
					<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	-2 064 344,66		-2 064 344,66	-1 134 406,44	TOTAL DETTES	440 477,40	285 123,04
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	4 347 774,37	-3 498 089,19	849 685,18	1 832 128,53	TOTAL GENERAL	849 685,18	1 832 128,53

Université Claude Bernard



Lyon 1

COMPTE DE RESULTAT SIUAPS

EXERCICE 2023

Etablissement université Année 2023 Période 01 à 14		Système abrégé COMPTE DE RESULTAT			Date 20.02.2024 Heure 13:20:59 Page 2
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	3 096,00	479,71	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	280 449,36	280 552,79
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	858 902,49	802 298,49	<i>Subventions</i>	280 449,36	280 552,79
<i>Rémunération du personnel</i>	122 919,45	106 365,33	<i>Autres</i>		
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	124 386,08	95 957,29
<i>Charges sociales</i>	56 907,12	49 887,15	<i>Ventes</i>	77 475,71	87 154,40
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	384 186,00	365 541,58	<i>Produits</i>	46 910,37	8 802,89
<i>Autres charges</i>	116 622,09	91 239,01	<i>Production stockée et immobilisée</i>		
CHARGES D'INTERVENTION			<i>Autres produits</i>	102 724,65	102 724,65
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	507 560,09	479 234,73
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	1 542 633,15	1 415 811,27			
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS		
<i>Impôt sur les sociétés</i>					
TOTAL CHARGES	1 542 633,15	1 415 811,27	TOTAL PRODUITS	507 560,09	479 234,73
Solde créditeur : Bénéfice			Solde débiteur : Perte	1 035 073,06	936 576,54
TOTAL GENERAL	1 542 633,15	1 415 811,27	TOTAL GENERAL	1 542 633,15	1 415 811,27

Université Claude Bernard



Lyon 1

BALANCE SIUAPS

EXERCICE 2023

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:29:03	
Période 01 à 16							Page	1	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit	
10412000-Contr et financt actifs remis propriété étabs-Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10413100-Financt autres actifs-Etat	0,00	0,00	0,00	601 697,70	0,00	601 697,70	0,00	601 697,70	
10493100-Reprise résultat autres actifs- Etat	423 533,68	29 707,57	453 241,25	0,00	0,00	0,00	453 241,25	0,00	
10682000-Reserve facultative-etablissement	0,00	936 576,54	936 576,54	1 859 675,28	0,00	1 859 675,28	0,00	923 098,74	
11000000-Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
11900000-Report a nouveau (solde débiteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
12000000-Resultat de l'exercice (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
12900000-Resultat de l'exercice (solde débiteur)	936 576,54	1 401 750,05	2 338 326,59	0,00	1 303 253,53	1 303 253,53	1 035 073,06	0,00	
13412000-Financements Régions rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	1 460 214,00	0,00	1 460 214,00	0,00	1 460 214,00	
13492000-Reprise résult finan Régions rattachés actifs	1 014 471,27	73 017,08	1 087 488,35	0,00	0,00	0,00	1 087 488,35	0,00	
18100000-Comptes de liaison des établissements	0,00	363 647,66	363 647,66	0,00	363 647,66	363 647,66	0,00	0,00	
18530000-Opération de trésorerie SIU	0,00	394 302,75	394 302,75	1 137 445,52	1 327 349,76	2 464 795,28	0,00	2 070 492,53	
18560000-Opération de trésorerie Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	38 490,00	0,00	38 490,00	0,00	0,00	0,00	38 490,00	0,00	
21255800-Agencement terr bâtis ens immob admin/com autre	257 434,99	0,00	257 434,99	0,00	0,00	0,00	257 434,99	0,00	
21355700-Construction	336 679,01	664 915,68	1 001 594,69	0,00	455 406,24	455 406,24	546 188,45	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:29:03	
Période 01 à 16							Page	4	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	3 039,08	226 825,87	229 864,95	0,00	229 233,55	229 233,55	631,40	0,00	
42100000-Personnel Rémunérations dues	0,00	183 212,51	183 212,51	0,00	183 212,51	183 212,51	0,00	0,00	
43780000-Divers	922,28	329,16	1 251,44	0,00	329,16	329,16	922,28	0,00	
44170000-Subventions	0,00	560 898,72	560 898,72	0,00	560 898,72	560 898,72	0,00	0,00	
44562000-TVA déductible sur immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
44566000-TVA déductible sur autres biens et services	0,00	608,43	608,43	0,00	608,43	608,43	0,00	0,00	
44571000-TVA collectée	0,00	10 747,54	10 747,54	0,00	10 747,54	10 747,54	0,00	0,00	
46300000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	0,00	6 175,60	6 175,60	0,00	659,13	659,13	5 516,47	0,00	
47150000-Recettes des regisseurs a verifier	0,00	2 784,00	2 784,00	0,00	2 784,00	2 784,00	0,00	0,00	
47180000-Autres recettes à classer	0,00	14 313,78	14 313,78	0,00	14 313,78	14 313,78	0,00	0,00	
47181000-Autres recettes à régulariser Compensation légale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
47250000-Depenses des regisseurs a verifier	0,00	174,60	174,60	0,00	174,60	174,60	0,00	0,00	
51590000-Règlements en cours de traitement	0,00	14 313,78	14 313,78	0,00	14 313,78	14 313,78	0,00	0,00	
53100000-Caisse	0,00	99,70	99,70	0,00	99,70	99,70	0,00	0,00	
54300000-Régies # Opérations de dépenses	0,00	563,00	563,00	0,00	563,00	563,00	0,00	0,00	
60611000-Electricite	0,00	99 988,34	99 988,34	0,00	99 988,34	99 988,34	0,00	0,00	
60613000-Gaz	0,00	37 519,67	37 519,67	0,00	37 519,67	37 519,67	0,00	0,00	
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	307 571,95	307 571,95	0,00	307 571,95	307 571,95	0,00	0,00	
60617000-Eau	0,00	48 376,86	48 376,86	0,00	48 376,86	48 376,86	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:29:03	
Période 01 à 16		Page 5							
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
60630000-Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	333,83	333,83	0,00	333,83	333,83	0,00	0,00	
60670000-Fournitures, matériels enseignement, recherche	0,00	3 642,85	3 642,85	0,00	3 642,85	3 642,85	0,00	0,00	
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	503,80	503,80	0,00	503,80	503,80	0,00	0,00	
60800000-Frais accessoires d'achat	0,00	828,00	828,00	0,00	828,00	828,00	0,00	0,00	
60810000-Frais acces achat-Matières premières, fournitures	0,00	828,00	828,00	0,00	828,00	828,00	0,00	0,00	
60870000-Frais acces achats de marchandises	0,00	2 268,00	2 268,00	0,00	2 268,00	2 268,00	0,00	0,00	
61350000-Locations mobilières	0,00	2 946,82	2 946,82	0,00	2 946,82	2 946,82	0,00	0,00	
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	35 051,49	35 051,49	0,00	35 051,49	35 051,49	0,00	0,00	
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	21 639,57	21 639,57	0,00	21 639,57	21 639,57	0,00	0,00	
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	15 783,68	15 783,68	0,00	15 783,68	15 783,68	0,00	0,00	
61700000-Etudes et recherches	0,00	52,79	52,79	0,00	52,79	52,79	0,00	0,00	
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	121 245,45	121 245,45	0,00	121 245,45	121 245,45	0,00	0,00	
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	2 829,60	2 829,60	0,00	2 829,60	2 829,60	0,00	0,00	
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	2 788,05	2 788,05	0,00	2 788,05	2 788,05	0,00	0,00	
62810000-Concours divers	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00	90,00	0,00	0,00	
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	131 285,13	131 285,13	0,00	131 285,13	131 285,13	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:29:03	
Période 01 à 16							Page	6	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
62888000-Autres frais divers	0,00	79 074,35	79 074,35	0,00	79 074,35	79 074,35	0,00	0,00	
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	2 198,70	2 198,70	0,00	2 198,70	2 198,70	0,00	0,00	
63320000-Allocation logement	0,00	549,63	549,63	0,00	549,63	549,63	0,00	0,00	
63380000-Autres impôt-taxe	0,00	26,40	26,40	0,00	26,40	26,40	0,00	0,00	
64111000-Rémunérations principales	0,00	102 476,83	102 476,83	0,00	102 476,83	102 476,83	0,00	0,00	
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	3 312,80	3 312,80	0,00	3 312,80	3 312,80	0,00	0,00	
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	4 799,88	4 799,88	0,00	4 799,88	4 799,88	0,00	0,00	
64140000-Indemnités et avantages divers	0,00	180,00	180,00	0,00	180,00	180,00	0,00	0,00	
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	12 628,22	12 628,22	0,00	12 628,22	12 628,22	0,00	0,00	
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	361,38	361,38	0,00	361,38	361,38	0,00	0,00	
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	13 854,72	13 854,72	0,00	13 854,72	13 854,72	0,00	0,00	
64531100-Pensions civiles	0,00	21 015,58	21 015,58	0,00	21 015,58	21 015,58	0,00	0,00	
64534000-CNAV	0,00	8 544,01	8 544,01	0,00	8 544,01	8 544,01	0,00	0,00	
64535100-RAFP	0,00	280,35	280,35	0,00	280,35	280,35	0,00	0,00	
64535200-IRCANTEC	0,00	3 433,75	3 433,75	0,00	3 433,75	3 433,75	0,00	0,00	
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,00	3 311,30	3 311,30	0,00	3 311,30	3 311,30	0,00	0,00	
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	6 080,50	6 080,50	0,00	6 080,50	6 080,50	0,00	0,00	
64710000-Prestations directes	0,00	473,50	473,50	0,00	473,50	473,50	0,00	0,00	
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques,	0,00	3 484,80	3 484,80	0,00	3 484,80	3 484,80	0,00	0,00	

Etablissement université		BALANCE DEFINITIVE					Date	23.02.2024	
Année 2023							Heure	10:29:03	
Période 01 à 16							Page	8	
Récapitulatif Classes	Débits Balance d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs	
Total classe 1	2 374 581,49	3 199 001,65	5 573 583,14	5 059 032,50	2 994 250,95	8 053 283,45	2 575 802,66	5 055 502,97	
Total classe 2	6 236 968,08	1 271 578,04	7 508 546,12	3 270 433,11	1 324 083,17	4 594 516,28	6 412 119,03	3 498 089,19	
Total classe 4	7 751,95	5 057 028,63	5 064 780,58	289 835,91	5 209 274,20	5 499 110,11	15 975,33	450 304,86	
Total classe 5	0,00	14 976,48	14 976,48	0,00	14 976,48	14 976,48	0,00	0,00	
Total classe 6	0,00	1 596 252,25	1 596 252,25	0,00	1 596 252,25	1 596 252,25	0,00	0,00	
Total classe 7	0,00	568 636,21	568 636,21	0,00	568 636,21	568 636,21	0,00	0,00	
Total classe 8	47 116,00	1 392,00	48 508,00	47 116,00	1 392,00	48 508,00	45 724,00	45 724,00	
Total général	8 666 417,52	11 708 865,26	20 375 282,78	8 666 417,52	11 708 865,26	20 375 282,78	9 049 621,02	9 049 621,02	

CONSEIL D'ADMINISTRATION 5 MARS 2024

TABLEAUX BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES EXERCICE 2023

1. **Autorisations d'emplois (pour vote)**
2. **Autorisations budgétaires (agrégé et par SACD) (pour vote)**
3. Dépenses par destination et recettes par origine (pour information)
4. **Equilibre financier (pour vote)**
5. Opérations pour compte de tiers (pour information)
6. **Situation patrimoniale (agrégé et par SACD) (pour vote)**
7. Plan de trésorerie (pour information)
8. Opérations sur recettes fléchées (pour information)
9. Opérations pluri-annuelles (pour information)
10. Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmations (pour information)
11. Tableau de synthèse budgétaire et comptable (pour information)

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement Réalisé 2023

			(A)		(B)		(C) = (A) + (B)	
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat		Emplois financés sur ressources propres		Global	
Nature des emplois			En ETPT		En ETPT		Global	
			BR 2023	Réalisé 2023	BR 2023	Réalisé 2023	BR 2023	Réalisé 2023
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1,721	1,722.39			1,721	1,722.39
		CDI	2	2.00			2	2.00
	Non permanents	CDD	626	634.95	489	392.55	1,115	1,027.50
S/total EC			2,349	2,359.34	489	392.55	2,838	2,751.89
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS								
BIATOSS	Permanents	Titulaires	1,170	1,145.23			1,170	1,145.23
		CDI	46	43.64			73	69.78
	Non permanents	CDD	203	210.36	27	26.14	468	453.14
S/total Biatoss			1,419	1,399.23	265	242.78	1,711	1,668.15
Totaux			3,768	3,758.57	292	268.92	4,549	4,420.04
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			4,099				Plafond global des emplois voté par le CA	4,549

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Autorisations budgétaires (réalisé) : UCBL dont SACD**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	
Personnel	320,564,058	343,355,344	337,786,460	320,579,473	343,355,344	337,749,503	417,186,111	460,359,908	436,270,707	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>89,657,437</i>	<i>92,104,299</i>	<i>91,859,203</i>	<i>89,657,437</i>	<i>92,104,299</i>	<i>91,859,203</i>	319,262,271	325,016,267	333,654,900	Subvention pour charges de service public
							4,588,627	2,285,890	3,553,160	Autres financements de l'Etat
							1,930,891	2,500,000	2,805,723	Fiscalité affectée
							38,990,432	80,922,431	38,654,050	Autres financements publics
Fonctionnement	78,607,523	89,399,025	82,487,965	66,253,872	91,635,755	77,407,508	52,413,889	49,635,320	57,602,874	Recettes propres
							13,023,920	19,408,686	8,068,629	Recettes fléchées
							10,076,100	9,957,673	2,324,914	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	37,796,358	57,361,500	45,843,338	46,117,152	70,864,185	46,170,374	2,947,500	9,451,013	5,743,635	Autres financements publics fléchés
							320		80	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	436,967,939	490,115,870	466,117,764	432,950,496	505,855,284	461,327,385	430,210,031	479,768,595	444,339,336	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)							2,740,465	26,086,689	16,988,049	Solde budgétaire (déficit)

Autorisations budgétaires (réalisé) : UCBL hors SACD**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses						
	AE			CP		
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023
Personnel	320,367,249	343,088,303	337,539,116	320,382,664	343,088,303	337,502,158
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>89,637,282</i>	<i>92,085,729</i>	<i>91,838,188</i>	<i>89,637,282</i>	<i>92,085,729</i>	<i>91,838,188</i>
Fonctionnement	78,892,766	89,715,816	83,288,178	66,444,671	91,952,546	77,754,545
Investissement	36,884,611	56,177,276	44,854,457	45,046,389	69,679,961	45,567,193
TOTAL DES DÉPENSES	436,144,627	488,981,396	465,681,751	431,873,724	504,720,810	460,823,896

Recettes			
	RE		
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023
416,278,636	459,507,535	435,382,483	Recettes globalisées
319,262,271	325,016,267	333,654,900	Subvention pour charges de service public
4,588,627	2,285,890	3,553,160	Autres financements de l'Etat
1,930,891	2,500,000	2,805,723	Fiscalité affectée
38,562,123	80,220,993	38,373,601	Autres financements publics
51,934,723	49,484,385	56,995,100	Recettes propres
13,023,920	19,408,686	8,068,629	Recettes fléchées
10,076,100	9,957,673	2,324,914	Financements de l'Etat fléchés
2,947,500	9,451,013	5,743,635	Autres financements publics fléchés
320		80	Recettes propres fléchées
429,302,556	478,916,222	443,451,112	TOTAL DES RECETTES

Solde budgétaire (excédent)						
------------------------------------	--	--	--	--	--	--

2,571,168	25,804,588	17,372,784	Solde budgétaire (déficit)
------------------	-------------------	-------------------	-----------------------------------

Autorisations budgétaires (réalisé) : CISR**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	
Personnel	38,283	60,000	64,746	38,283	60,000	64,746	399,576	486,952	503,148	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>										Subvention pour charges de service public
										Autres financements de l'Etat
										Fiscalité affectée
							8,000	382,017		Autres financements publics
Fonctionnement	-185,007	-175,947	-203,959	-110,978	-175,947	-267,216	391,576	104,935	503,148	Recettes propres
										Recettes fléchées
										Financements de l'Etat fléchés
Investissement	702,869	885,000	693,318	861,494	885,000	315,833				Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	556,144	769,053	554,106	788,798	769,053	113,363	399,576	486,952	503,148	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)						389,785	389,222	282,101		Solde budgétaire (déficit)

Autorisations budgétaires (réalisé) : SIUAPS**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	
Personnel	158,526	207,041	182,598	158,526	207,041	182,598	507,899	365,421	385,076	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	20,155	18,570	21,016	20,155	18,570	21,016				Subvention pour charges de service public
										Autres financements de l'Etat
										Fiscalité affectée
							420,309	319,421	280,449	Autres financements publics
Fonctionnement	-100,236	-140,844	-596,255	-79,821	-140,844	-79,821	87,590	46,000	104,627	Recettes propres
										Recettes fléchées
										Financements de l'Etat fléchés
Investissement	208,878	299,224	295,563	209,269	299,224	287,348				Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	267,168	365,421	-118,094	287,975	365,421	390,125	507,899	365,421	385,076	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)				219,924					5,049	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 3

2023

DEPENSES PAR DESTINATION ET RECETTES PAR ORIGINE - UCBL dont SADC

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses 2023 par destination

		DEPENSES															
		PERSONNEL				FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT				TOTAL			
		Budget AE	Réalisé AE	Budget CP	Réalisé CP	Budget AE	Réalisé AE	Budget CP	Réalisé CP	Budget AE	Réalisé AE	Budget CP	Réalisé CP	Budget AE	Réalisé AE	Budget CP	Réalisé CP
	Formation initiale et continue	157,695,473	152,621,993	157,695,473	152,623,692	22,199,601	13,773,832	22,931,739	13,622,133	6,889,329	6,166,967	7,257,560	6,268,544	186,784,402	172,562,792	187,884,772	172,514,369
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	87,524,960	89,002,153	87,524,960	89,002,153	5,148,059	6,141,861	5,158,653	6,724,871	2,049,632	3,080,875	2,049,632	2,896,311	94,722,651	98,224,890	94,733,246	98,623,335
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	68,251,707	62,641,400	68,251,707	62,643,099	14,224,040	7,220,480	14,945,585	6,556,208	4,834,697	3,080,263	5,202,927	3,366,525	87,310,444	72,942,143	88,400,220	72,565,832
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1,918,806	978,440	1,918,806	978,440	2,827,501	411,491	2,827,501	341,054	5,000	5,828	5,000	5,708	4,751,307	1,395,759	4,751,307	1,325,202
D105	Bibliothèques et documentation	6,007,829	6,068,068	6,007,829	6,067,921	4,997,462	5,089,971	5,002,994	4,922,718	17,700	71,998	17,700	154,743	11,022,991	11,230,037	11,028,522	11,145,382
	Recherche	134,429,861	126,218,263	134,429,861	126,217,664	22,561,592	20,094,503	25,192,404	20,293,923	15,839,885	13,456,416	18,436,544	10,868,836	172,831,339	159,769,182	178,058,809	157,380,424
D106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	67,667,327	63,267,988	67,667,326	63,267,988	9,991,876	10,609,460	11,580,239	10,722,942	3,745,974	2,400,280	4,894,993	3,158,792	81,405,176	76,277,727	84,142,558	77,149,722
D107	Recherche universitaire en mathématiques, S.T.I.C., micro, et nanotechnologies	13,340,301	12,287,555	13,340,301	12,287,357	1,439,752	1,200,928	1,522,040	1,227,933	310,725	146,808	313,655	208,802	15,090,777	13,635,291	15,175,996	13,724,093
D108	Recherche universitaire en physique, chimie, sciences pour l'ingénieur	32,905,529	31,002,065	32,905,529	31,001,665	6,226,640	5,707,970	6,893,746	5,873,148	7,969,671	8,401,251	9,083,972	5,688,982	47,101,839	45,111,286	48,883,247	42,563,794
D109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	3,032,161	3,076,193	3,032,161	3,076,193	316,360	313,564	344,359	215,332	718,351	691,723	720,797	264,719	4,066,873	4,081,480	4,097,317	3,556,244
D110	Recherche universitaire en Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement	7,578,011	6,536,025	7,578,011	6,536,025	2,845,860	1,512,401	2,988,656	1,514,669	2,564,948	1,608,754	2,650,455	1,167,314	12,988,818	9,657,181	13,217,122	9,218,008
D111	Recherche universitaire en Sciences de l'Homme et de la Société	4,852,018	4,897,534	4,852,018	4,897,534	595,144	277,687	640,320	279,704	155,958	79,154	175,910	95,417	5,603,120	5,254,376	5,668,247	5,272,656
D112	Recherche universitaire Interdisciplinaire et transversale	5,054,515	5,150,902	5,054,515	5,150,902	1,145,960	472,493	1,223,044	460,196	374,259	128,445	596,762	284,810	6,574,735	5,751,840	6,874,322	5,895,907
D113	Diffusion des savoirs et musées	763,095	918,604	763,095	918,604	1,355,219	707,005	1,523,907	692,480					2,118,314	1,625,610	2,287,003	1,611,085
D114	Immobilier	18,679,164	19,332,682	18,679,164	19,332,682	32,026,797	33,348,733	30,536,084	28,522,084	33,408,800	24,298,481	43,923,742	27,145,835	84,114,761	76,979,896	93,138,990	75,000,601
D115	Pilotage et support	22,272,317	29,957,658	22,272,317	29,919,920	4,393,103	6,558,442	4,514,819	6,670,528	804,082	1,494,817	804,253	1,301,948	27,469,502	38,010,917	27,591,389	37,892,396
	Étudiants	3,507,605	2,669,192	3,507,605	2,669,020	1,865,252	2,915,479	1,933,808	2,683,640	401,704	354,660	424,386	430,469	5,774,561	5,939,331	5,865,799	5,783,129
D201	Aides directes aux étudiants	950,220	184,648	950,220	184,648	20,000	90	20,000	1,213	10,000		10,000	99,548	980,220	184,738	980,220	285,409
D202	Aides indirectes	119,917	85,788	119,917	85,616	969,325	129,989	971,138	151,977	5,000		5,000	33,462	1,094,242	215,777	1,096,055	271,055
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2,437,468	2,398,756	2,437,468	2,398,756	875,927	2,785,400	942,670	2,530,450	386,704	354,660	409,386	297,458	3,700,099	5,538,815	3,789,524	5,226,664
	D1 Dépenses Programmes 150 et 231	343,355,344	337,786,460	343,355,344	337,749,503	89,399,025	82,487,965	91,635,755	77,407,508	57,361,500	45,843,338	70,864,185	46,170,374	490,115,870	466,117,764	505,855,284	461,327,385

SOLDE BUDGETAIRE (EXCEDENT)

Tableau des recettes 2023 par origine

		RECETTES																	
		RECETTES GLOBALISEES								RECETTES FLECHEES									
		Subvention pour charges de service public		Autres financements de l'Etat		Fiscalité affectée		Autres financements publics		Recettes propres		Financement de l'Etat fléchés		Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées		Total	
		Budget RG_SCSP	Réalisé RG_SCSP	Budget RG_ETAT	Réalisé RG_ETAT	Budget RG_FISC	Réalisé RG_FISC	Budget RG_PUBL	Réalisé RG_PUBL	Budget RG_RPRO	Réalisé RG_RPRO	Budget RF_ETAT	Réalisé RF_ETAT	Budget RF_PUBL	Réalisé RF_PUBL	Budget RF_AUTR	Réalisé RF_AUTR		
FD010	Subvention pour charges de service public	325,016,267	333,804,900															325,016,267	333,804,900
FD020	Droits d'inscription									8,188,473	6,912,013							8,188,473	6,912,013
FD030	Formation continue, diplômes propres et VAE							1,470		28,217,452	30,300,619							28,217,452	30,302,089
FD040	Taxe d'apprentissage									1,159,500	1,216,153							1,159,500	1,216,153
FD050	Contrats et prestations de recherche hors ANR																		
FD060	Valorisation								27,648	-0	2,978,045							-0	3,005,693
FD070	ANR investissements d'avenir				1,121,620			24,999,833	5,225,821									24,999,833	6,347,441
FD080	ANR hors investissements d'avenir				258,465			11,638,866	11,288,601									11,638,866	11,547,066
FD090	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				6,334			16,852,028	5,354,551					7,802,792	5,311,792			24,654,820	10,672,677
FD100	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne							6,532,736	9,728,505									6,532,736	9,728,505
FD110	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres			2,285,890	2,266,344			12,535,635	6,338,121	2,676,180	4,078,870	9,957,673	2,174,914	1,648,221	431,843			29,103,600	15,290,092
FD120	Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs							18,104		782,651	102,327							800,755	102,327
FD130	Autres recettes				-99,603	2,500,000	2,805,723	8,345,229	689,334	8,611,064	12,014,847						80	19,456,294	15,410,380
Total		325,016,267	333,804,900	2,285,890	3,553,160	2,500,000	2,805,723	80,922,431	38,654,050	49,635,320	57,602,874	9,957,673	2,174,914	9,451,013	5,743,635		80	479,768,595	444,339,336

SOLDE BUDGETAIRE (DEFICIT)	26,086,689	16,988,049
----------------------------	------------	------------

Equilibre Financier : Réalisé**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	2022	BR 2023	2023	2022	BR 2023	2023	
Solde budgétaire (déficit)	2,740,465	26,086,689	16,988,049				Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	<i>2,571,168</i>	<i>25,804,588</i>	<i>17,372,784</i>				<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	<i>169,298</i>	<i>282,101</i>				<i>384,735</i>	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts	2,165	2,000	10,714	3,154	3,000	4,629	Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital)
Opérations au nom et pour le compte de tiers* (décaissements de l'exercice)	5,381,749	5,903,790	6,027,574	5,388,640	5,603,790	5,231,494	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	13,629,725	11,242,469	19,450,363	13,496,452	11,055,314	47,438,064	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	21,754,104	43,234,948	42,476,701	18,888,246	16,662,104	52,674,187	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie			10,197,487	2,865,858	26,572,844		Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>		<i>2,362,731</i>		<i>2,109,639</i>		<i>5,520,695</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>			<i>15,718,181</i>	<i>756,219</i>	<i>28,935,575</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	21,754,104	43,234,948	52,674,187	21,754,104	43,234,948	52,674,187	TOTAL DES FINANCEMENTS

Opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2023	2023	2024	2025	2026
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		2,450,331	-3,070,363	-5,017,474	-6,518,836
Recettes fléchées	38,520,448	8,068,629	6,603,594	1,270,000	5,600,000
Financements de l'Etat fléchés	15,147,733	2,324,914	6,229,594	970,000	5,600,000
Autres financements publics fléchés	20,372,395	5,743,635	374,000	300,000	0
Recettes propres fléchées	3,000,320	80	0	0	0
Dépenses sur recettes fléchées	37,911,571	13,589,323	8,550,705	2,771,362	5,841,000
Personnel (AE=CP)					
AE	0	0	0	0	0
CP	0	0	0	0	0
Fonctionnement et intervention					
AE	239,200	219,594	0	0	0
CP	841,594	221,359	0	0	0
Investissement					
AE	51,280,726	6,525,662	7,599,948	1,701,362	12,130,000
CP	37,069,977	13,367,964	8,550,705	2,771,362	5,841,000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	608,877	-5,520,695	-1,947,111	-1,501,362	-241,000

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - UCBL dont SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	2022	BR 2023	2023	PRODUITS	2022	BR 2023	2023
Personnel	316,066,303	338,855,344	334,988,167	Subventions de l'Etat	352,912,205	383,420,758	359,359,819
<i>dont CAS pensions</i>	<i>89,657,437</i>	<i>92,104,299</i>	<i>91,859,203</i>	Fiscalité affectée	3,322,826	3,659,500	4,021,876
				Autres subventions	20,305,473	27,244,664	19,945,441
Fonctionnement autre que les charges de personnel	116,086,492	132,705,755	126,573,845	Autres produits	55,363,146	57,413,074	77,961,294
Total des charges (1)	432,152,795	471,561,099	461,562,012	Total des produits (2)	431,903,650	471,737,996	461,288,430
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)		176,897		Résultat : perte (4) = (1) - (2)	249,145		273,582

Calcul de la capacité d'autofinancement

	2022	BR 2023	2023
Résultat : bénéfice (3) ou perte (-4)	-249,145	176,897	-273,582
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	36,341,472	36,570,000	41,925,198
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-21,080		
+ c. 657 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1,756		
- c. 757 produits de cession d'éléments d'actifs	-222,239		-37,028
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-20,334,174	-20,751,413	-24,899,641
= CAF ou IAF*	15,516,591	15,995,484	16,714,946

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2022	BR 2023	2023	RESSOURCES	2022	BR 2023	2023
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	15,516,591	15,995,484	16,714,946
Investissements	47,228,874	70,864,185	46,922,391	Financement de l'actif par l'État	11,793,862	12,768,072	20,911,686
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4,342,049	22,258,511	14,177,617
Autres emplois				Autres ressources	224,039		55,028
Total des emplois (5)	47,228,874	70,864,185	46,922,391	Total des ressources (6)	31,876,542	51,022,067	51,859,277
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)			4,936,886	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	15,352,332	19,842,118	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	2022	BR 2023	2023
Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-15,352,332	-19,842,118	+4,936,886
Variation du besoin en fonds de roulement	-12,486,474	+6,730,727	-5,260,600
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)	-2,865,858	-26,572,844	+10,197,487
Niveau du fonds de roulement	75,447,406	55,605,289	80,384,293
Niveau du besoin en fonds de roulement	-39,985,055	-33,254,329	-45,245,655
Niveau de la trésorerie	115,432,462	88,859,617	125,629,948

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - UCBL hors SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	2021	BR 2022	2022	PRODUITS	2021	BR 2022	2022
Personnel	315,872,190	338,588,303	334,740,822	Subventions de l'Etat	352,912,205	383,420,758	359,359,819
<i>dont CAS pensions</i>	<i>89,637,282</i>	<i>92,085,729</i>	<i>91,838,188</i>	Fiscalité affectée	3,322,826	3,659,500	4,021,876
				Autres subventions	20,016,920	27,244,664	19,664,992
Fonctionnement autre que les charges de personnel	114,251,612	130,461,709	124,522,835	Autres produits	54,811,519	56,457,976	77,232,168
Total des charges (1)	430,123,802	469,050,012	459,263,657	Total des produits (2)	431,063,470	470,782,898	460,278,855
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	939,668	1,732,886	1,015,198	Résultat : perte (4) = (1) - (2)			

Calcul de la capacité d'autofinancement

	2021	BR 2022	2022
Résultat : bénéfice (3) ou perte (-4)	939,668	1,732,886	1,015,198
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	35,574,663	35,700,000	41,026,427
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-21,080		
+ c. 657 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1,756		
- c. 757 produits de cession d'éléments d'actifs	-219,831		-20,901
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-20,231,449	-20,648,688	-24,796,916
= CAF ou IAF*	16,043,726	16,784,198	17,223,807

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2021	BR 2022	2022	RESSOURCES	2021	BR 2022	2022
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	16,043,726	16,784,198	17,223,807
Investissements	46,335,162	69,679,961	46,196,377	Financement de l'actif par l'État	11,793,862	12,768,072	20,911,686
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4,342,049	22,258,511	14,177,617
Autres emplois				Autres ressources	221,631		38,901
Total des emplois (5)	46,335,162	69,679,961	46,196,377	Total des ressources (6)	32,401,269	51,810,781	52,352,011
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)			6,155,634	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	13,933,893	17,869,180	

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - CISR

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	2022	BR 2023	2023	PRODUITS	2022	BR 2023	2023
Personnel	37,861	60,000	64,746	Subventions de l'Etat			
<i>dont CAS pensions</i>				Fiscalité affectée			
				Autres subventions	8,000		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	575,321	780,000	690,976	Autres produits	352,945	486,952	502,015
Total des charges (1)	613,181	840,000	755,722	Total des produits (2)	360,945	486,952	502,015
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)				Résultat : perte (4) = (1) - (2)	252,236	353,048	253,707

Calcul de la capacité d'autofinancement

	2022	BR 2023	2023
Résultat : bénéfice (3) ou perte (-4)	-252,236	-353,048	-253,707
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	401,268	490,000	514,585
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ c. 656 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- c. 756 produits de cession d'éléments d'actifs			
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat			
= CAF ou IAF*	149,032	136,952	260,878

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2022	BR 2023	2023	RESSOURCES	2022	BR 2023	2023
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	149,032	136,952	260,878
Investissements	684,621	885,000	394,333	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
Autres emplois				Autres ressources			
Total des emplois (5)	684,621	885,000	394,333	Total des ressources (6)	149,032	136,952	260,878
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)				Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	535,589	748,048	133,455

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - SIUAPS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	2022	BR 2023	2023	PRODUITS	2022	BR 2023	2023
Personnel	156,252	207,041	182,598	Subventions de l'Etat			
<i>dont CAS pensions</i>	<i>20,155</i>	<i>18,570</i>	<i>21,016</i>	Fiscalité affectée			
				Autres subventions	280,553		280,449
Fonctionnement autre que les charges de personnel	1,259,559	1,464,046	1,360,035	Autres produits	198,682	468,146	227,111
Total des charges (1)	1,415,811	1,671,087	1,542,633	Total des produits (2)	479,235	468,146	507,560
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)				Résultat : perte (4) = (1) - (2)	936,577	1,202,941	1,035,073

Calcul de la capacité d'autofinancement

	2022	BR 2023	2023
Résultat : bénéfice (3) ou perte (-4)	-936,577	-1,202,941	-1,035,073
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	365,542	380,000	384,186
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ c. 656 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- c. 757 produits de cession d'éléments d'actifs	-2,408		-16,127
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-102,725	-102,725	-102,725
= CAF ou IAF*	-676,167	-925,666	-769,739

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2022	BR 2023	2023	RESSOURCES	2022	BR 2023	2023
Insuffisance d'autofinancement	676,167	925,666	769,739	Capacité d'autofinancement			
Investissements	209,090	299,224	331,681	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
Autres emplois				Autres ressources	2,408		16,127
Total des emplois (5)	885,258	1,224,890	1,101,420	Total des ressources (6)	2,408		16,127
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)				Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	882,850	1,224,890	1,085,293

Périmètre financier : UCBL
 Société(s) : UCBL
 CISR
 SIUA

Exercice : 2023
 Unité des montants : Euros

Plan de Trésorerie réalisé

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL	Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	115,432,462	171,109,950	154,656,655	96,019,593	143,180,751	115,221,008	83,959,005	198,231,260	182,946,423	152,906,954	178,907,441	148,775,615		
<i>dont placements</i>														
ENCAISSEMENTS														
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	5,794,232	88,631,338	5,735,642	85,851,538	2,041,644	8,483,851	124,426,053	4,266,351	10,696,963	56,604,021	12,281,301	31,457,773	436,270,707	
Subvention pour charges de service public	0	81,073,735	0	80,925,189	0	0	114,396,628	0	0	48,644,192	1,292,415	7,322,741	333,654,900	
Autres financements de l'Etat	369,354	0	0	105,753	933,919	42,702	108,576	0	81,057	433,720	10,000	1,468,079	3,553,160	
Fiscalité affectée	1,524,049	0	0	0	0	0	1,281,674	0	0	0	0	0	2,805,723	
Autres financements publics	1,828,158	1,349,754	2,347,009	3,332,999	-420,889	4,626,595	5,569,714	265,295	5,532,537	3,448,895	2,150,775	8,623,209	38,654,050	
Recettes propres	2,072,671	6,207,850	3,388,634	1,487,597	1,528,614	3,814,554	3,069,461	4,001,057	5,083,369	4,077,213	8,828,111	14,043,743	57,602,874	
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	80	5,311,792	431,843	0	2,324,914	8,068,629								
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,324,914	2,324,914	
Autres financements publics fléchés	0	5,311,792	431,843	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,743,635	
Recettes propres fléchées	80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80	
<i>Opérations non budgétaires</i>	0	358	179	0	262	346	533	533	533	533	533	817	4,629	
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prêts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<i>Opérations gérées en compte de tiers</i>	84,127,620	-70,543,459	2,635,000	838,731	7,057,768	3,932,640	6,990,441	11,128,015	1,401,467	7,865,441	2,796,691	-5,560,878	52,669,558	
TVA encaissée	46,198	1,364,034	117,193	53,171	32,307	1,358,252	153,236	54,532	1,166,303	361,532	80,028	137,509	4,924,294	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	111,013	1,699,199	2,305,689	2,811,027	214,200	2,024,746	1,690,210	0	4,842,430	1,731,599	618,435	10,334,500	28,383,049	
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	83,970,408	-73,606,692	212,197	-2,025,467	6,811,261	549,642	5,146,995	11,073,484	-4,607,266	5,772,310	2,098,227	-16,032,886	19,362,215	
TOTAL	89,921,932	23,400,029	8,802,744	86,690,269	9,099,675	12,416,837	131,417,027	15,394,900	12,098,963	64,469,995	15,078,525	28,222,626	497,013,523	
DECAISSEMENTS														
<i>Enveloppes hors recettes fléchées</i>	32,690,906	37,235,007	37,816,882	34,782,859	34,422,958	38,233,319	39,518,360	30,635,621	35,351,512	36,255,399	42,744,537	48,050,702	447,738,062	
Personnel	26,487,039	27,807,324	27,649,186	26,657,530	27,086,730	27,265,698	30,662,137	28,916,795	25,816,466	28,472,011	32,294,145	28,634,441	337,749,963	
Fonctionnement	4,693,146	6,337,453	7,226,427	5,516,164	5,118,103	8,537,239	6,234,489	992,528	6,499,880	5,178,392	7,412,238	13,039,521	77,186,149	
Investissement	1,710,132	3,090,230	2,941,269	2,609,165	2,218,125	2,430,403	2,621,733	726,298	3,035,165	2,004,996	3,038,154	6,576,740	32,802,410	
<i>Dépenses sur recettes fléchées</i>	756,231	1,266,674	1,091,557	1,050,909	1,725,154	766,293	1,520,107	6,325	1,281,790	1,291,678	1,401,349	1,431,256	13,589,323	
Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fonctionnement	29,373	6,903	-5,007	5,282	1,481	18,525	1,293	962	2,187	7,483	13,000	139,898	221,959	
Investissement	726,858	1,259,771	1,096,565	1,045,627	1,723,673	747,768	1,518,814	5,362	1,279,603	1,284,195	1,388,350	1,291,358	13,367,364	
<i>Opérations non budgétaires</i>	0	0	2,642	5,500	0	0	0	0	0	572	0	2,000	10,714	
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	5,500	0	0	0	0	0	0	0	2,000	7,500	
Dépôts et cautionnements	0	0	2,642	0	0	0	0	0	0	572	0	0	3,214	
<i>Opérations gérées en compte de tiers</i>	797,307	1,351,645	28,528,724	3,689,843	911,306	4,679,227	-23,893,695	37,792	5,505,131	921,860	1,064,464	1,884,334	25,477,938	
TVA décaissée	332,978	452,092	488,036	434,365	355,922	595,056	459,190	170,448	582,516	440,745	507,704	937,323	5,756,374	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	419,085	2,142,460	2,499,308	4,285,801	28,000	1,334,176	1,350,460	0	5,277,098	1,385,817	1,373,152	2,364,438	22,459,794	
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	45,244	-1,242,907	25,541,381	-1,030,323	527,384	2,749,996	-25,703,345	-132,657	-354,482	-904,702	-816,392	-1,417,427	-2,738,230	
TOTAL	34,244,443	39,853,325	67,439,806	39,529,111	37,059,418	43,678,839	17,144,772	30,679,737	42,138,432	38,469,509	45,210,351	51,368,292	486,816,036	
SOLDE DU MOIS	55,677,489	-16,453,296	-58,637,062	47,161,158	-27,959,744	-31,262,002	114,272,255	-15,284,837	-30,039,469	26,000,486	-30,131,826	-23,145,667	+10,197,487	
SOLDE CUMULE	171,109,950	154,656,655	96,019,593	143,180,751	115,221,008	83,959,005	198,231,260	182,946,423	152,906,954	178,907,441	148,775,615	125,629,948		
														dont trésorerie fléchée -5,520,695
														dont trésorerie sur op. non budgétaires +27,185,536

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (réalisé)

Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement							Crédits de paiement							Restes	
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	Conso AE N	Reste à consommer AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Conso CP N	Reste à consommer CP N	Restes à engager >= N (AE)	Restes à payer >= N sur AE consommées <= N (CP)
CONTRATS10 Contrats commençant en 2010	4,269,192	4,020,798	4,020,797	248,394	0	248,394	247,481	912	3,532,864	3,790,808	739,811	0	739,811	336,780	403,031	914	140,690
CONTRATS11 Contrats commençant en 2011	111,600	111,600	71,216	0	0	0	-690	690	111,816	70,742	0	0	0	0	0	41,073	-216
CONTRATS14 Contrats commençant en 2014	2,128,525	2,128,526	2,045,470	2,436	-2,437	-1	-500	499	2,186,172	2,105,863	7,758	-2,437	5,321	42	5,279	83,555	-60,934
CONTRATS15 Contrats commençant en 2015	3,430,912	3,430,912	3,305,219	0	0	0	-9,144	9,144	3,407,717	3,293,283	0	0	0	550	-550	134,837	2,243
CONTRATS16 Contrats commençant en 2016	16,239,088	12,040,405	11,844,163	-472,778	1,196,249	723,471	619,551	103,920	11,858,808	11,624,250	-280,502	1,197,871	917,369	774,694	142,675	3,775,374	64,771
CONTRATS17 Contrats commençant en 2017	35,101,670	30,703,923	30,122,047	234,736	2,973,595	3,208,331	2,427,526	780,805	29,945,473	29,167,118	1,071,935	2,958,243	4,030,178	2,905,591	1,124,587	2,552,097	476,863
CONTRATS18 Contrats commençant en 2018	25,221,422	19,324,111	18,805,747	594,015	2,554,715	3,148,730	2,156,676	992,055	18,382,642	17,788,349	1,537,991	2,571,228	4,109,219	2,937,540	1,171,679	4,259,000	236,533
CONTRATS19 Contrats commençant en 2019	18,254,482	14,123,487	13,734,065	966,809	2,459,635	3,426,445	2,602,542	823,903	13,825,359	13,359,043	1,261,582	2,436,073	3,697,656	2,623,313	1,074,343	1,917,875	354,251
CONTRATS20 Contrats commençant en 2020	29,398,466	16,097,847	15,792,504	1,322,760	6,952,485	8,275,245	5,220,809	3,054,436	15,621,633	15,247,335	1,772,683	6,946,717	8,719,400	5,341,334	3,378,066	8,385,153	424,644
CONTRATS21 Contrats commençant en 2021	28,094,564	9,662,705	9,620,996	717,972	8,030,488	8,748,460	6,293,844	2,454,616	8,622,210	8,565,999	1,760,810	7,756,336	9,517,146	6,504,903	3,012,243	12,179,725	843,938
CONTRATS22 Contrats commençant en 2022	79,161,154	4,296,658	4,296,517	8,935,103	12,210,925	21,146,028	14,708,125	6,437,903	3,580,142	3,580,001	9,658,085	12,205,078	21,863,163	12,389,929	9,473,234	60,156,512	3,034,711
CONTRATS23 Contrats commençant en 2023	25,198,686	0	0	9,101,775	491,498	9,593,273	7,057,996	2,535,278	0	0	8,889,191	454,856	9,344,047	4,639,592	4,704,455	18,140,691	2,418,403
Total Contrats de recherche	266,609,761	115,940,971	113,658,740	21,651,223	36,867,153	58,518,376	41,324,215	17,194,160	111,074,835	108,592,791	26,419,345	36,523,965	62,943,310	38,454,267	24,489,043	111,626,805	7,935,898
CONTRAT_11 Contrats commençant en 2011	2,325,828	2,325,828	2,326,853	0	0	0	-1,052	1,052	2,351,949	2,344,622	0	0	0	0	0	26	-18,821
CONTRAT_16 Contrats commençant en 2016	547,945	547,945	514,875	0	0	0	0	0	559,856	513,972	0	0	0	0	0	33,070	903
CONTRAT_17 Contrats commençant en 2017	141,080	141,080	111,672	0	0	0	0	0	132,112	111,180	0	0	0	164	-164	29,407	328
CONTRAT_18 Contrats commençant en 2018	3,458,998	2,465,564	2,278,875	223,973	399,090	623,063	580,095	42,968	2,347,582	2,157,895	341,956	399,090	741,046	628,321	112,725	600,208	72,753
CONTRAT_19 Contrats commençant en 2019	1,235,498	1,223,028	1,093,119	63,268	-57,973	5,295	4,044	1,251	1,194,078	1,073,040	77,498	-57,973	19,525	23,376	-8,351	138,335	747
CONTRAT_20 Contrats commençant en 2020	4,968,204	3,156,106	2,684,504	259,398	1,295,137	1,554,535	402,636	1,151,899	2,989,263	2,456,175	396,250	1,250,012	1,646,261	587,334	1,058,927	1,881,065	43,630
CONTRAT_21 Contrats commençant en 2021	8,312,080	2,499,698	2,345,895	941,062	1,749,477	2,690,539	1,443,167	1,247,373	1,876,374	1,702,178	1,564,386	1,740,460	3,304,846	1,811,500	1,493,346	4,523,018	275,384
CONTRAT_22 Contrats commençant en 2022	20,485,006	555,833	555,833	332,915	2,690,100	3,023,015	1,638,596	1,384,419	515,897	515,897	552,856	2,679,286	3,232,136	1,224,860	2,007,277	18,290,577	453,672
CONTRAT_23 Contrats commençant en 2023	7,797,851	0	0	1,127,094	15,696	1,142,790	620,499	522,291	0	0	1,142,994	15,696	1,157,790	487,998	669,792	7,177,351	132,501
Total Contrats d'enseignement	49,272,489	12,915,080	11,911,626	2,947,712	6,091,527	9,039,239	4,687,985	4,351,253	11,967,110	10,874,960	4,075,035	6,026,571	10,101,606	4,763,554	5,338,052	32,672,877	961,097
POLE_PARAM Opération fléchée Pôle Paramédical	21,950,000	18,912,724	18,912,724	-342,123	1,320,399	978,276	1,506,655	-528,379	6,959,622	6,959,622	889,242	7,860,136	8,749,378	8,254,182	495,196	1,530,621	5,205,575
QUART_PHYS Quartier de la physique	16,500,000	0	0	2,800,000	-2,500,000	300,000	437,140	-137,140	0	0	2,800,000	-2,500,000	300,000	124,520	175,480	16,062,860	312,620
CIRI Opération fléchée CIRI	14,910,000	13,507,088	13,507,088	-94,639	1,497,551	1,402,912	918,486	484,425	11,276,114	11,276,114	2,415,770	1,218,116	3,633,886	1,202,297	2,431,589	484,425	1,947,164
CENS_ELI Opération fléchée CENS ELI	15,307,508	14,674,368	15,307,508	0	0	0	0	0	14,674,367	15,307,508	0	0	0	0	0	0	0
DOMUS2 Nouvelle salle de restauration des perso	14,000,000	12,645	12,645	17,278	82,722	100,000	58,977	41,023	8,761	8,761	20,000	80,000	100,000	13,280	86,720	13,928,378	49,581
ROCK_T3 Opération fléchée Rockefeller Tranche 3	10,843,622	2,810,445	2,810,445	1,893,607	2,468,638	4,362,245	3,882,975	479,270	3,350,242	3,350,242	1,194,053	3,168,638	4,362,691	4,008,324	354,367	4,150,202	-665,146
DATACENTER DATA CENTER	9,129,000	1,257,792	1,257,792	-8,393	7,460,001	7,451,608	7,256,707	194,901	836,539	836,539	-56,369	4,541,208	4,484,839	1,040,549	3,444,290	614,501	6,637,411
TAMARIS TAMARIS	6,985,680	53,971	53,971	554	1,099,446	1,100,000	318,706	781,294	29,151	29,151	849	500,000	500,849	205,655	295,194	6,613,003	137,870
DEAMBULAT Amphithéâtres Dëambuloire	4,465,519	4,400,900	4,400,900	-36,966	101,585	64,619	76,033	-11,414	4,064,460	4,064,460	35,403	365,656	401,059	352,204	48,854	60,268	17,738
IML Réhabilitation IML Rockefeller	4,255,203	3,889,764	3,889,764	365,439	0	365,439	476,465	-111,026	4,164,967	4,164,967	90,236	0	90,236	183,524	-93,288	199,266	621,620
PL_RELANCE Plan de relance	3,816,495	3,552,253	3,552,253	-68,569	332,811	264,242	170,954	93,288	2,527,997	2,527,997	223,549	1,029,949	1,253,498	979,036	274,462	93,288	216,174
ADAP Mise en accessibilité ADAP	3,646,400	3,172,362	3,172,362	-39,300	430,338	391,038	304,673	86,366	1,422,564	1,422,564	901,547	1,000,289	1,901,836	1,432,850	468,986	169,366	621,620
PPIA PPI Opérations prioritaires	10,356,273	5,079,855	5,623,820	708,770	1,381,263	2,090,033	1,807,028	283,005	2,213,900	2,757,355	679,634	3,214,879	3,894,513	2,342,018	1,552,495	2,925,425	2,331,475
PPIB PPI Opérations importantes	7,556,803	875,840	1,543,506	765,812	2,220,891	2,986,703	2,009,432	977,271	1,178,679	444,189	1,718,341	2,162,530	1,499,454	667,076	6,003,865	874,806	874,806
PPIC PPI Autres opérations PPI	3,920,975	1,578,937	2,240,933	-762,752	1,115,748	1,038,996	143,414	895,582	1,461,816	2,123,811	-28,719	369,899	341,180	169,956	171,225	1,536,629	90,580
PPHUT PPI IUT	13,915,000	1,737,211	1,737,211	762,789	1,715,000	2,477,789	757,982	1,719,807	933,735	933,735	1,566,265	1,715,000	3,281,265	1,032,638	2,248,626	11,419,807	528,820
PP2I Investissement informatique	860,000	142,906	142,906	0	200,000	200,000	7,716	192,284	142,486	142,486	342	200,000	200,342	2,895	197,447	709,378	5,241
Total Programmes pluriannuels d'investissement	162,418,478	75,659,060	78,165,827	6,647,507	18,926,393	25,573,900	20,133,343	5,440,558	54,577,224	57,083,992	11,175,991	24,482,111	35,658,102	22,843,381	12,814,720	64,241,748	18,371,797
Total	478,300,727	204,515,111	203,736,194	31,246,442	61,885,073	93,131,514	66,145,543	26,985,971	177,619,169	176,551,743	41,670,370	67,032,647	108,703,017	66,061,202	42,641,815	208,541,431	27,268,792
Ss total personnel	142,399,688	53,491,652	53,004,921	4,685,502	20,117,180	24,802,682	19,387,872	5,414,810	53,499,388	53,005,145	4,683,110	20,084,094	24,767,204	19,387,872	5,379,332	70,006,896	-224
Ss total fonctionnement	125,790,734	50,490,847	46,744,071	10,666,624	17,516,711	28,183,334	14,708,678	13,474,656	47,325,374	44,125,173	13,538,201	17,534,112	31,072,313	15,126,864	15,945,448	64,337,985	2,200,711
Ss total investissement	210,110,305	100,532,613	103,987,202	15,894,316	24,251,182	40,145,498	32,048,994	8,096,504	76,794,408	79,421,424	23,449,060	29,414,441	52,863,501	31,546,466	21,317,034	74,196,549	25,068,305

Tableau SIASUP de suivi des opérations immobilières

A - Consommation en dépenses et en emplois

Dépenses d'investissement (PPI)

Opérations	Nature	Coût total de l'opération
POLE_PARAM	Opération fléchée Pôle Paramédical	21,950,000
QUART_PHYS	Quartier de la physique	16,500,000
CIRI	Opération fléchée CIRI	14,910,000
CENS_ELI	Opération fléchée CENS ELI	15,307,508
DOMUS2	Nouvelle salle de restauration des perso	14,000,000
ROCK_T3	Opération fléchée Rockefeller Tranche 3	10,843,622
DATACENTER	DATA CENTER	9,129,000
TAMARIS	TAMARIS	6,985,680
DEAMBULAT	Amphithéâtres Déambulatoire	4,465,519
IML	Réhabilitation IML Rockefeller	4,255,203
PL_RELANCE	Plan de relance	3,816,495
ADAP	Mise en accessibilité ADAP	3,646,400
PPIA	PPI Opérations prioritaires	10,356,273
PPIB	PPI Opérations importantes	7,556,803
PPIC	PPI Autres opérations PPI	3,920,975
PPIIUT	PPI IUT	13,915,000
TOTAL PPI		161,558,478

Exécution antérieure à 2023			Exécution 2023		
Emplois consommés les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	Emplois consommés en N	AE consommées en N	CP consommés en N
7,195,127	18,912,724	6,959,622	8,759,091	1,506,655	8,254,182
0	0	0	124,521	437,140	124,520
12,528,599	13,507,089	11,276,114	1,072,067	918,486	1,202,297
15,307,508	15,307,508	15,307,508	0	0	0
8,761	12,645	8,761	15,045	58,977	13,280
2,600,242	2,810,445	3,350,242	4,037,350	3,882,975	4,008,324
776,698	1,257,792	836,539	755,035	7,256,707	1,040,549
29,151	53,971	29,151	205,655	318,706	205,655
4,258,312	4,400,900	4,064,460	328,773	76,033	352,204
4,076,496	3,889,764	4,164,967	603,452	476,465	183,524
2,674,834	3,552,253	2,527,997	898,852	170,954	979,036
1,312,337	3,172,362	1,422,564	1,533,918	304,673	1,432,850
2,597,501	5,623,820	2,757,355	2,520,892	1,807,028	2,342,018
1,179,356	1,543,506	1,178,679	1,553,971	2,009,432	1,499,454
2,124,699	2,240,933	2,123,811	167,983	143,414	169,956
948,426	1,737,211	933,735	1,081,109	757,982	1,032,638
57,618,048	78,022,922	56,941,506	23,657,716	20,125,626	22,840,486

Prévisions > 2023		
Emplois prévus > N	AE prévues > N	CP prévus > N
5,995,781	1,530,621	6,736,196
16,375,479	16,062,860	16,375,480
1,309,334	484,425	2,431,589
13,976,193	13,928,378	13,977,959
4,206,030	4,150,202	3,485,056
7,597,268	614,501	7,251,912
6,750,874	6,613,003	6,750,874
242,808	93,288	309,462
800,145	169,366	790,986
5,237,879	2,925,426	5,256,900
4,823,477	4,003,865	4,878,670
1,628,293	1,536,629	1,627,209
11,885,465	11,419,807	11,948,626
80,829,026	63,532,371	81,820,920

B - Réalisation des titres de recettes et des encaissements

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé
Pôle paramédical	Financement de l'Etat	17,120,000
	Financements de la région	1,850,000
	Autres subventions	1,850,000
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	1,130,000
Total Pôle paramédical		21,950,000
Quartier de la physique	Financement de l'Etat	10,428,391
	Financements de la région	2,136,965
	Autres subventions	1,424,644
	Autres recettes	374,000
	Autofinancement par l'établissement	2,136,000
Total CIRI		16,500,000
CIRI	Financement de l'Etat	
	Financements de la région	6,410,000
	Autres subventions	7,500,000
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	1,000,000
Total CIRI		14,910,000
CENS ELI	Financement de l'Etat	
	Financements de la région	5,710,284
	Autres subventions	6,758,221
	Autres recettes	3,000,000
	Autofinancement par l'établissement	-160,997
Total CENS ELI		15,307,508
DOMUS2 -Nouvelle salle de restauration des perso	Financement de l'Etat	
	Financements de la région	
	Autres subventions	
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	14,000,000
Total DOMUS2		14,000,000
Opération fléchée Rockefeller Tranche 3	Financement de l'Etat	10,820,000
	Financements de la région	
	Autres subventions	23,622
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	
Total Opérations Rockefeller Tranche 3		10,843,622
DATACENTER	Financement de l'Etat	2,750,000
	Financements de la région	
	Autres subventions	700,000
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	5,679,000
Total DATA CENTER		9,129,000
TAMARIS	Financement de l'Etat	
	Financements de la région	
	Autres subventions	3,500,000
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	3,485,680

Financements extérieurs	Réalisation < 2023		Réalisation 2023		Restes	
	Montant des financements extérieurs	Titres des années antérieures à N	Encaissements des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Encaissements réalisés en N	Restes à émettre
17,120,000	7,195,127	9,612,571	7,649,091	2,174,914	2,275,781	5,332,515
1,850,000					1,850,000	1,850,000
1,850,000		1,110,000	1,110,000		740,000	740,000
20,820,000	7,195,127	10,722,571	8,759,091	2,174,914	4,865,781	7,922,515
10,428,391			124,521		10,303,870	10,428,391
2,136,965					2,136,965	2,136,965
1,424,644					1,424,644	1,424,644
374,000					374,000	374,000
14,364,000			124,521		14,239,479	14,364,000
6,410,000	6,410,000	1,923,000		3,846,000		641,000
7,500,000	6,118,599	7,000,000	1,072,067		309,334	500,000
13,910,000	12,528,599	8,923,000	1,072,067	3,846,000	309,334	1,141,000
5,710,284	5,710,284	4,244,492		1,465,792		
6,758,221	6,850,000	6,350,000	-91,779	408,221		
3,000,000	3,000,000	3,000,000				
-160,997						
15,468,505	15,560,284	13,594,492	-91,779	1,874,013		
10,820,000	2,600,242	5,535,162	4,013,728	150,000	4,206,030	5,134,838
23,622			23,622	23,622		
10,843,622	2,600,242	5,535,162	4,037,350	173,622	4,206,030	5,134,838
2,750,000	776,698	150,000	755,035	1,050,194	1,218,268	1,549,806
700,000					700,000	700,000
5,679,000						
3,450,000	776,698	150,000	755,035	1,050,194	1,918,268	2,249,806
3,500,000	29,151	230,000	205,655		3,265,194	3,270,000

B - Réalisation des titres de recettes et des encaissements

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé
	Ss total autres recettes	3,374,000
	Ss total autofinancement par l'établissement	64,384,835
	TOTAL	161,558,478

Financements extérieurs	Réalisation < 2023		Réalisation 2023		Restes	
	Montant des financements extérieurs	Titres des années antérieures à N	Encaissements des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Encaissements réalisés en N	Restes à émettre
3,374,000	3,000,000	3,000,000			374,000	374,000
97,173,643	43,405,451	43,935,141	16,324,345	9,437,743	37,443,847	43,800,759

C - Impacts sur le fonds de roulement et la trésorerie

Nature	Impacts sur le fonds de roulement (Ressources-Emplois)			Impacts sur la trésorerie (Encaissements-CP)		
	Impacts < N	Impacts N	Impacts > N	Impacts < N	Impacts N	Impacts > N
Opération fléchée Pôle Paramédical	0	0	-1,130,000	3,762,949	-6,079,268	1,186,319
Quartier de la physique	0	0	-2,136,000	0	-124,520	-2,011,480
Opération fléchée CIRI	0	0	-1,000,000	-2,353,114	2,643,703	-1,290,589
Opération fléchée CENS ELI	252,776	-91,779	0	-1,713,016	1,874,013	0
Nouvelle salle de restauration des pe	-8,761	-15,045	-13,976,193	-8,761	-13,280	-13,977,959
Opération fléchée Rockefeller Tranch	0	0	0	2,184,920	-3,834,702	1,649,782
DATA CENTER	0	0	-5,679,000	-686,539	9,645	-5,002,106
TAMARIS	0	0	-3,485,680	200,849	-205,655	-3,480,874
Amphithéâtres Déambulatoire	-4,258,312	-328,773	0	-4,064,460	-352,204	0
Réhabilitation IML Rockefeller	-4,076,496	-603,452	0	-4,164,967	-183,524	0
Plan de relance	0	0	-12,495	211,403	-979,036	755,138
Mise en accessibilité ADAP	-1,212,337	-1,503,918	-800,145	-1,322,564	-1,402,850	-790,986
PPI Opérations prioritaires	-2,247,501	-2,520,892	-3,237,879	-2,407,355	-2,342,018	-3,256,900
PPI Opérations importantes	-1,071,840	-1,483,971	-4,615,477	-1,071,163	-1,325,454	-4,774,670
PPI Autres opérations PPI	-741,699	-167,983	-1,578,293	-740,811	-169,956	-1,577,209
PPI IUT	-848,426	-617,557	-5,734,017	-833,735	-917,638	-5,448,626

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmations

Exécution d'AE et de CP		Prévisions		Exécution			Reste à payer		Reste à réaliser		
Opération	Nature	Coût total de l'opération	Conso AE < N	Conso AE N	TOTAL des AE consommées	Conso CP < N	Conso CP N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer
Contrats de recherche	Personnel	124,524,509	50,109,381	17,529,477	67,638,858	50,109,605	17,529,477	67,639,082	-224	56,885,651	56,885,427
	Fonctionnement	105,624,464	43,066,412	14,270,877	57,337,289	40,517,514	14,619,744	55,137,258	2,200,032	48,287,174	50,487,206
	Investissement	36,460,788	20,482,947	9,523,861	30,006,808	17,965,672	6,305,046	24,270,717	5,736,091	6,453,980	12,190,071
Total Contrats de recherche		266,609,761	113,658,740	41,324,215	154,982,956	108,592,791	38,454,267	147,047,058	7,935,898	111,626,805	119,562,703
Contrats d'enseignement	Personnel	17,875,180	2,895,540	1,858,394	4,753,934	2,895,540	1,858,394	4,753,934	0	13,121,245	13,121,245
	Fonctionnement	24,233,825	6,969,858	2,074,673	9,044,532	6,417,143	2,117,110	8,534,253	510,279	15,189,293	15,699,572
	Investissement	7,163,484	2,046,228	754,918	2,801,145	1,562,277	788,049	2,350,327	450,818	4,362,339	4,813,157
Total Contrats d'enseignement		49,272,489	11,911,626	4,687,985	16,599,611	10,874,960	4,763,554	15,638,514	961,097	32,672,877	33,633,975
Programmes pluriannuels d'investissement	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	498,573	388,587	887,160	981,290	415,469	1,396,759	-509,599	0	0
	Investissement	162,418,478	77,667,254	19,744,756	97,412,010	56,102,702	22,427,912	78,530,614	18,881,396	64,241,748	82,491,105
Total Programmes pluriannuels d'investissement		162,418,478	78,165,827	20,133,343	98,299,170	57,083,992	22,843,381	79,927,373	18,371,797	64,241,748	82,491,105
Ss total Personnel		142,399,688	53,004,921	19,387,872	72,392,792	53,005,145	19,387,872	72,393,017	-224	70,006,896	70,006,672
Ss total Fonctionnement		129,858,289	50,534,844	16,734,137	67,268,981	47,915,946	17,152,323	65,068,270	2,200,711	63,476,467	66,186,778
Ss total Investissement		206,042,750	100,196,429	30,023,535	130,219,964	75,630,652	29,521,007	105,151,658	25,068,305	75,058,067	99,494,333
TOTAL		478,300,727	203,736,194	66,145,544	269,881,737	176,551,743	66,061,202	242,612,945	27,268,792	208,541,431	235,687,783

Exécution des recettes		Prévisions		Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements réalisés N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes	
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	4,930,405	3,943,317	2,101,134	-1,114,047	
	Autres financements publics	251,434,886	91,914,419	27,906,186	131,614,280	
	Autres financements	10,607,404	10,702,697	4,038,605	-4,133,898	
Total Contrats de recherche		266,972,694	106,560,434	34,045,925	126,366,335	
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	912,407	982,407	74,880	-144,880	
	Autres financements publics	43,614,646	11,758,789	1,869,132	29,986,725	
	Autres financements	293,543	241,345	369,106	-316,908	
Total Contrats d'enseignement		44,820,597	12,982,541	2,313,118	29,524,937	
Programmes pluriannuels d'investissement	Financement de l'Etat	50,437,391	19,837,133	3,590,108	27,010,150	
	Autres financements publics	43,362,252	22,452,339	5,847,635	16,416,609	
	Autres financements	3,374,000	3,000,000	0	374,000	
Total Programmes pluriannuels d'investissement		97,173,643	45,289,472	9,437,743	43,800,759	
Ss total Financement de l'Etat		56,280,203	24,762,858	5,766,122	25,751,223	
Ss total Autres financements publics		338,411,784	126,125,547	35,622,952	178,017,615	
Ss total Autres financements		14,274,947	13,944,042	4,407,711	-4,076,806	
TOTAL		408,966,934	164,832,447	45,796,786	199,692,032	

TABLEAU 11

TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Code unité	Sigle unité	UNIV LYON 1	INSERM	CNRS	INSA LYON
200716495D	SBRI	269,000	310,000		
200716500J	NUDICE	10,000	60,000		
201119404Y	LABTAU	39,000	130,000		
201119460J	LYOS	35,000	180,000		
201622306F	RESHAPE	42,000	90,000		
FR2000	FIL	8,000		14,000	10,000
FR2054	INFRANALYTICQ	30,000		1,616,000	
FR3023	ICL	191,000		9,000	
FR3127	FRAMA	115,000		70,000	8,000
FR3393	FEDPV			5,000	
FR3411	IngeLySE	15,000		25,000	17,000
FR3490	Mara			13,000	
FR3728	BioEnviS	383,325		134,500	
FR3747	MOM			101,650	
IRL2008	REHABS	20,000		82,550	
IRL3757	ELYTMAX	7,500		50,000	
UAR2000	MSH - LSE	11,000		75,000	
UAR2204	INMG-AR	30,000		10,000	
UAR3444	BIOSCIENCES	193,000	90,000	70,000	
UAR3453	Lyon Est	233,000	10,000	36,000	
UAR3721	COMET	45,000		231,674	
UAR3760	IBCP	5,000		805,750	
UMR_S1060	CARMEN	145,000	340,000		
UMR5005	Ampère	77,000		190,000	27,528
UMR5007	LAGEPP	221,000		73,000	
UMR5008	CETHIL	16,800		40,000	23,000
UMR5023	LEHNA	325,837		161,400	
UMR5082	CRMN	25,000		514,331	
UMR5086	MMSB	71,000		317,100	
UMR5128	CP2M	48,500		106,000	
UMR5138	ARAR			53,000	

UMR5182	LCH	8,800		131,199	
UMR5205	LIRIS	242,000		197,000	83,858
UMR5208	ICJ	382,000		136,187	8,000
UMR5220	CREATIS	250,190	75,000	175,000	32,518
UMR5223	IMP	78,500		168,200	63,847
UMR5229	ISC-MJ	122,500		756,200	
UMR5239	LBMC	18,000		250,000	
UMR5240	MAP	56,500		133,500	60,749
UMR5242	IGFL	40,000		232,500	
UMR5246	ICBMS	379,500		201,000	10,000
UMR5256	IRCELYON	159,184		1,108,847	
UMR5261	PGNM	338,750	250,000	127,000	
UMR5270	INL	120,500		349,000	68,060
UMR5276	LGL-TPE	372,156		335,298	
UMR5278	LHCEP	16,000		41,000	
UMR5280	ISA	94,000		1,335,650	
UMR5284	MéLis	207,250	230,000	100,000	
UMR5286	CRCL	708,000	550,000	322,000	
UMR5292	CRNL	441,987	732,000	565,100	
UMR5305	LBTI	200,950		180,211	
UMR5306	ILM	555,000		1,368,000	
UMR5308	CIRI	333,000	1,002,000	312,500	
UMR5509	LMFA	64,000		390,000	14,000
UMR5510	MatéiS	20,000		166,000	96,431
UMR5557	LEM	199,890		294,800	
UMR5558	LBBE	319,000		300,550	
UMR5574	CRAL	220,500		135,035	
UMR5615	LMI	137,000		84,500	
UMR5667	RDP	20,400		222,400	
UMR5668	LIP	46,500		103,000	
UMR5822	IP2I Lyon	219,500		1,975,538	
UR DISP	DISP	5,000			25,500

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement Réalisé 2023

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)	
			Emplois sous plafond Etat				Emplois financés sur ressources propres		Global	
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT		En ETPT		En ETPT		Global	
			BR 2023	Réalisé 2023	BR 2023	Réalisé 2023	BR 2023	Réalisé 2023	BR 2023	Réalisé 2023
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 721	1 722,39					1 721	1 722,39
		CDI	2	2,00					2	2,00
	Non permanents	CDD	626	634,95	489	392,55	1 115	1 027,50	2 838	2 751,89
S/total EC			2 349	2 359,34	489	392,55	2 838	2 751,89		
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS										
BIATOSS	Permanents	Titulaires	1 170	1 145,23			1 170	1 145,23		
		CDI	46	43,64	27	26,14	73	69,78		
	Non permanents	CDD	203	210,36	265	242,78	468	453,14		
S/total Biatoss			1 419	1 399,23	292	268,92	1 711	1 668,15		
Totaux			3 768	3 758,57	781	661,47	4 549	4 420,04		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			4 099				Plafond global des emplois voté par le CA	4 549		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Autorisations budgétaires (réalisé) : CISR**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	
Personnel	38 283	60 000	64 746	38 283	60 000	64 746	399 576	486 952	503 148	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>										Subvention pour charges de service public
										Autres financements de l'Etat
										Fiscalité affectée
							8 000	382 017		Autres financements publics
Fonctionnement	-185 007	-175 947	-203 959	-110 978	-175 947	-267 216	391 576	104 935	503 148	Recettes propres
										Recettes fléchées
										Financements de l'Etat fléchés
Investissement	702 869	885 000	693 318	861 494	885 000	315 833				Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	556 144	769 053	554 106	788 798	769 053	113 363	399 576	486 952	503 148	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)						389 785	389 222	282 101		Solde budgétaire (déficit)

Autorisations budgétaires (réalisé) : SIUAPS**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	
Personnel	158 526	207 041	182 598	158 526	207 041	182 598	507 899	365 421	385 076	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>20 155</i>	<i>18 570</i>	<i>21 016</i>	<i>20 155</i>	<i>18 570</i>	<i>21 016</i>				Subvention pour charges de service public
										Autres financements de l'Etat
										Fiscalité affectée
							420 309	319 421	280 449	Autres financements publics
Fonctionnement	-100 236	-140 844	-596 255	-79 821	-140 844	-79 821	87 590	46 000	104 627	Recettes propres
										Recettes fléchées
										Financements de l'Etat fléchés
Investissement	208 878	299 224	295 563	209 269	299 224	287 348				Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	267 168	365 421	-118 094	287 975	365 421	390 125	507 899	365 421	385 076	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)				219 924					5 049	Solde budgétaire (déficit)

Autorisations budgétaires (réalisé) : UCBL dont SACD**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	
Personnel	320 564 058	343 355 344	337 786 460	320 579 473	343 355 344	337 749 503	417 186 111	460 359 908	436 270 707	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>89 657 437</i>	<i>92 104 299</i>	<i>91 859 203</i>	<i>89 657 437</i>	<i>92 104 299</i>	<i>91 859 203</i>	319 262 271	325 016 267	333 654 900	Subvention pour charges de service public
							4 588 627	2 285 890	3 553 160	Autres financements de l'Etat
							1 930 891	2 500 000	2 805 723	Fiscalité affectée
							38 990 432	80 922 431	38 654 050	Autres financements publics
Fonctionnement	78 607 523	89 399 025	82 487 965	66 253 872	91 635 755	77 407 508	52 413 889	49 635 320	57 602 874	Recettes propres
							13 023 920	19 408 686	8 068 629	Recettes fléchées
							10 076 100	9 957 673	2 324 914	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	37 796 358	57 361 500	45 843 338	46 117 152	70 864 185	46 170 374	2 947 500	9 451 013	5 743 635	Autres financements publics fléchés
							320		80	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	436 967 939	490 115 870	466 117 764	432 950 496	505 855 284	461 327 385	430 210 031	479 768 595	444 339 336	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)							2 740 465	26 086 689	16 988 049	Solde budgétaire (déficit)

Autorisations budgétaires (réalisé) : UCBL hors SACD**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	
Personnel	320 367 249	343 088 303	337 539 116	320 382 664	343 088 303	337 502 158	416 278 636	459 507 535	435 382 483	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>89 637 282</i>	<i>92 085 729</i>	<i>91 838 188</i>	<i>89 637 282</i>	<i>92 085 729</i>	<i>91 838 188</i>	319 262 271	325 016 267	333 654 900	Subvention pour charges de service public
							4 588 627	2 285 890	3 553 160	Autres financements de l'Etat
							1 930 891	2 500 000	2 805 723	Fiscalité affectée
							38 562 123	80 220 993	38 373 601	Autres financements publics
Fonctionnement	78 892 766	89 715 816	83 288 178	66 444 671	91 952 546	77 754 545	51 934 723	49 484 385	56 995 100	Recettes propres
							13 023 920	19 408 686	8 068 629	Recettes fléchées
							10 076 100	9 957 673	2 324 914	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	36 884 611	56 177 276	44 854 457	45 046 389	69 679 961	45 567 193	2 947 500	9 451 013	5 743 635	Autres financements publics fléchés
							320		80	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	436 144 627	488 981 396	465 681 751	431 873 724	504 720 810	460 823 896	429 302 556	478 916 222	443 451 112	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)							2 571 168	25 804 588	17 372 784	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 3

2023

DEPENSES PAR DESTINATION ET RECETTES PAR ORIGINE - UCBL dont SACD

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses 2023 par destination

		DEPENSES															
		PERSONNEL				FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT				TOTAL			
		Budget AE	Réalisé AE	Budget CP	Réalisé CP	Budget AE	Réalisé AE	Budget CP	Réalisé CP	Budget AE	Réalisé AE	Budget CP	Réalisé CP	Budget AE	Réalisé AE	Budget CP	Réalisé CP
	Formation initiale et continue	157 695 473	152 621 993	157 695 473	152 623 692	22 199 601	13 773 832	22 931 739	13 622 133	6 889 329	6 166 967	7 257 560	6 268 544	186 784 402	172 562 792	187 884 772	172 514 369
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	87 524 960	89 002 153	87 524 960	89 002 153	5 148 059	6 141 861	5 158 653	6 724 871	2 049 632	3 080 875	2 049 632	2 896 311	94 722 651	98 224 890	94 733 246	98 623 335
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	68 251 707	62 641 400	68 251 707	62 643 099	14 224 040	7 220 480	14 945 585	6 556 208	4 834 697	3 080 263	5 202 927	3 366 525	87 310 444	72 942 143	88 400 220	72 565 832
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 918 806	978 440	1 918 806	978 440	2 827 501	411 491	2 827 501	341 054	5 000	5 828	5 000	5 708	4 751 307	1 395 759	4 751 307	1 325 202
D105	Bibliothèques et documentation	6 007 829	6 068 068	6 007 829	6 067 921	4 997 462	5 089 971	5 002 994	4 922 718	17 700	71 998	17 700	154 743	11 022 991	11 230 037	11 028 522	11 145 382
	Recherche	134 429 861	126 218 263	134 429 861	126 217 664	22 561 592	20 094 503	25 192 404	20 293 923	15 839 885	13 456 416	18 436 544	10 868 836	172 831 339	159 769 182	178 058 809	157 380 424
D106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	67 667 327	63 267 988	67 667 326	63 267 988	9 991 876	10 609 460	11 580 239	10 722 942	3 745 974	2 400 280	4 894 993	3 158 792	81 405 176	76 277 727	84 142 558	77 149 722
D107	Recherche universitaire en mathématiques, S.T.I.C, micro, et nanotechnologies	13 340 301	12 287 555	13 340 301	12 287 357	1 439 752	1 200 928	1 522 040	1 227 933	310 725	146 808	313 655	208 802	15 090 777	13 635 291	15 175 996	13 724 093
D108	Recherche universitaire en physique, chimie, sciences pour l'ingénieur	32 905 529	31 002 065	32 905 529	31 001 665	6 226 640	5 707 970	6 893 746	5 873 148	7 969 671	8 401 251	9 083 972	5 688 982	47 101 839	45 111 286	48 883 247	42 563 794
D109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	3 032 161	3 076 193	3 032 161	3 076 193	316 360	313 564	344 359	215 332	718 351	691 723	720 797	264 719	4 066 873	4 081 480	4 097 317	3 556 244
D110	Recherche universitaire en Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement	7 578 011	6 536 025	7 578 011	6 536 025	2 845 860	1 512 401	2 988 656	1 514 669	2 564 948	1 608 754	2 650 455	1 167 314	12 988 818	9 657 181	13 217 122	9 218 008
D111	Recherche universitaire en Sciences de l'Homme et de la Société	4 852 018	4 897 534	4 852 018	4 897 534	595 144	277 687	640 320	279 704	155 958	79 154	175 910	95 417	5 603 120	5 254 376	5 668 247	5 272 656
D112	Recherche universitaire Interdisciplinaire et transversale	5 054 515	5 150 902	5 054 515	5 150 902	1 145 960	472 493	1 223 044	460 196	374 259	128 445	596 762	284 810	6 574 735	5 751 840	6 874 322	5 895 907
D113	Diffusion des savoirs et musées	763 095	918 604	763 095	918 604	1 355 219	707 005	1 523 907	692 480					2 118 314	1 625 610	2 287 003	1 611 085
D114	Immobilier	18 679 164	19 332 682	18 679 164	19 332 682	32 026 797	33 348 733	30 536 084	28 522 084	33 408 800	24 298 481	43 923 742	27 145 835	84 114 761	76 979 896	93 138 990	75 000 601
D115	Pilotage et support	22 272 317	29 957 658	22 272 317	29 919 920	4 393 103	6 558 442	4 514 819	6 670 528	804 082	1 494 817	804 253	1 301 948	27 469 502	38 010 917	27 591 389	37 892 396
	Étudiants	3 507 605	2 669 192	3 507 605	2 669 020	1 865 252	2 915 479	1 933 808	2 683 640	401 704	354 660	424 386	430 469	5 774 561	5 939 331	5 865 799	5 783 129
D201	Aides directes aux étudiants	950 220	184 648	950 220	184 648	20 000	90	20 000	1 213	10 000		10 000	99 548	980 220	184 738	980 220	285 409
D202	Aides indirectes	119 917	85 788	119 917	85 616	969 325	129 989	971 138	151 977	5 000		5 000	33 462	1 094 242	215 777	1 096 055	271 055
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 437 468	2 398 756	2 437 468	2 398 756	875 927	2 785 400	942 670	2 530 450	386 704	354 660	409 386	297 458	3 700 099	5 538 815	3 789 524	5 226 664
	D1 Dépenses Programmes 150 et 231	343 355 344	337 786 460	343 355 344	337 749 503	89 399 025	82 487 965	91 635 755	77 407 508	57 361 500	45 843 338	70 864 185	46 170 374	490 115 870	466 117 764	505 855 284	461 327 385

SOLDE BUDGETAIRE (EXCEDENT)

Tableau des recettes 2023 par origine

		RECETTES																	
		RECETTES GLOBALISEES								RECETTES FLECHEES									
		Subvention pour charges de service public		Autres financements de l'Etat		Fiscalité affectée		Autres financements publics		Recettes propres		Financement de l'Etat fléchés		Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées		Total	
		Budget RG_SCSP	Réalisé RG_SCSP	Budget RG_ETAT	Réalisé RG_ETAT	Budget RG_FISC	Réalisé RG_FISC	Budget RG_PUBL	Réalisé RG_PUBL	Budget RG_RPRO	Réalisé RG_RPRO	Budget RF_ETAT	Réalisé RF_ETAT	Budget RF_PUBL	Réalisé RF_PUBL	Budget RF_AUTR	Réalisé RF_AUTR		
FD010	Subvention pour charges de service public	325 016 267	333 804 900															325 016 267	333 804 900
FD020	Droits d'inscription									8 188 473	6 912 013							8 188 473	6 912 013
FD030	Formation continue, diplômes propres et VAE								1 470	28 217 452	30 300 619							28 217 452	30 300 619
FD040	Taxe d'apprentissage									1 159 500	1 216 153							1 159 500	1 216 153
FD050	Contrats et prestations de recherche hors ANR																		
FD060	Valorisation								27 648	-0	2 978 045							-0	3 005 693
FD070	ANR investissements d'avenir				1 121 620			24 999 833	5 225 821									24 999 833	6 347 441
FD080	ANR hors investissements d'avenir				258 465			11 638 866	11 288 601									11 638 866	11 547 066
FD090	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				6 334			16 852 028	5 354 551					7 802 792	5 311 792			24 654 820	10 672 677
FD100	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne							6 532 736	9 728 505									6 532 736	9 728 505
FD110	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres			2 285 890	2 266 344			12 535 635	6 338 121	2 676 180	4 078 870	9 957 673	2 174 914	1 648 221	431 843			29 103 600	15 290 092
FD120	Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs							18 104		782 651	102 327							800 755	102 327
FD130	Autres recettes				-99 603	2 500 000	2 805 723	8 345 229	689 334	8 611 064	12 014 847						80	19 456 294	15 410 380
Total		325 016 267	333 804 900	2 285 890	3 553 160	2 500 000	2 805 723	80 922 431	38 654 050	49 635 320	57 602 874	9 957 673	2 174 914	9 451 013	5 743 635		80	479 768 595	444 339 336

SOLDE BUDGETAIRE (DEFICIT)		26 086 689	16 988 049
----------------------------	--	------------	------------

Equilibre Financier : Réalisé**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	2022	BR 2023	2023	2022	BR 2023	2023	
Solde budgétaire (déficit)	2 740 465	26 086 689	16 988 049				Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	<i>2 571 168</i>	<i>25 804 588</i>	<i>17 372 784</i>				<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	<i>169 298</i>	<i>282 101</i>				<i>384 735</i>	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts	2 165	2 000	10 714	3 154	3 000	4 629	Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital)
Opérations au nom et pour le compte de tiers* (décaissements de l'exercice)	5 381 749	5 903 790	6 027 574	5 388 640	5 603 790	5 231 494	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	13 629 725	11 242 469	19 450 363	13 496 452	11 055 314	47 438 064	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	21 754 104	43 234 948	42 476 701	18 888 246	16 662 104	52 674 187	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie			10 197 487	2 865 858	26 572 844		Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>		<i>2 362 731</i>		<i>2 109 639</i>		<i>5 520 695</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>			<i>15 718 181</i>	<i>756 219</i>	<i>28 935 575</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	21 754 104	43 234 948	52 674 187	21 754 104	43 234 948	52 674 187	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - CISR

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES		2022	BR 2023	2023	PRODUITS		2022	BR 2023	2023
Personnel		37 861	60 000	64 746	Subventions de l'Etat				
	<i>dont CAS pensions</i>				Fiscalité affectée				
					Autres subventions	8 000			
Fonctionnement autre que les charges de personnel		575 321	780 000	690 976	Autres produits	352 945	486 952	502 015	
Total des charges (1)		613 181	840 000	755 722	Total des produits (2)	360 945	486 952	502 015	
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)					Résultat : perte (4) = (1) - (2)	252 236	353 048	253 707	

Calcul de la capacité d'autofinancement

	2022	BR 2023	2023
Résultat : bénéfice (3) ou perte (-4)	-252 236	-353 048	-253 707
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	401 268	490 000	514 585
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ c. 656 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- c. 756 produits de cession d'éléments d'actifs			
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat			
= CAF ou IAF*	149 032	136 952	260 878

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		2022	BR 2023	2023	RESSOURCES		2022	BR 2023	2023
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	149 032	136 952	260 878	
Investissements		684 621	885 000	394 333	Financement de l'actif par l'État				
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				
Autres emplois					Autres ressources				
Total des emplois (5)		684 621	885 000	394 333	Total des ressources (6)	149 032	136 952	260 878	
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)					Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	535 589	748 048	133 455	

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - SIUAPS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES		2022	BR 2023	2023	PRODUITS		2022	BR 2023	2023
Personnel		156 252	207 041	182 598	Subventions de l'Etat				
	<i>dont CAS pensions</i>	<i>20 155</i>	<i>18 570</i>	<i>21 016</i>	Fiscalité affectée				
					Autres subventions	280 553			280 449
Fonctionnement autre que les charges de personnel		1 259 559	1 464 046	1 360 035	Autres produits	198 682	468 146		227 111
Total des charges (1)		1 415 811	1 671 087	1 542 633	Total des produits (2)	479 235	468 146		507 560
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)					Résultat : perte (4) = (1) - (2)	936 577	1 202 941		1 035 073

Calcul de la capacité d'autofinancement

	2022	BR 2023	2023
Résultat : bénéfice (3) ou perte (-4)	-936 577	-1 202 941	-1 035 073
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	365 542	380 000	384 186
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ c. 656 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- c. 757 produits de cession d'éléments d'actifs	-2 408		-16 127
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-102 725	-102 725	-102 725
= CAF ou IAF*	-676 167	-925 666	-769 739

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		2022	BR 2023	2023	RESSOURCES		2022	BR 2023	2023
Insuffisance d'autofinancement		676 167	925 666	769 739	Capacité d'autofinancement				
Investissements		209 090	299 224	331 681	Financement de l'actif par l'État				
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				
Autres emplois					Autres ressources	2 408			16 127
Total des emplois (5)		885 258	1 224 890	1 101 420	Total des ressources (6)	2 408			16 127
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)					Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	882 850	1 224 890		1 085 293

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - UCBL dont SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	2022	BR 2023	2023	PRODUITS	2022	BR 2023	2023
Personnel	316 066 303	338 855 344	334 988 167	Subventions de l'Etat	352 912 205	383 420 758	359 359 819
<i>dont CAS pensions</i>	<i>89 657 437</i>	<i>92 104 299</i>	<i>91 859 203</i>	Fiscalité affectée	3 322 826	3 659 500	4 021 876
				Autres subventions	20 305 473	27 244 664	19 945 441
Fonctionnement autre que les charges de personnel	116 086 492	132 705 755	126 573 845	Autres produits	55 363 146	57 413 074	77 961 294
Total des charges (1)	432 152 795	471 561 099	461 562 012	Total des produits (2)	431 903 650	471 737 996	461 288 430
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)		176 897		Résultat : perte (4) = (1) - (2)	249 145		273 582

Calcul de la capacité d'autofinancement

	2022	BR 2023	2023
Résultat : bénéfice (3) ou perte (-4)	-249 145	176 897	-273 582
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	36 341 472	36 570 000	41 925 198
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-21 080		
+ c. 657 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1 756		
- c. 757 produits de cession d'éléments d'actifs	-222 239		-37 028
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-20 334 174	-20 751 413	-24 899 641
= CAF ou IAF*	15 516 591	15 995 484	16 714 946

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2022	BR 2023	2023	RESSOURCES	2022	BR 2023	2023
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	15 516 591	15 995 484	16 714 946
Investissements	47 228 874	70 864 185	46 922 391	Financement de l'actif par l'État	11 793 862	12 768 072	20 911 686
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4 342 049	22 258 511	14 177 617
Autres emplois				Autres ressources	224 039		55 028
Total des emplois (5)	47 228 874	70 864 185	46 922 391	Total des ressources (6)	31 876 542	51 022 067	51 859 277
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)			4 936 886	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	15 352 332	19 842 118	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	2022	BR 2023	2023
Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-15 352 332	-19 842 118	+4 936 886
Variation du besoin en fonds de roulement	-12 486 474	+6 730 727	-5 260 600
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)	-2 865 858	-26 572 844	+10 197 487
Niveau du fonds de roulement	75 447 406	55 605 289	80 384 293
Niveau du besoin en fonds de roulement	-39 985 055	-33 254 329	-45 245 655
Niveau de la trésorerie	115 432 462	88 859 617	125 629 948

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - UCBL hors SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	2021	BR 2022	2022	PRODUITS	2021	BR 2022	2022
Personnel	315 872 190	338 588 303	334 740 822	Subventions de l'Etat	352 912 205	383 420 758	359 359 819
<i>dont CAS pensions</i>	<i>89 637 282</i>	<i>92 085 729</i>	<i>91 838 188</i>	Fiscalité affectée	3 322 826	3 659 500	4 021 876
				Autres subventions	20 016 920	27 244 664	19 664 992
Fonctionnement autre que les charges de personnel	114 251 612	130 461 709	124 522 835	Autres produits	54 811 519	56 457 976	77 232 168
Total des charges (1)	430 123 802	469 050 012	459 263 657	Total des produits (2)	431 063 470	470 782 898	460 278 855
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	939 668	1 732 886	1 015 198	Résultat : perte (4) = (1) - (2)			

Calcul de la capacité d'autofinancement

	2021	BR 2022	2022
Résultat : bénéfice (3) ou perte (-4)	939 668	1 732 886	1 015 198
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	35 574 663	35 700 000	41 026 427
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-21 080		
+ c. 657 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1 756		
- c. 757 produits de cession d'éléments d'actifs	-219 831		-20 901
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-20 231 449	-20 648 688	-24 796 916
= CAF ou IAF*	16 043 726	16 784 198	17 223 807

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2021	BR 2022	2022	RESSOURCES	2021	BR 2022	2022
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	16 043 726	16 784 198	17 223 807
Investissements	46 335 162	69 679 961	46 196 377	Financement de l'actif par l'État	11 793 862	12 768 072	20 911 686
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4 342 049	22 258 511	14 177 617
Autres emplois				Autres ressources	221 631		38 901
Total des emplois (5)	46 335 162	69 679 961	46 196 377	Total des ressources (6)	32 401 269	51 810 781	52 352 011
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)			6 155 634	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	13 933 893	17 869 180	

Périmètre financier : UCBL
 Société(s) : UCBL
 CISR
 SUIA

Exercice : 2023
 Unité des montants : Euros

Plan de Trésorerie réalisé

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
SOLDE INITIAL (début de mois)	115 432 462	171 109 950	154 656 655	96 019 593	143 180 751	115 221 008	83 959 005	198 231 260	182 946 423	152 906 954	178 907 441	148 775 615		
<i>dont placements</i>														
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	5 794 232	88 631 338	5 735 642	85 851 538	2 041 644	8 483 851	124 426 053	4 266 351	10 696 963	56 604 021	12 281 301	31 457 773	436 270 707	
Subvention pour charges de service public	0	81 073 735	0	80 925 189	0	0	114 396 628	0	0	48 644 192	1 292 415	7 322 741	333 654 900	
Autres financements de l'Etat	369 354	0	0	105 753	933 919	42 702	108 576	0	81 057	433 720	10 000	1 468 079	3 553 160	
Fiscalité affectée	1 524 049	0	0	0	0	0	1 281 674	0	0	0	0	0	3 805 723	
Autres financements publics	1 828 156	1 348 754	2 347 009	3 332 999	-420 889	4 626 595	5 569 714	265 295	5 533 537	3 448 895	2 150 775	8 629 209	38 654 050	
Recettes propres	2 072 671	6 207 850	3 388 634	1 487 597	1 528 614	3 814 554	3 069 461	4 001 057	5 083 369	4 077 213	8 828 111	14 043 743	57 602 874	
Recettes budgétaires fléchées	80	5 311 792	431 843	0	2 324 914	8 068 629								
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 324 914	2 324 914	
Autres financements publics fléchés	0	5 311 792	431 843	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 743 635	
Recettes propres fléchées	80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80	
Opérations non budgétaires	0	358	179	0	262	346	533	533	533	533	533	817	4 629	
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prêts : encaissements en capital	0	358	179	0	262	346	533	533	533	533	533	817	4 629	
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Opérations gérées en compte de tiers	84 127 620	-70 543 459	2 635 080	838 731	7 057 768	3 932 640	6 990 441	11 128 015	1 401 467	7 865 441	2 796 691	-5 560 878	52 669 558	
TVA encaissée	46 198	1 364 034	117 193	53 171	32 307	1 358 252	153 236	54 532	1 166 303	361 532	80 028	137 509	4 924 294	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	111 013	1 699 199	2 305 689	2 811 027	214 200	2 024 746	1 690 210	0	4 842 430	1 731 599	618 435	10 334 500	28 383 049	
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	83 970 408	-73 606 692	212 197	-2 025 467	6 811 261	549 642	5 146 995	11 073 484	-4 607 266	5 772 310	2 098 227	-16 032 886	19 362 215	
TOTAL	89 921 932	23 400 029	8 802 744	86 690 269	9 099 675	12 416 837	131 417 027	15 394 900	12 098 963	64 469 995	15 078 525	28 222 626	497 013 523	
DECAISSEMENTS														
Enveloppes hors recettes fléchées	32 690 906	37 235 007	37 816 882	34 782 859	34 422 958	38 233 319	39 518 360	30 635 621	35 351 512	36 255 399	42 744 537	48 050 702	447 738 062	
Personnel	26 487 039	27 807 324	27 649 186	26 657 530	27 086 730	27 265 698	30 662 137	28 916 795	25 816 466	28 472 011	32 294 145	28 634 441	337 749 503	
Fonctionnement	4 493 735	6 337 453	7 226 427	5 516 164	5 118 103	8 537 219	6 234 489	992 528	6 499 880	5 778 392	7 412 238	13 030 521	77 186 149	
Investissement	1 710 132	3 090 230	2 941 269	2 609 165	2 218 125	2 430 403	2 621 733	726 298	3 035 165	2 004 996	3 038 154	6 376 740	32 802 410	
Dépenses sur recettes fléchées	756 231	1 266 674	1 091 557	1 050 909	1 725 154	766 293	1 520 107	6 325	1 281 790	1 291 678	1 401 349	1 431 256	13 589 323	
Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fonctionnement	29 373	6 903	-5 027	5 282	1 481	18 525	1 293	962	2 187	7 483	13 000	139 898	221 359	
Investissement	726 858	1 259 771	1 096 585	1 045 627	1 723 673	747 768	1 518 814	5 362	1 279 603	1 284 195	1 388 350	1 291 358	13 367 964	
Opérations non budgétaires	0	0	2 642	5 000	0	0	0	0	0	572	0	2 000	10 714	
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	2 000	7 500	
Dépôts et cautionnements	0	0	2 642	0	0	0	0	0	0	572	0	0	3 214	
Opérations gérées en compte de tiers	797 307	1 351 645	28 528 724	3 689 843	911 306	4 679 227	-23 893 695	37 792	5 505 131	921 860	1 064 464	1 884 334	25 477 938	
TVA décaissée	332 978	452 092	488 036	434 365	355 922	595 056	459 190	170 448	582 516	440 745	507 704	937 323	5 756 374	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	419 085	2 142 460	2 499 308	4 285 801	28 000	1 334 176	1 350 460	0	5 277 098	1 385 817	1 373 152	2 364 438	22 459 794	
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	45 244	-1 242 907	25 541 381	-1 030 323	527 384	2 749 996	-25 703 345	-132 657	-354 482	-904 702	-816 392	-1 417 427	-2 738 230	
TOTAL	34 244 443	39 853 325	67 439 806	39 529 111	37 059 418	43 678 839	17 144 772	30 679 737	42 138 432	38 469 509	45 210 351	51 368 292	486 816 036	
SOLDE DU MOIS	55 677 489	-16 453 296	-58 637 062	47 161 158	-27 959 744	-31 262 002	114 272 255	-15 284 837	-30 039 469	26 000 486	-30 131 826	-23 145 667	+10 197 487	
SOLDE CUMULE	171 109 950	154 656 655	96 019 593	143 180 751	115 221 008	83 959 005	198 231 260	182 946 423	152 906 954	178 907 441	148 775 615	125 629 948		
													<i>dont trésorerie fléchée</i>	
														-5 520 695
														<i>dont trésorerie sur op. non budgétaires</i>
														+27 185 536

Opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2023	2023	2024	2025	2026
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		2 450 331	-3 070 363	-5 017 474	-6 518 836
Recettes fléchées	38 520 448	8 068 629	6 603 594	1 270 000	5 600 000
Financements de l'Etat fléchés	15 147 733	2 324 914	6 229 594	970 000	5 600 000
Autres financements publics fléchés	20 372 395	5 743 635	374 000	300 000	0
Recettes propres fléchées	3 000 320	80	0	0	0
Dépenses sur recettes fléchées	37 911 571	13 589 323	8 550 705	2 771 362	5 841 000
Personnel (AE=CP)					
AE	0	0	0	0	0
CP	0	0	0	0	0
Fonctionnement et intervention					
AE	239 200	219 594	0	0	0
CP	841 594	221 359	0	0	0
Investissement					
AE	51 280 726	6 525 662	7 599 948	1 701 362	12 130 000
CP	37 069 977	13 367 964	8 550 705	2 771 362	5 841 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	608 877	-5 520 695	-1 947 111	-1 501 362	-241 000

Date : 26/01/2024

tableau 9

Périmètre financier : UCBL

Exercice : 2023

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (réalisé)**Dépenses**

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement							Crédits de paiement						Restes		
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	Conso AE N	Reste à consommer AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Conso CP N	Reste à consommer CP N	Restes à engager >= N (AE)	Restes à payer >= N sur AE consommées <= N (CP)
CONTRATS10 Contrats commençant en 2010	4 269 192	4 020 798	4 020 797	248 394	0	248 394	247 481	912	3 532 864	3 790 808	739 811	0	739 811	336 780	403 031	914	140 690
CONTRATS11 Contrats commençant en 2011	111 600	111 600	71 216	0	0	0	-690	690	111 816	70 742	0	0	0	0	0	41 073	-216
CONTRATS14 Contrats commençant en 2014	2 128 525	2 128 526	2 045 470	2 436	-2 437	-1	-500	499	2 186 172	2 105 863	7 758	-2 437	5 321	42	5 279	83 555	-60 934
CONTRATS15 Contrats commençant en 2015	3 430 912	3 430 912	3 305 219	0	0	0	-9 144	9 144	3 407 717	3 293 283	0	0	0	550	-134 837	2 243	
CONTRATS16 Contrats commençant en 2016	16 239 088	12 040 405	11 844 163	-472 778	1 196 249	723 471	619 551	103 920	11 858 808	11 624 250	-280 502	1 197 871	917 369	774 694	142 675	3 775 374	64 771
CONTRATS17 Contrats commençant en 2017	35 101 670	30 703 923	30 122 047	234 736	2 973 595	3 208 331	2 427 526	780 805	29 945 473	29 167 118	1 071 935	2 958 243	4 030 178	2 905 591	1 124 587	2 552 097	476 863
CONTRATS18 Contrats commençant en 2018	25 221 422	19 324 111	18 805 747	594 015	2 554 715	3 148 730	2 156 676	992 055	18 382 642	17 788 349	1 537 991	2 571 228	4 109 219	2 937 540	1 171 679	4 259 000	236 533
CONTRATS19 Contrats commençant en 2019	18 254 482	14 123 487	13 734 065	966 809	2 459 635	3 426 445	2 602 542	823 903	13 825 359	13 359 043	1 261 582	2 436 073	3 697 656	2 623 313	1 074 343	1 917 875	354 251
CONTRATS20 Contrats commençant en 2020	29 398 466	16 097 847	15 792 504	1 322 760	6 952 485	8 275 245	5 220 809	3 054 436	15 622 633	15 247 335	1 772 683	6 946 717	8 719 400	5 341 334	3 378 066	8 385 153	424 644
CONTRATS21 Contrats commençant en 2021	28 094 564	9 662 705	9 620 996	717 972	8 030 488	8 748 460	6 293 844	2 454 616	8 622 210	8 565 999	1 760 810	7 756 336	9 517 146	6 504 903	3 012 243	12 179 725	843 938
CONTRATS22 Contrats commençant en 2022	79 161 154	4 296 658	4 296 517	8 935 103	12 210 925	21 146 028	14 708 125	6 437 903	3 580 142	3 580 001	9 658 085	12 205 078	21 863 163	12 389 929	9 473 234	60 156 512	3 034 711
CONTRATS23 Contrats commençant en 2023	25 198 686	0	0	9 101 775	491 498	9 593 273	7 057 996	2 535 278	0	0	8 889 191	454 856	9 344 047	4 639 592	4 704 455	18 140 691	2 418 403
Total Contrats de recherche	266 609 761	115 940 971	113 658 740	21 651 223	36 867 153	58 518 376	41 324 215	17 194 160	111 074 835	108 592 791	26 419 345	36 523 965	62 943 317	38 454 267	24 489 043	111 626 805	7 935 898
CONTRAT_11 Contrats commençant en 2011	2 325 828	2 325 828	2 326 853	0	0	0	-1 052	1 052	2 351 949	2 344 622	0	0	0	0	0	26	-18 821
CONTRAT_16 Contrats commençant en 2016	547 945	547 945	514 875	0	0	0	0	0	559 856	513 972	0	0	0	0	0	33 070	903
CONTRAT_17 Contrats commençant en 2017	141 080	141 080	111 672	0	0	0	0	0	132 112	111 180	0	0	0	164	-164	29 407	328
CONTRAT_18 Contrats commençant en 2018	3 458 998	2 465 564	2 278 875	223 973	3 990 090	623 063	580 095	42 968	2 347 582	2 157 895	341 956	3 990 090	741 046	628 312	112 725	600 028	72 753
CONTRAT_19 Contrats commençant en 2019	1 235 498	1 223 028	1 093 119	63 268	-57 973	5 295	4 044	1 251	1 194 078	1 073 040	77 498	-57 973	19 525	23 376	-3 851	138 335	747
CONTRAT_20 Contrats commençant en 2020	4 968 204	3 156 106	2 684 504	259 398	1 295 137	1 554 535	402 636	1 151 899	2 989 263	2 456 175	396 250	1 250 012	1 646 261	587 334	1 058 927	1 881 065	43 630
CONTRAT_21 Contrats commençant en 2021	8 312 080	2 499 698	2 345 895	941 062	1 749 477	2 690 539	1 443 167	1 247 373	1 876 374	1 702 178	1 564 386	1 740 460	3 304 846	1 811 500	1 493 346	4 523 018	275 384
CONTRAT_22 Contrats commençant en 2022	20 485 006	555 833	555 833	332 915	2 690 100	3 023 015	1 638 596	1 384 419	515 897	515 897	552 850	2 679 286	3 232 136	1 224 860	2 007 277	18 290 577	453 672
CONTRAT_23 Contrats commençant en 2023	7 797 851	0	0	1 127 094	15 696	1 142 790	620 499	522 291	0	0	1 142 094	15 696	1 157 790	487 998	669 792	7 177 351	132 501
Total Contrats d'enseignement	49 272 489	12 915 080	11 911 626	2 947 712	6 091 527	9 039 239	4 687 985	4 351 253	11 967 110	10 874 960	4 075 035	6 026 571	10 101 606	4 763 554	5 338 052	32 672 877	961 097
POLE_PARAM Opération fléchée Pôle Paramédical	21 950 000	18 912 724	18 912 724	-342 123	1 320 399	978 276	1 506 655	-528 379	6 959 622	6 959 622	889 242	7 860 136	8 749 378	8 254 182	495 196	1 530 621	5 205 575
QUART_PHYS Quartier de la physique	16 500 000	0	0	2 800 000	-2 500 000	300 000	437 140	-137 140	0	0	2 800 000	-2 500 000	300 000	124 520	175 480	16 062 860	312 620
CIRI Opération fléchée CIRI	14 910 000	13 507 088	13 507 088	-94 639	1 497 551	1 402 912	918 486	484 425	11 276 114	11 276 114	2 415 770	1 218 116	3 633 886	1 202 297	2 431 589	484 425	1 947 164
CENS_ELI Opération fléchée CENS ELI	15 307 508	14 674 368	15 307 508	0	0	0	0	0	14 674 367	15 307 508	0	0	0	0	0	0	0
DOMUS2 Nouvelle salle de restauration des perso	14 000 000	12 645	12 645	0	0	100 000	58 977	41 023	8 761	8 761	20 000	80 000	100 000	13 280	86 720	13 928 378	49 581
ROCK_T3 Opération fléchée Rockefeller Tranche 3	10 843 622	2 810 445	2 810 445	1 893 607	2 468 638	4 362 245	3 882 975	479 270	3 350 242	3 350 242	1 194 053	3 168 638	4 362 691	4 008 324	354 367	4 150 202	-665 146
DATACENTER DATA CENTER	9 129 000	1 257 792	1 257 792	-8 393	7 460 001	7 451 608	7 256 707	194 901	836 539	836 539	-56 369	4 541 208	4 484 839	1 040 549	3 444 290	614 501	6 637 411
TAMARIS TAMARIS	6 985 680	53 971	53 971	554	1 099 446	1 100 000	318 706	781 294	29 151	29 151	849	500 000	500 849	205 655	295 194	6 613 003	137 870
DEAMBULAT Amphithéâtres Déambulatoire	4 465 519	4 400 900	4 400 900	-36 966	101 585	64 619	76 033	-11 414	4 064 460	4 064 460	35 403	365 656	401 059	352 204	48 854	60 268	0
IML Réhabilitation IML Rockefeller	4 255 203	3 889 764	3 889 764	365 439	0	365 439	476 465	-111 026	4 164 967	4 164 967	90 236	0	90 236	183 524	-93 288	0	17 738
PL_RELANCE Plan de relance	3 816 495	3 552 253	3 552 253	-68 569	332 811	264 242	170 954	93 288	2 527 997	2 527 997	1 029 949	1 253 498	979 036	274 462	1 552 498	1 261 174	216 174
ADAP Mise en accessibilité ADAP	3 646 400	3 172 362	3 172 362	-39 300	430 338	391 038	304 673	86 366	1 422 564	1 422 564	901 547	1 000 289	1 901 836	1 432 850	468 986	169 366	621 620
PPIA PPI Opérations prioritaires	10 356 273	5 079 855	5 623 820	708 770	1 381 263	2 090 033	1 807 028	283 005	2 213 390	2 213 390	2 757 355	3 214 879	3 894 513	2 342 018	1 552 495	2 925 425	2 331 475
PPIB PPI Opérations importantes	7 556 803	875 840	1 543 506	765 812	2 220 891	2 986 703	2 009 432	977 271	511 012	1 178 679	444 189	1 718 341	2 162 530	1 499 454	663 076	4 003 865	874 806
PPIC PPI Autres opérations PPI	3 920 975	1 578 937	2 240 933	-76 752	1 115 748	1 038 996	143 414	895 582	1 461 816	2 123 811	-28 719	369 899	341 180	1 699 956	171 225	1 536 629	90 580
PPIIUT PPI IUT	13 915 000	1 737 211	1 737 211	762 789	1 715 000	2 477 789	757 982	1 719 807	933 735	1 566 265	1 715 000	1 032 638	2 248 626	1 149 807	528 820	11 419 807	528 820
PP2I Investissement informatique	860 000	142 906	142 906	0	200 000	200 000	7 716	192 284	142 486	142 486	342	200 000	200 342	2 895	197 447	709 378	5 241
Total Programmes pluriannuels d'investissement	162 418 478	75 659 060	78 165 827	6 647 507	18 926 393	25 573 900	20 133 343	5 440 558	54 577 224	57 083 992	11 175 991	24 482 111	35 658 102	22 843 381	12 814 720	64 241 748	18 371 797
Total	478 300 727	204 515 111	203 736 194	31 246 442	61 885 073	93 131 514	66 145 543	26 985 971	177 619 169	176 551 743	41 670 370	67 032 647	108 703 017	66 061 202	42 641 815	208 541 431	27 268 792
Ss total personnel	142 399 688	53 491 652	53 004 921	4 685 502	20 117 180	24 802 682	19 387 872	5 414 810	53 499 388	53 005 145	4 683 110	20 084 094	24 767 204	19 387 872	5 379 332	70 006 896	-224
Ss total fonctionnement	125 790 734	50 490 847	46 744 071	10 666 624	17 516 711	28 183 334	14 708 678	13 474 656	47 325 374	44 125 173	13 538 201	17 534 112	31 072 313	15 126 864	15 945 448	64 337 985	2 200 711
Ss total investissement	210 110 305	100 532 613	103 987 202	15 894 316	24 251 182	40 145 498	32 048 994	8 096 504	76 794 408	79 421 424	23 449 060	29 414 441	52 863 501	31 546 466	21 317 034	74 196 549	25 068 305

Date : 26/01/24

Tableau 9 bis SIASUP de suivi des opérations immobilières

A - Consommation en dépenses et en emplois

Dépenses d'investissement (PPI)

Opérations	Nature	Coût total de l'opération
POLE_PARAM	Opération fléchée Pôle Paramédical	21 950 000
QUART_PHYS	Quartier de la physique	16 500 000
CIRI	Opération fléchée CIRI	14 910 000
CENS_ELI	Opération fléchée CENS ELI	15 307 508
DOMUS2	Nouvelle salle de restauration des perso	14 000 000
ROCK_T3	Opération fléchée Rockefeller Tranche 3	10 843 622
DATACENTER	DATA CENTER	9 129 000
TAMARIS	TAMARIS	6 985 680
DEAMBULAT	Amphithéâtres Déambulatoire	4 465 519
IML	Réhabilitation IML Rockefeller	4 255 203
PL_RELANCE	Plan de relance	3 816 495
ADAP	Mise en accessibilité ADAP	3 646 400
PPIA	PPI Opérations prioritaires	10 356 273
PPIB	PPI Opérations importantes	7 556 803
PPIC	PPI Autres opérations PPI	3 920 975
PPIUT	PPI IUT	13 915 000
TOTAL PPI		161 558 478

Exécution antérieure à 2023			Exécution 2023		
Emplois consommés les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	Emplois consommés en N	AE consommées en N	CP consommés en N
7 195 127	18 912 724	6 959 622	8 759 091	1 506 655	8 254 182
0	0	0	124 521	437 140	124 520
12 528 599	13 507 089	11 276 114	1 072 067	918 486	1 202 297
15 307 508	15 307 508	15 307 508	0	0	0
8 761	12 645	8 761	15 045	58 977	13 280
2 600 242	2 810 445	3 350 242	4 037 350	3 882 975	4 008 324
776 698	1 257 792	836 539	755 035	7 256 707	1 040 549
29 151	53 971	29 151	205 655	318 706	205 655
4 258 312	4 400 900	4 064 460	328 773	76 033	352 204
4 076 496	3 889 764	4 164 967	603 452	476 465	183 524
2 674 834	3 552 253	2 527 997	898 852	170 954	979 036
1 312 337	3 172 362	1 422 564	1 533 918	304 673	1 432 850
2 597 501	5 623 820	2 757 355	2 520 892	1 807 028	2 342 018
1 179 356	1 543 506	1 178 679	1 553 971	2 009 432	1 499 454
2 124 699	2 240 933	2 123 811	167 983	143 414	169 956
948 426	1 737 211	933 735	1 081 109	757 982	1 032 638
57 618 048	78 022 922	56 941 506	23 657 716	20 125 626	22 840 486

Prévisions > 2023		
Emplois prévus > N	AE prévues > N	CP prévus > N
5 995 781	1 530 621	6 736 196
16 375 479	16 062 860	16 375 480
1 309 334	484 425	2 431 589
13 976 193	13 928 378	13 977 959
4 206 030	4 150 202	3 485 056
7 597 268	614 501	7 251 912
6 750 874	6 613 003	6 750 874
242 808	93 288	309 462
800 145	169 366	790 986
5 237 879	2 925 426	5 256 900
4 823 477	4 003 865	4 878 670
1 628 293	1 536 629	1 627 209
11 885 465	11 419 807	11 948 626
80 829 026	63 532 371	81 820 920

B - Réalisation des titres de recettes et des encaissements

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé
Pôle paramédical	Financement de l'Etat	17 120 000
	Financements de la région	1 850 000
	Autres subventions	1 850 000
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	1 130 000
Total Pôle paramédical		21 950 000
Quartier de la physique	Financement de l'Etat	10 428 391
	Financements de la région	2 136 965
	Autres subventions	1 424 644
	Autres recettes	374 000
	Autofinancement par l'établissement	2 136 000
Total CIRI		16 500 000
CIRI	Financement de l'Etat	
	Financements de la région	6 410 000
	Autres subventions	7 500 000
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	1 000 000
Total CIRI		14 910 000
CENS ELI	Financement de l'Etat	
	Financements de la région	5 710 284
	Autres subventions	6 758 221
	Autres recettes	3 000 000
	Autofinancement par l'établissement	-160 997
Total CENS ELI		15 307 508

Financements extérieurs	Réalisation < 2023		Réalisation 2023		Restes	
	Titres des années antérieures à N	Encaissements des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Encaissements réalisés en N	Restes à émettre	Reste à encaisser
17 120 000	7 195 127	9 612 571	7 649 091	2 174 914	2 275 781	5 332 515
1 850 000					1 850 000	1 850 000
1 850 000		1 110 000	1 110 000		740 000	740 000
20 820 000	7 195 127	10 722 571	8 759 091	2 174 914	4 865 781	7 922 515
10 428 391			124 521		10 303 870	10 428 391
2 136 965					2 136 965	2 136 965
1 424 644					1 424 644	1 424 644
374 000					374 000	374 000
14 364 000			124 521		14 239 479	14 364 000
6 410 000	6 410 000	1 923 000		3 846 000		641 000
7 500 000	6 118 599	7 000 000	1 072 067		309 334	500 000
13 910 000	12 528 599	8 923 000	1 072 067	3 846 000	309 334	1 141 000
5 710 284	5 710 284	4 244 492		1 465 792		
6 758 221	6 850 000	6 350 000	-91 779	408 221		
3 000 000	3 000 000	3 000 000				
15 468 505	15 560 284	13 594 492	-91 779	1 874 013		

B - Réalisation des titres de recettes et des encaissements

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé
Total Opérations plan de relance		3 816 495
ADAP	Financement de l'Etat	130 000
	Financements de la région	
	Autres subventions	
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	3 516 400
Total ADAP		3 646 400
Autres opérations PPI A	Financement de l'Etat	1 350 000
	Financements de la région	500 000
	Autres subventions	500 000
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	8 006 273
Total Autres opérations PPI A		10 356 273
Autres opérations PPI B	Financement de l'Etat	70 000
	Financements de la région	268 000
	Autres subventions	47 516
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	7 171 287
Total Autres opérations PPI B		7 556 803
Autres opérations PPI C	Financement de l'Etat	1 250 000
	Financements de la région	
	Autres subventions	183 000
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	2 487 975
Total Autres opérations PPI C		3 920 975
Autres opérations PPI IUT	Financement de l'Etat	2 715 000
	Financements de la région	2 500 000
	Autres subventions	1 500 000
	Autres recettes	
	Autofinancement par l'établissement	7 200 000
Total Autres opérations PPI IUT		13 915 000
Total PPI	Ss total financement de l'Etat	50 437 391
	Ss total financements de la région	19 375 249
	Ss total autres subventions	23 987 003
	Ss total autres recettes	3 374 000
	Ss total autofinancement par l'établissement	64 384 835
TOTAL		161 558 478

Financements extérieurs	Réalisation < 2023		Réalisation 2023		Restes	
	Montant des financements extérieurs	Titres des années antérieures à N	Encaissements des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Encaissements réalisés en N	Restes à émettre
3 804 000	2 674 834	2 739 400	898 852		230 313	1 064 600
130 000	100 000	100 000	30 000	30 000		
130 000	100 000	100 000	30 000	30 000		
1 350 000	350 000	350 000			1 000 000	1 000 000
500 000					500 000	500 000
500 000					500 000	500 000
2 350 000	350 000	350 000			2 000 000	2 000 000
70 000			70 000	70 000		
268 000	60 000	60 000		104 000	208 000	104 000
47 516	47 516	47 516				
385 516	107 516	107 516	70 000	174 000	208 000	104 000
1 250 000	1 250 000	1 250 000				
183 000	133 000	133 000			50 000	50 000
1 433 000	1 383 000	1 383 000			50 000	50 000
2 715 000	100 000	100 000	463 553	115 000	2 151 447	2 500 000
2 500 000					2 500 000	2 500 000
1 500 000					1 500 000	1 500 000
6 715 000	100 000	100 000	463 553	115 000	6 151 447	6 500 000
50 437 391	15 046 901	19 837 133	14 004 780	3 590 108	21 385 710	27 010 150
19 375 249	12 180 284	6 227 492		5 415 792	7 194 965	7 731 965
23 987 003	13 178 266	14 870 516	2 319 565	431 843	8 489 172	8 684 644
3 374 000	3 000 000	3 000 000			374 000	374 000
97 173 643	43 405 451	43 935 141	16 324 345	9 437 743	37 443 847	43 800 759

B - Réalisation des titres de recettes et des encaissements

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé
-----------	--------	---------------------------------

Financements extérieurs	Réalisation < 2023		Réalisation 2023		Restes	
	Montant des financements extérieurs	Titres des années antérieures à N	Encaissements des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Encaissements réalisés en N	Restes à émettre

C - Impacts sur le fonds de roulement et la trésorerie

Nature	Impacts sur le fonds de roulement (Ressources-Emplois)			Impacts sur la trésorerie (Encaissements-CP)		
	Impacts < N	Impacts N	Impacts > N	Impacts < N	Impacts N	Impacts > N
Opération fléchée Pôle Paramédical	0	0	-1 130 000	3 762 949	-6 079 268	1 186 319
Quartier de la physique	0	0	-2 136 000	0	-124 520	-2 011 480
Opération fléchée CIRI	0	0	-1 000 000	-2 353 114	2 643 703	-1 290 589
Opération fléchée CENS ELI	252 776	-91 779	0	-1 713 016	1 874 013	0
Nouvelle salle de restauration des pe	-8 761	-15 045	-13 976 193	-8 761	-13 280	-13 977 959
Opération fléchée Rockefeller Tranch	0	0	0	2 184 920	-3 834 702	1 649 782
DATA CENTER	0	0	-5 679 000	-686 539	9 645	-5 002 106
TAMARIS	0	0	-3 485 680	200 849	-205 655	-3 480 874
Amphithéâtres Déambulatoire	-4 258 312	-328 773	0	-4 064 460	-352 204	0
Réhabilitation IML Rockefeller	-4 076 496	-603 452	0	-4 164 967	-183 524	0
Plan de relance	0	0	-12 495	211 403	-979 036	755 138
Mise en accessibilité ADAP	-1 212 337	-1 503 918	-800 145	-1 322 564	-1 402 850	-790 986
PPI Opérations prioritaires	-2 247 501	-2 520 892	-3 237 879	-2 407 355	-2 342 018	-3 256 900
PPI Opérations importantes	-1 071 840	-1 483 971	-4 615 477	-1 071 163	-1 325 454	-4 774 670
PPI Autres opérations PPI	-741 699	-167 983	-1 578 293	-740 811	-169 956	-1 577 209
PPI IUT	-848 426	-617 557	-5 734 017	-833 735	-917 638	-5 448 626

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmations

Exécution d'AE et de CP		Prévisions	Exécution						Reste à payer	Reste à réaliser	
Opération	Nature	Coût total de l'opération	Conso AE < N	Conso AE N	TOTAL des AE consommées	Conso CP < N	Conso CP N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer
Contrats de recherche	Personnel	124 524 509	50 109 381	17 529 477	67 638 858	50 109 605	17 529 477	67 639 082	-224	56 885 651	56 885 427
	Fonctionnement	105 624 464	43 066 412	14 270 877	57 337 289	40 517 514	14 619 744	55 137 258	2 200 032	48 287 174	50 487 206
	Investissement	36 460 788	20 482 947	9 523 861	30 006 808	17 965 672	6 305 046	24 270 717	5 736 091	6 453 980	12 190 071
Total Contrats de recherche		266 609 761	113 658 740	41 324 215	154 982 956	108 592 791	38 454 267	147 047 058	7 935 898	111 626 805	119 562 709
Contrats d'enseignement	Personnel	17 875 180	2 895 540	1 858 394	4 753 934	2 895 540	1 858 394	4 753 934	0	13 121 245	13 121 245
	Fonctionnement	24 233 825	6 969 858	2 074 673	9 044 532	6 417 143	2 117 110	8 534 253	510 279	15 189 293	15 699 572
	Investissement	7 163 484	2 046 228	754 918	2 801 145	1 562 277	788 049	2 350 327	450 818	4 362 339	4 813 157
Total Contrats d'enseignement		49 272 489	11 911 626	4 687 985	16 599 611	10 874 960	4 763 554	15 638 514	961 097	32 672 877	33 633 975
Programmes pluriannuels d'investissement	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	498 573	388 587	887 160	981 290	415 469	1 396 759	-509 599	0	0
	Investissement	162 418 478	77 667 254	19 744 756	97 412 010	56 102 702	22 427 912	78 530 614	18 881 396	64 241 748	82 491 105
Total Programmes pluriannuels d'investissement		162 418 478	78 165 827	20 133 343	98 299 170	57 083 992	22 843 381	79 927 373	18 371 797	64 241 748	82 491 105
Ss total Personnel		142 399 688	53 004 921	19 387 872	72 392 792	53 005 145	19 387 872	72 393 017	-224	70 006 896	70 006 672
Ss total Fonctionnement		129 858 289	50 534 844	16 734 137	67 268 981	47 915 946	17 152 323	65 068 270	2 200 711	63 476 467	66 186 778
Ss total Investissement		206 042 750	100 196 429	30 023 535	130 219 964	75 630 652	29 521 007	105 151 658	25 068 305	75 058 067	99 494 333
TOTAL		478 300 727	203 736 194	66 145 544	269 881 737	176 551 743	66 061 202	242 612 945	27 268 792	208 541 431	235 687 783

Exécution des recettes		Prévisions	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements réalisés N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	4 930 405	3 943 317	2 101 134	-1 114 047
	Autres financements publics	251 434 886	91 914 419	27 906 186	131 614 280
	Autres financements	10 607 404	10 702 697	4 038 605	-4 133 898
Total Contrats de recherche		266 972 694	106 560 434	34 045 925	126 366 335
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	912 407	982 407	74 880	-144 880
	Autres financements publics	43 614 646	11 758 789	1 869 132	29 986 725
	Autres financements	293 543	241 345	369 106	-316 908
Total Contrats d'enseignement		44 820 597	12 982 541	2 313 118	29 524 937
Programmes pluriannuels d'investissement	Financement de l'Etat	50 437 391	19 837 133	3 590 108	27 010 150
	Autres financements publics	43 362 252	22 452 339	5 847 635	16 416 609
	Autres financements	3 374 000	3 000 000	0	374 000
Total Programmes pluriannuels d'investissement		97 173 643	45 289 472	9 437 743	43 800 759
Ss total Financement de l'Etat		56 280 203	24 762 858	5 766 122	25 751 223
Ss total Autres financements publics		338 411 784	126 125 547	35 622 952	178 017 615
Ss total Autres financements		14 274 947	13 944 042	4 407 711	-4 076 806
TOTAL		408 966 934	164 832 447	45 796 786	199 692 032

TABLEAU 11

TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Code unité	Sigle unité	UNIV LYON 1	INSERM	CNRS	INSA LYON
200716495D	SBRI	269 000	310 000		
200716500J	NUDICE	10 000	60 000		
201119404Y	LABTAU	39 000	130 000		
201119460J	LYOS	35 000	180 000		
201622306F	RESHAPE	42 000	90 000		
FR2000	FIL	8 000		14 000	10 000
FR2054	INFRANALYTICQ	30 000		1 616 000	
FR3023	ICL	191 000		9 000	
FR3127	FRAMA	115 000		70 000	8 000
FR3393	FEDPV			5 000	
FR3411	IngeLySE	15 000		25 000	17 000
FR3490	Mara			13 000	
FR3728	BioEnviS	383 325		134 500	
FR3747	MOM			101 650	
IRL2008	REHABS	20 000		82 550	
IRL3757	ELYTMAX	7 500		50 000	
UAR2000	MSH - LSE	11 000		75 000	
UAR2204	INMG-AR	30 000		10 000	
UAR3444	BIOSCIENCES	193 000	90 000	70 000	
UAR3453	Lyon Est	233 000	10 000	36 000	
UAR3721	COMET	45 000		231 674	
UAR3760	IBCP	5 000		805 750	
UMR_S1060	CARMEN	145 000	340 000		
UMR5005	Ampère	77 000		190 000	27 528
UMR5007	LAGEPP	221 000		73 000	
UMR5008	CETHIL	16 800		40 000	23 000
UMR5023	LEHNA	325 837		161 400	
UMR5082	CRMN	25 000		514 331	
UMR5086	MMSB	71 000		317 100	
UMR5128	CP2M	48 500		106 000	
UMR5138	ARAR			53 000	
UMR5182	LCH	8 800		131 199	
UMR5205	LIRIS	242 000		197 000	83 858
UMR5208	ICJ	382 000		136 187	8 000
UMR5220	CREATIS	250 190	75 000	175 000	32 518
UMR5223	IMP	78 500		168 200	63 847
UMR5229	ISC-MJ	122 500		756 200	
UMR5239	LBMC	18 000		250 000	
UMR5240	MAP	56 500		133 500	60 749
UMR5242	IGFL	40 000		232 500	
UMR5246	ICBMS	379 500		201 000	10 000
UMR5256	IRCELYON	159 184		1 108 847	
UMR5261	PGNM	338 750	250 000	127 000	

UMR5270	INL	120 500		349 000	68 060
UMR5276	LGL-TPE	372 156		335 298	
UMR5278	LHCEP	16 000		41 000	
UMR5280	ISA	94 000		1 335 650	
UMR5284	MéLiS	207 250	230 000	100 000	
UMR5286	CRCL	708 000	550 000	322 000	
UMR5292	CRNL	441 987	732 000	565 100	
UMR5305	LBTI	200 950		180 211	
UMR5306	ILM	555 000		1 368 000	
UMR5308	CIRI	333 000	1 002 000	312 500	
UMR5509	LMFA	64 000		390 000	14 000
UMR5510	MatéiS	20 000		166 000	96 431
UMR5557	LEM	199 890		294 800	
UMR5558	LBBE	319 000		300 550	
UMR5574	CRAL	220 500		135 035	
UMR5615	LMI	137 000		84 500	
UMR5667	RDP	20 400		222 400	
UMR5668	LIP	46 500		103 000	
UMR5822	IP2I Lyon	219 500		1 975 538	
UR DISP	DISP	5 000			25 500

Tableau de synthèse budgétaire et comptable (réalisé)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		2022	BR 2023	2023	
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	59 518 801	63 536 244	55 555 616	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	90 799 738	75 447 406	75 447 406	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-27 498 582	-39 985 055	-39 985 055	
	4 Niveau initial de la trésorerie	118 298 320	115 432 462	115 432 462	
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	7 827 084	5 717 445	5 717 445	
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	110 471 235	109 715 016	109 715 016	
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	436 967 939	490 115 870	466 117 764	
	6 Résultat patrimonial	-249 144	176 897	-273 582	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	15 516 591	15 995 484	16 714 946	
	8 Variation du fonds de roulement	-15 352 331	-19 842 118	+4 936 886	
	9 Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	989	1 000	-6 085
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+	3 154	3 000	0
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-	-1 800	-2 000	-2 871
	Cautionnements et dépôts	+/-	-365	0	-3 214
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	-228 343	0	183 497
	Variation de stocks	+/-	24 142		15 454
	Charges sur créances irrécouvrables	-	-1 029 479		-1 153 396
	Produits divers de gestion courante	+	776 994		1 321 439
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	-12 384 513	6 243 572	21 747 523
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-2 740 465	-26 086 689	-16 988 049
	12.a	Recettes budgétaires	430 210 031	479 768 595	444 339 336
	12.b	Crédits de paiement ouverts	432 950 496	505 855 284	461 327 385
13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-125 393	-486 155	27 185 536	
14 Variation de la trésorerie = 12 + 13		-2 865 858	-26 572 844	+10 197 487	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-2 109 639	+2 362 731	-5 520 695	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-756 219	-28 935 575	+15 718 181	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13		-12 486 473	+6 730 727	-5 260 600	
16 Restes à payer		4 017 442	-15 739 414	4 790 379	
17 Niveau final de restes à payer		55 555 616	47 796 830	60 345 995	
Stocks finaux	18 Niveau final du fonds de roulement	75 447 406	55 605 289	80 384 293	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-39 985 055	-33 254 329	-45 245 656	
	20 Niveau final de la trésorerie	115 432 462	88 859 617	125 629 948	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	5 717 445	8 080 177	196 751
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	109 715 016	80 779 441	125 433 197

Université Claude Bernard



Lyon 1

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD – LYON 1

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

Table des matières

1.	PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	12
1.1.	Présentation de l'Université	12
1.2.	Faits caractéristiques de l'exercice	12
1.3.	Changement de méthode comptable	12
1.4.	Écritures de régularisations.....	12
2.	PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION.....	13
2.1.	Principes comptables.....	13
2.2.	Immobilisations incorporelles	13
2.3.	Immobilisations corporelles	13
2.4.	Fiabilisation du Patrimoine Immobilier entre l'UCBL et l'Université de Lyon: le plan Campus (CREM).	14
2.5.	Immobilisations financières.....	14
2.6.	Créances.....	15
2.7.	Valeurs mobilières de placement	15
2.8.	Financements externes d'actif et subventions d'investissement	15
2.9.	Provisions pour risques et charges	15
2.10.	Dépréciations des comptes de tiers	15
2.11.	Produits constatés d'avance.....	15
2.12.	Dettes financières et dettes diverses	15
2.13.	Charges à payer, passifs sociaux et produits à recevoir.....	16
2.14.	Produits à recevoir.....	16
2.15.	Provisions.....	16
2.16.	Recettes et subventions d'exploitation	16
2.17.	Fiscalité	17
3.	NOTES SUR LE BILAN	18
3.1.	Tableau de mouvements des immobilisations incorporelles et corporelles.....	18
3.2.	Tableau de mouvements des amortissements (en k€)	21
3.3.	Tableau des financements externes de l'actif	22
3.4.	Détail des créances (en k€).....	23
3.5.	Détail des stocks (en k€)	23
3.6.	Fonds propres (en k€)	24
3.7.	Provisions pour risques et charges (en k€)	24
3.8.	Dépréciations des comptes de tiers et d'immobilisation (en k€).....	24
3.9.	Dépréciations de titres et participations (en k€).....	26
3.10.	Détail et échéance des dettes (en k€)	26
3.11.	Autres dettes non financières	27

3.12	Produits à recevoir et charges à payer.....	28
3.12	Produits constatés d'avance.....	28
4	NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	29
4.1	Ventilation des produits d'exploitation.....	29
4.2	Répartition des subventions et produits assimilés.....	29
5	AUTRES INFORMATIONS.....	30
5.1	Effectifs.....	30
5.2	Engagements financiers.....	30
5.3	Entreprises liées.....	30
5.4	Tableaux des filiales et participations.....	31
5.4	Informations postérieures à la clôture.....	32

1. PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Présentation de l'Université

L'Université Claude Bernard – Lyon 1 (UCBL) accueille sur ses campus plus de 46 000 étudiants et étudiantes, avec plus de 10 000 diplômés par an et 7 500 publications.

13,5 M€ ont été dédiés au soutien direct à la recherche en 2023 (fonctionnement, appels à projets)

1^{re} université française en nombre de brevets déposés (INPI 2022)

En juillet 2023 le rapport du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur concernant l'UCBL soulignait « l'excellent niveau » de la recherche de l'UCBL, rendait hommage à la « politique de l'Université en vue de la réussite étudiante » et mettait en avant également « la qualité de nos instruments de pilotage » et « l'efficacité » de notre organisation administrative. Le rapport souligne que « ce sont là des aspects exceptionnels dans le monde universitaire ».

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Intégration des bâtiments du plan campus Lyon Tech la Doua du contrat de conception, réalisation, exploitation, maintenance (CREM), gérés en maîtrise d'œuvre par la Communauté d'universités et établissements de Lyon (ComUE). Voir point 2.4.

1.3. Changement de méthode comptable

Néant

1.4. Écritures de régularisations

Néant

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptable ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les « Etats financiers » du RNCEP, ne sont pas produits dans la présente annexe.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les durées d'amortissement des biens immobilisés ont fait l'objet d'une délibération en Conseil d'Administration du 22 octobre 2019, avec date d'effet au 1^{er} janvier 2020.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée soit 3-5 ans.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Suivant la délibération du CA du 18 juin 2019, le seuil unitaire pour la comptabilisation d'un bien immobilisable est fixé à 800€ HT (1 € pour les équipements informatiques)

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :

- | | |
|---|-------------|
| - Agencements de terrains | 10 ans |
| - Constructions | 20 à 30 ans |
| - Installations techniques, matériel | 10 ans |
| - Outillage | 5 à 7 ans |
| - Matériel scientifique et d'enseignement | 7 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau | 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 10 ans |
| - Matériel informatique | 5 ans |
| - Biens vivants | 10 ans |

À la clôture des comptes annuels, lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable (résultant de l'application du plan d'amortissement à la valeur d'entrée), un amortissement exceptionnel ou une dépréciation des actifs immobilisés est comptabilisé dans la mesure où, respectivement, la dépréciation est jugée définitive ou non définitive.

Suivant la délibération du CA du 15 décembre 2015, la durée d'amortissement des matériels réseaux de type commutateurs réseau et bornes wifi est de 8 ans pour le CISR.

Suivant la délibération du CA du 18 juin 2019, le seuil unitaire pour la comptabilisation d'un bien immobilisable est fixé à 800€ HT. À compter du 1^{er} juillet 2019, ce seuil est abaissé à 1€ pour le matériel informatique, audiovisuel et de télécommunications.

Le seuil pour la comptabilisation d'un bien immobilisable peut s'appliquer à un ensemble de biens, d'une valeur unitaire inférieure à 800€ HT, lorsque cet ensemble est partie constitutive d'une opération homogène de premier équipement ou d'un complément d'équipement dans le cadre d'une extension d'activité.

2.4. Fiabilisation du Patrimoine Immobilier entre l'UCBL et l'Université de Lyon: le plan Campus (CREM)

Les établissements publics nationaux doivent comptabiliser à leur actif les biens immobiliers utilisés pour leur activité et dont les avantages futurs ou la disposition d'un potentiel de services attendus profiteront à des tiers ou à l'établissement conformément à sa mission ou à son objet. Le contrôle des biens est présumé lorsque l'établissement a la maîtrise des conditions d'utilisation et des avantages économiques et / ou potentiel de services liés à cette utilisation.

Les bâtiments regroupés dans un projet CREM (Création Rénovation Maintenance du Plan Campus) font l'objet d'une convention de réalisation d'une opération immobilière entre l'Université de Lyon (UdL) et l'Université Claude Bernard Lyon 1 (l'UCBL). L'UdL est l'établissement le « porteur du projet » et l'Université Claude Bernard Lyon 1 est « l'utilisateur ». L'UCBL contrôle les biens et en tire les avantages économiques liés à l'utilisation des bâtiments.

En conséquence, les bâtiments : **Berthollet, Brillouin, Curien, Dubois, Kastler, Mendel, Oméga, Parcelle 1Biologie, Parcelle 3Chimie, Raulin, Lippmann, Grignard, Lwoff, Forel, Soute Bio, Soute Chimie, Maison du Projet, Boucle Haute Tension**, ont fait l'objet d'une convention de réalisation d'opérations de réhabilitations et de constructions entre l'Université de Lyon et l'Université Claude Bernard – Lyon1.

Ces bâtiments ont été intégrés en comptabilité au bilan d'ouverture au 01/01/2023 :

21315600 [Constr bat amin mad] : **111,832,343.01 € CONSTRUCTIONS**

28131560 [Amt – Constr adm mad] : **8,663,208.31 € AMORTISSEMENTS**

10411000 [Financements ratt à actifs déter Comm et groupe de communes] : 111,832,343.01 €

10491000 [Repri resul fin Com et groupe de communes] : 8,663,208.31 €

2.5. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'usage, apprécié sur la base du potentiel économique de la filiale.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Néanmoins, les immobilisations financières correspondant au portefeuille d'actions (legs), ont été évaluées à leur valeur de marché.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

2.8. Financements externes d'actif et subventions d'investissement

Les subventions d'investissement et financements externes d'actif sont comptabilisées suivant la méthode des subventions sous conditions, dans des postes distincts dans les fonds propres en fonction :

- De la source des financements externes de l'actif afin de distinguer les financements en provenance de l'État et ceux reçus de tiers autres que l'État;
- Du rattachement ou non à un actif déterminé.

Pour les subventions rattachées à un actif, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé. Par respect du principe général de symétrie, la comptabilisation de la reprise s'effectue en exploitation depuis l'exercice 2013.

2.9. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers ;
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ;
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

2.10. Dépréciations des comptes de tiers

L'organisme est amené à comptabiliser une dépréciation de créances quand sa valeur probable de recouvrement constatée à l'inventaire devient inférieure à sa valeur nette comptable, notamment dans le cas de retard de paiement ou lors de la dégradation avérée de la situation financière du débiteur.

2.11 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués :

- De produits de contrats de recherche pluriannuels et autres conventions pluriannuelles,
- De droits universitaires pour les diplômes d'établissement.

2.12 Dettes financières et dettes diverses

Les dettes financières sont composées des avances et acomptes reçus sur commandes. Les dettes diverses sont principalement composées de dettes sur immobilisations.

2.13 Charges à payer, passifs sociaux et produits à recevoir

Les charges à payer correspondent principalement :

- Aux dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2023 dont la facture n'a pas été reçue à la clôture des comptes ;
- Aux charges de personnel à payer en 2023 au titre des droits et rémunérations acquis en 2023 ;
- Aux congés non pris pour les personnels titulaires et contractuels non enseignants
- Au CET (Comptes Épargne Temps) pour sa partie monétisable

Les enseignants-chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font en général pas l'objet d'un suivi dédié compte tenu du statut de ces personnels. S'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés des enseignants-chercheurs ne peut être réalisée, aucun passif n'a été comptabilisé à ce stade dans les comptes de l'établissement.

2.14 Produits à recevoir

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- Aux financements et subventions à recevoir dans le cadre des conventions suivies en opérations pluriannuelles (comptabilisation des PAR et SIR à hauteur des dépenses de fonctionnement et/ou réalisées) ;
- Aux produits liés aux formations continue ou apprentissage pour la part relative à l'exercice en cours ;

2.15 Provisions

Les provisions correspondent principalement :

- À la partie non monétisable du CET, évaluée à la clôture des comptes ;
- Aux litiges
- Aux dépréciations des titres et des créances

2.16 Recettes et subventions d'exploitation

Les recettes sont généralement constatées :

- Lors de l'inscription des étudiants pour les droits universitaires nationaux dans leur intégralité ;
- Lors de l'inscription des étudiants pour les droits propres à l'établissement à hauteur de 4/12ème en produits à la clôture de l'exercice et à hauteur de 8/12ème en produits constatés d'avance ;
- Au prorata de l'année pour la formation continue ;
- À l'avancement de la formation pour l'apprentissage ;
- À la mise à disposition de personnel ;
- À hauteur des versements effectués par le CROUS pour la CVEC ;
- À la réalisation des prestations pour les autres prestations.

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées :

- Des subventions de l'État, des collectivités publiques et des organismes internationaux qui sont comptabilisées :
 - À la levée des conditions pour les subventions sous conditions. Ainsi, en cours de réalisation, les recettes sont constatées lors de la réalisation des conditions (ex : production des rapports financiers) ;
 - Au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été reçues pour les subventions forfaitaires sans condition.

- De la taxe d'apprentissage dont le produit n'est reconnu qu'à hauteur des dépenses engagées à ce titre au cours de l'exercice. Ce principe repose sur le fait que les recettes provenant de la taxe d'apprentissage ne sont considérées comme définitivement acquises aux établissements que dans la mesure où ces derniers les ont utilisées pour financer la formation professionnelle.

2.17 Fiscalité

- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

L'établissement déclare la TVA au régime réel normal avec dépôt mensuel.

- Impôt sur les sociétés :

L'UCBL disposant d'une partie d'activité industrielle et commerciale, déclare annuellement l'impôt sur les sociétés au régime du bénéfice réel.

3 NOTES SUR LE BILAN

3.1 Tableau de mouvements des immobilisations incorporelles et corporelles en k€

Compte	En K€	Intégration du patrimoine CREM AVANT 2023	Intégration du patrimoine CREM EN 2023	Valeur brute au début de l'exercice	Augment par virement de poste à poste	Acquisitions / Mad / Transferts	Dimin par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles				2,738	63	350	-	11	3,139
20531000	Logiciels acquis ou			2,655	41	334	-	11	3,019
20532000	Logiciels créés			16	-	-	-	-	16
20580000	Autres conces° et dt			3	22	16	-	-	40
20800000	Autres immobilisatio			64	-	-	-	-	64
Immobilisations Corporelles		111,832	1,211	720,561	6,354	46,737	6,415	11,123	867,946
21117000	Terrains nus acquis			208	-	-	-	-	208
21155600	Terrains bâtis- ens			60,578	-	-	-	-	60,578
21155800	Terrains bâtis- ens			243	-	-	-	-	243
21227000	Agencement terrains			3	-	-	-	-	3
21255800	Agencement terr bâti			257	-	-	-	-	257
21315600	Construction bâtimen	110,621	1,211	300,445	221	-	-	-	412,498
21315800	Construction bâtimen			48,952	-	-	-	-	48,952
21355700	Construction agencem			2,240	81	1,828	221	-	3,855
21355800	Construction agencem			973	-	-	-	-	973
21358000	Construction agencem			133,657	5,655	4,364	1	23	143,652
21511700	Installations comple			923	-	731	-	220	776
21531700	Installations spécif			5	-	-	-	-	5
21547000	Matériel acquis			89,202	287	11,375	42	7,024	93,798
21548000	Matériel autre			9	-	-	-	9	-
21557000	Outils acquis TEC			3,960	-	578	-	426	4,112
21567000	Matériel d'enseignem			8,715	24	90	24	2,200	11,005
21577000	Agencements &			4	-	-	-	-	4
21600000	Collections			6	-	2	-	-	8
21817000	Install génér, agnct			1,058	39	119	-	-	1,216
21818000	Install génér, agnct			1,597	35	11	-	-	1,643
21827000	Matériel de transpor			765	-	48	-	3	810
21831700	Matériel de bureau a			187	-	1	-	16	172
21831800	Matériel de bureau a			7	-	-	-	7	-
21832700	Matériel informatiqu			34,222	-	3,935	-	4,646	33,511
21832800	Matériel informatiqu			19	-	-	-	7	12
21847000	Mobilier acquis			5,432	-	416	-	53	5,795
21848000	Mobilier autre			10	-	-	-	-	10
21887000	Matériels divers acq			11,322	-	1,167	1	889	11,599
21888000	Matériels divers aut			2	-	-	-	-	2
23120000	Immobilisations en c			158	-	-	-	-	158
23130000	Immobilisations en c			14,507	75	21,911	5,811	-	30,682
23150000	Immobilisations en c			30	-	797	245	-	582
23180000	Immobilisations en c			40	10	22	70	-	2
23820001	Ac immo cor tech			823	-	-	-	-	823
25400000	Plantations pérennes			2	-	-	-	-	2
Immobilisations Financières		-	-	2,413	-	63	-	18	2,457
26110000	Titres-actions			791	-	43	-	-	834
27200000	Titres immobilisés			1,611	-	-	-	-	1,611
27430000	Prêts au personnel			2	-	16	-	18	-
27510000	Depôts			9	-	3	-	-	12
TOTAL		110,621	1,211	725,712	6,414	47,149	6,414	15,552	869,141

Les bâtiments : Berthollet, Brillouin, Curien, Dubois, Kastler, Mendel, Oméga, Parcelle 1Biologie, Parcelle 3Chimie, Raulin, Lippmann, Grignard, Lwoff, Forel, Soute Bio, Soute Chimie, Maison du Projet, Boucle Haute Tension, sont comptablement intégrés pour **111,832,343.01 €** k€ en 2023 :

UCBL	batiments	Le GER (gros entretien renouvellement)	dates mises en service	amortissements annuels	jours jusqu'au 31/12/2022	amortissements antérieurs
Berthollet	10,130,848.38	10,984.57	16/09/2019	337,694.95	1203	1,113,005.53
Brillouin	6,856,194.05	7,433.96	30/11/2018	228,539.80	1493	934,821.71
Curien	14,257,463.01	15,458.93	01/08/2022	475,248.77	153	199,213.87
Dubois	10,199,405.12	11,058.90	20/07/2020	339,980.17	895	833,650.01
Kastler	6,520,460.32	7,069.94	30/11/2018	217,348.68	1493	889,045.41
Mendel	19,337,861.13	20,967.45	15/10/2021	644,595.37	443	782,344.52
Oméga	6,242,615.29	6,768.68	25/10/2018	208,087.18	1529	871,685.73
Parcelle 1Biologie	1,061,203.57	1,150.63	18/07/2022	35,373.45	167	16,184.57
Parcelle 3Chimie	1,211,176.70	1,313.24	19/04/2023	40,372.56		
Raulin	7,249,877.12	7,860.82	19/11/2019	241,662.57	1139	754,119.64
Lippmann	7,877,444.34	8,541.27	30/12/2018	262,581.48	1463	1,052,484.12
Grignard	8,730,299.52	9,466.00	02/07/2021	291,009.98	548	436,913.62
Lwoff	4,819,389.25	5,225.52	19/07/2021	160,646.31	531	233,707.37
Forel	4,754,162.75	5,154.79	10/12/2021	158,472.09	387	168,023.83
Soute Bio	567,026.64	614.81	16/10/2020	18,900.89	807	41,789.09
Soute Chimie	932,994.37	1,011.62	10/05/2019	31,099.81	1332	113,493.01
Maison du Projet	739,373.18	801.68	06/10/2016	24,645.77	2278	153,816.63
Boucle Haute Tension	344,548.27	373.58	02/01/2017	11,484.94	2190	68,909.65
	111,832,343.01	121,256.41		3,727,744.77		8,663,208.31

ECRITURES							
Berthollet	10,130,848.38	10,984.57	16/09/2019	337,694.95	1203	1,113,005.53	
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	10,130,848.38
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	-10,130,848.38
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	-1,113,005.53
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	1,113,005.53
Brillouin	6,856,194.05	7,433.96	30/11/2018	228,539.80	1493	934,821.71	
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	6,856,194.05
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	-6,856,194.05
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	-934,821.71
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	934,821.71
Curien	14,257,463.01	15,458.93	01/08/2022	475,248.77	153	199,213.87	
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	14,257,463.01
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	-14,257,463.01
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	-199,213.87
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	199,213.87
Dubois	10,199,405.12	11,058.90	20/07/2020	339,980.17	895	833,650.01	
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	10,199,405.12
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	-10,199,405.12
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	-833,650.01
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	833,650.01
Kastler	6,520,460.32	7,069.94	30/11/2018	217,348.68	1493	889,045.41	
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	6,520,460.32
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	-6,520,460.32
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	-889,045.41
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	889,045.41
Mendel	19,337,861.13	20,967.45	15/10/2021	644,595.37	443	782,344.52	
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	19,337,861.13
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	-19,337,861.13
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	-782,344.52
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	782,344.52

ECRITURES (SUITE)

Oméga	6,242,615.29	6,768.68	25/10/2018	208,087.18	1529	871,685.73		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	6,242,615.29
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-6,242,615.29
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-871,685.73
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	871,685.73
Parcelle 1Biologie	1,061,203.57	1,150.63	18/07/2022	35,373.45	167	16,184.57		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	1,061,203.57
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-1,061,203.57
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-16,184.57
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	16,184.57
Parcelle 3Chimie	1,211,176.70	1,313.24	19/04/2023	40,372.56		-		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	1,211,176.70
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-1,211,176.70
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	0.00
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	0.00
Raulin	7,249,877.12	7,860.82	19/11/2019	241,662.57	1139	754,119.64		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	7,249,877.12
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-7,249,877.12
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-754,119.64
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	754,119.64
Lippmann	7,877,444.34	8,541.27	30/12/2018	262,581.48	1463	1,052,484.12		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	7,877,444.34
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-7,877,444.34
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-1,052,484.12
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	1,052,484.12
Grignard	8,730,299.52	9,466.00	02/07/2021	291,009.98	548	436,913.62		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	8,730,299.52
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-8,730,299.52
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-436,913.62
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	436,913.62
Lwoff	4,819,389.25	5,225.52	19/07/2021	160,646.31	531	233,707.37		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	4,819,389.25
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-4,819,389.25
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-233,707.37
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	233,707.37
Forel	4,754,162.75	5,154.79	10/12/2021	158,472.09	387	168,023.83		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	4,754,162.75
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-4,754,162.75
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-168,023.83
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	168,023.83
Soute Bio	567,026.64	614.81	16/10/2020	18,900.89	807	41,789.09		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	567,026.64
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-567,026.64
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-41,789.09
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	41,789.09
Soute Chimie	932,994.37	1,011.62	10/05/2019	31,099.81	1332	113,493.01		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	932,994.37
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-932,994.37
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-113,493.01
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	113,493.01
Maison du Projet	739,373.18	801.68	06/10/2016	24,645.77	2278	153,816.63		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	739,373.18
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-739,373.18
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-153,816.63
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	153,816.63
Boucle Haute Tension	344,548.27	373.58	02/01/2017	11,484.94	2190	68,909.65		
1010	001	70	21315600	21315600	Constr bat admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	344,548.27
1010	002	75	10411000	10411000	Fin Comm ratt actifs	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-344,548.27
1010	003	75	28131560	28131560	Amt-Constr admin màd	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	-68,909.65
1010	004	70	10491000	10491000	Rep res fin Com ratt	TECH_IMMOS	TECHNIQUE	68,909.65

3.2 Tableau de mouvements des amortissements (en k€)

Compte Amo SIFAC	Libellé Catégorie	Intégration du patrimoine CREM AVANT 2023	Intégration du patrimoine CREM EN 2023	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amorts suite aux sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice	
Immobilisations Incorporelles				-	2,347	403	11	2,739
28053100	Logiciels acquis ou			2,313	386	11	2,688	
28053200	Logiciels créés			16	-	-	16	
28058000	Autres conces° et dt			3	4	-	7	
28080000	Autres			16	13	-	28	
Immobilisations Corporelles		8,623	40	297,980	40,570	15,476	331,739	
28111700	Terrains nus acquis			-	-	-	-	
28115560	Terrains bâtis ens			-	-	-	-	
28115580	Terrains bâtis ens			-	-	-	-	
28122700	Agencement			-	-	-	-	
28125580	Agencement terr			144	28	-	172	
28131560	Construction	8,623	40	140,226	17,201	-	166,090	
28131580	Construction			5,386	1,727	-	7,113	
28135570	Construction			246	151	-	397	
28135580	Construction			435	110	-	546	
28135800	Construction			37,745	7,730	15	45,460	
28151170	Installations comple			562	69	210	421	
28153170	Installations spécif			4	1	-	4	
28154700	Matériel acquis			61,977	7,971	7,000	62,949	
28154800	Matériel autre			9	-	9	-	
28155700	Outils acquis			2,540	432	426	2,546	
28156700	Matériel			8,525	43	2,200	6,368	
28157700	Agencements &			4	-	-	4	
28160000	Collections			-	-	-	-	
28181700	Install génér, agnct			655	123	-	778	
28181800	Install génér, agnct			1,489	38	-	1,527	
28182700	Matériel de transpor			606	70	3	673	
28183170	Matériel de bureau			163	9	16	156	
28183180	Matériel de bureau			7	-	7	-	
28183270	Matériel informatiqu			24,963	3,196	4,641	23,518	
28183280	Matériel informatiqu			19	-	7	11	
28184700	Mobilier acquis			4,305	222	53	4,474	
28184800	Mobilier autre			10	-	-	10	
28188700	Matériels divers acq			7,957	1,449	889	8,517	
28188800	Matériels divers aut			2	-	-	2	
28540000	Plantations			1	-	-	1	
TOTAUX		8,623	40	300,327	40,973	15,487	334,477	

3.3 Tableau des financements externes de l'actif

RUBRIQUE	Fiabilisations du patrimoine avant 2023	Fiabilisations du patrimoine en 2023	Cumul au début de l'exercice	Financements reçus	Financements reconstitués suite à la rep	Reprise suite à l'amortissement de l'act	Reprise suite à la dépréciation de l'act	Reprise suite à la cession ou mise au re	Cumul à la fin de l'exercice
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT	110,621	1,211	350,546	20,912	- -	27,478	- -	412	343,568
Financements non rattachés à un actif			19,902	16,526	-	-	-	-	36,429
Financements rattachés à un actif	110,621	1,211	330,643	4,386	-	-	27,478	-	307,139
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	110,621	1,211	309,843		-	-	25,220	-	284,623
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété			1	-	-	2	-	-	1
Financement des autres actifs			20,802	4,385	-	-	2,261	-	22,515
- Etat			18,776	2,710	-	-	1,242	-	19,907
- ANR IA			2,013	1,675	-	-	1,056	-	2,603
- Autres			13	-	-	37	-	46	4
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT			88,425	14,178	- -	4,700	- -	972	96,930
Financements non rattachés à un actif			24,783	6,913	-	-	-	-	17,871
- Régions			20,230	9,566	-	-	-	-	10,664
- Département			5	5	-	-	-	-	-
- Communes			-	1,734	-	-	-	-	1,734
- Autres collectivités			1,146	395	-	-	-	-	750
- Union Européenne			2,238	726	-	-	-	-	2,964
- Autres organismes			172	17	-	-	-	-	189
- Autres			993	576	-	-	-	-	1,569
Financements rattachés à un actif			63,642	21,090	-	-	4,700	-	79,060
- Régions			28,279	14,095	-	-	2,664	-	39,137
- Département			87	-	-	-	9	-	78
- Communes			28,974	3,739	-	-	1,428	-	31,285
- Autres collectivités			2,047	2,880	-	-	211	-	4,506
- Union Européenne			400	121	-	-	119	-	346
- Autres organismes			101	195	-	-	24	-	225
- Autres			3,752	60	-	-	245	-	3,483
TOTAUX	110,621	1,211	327,139	146,922	- -	32,178	- -	1,385	440,498

4

4.1 Détail des créances (en k€)

En k€	Montants période N	Montants période N-1	Variation en valeur	Variation en %
Créances de l'actif immobilisé	12	11	1	11%
- Créances rattachées à des participations	0	0	0	
- Prêts	0	2	-2	
- Autres créances immobilisées	12	9	3	36%
Créances de l'actif circulant	163,614	152,855	10,760	7%
- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	135,868	125,796	10,073	8%
- Créances clients et comptes rattachés	24,879	23,766	1,113	5%
- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0	0	0	
- Avances et acomptes versés sur commandes	993	1,159	-165	
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	0	0	0	
- Créances sur les autres débiteurs	1,874	2,134	-261	-12%
- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	0	0	0	
TOTAUX	163,626	152,866	10,761	7%

Les créances de l'UCBL ont toutes une échéance à moins d'un an.

Les données sont présentées selon la norme GBCP (décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relative à la gestion budgétaire et comptable publique) et suivant les recommandations du recueil des normes comptables pour les établissements publics, (repris dans l'ICC 2023).

4.2 Détail des stocks (en k€)

Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (entrées)	Variations des stocks en diminution (sorties)	Solde à la clôture de l'exercice	Variation de stocks
Animaux et végétaux	0	0	0	0	0
Matières premières et fournitures	0	0	0	0	0
Autres approvisionnements	41	66	81	26	-15
En-cours de production de biens	0	0	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0	0	0
Stocks de produits	0	0	0	0	0
Stocks de marchandises	0	0	0	0	0
Stocks en voie d'acheminement, mis en dépôt ou donnés en consignation	0	0	0	0	0
Total des stocks	41	66	81	26	-15

4.3 Actif immobilisé (en k€)

ACTIF - en M€	31/12/2023	ventilation comptes d'attente	31/12/2023 (retraité)	31/12/2022 (retraité)
Actif immobilisé	539.5	0.0	539.5	430.5
Stocks	0.0	0.0	0.0	0.0
Créances	162.6	-7.0	155.6	148.7
Trésorerie	125.6	0.0	125.6	115.5
TOTAL - ACTIF	827.8	-7.0	820.8	694.7

4.4 Fonds propres (en k€)

PASSIF - en M€	31/12/2023	ventilation comptes d'attente	31/12/2023 (retraité)	31/12/2022 (retraité)
Fonds propres	615.7		615.7	502.7
Provisions pour risques et charges	3.2		3.2	2.5
Dettes financières	0.0		0.0	0.0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23.4		23.4	22.3
Dettes fiscales et sociales	15.2		15.2	13.7
Avances et acomptes reçus	108.8	18.0	126.8	125.0
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers	0.7		0.7	0.6
Autres dettes non financières	54.9	-25.0	29.9	19.0
Produits constatés d'avance	5.9		5.9	8.9
TOTAL - PASSIF	827.8	-7.0	820.8	694.7

4.5 Provisions pour risques et charges (en k€)

Rubriques	Comptes	Libellés Comptes	Provisions Début exercice	Augm. Dotati ons exercice	Dimin. Rep rise exercice	Provisions Fin exercice
Provisions pour dépréciation	15110000	Provisions pour litiges	35	1	0	36
Provisions pour dépréciation	15820000	Provisions pour CET	2,502	641	0	3,143
		TOTAUX	2,537	642	0	3,179

La provision pour risques et charges au 31 décembre 2023 est principalement constituée de provisions pour litiges en instance devant les tribunaux, ainsi que de la provision pour CET.

L'estimation de la provision pour compte épargne temps a été revue en 2019 afin de prendre en compte les préconisations suite à l'arrêté du 28 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 28 août 2009 pris pour l'application du décret n°2002-634 du 29 avril 2002 modifié portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'État et dans la magistrature.

La provision correspond au solde des CET au 31/12/2023 minoré des jours déjà comptabilisés en charges à payer (moyenne des jours indemnisés et RAFP des 3 dernières années) valorisé sur une base individuelle en retenant le coût moyen journalier de chaque agent de l'année N-1.

4.6 Dépréciations des comptes de tiers et d'immobilisation (en k€)

RUBRIQUE	Solde à l'ouverture	Dotations de l'exerc	Reprises de l'exerci	Solde à la clôture de l'exercice
Dépréciations des immobilisations	194	30	0	224
Dépréciations des stocks en cours	0	0	0	0
Dépréciations des comptes de tiers	769	232	0	1,001
Dépréciations des comptes financiers	0	0	0	0
Total des dépréciations	963	262	0	1,225

La dépréciation pour créances douteuses (comptes de tiers) concerne les créances supérieures à 1K€ enregistrées au compte 416 [Clts douteux litige], ainsi que les créances supérieures à 1K€ avec retard de paiement supérieur à 90 jours, comptabilisées au compte 4111 [Client avec retard] à l'exclusion de certaines lignes ne justifiant pas la couverture du risque au regard des informations spécifiques sur le recouvrement à venir.

La dépréciation concerne également les créances sur subventions pour lesquelles il existe un risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

4.7 Dépréciations de titres et participations (en k€)

Rubriques	Comptes	Libellés Comptes	Provisions Début exercice	Augm.Dotations exercice	Dimin.Reprise exercice	Provisions Fin exercice
Provisions pour dépréciation	29610000	Dépréciation-titres de participat°	194	30	0	224
TOTAUX			194	30	0	224

La dépréciation concerne la constatation d'une différence comptable entre la valeur actuelle (dernière base connue : bilan 2022) des titres de participations et leur valeur d'acquisition (amoindrissement de la valeur des titres Supergrid détenus).

4.8 Détail et échéance des dettes (en k€)

Rubriques et postes	Montants N	Montants N-1	Variations en valeur	Variations en %
Dettes financières	0	0	0	
- Emprunts obligataires	0	0	0	
- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	0	0	0	
- Dettes financières et autres emprunts	0	0	0	
			0	
Dettes non financières	208,886	193,716	15,169	8%
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23,431	22,324	1,107	5%
- Dettes fiscales et sociales	15,167	13,654	1,513	11%
- Avances et acomptes reçus	108,811	122,773	-13,962	-11%
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	674	638	36	6%
- Autres dettes non financières	54,918	25,402	29,516	116%
- Produits constatés d'avance	5,885	8,925	-3,040	-34%
TOTAUX	208,886	193,716	15,169	8%

L'ensemble des dettes de l'Université est à échéance à moins d'un an.

Les données sont présentées conformément à la norme GBCP (décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique) et suivant les recommandations du recueil des normes comptables pour les établissements publics, repris dans l'ICC 2023.

4.9 Autres dettes non financières

Les autres dettes non financières (54 918 K€) sont principalement composées :

- des encaissements à transférer aux partenaires dans le cadre de projets où l'UCBL est cheffe de file pour 11 633 K€ contre 5 500 K€ en 2022 ;
- des encaissements enregistrés en comptes d'attente pour 43 187 K€ contre 19 810 K€ en 2022.

Concernant les comptes d'attente, et du fait de la mise en place de la GBCP, les recettes ne sont consommées au budget de l'établissement (RE) que lorsqu'elles ont été rapprochées de leur encaissement.

Dès lors, les encaissements reçus sont conservés sur des comptes d'attente pour être ensuite retraités et rapprochés des titres de recettes lorsque ces derniers sont produits. Il en est de même pour les avances et acomptes encaissés dans le cadre des conventions de financement, les factures d'avances et acomptes doivent être émises afin de reclasser les encaissements du poste « comptes d'attente » vers le poste « avances et acomptes reçus ».

Il est donc nécessaire que les factures de vente ou d'avances et acomptes soient émises et prises en charge avant la clôture pour que les encaissements soient comptabilisés dans les comptes appropriés en comptabilité générale et créer ainsi l'impact budgétaire en « mode GBCP ».

En fin d'année, une analyse des comptes d'attente est réalisée afin d'identifier :

- la part des encaissements à transférer aux partenaires dans le cadre de projets où l'UCBL est cheffe de file ;
- la part des encaissements dans le cadre de conventions de financement en attente de facture 27 pour être reclassés au poste « avances et acomptes reçus » ;
- la part des encaissements à émarger.

Le résultat de cette analyse conduit aux impacts bilantiels suivants :

ACTIF - en M€	31/12/2023	ventilation comptes d'attente	31/12/2023 (retraité)	31/12/2022 (retraité)
Actif immobilisé	539,5	0,0	539,5	430,5
Stocks	0,0	0,0	0,0	0,0
Créances	162,6	-7,0	155,6	148,7
Trésorerie	125,6	0,0	125,6	115,5
TOTAL - ACTIF	827,8	-7,0	820,8	694,7
PASSIF - en M€	31/12/2023	ventilation comptes d'attente	31/12/2023 (retraité)	31/12/2022 (retraité)
Fonds propres	615,7		615,7	502,7
Provisions pour risques et charges	3,2		3,2	2,5
Dettes financières	0,0		0,0	0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23,4		23,4	22,3
Dettes fiscales et sociales	15,2		15,2	13,7
Avances et acomptes reçus	108,8	18,0	126,8	125,0
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers	0,7		0,7	0,6
Autres dettes non financières	54,9	-25,0	29,9	19,0
Produits constatés d'avance	5,9		5,9	8,9
TOTAL - PASSIF	827,8	-7,0	820,8	694,7

4.10 Produits à recevoir et charges à payer

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Factures non parvenues	19 545	18 823
Factures non parvenues – immobilisations	2 699	2 607
Charges à payer liées au personnel	12 452	11 301
Charges sociales liées au personnel	2 463	2 103
Total Charges à payer	37 159	34 834
Titres à émettre	5 210	6 811
Subventions d'investissement à recevoir	31 007	40 830
Subventions de fonctionnement à recevoir	91 849	76 406
Total Produits à recevoir	128 066	124 7

3.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élevaient à 5 885 k€ au 31 décembre 2023 (K€ 8 925 au 31 décembre 2022) et correspondent pour l'essentiel à :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Produits constatés d'avance - droits universitaires	366	272
Produits constatés d'avance - contrats de recherche	4 354	7 451
Autres	1 165	1 202
Total produits constatés d'avance	5 885	8 925

4 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Subvention pour charges de service public	334,305	319,262
Autres subventions de l'Etat	686	460
Collectivités publiques	4,541	6,214
Agence Nationale de la Recherche	24,363	17,217
Union Européenne et organismes internationaux	6,325	6,351
Taxe apprentissage	1,216	1,392
CVEC	2,806	1,931
Autres	9,085	7,974
Total	383,327	360,801

4.2 Répartition des subventions et produits assimilés

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Subvention pour charges de service public	334 305	319 262
Autres subventions de l'Etat	686	460
Collectivités publiques	4 541	6 214
Agence Nationale de la Recherche	24 363	17 217
Union Européenne et organismes internationaux	6 325	6 351
Taxe apprentissage	1 216	1 392
CVEC	2 806	1 931
Autres	9 085	7 974
Total	383 327	360 801

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Effectifs

(en ETP)	2020	2021	2022	2023
Enseignants titulaires	1,753.18	1,741.18	1,721.96	1,721.39
Enseignants contractuels	949.78	945.32	974.03	1,031.29
BIATOSS titulaires	1,234.05	1,211.88	1,175.27	1,144.40
BIATOSS contractuels	426.02	453.53	466.79	522.96
TOTAL	4 363,04	4 351,91	4 338,05	4 420.04

5.2 Engagements financiers

NEANT

5.3 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées (LIP, EZUS et SUPERGRID) sont les suivants :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Participations	834	791
Clients et rattachés	882	504
Fournisseurs et rattachés	1 439	1 005

Les principaux produits et charges avec les entreprises liées sont les suivants :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	1 440	1 942
Charges d'exploitation	2 693	2 483

5.4 Tableaux des filiales et participations

UCBL - Filiales et participations - Informations financières (en Euros)	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires donné hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
Ezus Lyon	400 000	1 561 492*	77,35%	309 400	309 400			15 064 650*	(8 142)*
LIP	103 600	604 620*	68,00%	70 448	70 448			3 092 760*	65 477*
SUPERGRID	138 122 921	90 955 397	0,36%	499 198	199 679			4 420 300*	-8 703 000*

* Données 2022, car données 2023 non encore disponibles

5.4 Informations postérieures à la clôture

Néant.

Université Claude Bernard



Lyon 1



Rapport de gestion 2023 de l'ordonnateur

Direction des services financiers

Février 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
LES DONNEES DE LA COMPTABILITE BUDGETAIRE.....	5
➤ Les autorisations d'emplois	
➤ Les recettes	
➤ Les dépenses	
➤ Les autorisations pluriannuelles	
LES DONNEES DE LA COMPTABILITE GENERALE.....	13
➤ Evolution des recettes	
➤ Evolution des dépenses	
L'EVOLUTION DES PRINCIPAUX EQUILIBRES.....	21
➤ Analyse des grands indicateurs	

INTRODUCTION

Dans un contexte macroéconomique moins défavorable que l'année 2022, mais toujours très contraint avec la persistance de prix de l'énergie élevés (plus de 15 M€ au lieu de 8,2 M€ avant crise) et un niveau d'inflation qui demeure important (4,9 % en moyenne annuelle), les finances de l'établissement ont été mises sous tension.

A cet égard, le compte financier, qui retrace chaque année l'exécution budgétaire de l'établissement, et apprécie sa santé financière au regard d'indicateurs tels que le résultat, la CAF ou le niveau de fonds de roulement disponible, livre plusieurs enseignements sur la santé financière et la performance de l'UCBL en 2023 :

- Le résultat net comptable est légèrement négatif (-279 K€) : au vu du contexte évoqué plus haut, il reste maîtrisé ;
- Comme en 2022, les charges 2023 poursuivent une dynamique d'augmentation très importante, sous l'effet de la conjoncture, et de mesures gouvernementales sur les salaires, très partiellement compensées, et pesant très lourdement sur les finances de l'établissement ;
- Les ressources propres poursuivent leur forte dynamique (+9,8 M€, soit 11 % de progression entre 2022 et 2023), portées par la montée en puissance des financements sur appel à projet et les produits de la formation continue et de l'apprentissage, permettant de participer à l'amortissement du choc ;
- Le niveau d'investissement reste très élevé, témoignant d'une politique d'établissement tournée vers l'avenir et le développement à long terme ;
- Ce niveau d'investissement se traduit mécaniquement par un poids accru des charges d'amortissement sur le budget et donc le résultat de l'établissement ;
- Grâce à des ressources d'investissement exceptionnellement élevées en 2023, l'établissement a pu financer ses efforts d'investissement sans prélever sur son fonds de roulement.

Il convient de souligner la sincérité de la prévision budgétaire de l'unique budget rectificatif de l'année 2023, voté en juin de la même année, prévoyant un résultat très légèrement positif de 177 K€.

L'UCBL, par ses fondamentaux sains en matière de gestion budgétaire et comptable, parvient en 2023 à fortement limiter l'impact du contexte économique, et à investir massivement pour la réussite de son projet d'établissement.

LES DONNEES DE LA COMPTABILITE BUDGETAIRE 2023

Les autorisations budgétaires sont présentées à l'aide des annexes 1 (Tableau des autorisations d'emploi), 2 (Tableau des autorisations budgétaires) et 3 (Tableau des dépenses par destination et recettes par origine). Les annexes 9 et 10 retracent la programmation des opérations pluriannuelles et apportent un éclairage sur les engagements connus de l'établissement à l'horizon 2021.

Ces autorisations d'emplois et budgétaires, exprimées en effectifs (ETPT), autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) sont soumises au vote du conseil d'administration (CA). A travers ce vote, le CA définit le périmètre de mise en œuvre des actions de l'ordonnateur.

La présentation et l'analyse sont établies à l'échelle du budget global de l'établissement composé du budget principal ainsi que des budgets des deux services interuniversitaires rattachés à l'UCBL.

L'exécution budgétaire (intégrant les budgets des deux services interuniversitaires), est arrêtée à 466,1 M€ d'autorisations d'engagement (soit 95,1 % d'exécution) et 461,3 M€ de crédits de paiement (soit 91,2 % d'exécution). Ces taux étaient respectivement de 95,1 % et de 90,3 % en 2022.

Les recettes, exprimées en encaissements, s'élèvent à 444,3 M€ (393,5 M€ en 2022).

L'exécution se répartit comme suit entre le budget principal et les deux services interuniversitaires:

	AE (en €)	CP (en €)
UCBL principal	465 681 751	460 823 896
CISR	554 106	113 363
SIUAPS	-118 094	390 125

Le montant négatif des AE du SIUAPS est expliqué par les avances de crédits effectuées en 2023 pour les marchés de nettoyage et de gaz (265 k€). Ces avances seront remboursées sur la durée des marchés en 2024 et 2025.

Le solde budgétaire 2023 s'établit à -17 M€, à rapprocher de la prévision budgétaire de -26,1 M€ (-2,7 M€ en 2022).

Pour rappel, cet indicateur traduit les flux annuels générés par les opérations d'ordre budgétaire et leur impact sur la trésorerie de l'établissement. Selon les années, il peut être positif ou négatif en fonction des décalages entre encaissements et décaissements, notamment dans le cadre des opérations pluriannuelles, sans pour autant traduire une bonne ou mauvaise gestion de l'établissement.

➤ Les autorisations d'emplois

Le plafond d'emplois (annexe 1) représente la limite maximale de supports pouvant être employés par l'établissement au cours d'une année civile. Le respect du plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée.

La consommation d'ETPT s'établit en 2023 à 4 420,04 ETPT pour un plafond global des emplois voté par le conseil d'administration de 4 549 ETPT.

Concernant les emplois « Etat », le plafond d'emplois est également respecté, avec une consommation de 3 758,57 ETPT pour un plafond de 4 099 ETPT.

La montée en puissance des contrats de recherche se poursuit en 2023, avec + 19,33 ETPT par rapport à 2022 (+5,3%). Les effectifs titulaires enseignants se stabilisent tandis que les effectifs titulaires BIATSS sont en recul de 2,6%.

En 2023, 42 enseignants et enseignants chercheurs et 48 personnels BIATSS sont partis à la retraite, soit un total de 90 départs.

➤ Les recettes encaissées

L'enveloppe des recettes a un caractère évaluatif. Les prévisions de recettes sont basées sur les estimations des encaissements prévus dans l'année, quel que soit l'exercice du fait générateur. Elle est composée d'une part d'encaissements fléchés constatés dans le cadre d'opérations définies comme « fléchées » par délibération, c'est-à-dire ayant un impact significatif sur la trésorerie et faisant l'objet d'un suivi spécifique et, d'autre part, de recettes globalisées (subvention pour charge de service public, autres financements et ressources propres).

Le montant global des recettes encaissées s'élève à 444,3 M€ pour une prévision de 478,8 M€, ce qui représente un taux d'exécution de 92,6 % (94% en 2022).

Les recettes globalisées sont en hausse de 19,1 M€ entre 2023 et 2022, s'établissant à un montant de 436,3 M€. Sur ce périmètre, la subvention pour charge de service public (SCSP) représente 76,5 % des encaissements (même proportion qu'en 2022), en augmentation de 14,4 M€ par rapport à 2022. La part des autres subventions publiques finançant majoritairement des contrats de recherche et d'enseignement est de 8,9 % (contre 9,3 % en 2022), celle des ressources propres est de 13,2 % (12,6 % en 2022). En valeur absolue, le montant des recettes propres a augmenté de 5,2 M€ entre 2022 et 2023.

Les subventions de l'Etat (dont la subvention pour charge de service public (SCSP) et les subventions d'investissement) ont représenté 339,5 M€ soit 76,4 % des recettes encaissées (77,6 % en 2022). Les autres recettes encaissables (autres subventions et ressources propres) ont été arrêtées à hauteur de 104,8 M€ soit 23,6 % des encaissements (96,3 M€ en 2022, soit 18,9 % des encaissements).

Extrait annexe 2

RECETTES ENCAISSEES (en €)	CF 2022	BR 2022	CF 2023	Taux d'exécution
Recettes globalisées	417 186 111	460 359 908	436 270 707	94,8 %
Subvention pour charges de service public	319 262 271	325 016 267	333 654 900	102,7 %
Autres financements de l'Etat	4 588 627	2 285 890	3 553 160	155,4 %
Fiscalité affectée	1 930 891	2 500 000	2 805 723	112,2 %
Autres financements publics	38 990 432	80 922 431	38 654 050	47,8 %
Recettes propres	52 413 889	49 635 320	57 602 874	116,1 %
Recettes fléchées	13 023 920	19 408 686	8 068 629	41,6 %
Financements de l'Etat fléchés	10 076 100	9 957 673	2 324 914	23,3 %
Autres financements publics fléchés	2 947 500	9 451 013	5 743 635	60,8 %
Recettes propres fléchées	320	0	80	
TOTAL DES RECETTES	393 523 321	479 768 595	444 339 336	92,6 %

Les recettes fléchées sont les recettes ayant une utilisation prédéterminée par le financeur, destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de leur encaissement. Elles visent les opérations pour lesquelles un suivi du financement et de l'utilisation de ce financement est nécessaire notamment vis-à-vis d'un bailleur de fonds (Etat, collectivités, Union Européenne, mécènes...).

Une recette fléchée peut expliquer un décalage budgétaire, au titre d'un ou plusieurs exercices, lié à un décalage temporel entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes fléchées les finançant.

Par délibération, le conseil d'administration de l'UCBL approuve les critères selon lesquels une opération doit être suivie en recettes fléchées :

- importance stratégique pour l'établissement,
- montant total supérieur à 3 000 000 € TTC,
- financement extérieur majoritaire.

Les recettes fléchées correspondent exclusivement aux opérations immobilières CPER « Pôle paramédical » (tranches 1 et 2), Quartier de la physique, regroupement des équipes du CIRI, construction du bâtiment CENS ELI (pour le solde à encaisser), et Rockefeller tranche 3. Leur niveau est variable d'une année sur l'autre puisque conditionné par l'avancement de l'exécution des travaux. Le montant des recettes fléchées était de 8,1 M€ (13 en 2022).

En 2023, le taux de réalisation des financements attendus était de 41,6 % (57,3 % en 2022).

Opérations (en €)	Recettes prévues	Recettes encaissées	Taux de réalisation
Pôle Paramédical (1 & 2)	7 666 335	2 174 914	28,4 %
Quartier de la physique	280 000	0	0,0 %
CIRI	4 987 000	3 846 000	77,1 %
CENS ELI	1 874 013	1 874 013	100,0 %
Rockefeller tranche 3	4 601 338	173 622	3,8 %
TOTAL	19 408 686	8 068 549	41,6 %

D'une manière générale, la prévision des encaissements reste complexe en dehors des recettes récurrentes, notamment dans le cadre de la gestion des contrats de recherche et plus généralement de financement sur appel à projets. Elle dépend dans de nombreux cas de l'avancement des projets. Les services financiers travaillent en étroite collaboration avec l'agence comptable, avec la filiale LIP et plus généralement l'ensemble des responsables de contrats afin de fiabiliser cette prévision et améliorer aussi bien l'identification des encaissements que le rythme des versements. L'UCBL a piloté en effet plus de 1 800 opérations pluriannuelles en 2023.

Les restes à encaisser issus de factures émises antérieurement à 2024 s'élèvent à 32,3 M€.

➤ Les dépenses

Pour rappel, les autorisations d'engagement (AE) sont la limite supérieure des engagements juridiques pouvant être contractés dans l'année. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle, elles sont engagées pour un montant ferme et pour la durée totale d'une opération. Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être décaissées dans l'année. Les CP ont une portée annuelle.

Le décalage AE / CP est normal et provient principalement de la budgétisation et la programmation des opérations dans le cadre des programmes pluriannuels d'investissement, des contrats de recherche et de formation. L'enveloppe fonctionnement est peu impactée par des écarts, sauf pour les contrats (maintenance, location, nettoyage) signés pour une durée ferme et sans clause de reconduction annuelle. L'intégration des restes à payer vient également accentuer ce décalage. Les délais de paiement peuvent également avoir un impact sur la consommation de CP lors de l'exercice ultérieur. En matière de dépenses de personnel, les AE sont nécessairement égales aux CP.

Le taux d'exécution global des autorisations d'engagement est de 95,1 % (identique à 2022).

Une approche plus fine par enveloppe et par structure budgétaire permet de décliner les taux d'exécution des AE.

Le détail de l'exécution budgétaire des AE par enveloppe est le suivant : 98,4 % pour l'enveloppe personnel, 92,3 % pour le fonctionnement et 79,9 % pour l'investissement.

DEPENSES	Budget d'engagement prévisionnel	Réalisation AE	Taux de réalisation	2022	
Masse salariale	343 355 344	337 786 460	98,4 %	320 564 058	98,2 %
Fonctionnement	89 399 025	82 487 965	92,3 %	78 607 523	89,5 %
Investissement	57 361 500	45 843 338	79,9 %	37 796 358	83,5%
Total	490 115 870	466 117 764	95,1 %	436 967 939	95,1 %

1. L'enveloppe personnel

En ce qui concerne la masse salariale, sur les 343,4 M€ de crédits ouverts, 337,8 M€ ont été consommés. Cet écart s'explique principalement par une sous-consommation des crédits sur les opérations pluriannuelles.

a. L'évolution globale de la masse salariale

La masse salariale a connu une progression de 5,4% en 2023, soit 1,3 points de plus qu'en 2022 et 4 points de plus qu'en 2021. Cette augmentation importante s'explique en grande partie par les mesures du rendez-vous salarial de juin 2023, dites « mesures Guérini ».

Le taux de réalisation de la masse salariale est en légère progression par rapport à 2022. Il s'établit à 98,4% en 2023 alors qu'il était de 98,2% en 2022 et de 97,6% en 2021.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Budget initial	277,7	287,8	293,4	296,1	303,1	311,6	319,3	337,3
BR	282,7	291,1	300,7	301,3	309,1	315,6	326,4	343,5
Budget exécuté	281,6	289,1	294,7	299,2	303,6	307,9	320,6	337,8
Taux d'exécution	99,6 %	99,3 %	98,0 %	99,3 %	98,2 %	97,6 %	98,2 %	98,4 %
Evolution de la consommation par rapport à l'exercice précédent	+1,4 %	+2,7 %	+1,9 %	+1,5 %	+1,5 %	+1,4 %	+4,1 %	+5,4 %

b. Focus sur la masse salariale Etat

La consommation de la masse salariale sous plafond Etat s'élève à 285,4 M€ pour l'année 2023, soit une augmentation de 12,1 M€ par rapport à 2022 (+ 4,4 %). A titre de comparaison, la masse salariale Etat a augmenté en moyenne de 3 M€ par an entre 2019 et 2021 puis de 8,2 M€ entre 2021 et 2022.

Cette accélération de l'augmentation des dépenses de masse salariale sous plafond Etat s'explique principalement par la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche (montée en puissance du RIPEC notamment), par les mesures de revalorisation indiciaires gouvernementales intervenues en 2022 et 2023 (point d'indice, revue des grilles des catégories C et B) et par les revalorisations indemnitaires à l'initiative de l'établissement (prime exceptionnelle de soutien au pouvoir d'achat, intéressement aux résultats collectifs, revalorisation de l'IFSE...).

Mesures du rendez-vous salarial de juin 2023, dits « mesures Guérini »

	Type de coût	Compensation financière	Date d'effet	Total 2023	dont MS Etat
Point d'indice (+1,5%)	Pérenne	Compensation à hauteur de 75% du coût Etat	01/07/2023	2,4 M€	2,15 M€
Prime exceptionnelle "pouvoir d'achat"	Ponctuel	Non compensé	Nov. 2023	1,5 M€	1,2 M€
Octroi de 1 à 9 points d'indice pour les agents situés sur les échelons 2 à 9 de la grille C1 et sur les cinq premiers échelons de la grille B1	Pérenne	Compensation à hauteur de 75% du coût Etat	01/07/2023	100 K€	100 K€
Augmentation du taux de remboursement des abonnements de transports	Pérenne	Non compensé	01/09/2023	100 K€	90 K€
Total				4,1 M€	3,54 M€

En 2023, la masse salariale Etat représente 84,5 % de la masse salariale globale de l'établissement. Le poids relatif de la masse salariale Etat s'est stabilisé après un léger recul entre 2018 et 2022 traduisant le dynamisme des ressources propres.

Evolution de la part de la masse salariale Etat au sein de la masse salariale globale depuis 2018

	2019	2020	2021	2022	2023
Masse salariale consommée (Etat + RP)	299 289 884	303 645 842	307 835 186	320 564 058	337 786 460
Masse salariale Etat consommée	261 317 492	265 035 113	265 031 281	273 299 931	285 442 276
Part de la MS Etat au sein de la MS totale	87,3 %	87,3 %	86,1 %	85,3 %	84,5 %

2. Les autres enveloppes

Le taux d'exécution en fonctionnement est en hausse de 2,8 points par rapport à celui observé l'an dernier (de 89,5 % à 92,3 %). En valeur absolue, l'UCBL a dépensé en fonctionnement 3,9 M€ de plus que l'année dernière. Le taux d'exécution de l'enveloppe investissement est en retrait par rapport à l'année précédente, en diminution de 3,6 points par rapport à 2022 (de 83,5 % à 79,9 %), mais sur un volume en nette augmentation de 8 M€. A signaler le taux de réalisation de 99,4 % sur l'enveloppe investissement des contrats de recherche.

	AE			
	2022	BR 2023	CF 2023	Tx de réalisation
Contrats de recherche	15 778 141	24 148 844	17 461 771	72,3 %
Contrats d'enseignement	1 164 371	2 750 537	1 943 530	70,7 %
Opérations annuelles	303 621 546	316 455 963	318 381 160	100,6 %
Personnel	320 564 058	343 355 344	337 786 460	98,4 %
Contrats de recherche	11 036 964	23 729 682	14 429 797	60,8 %
Contrats d'enseignement	2 463 216	5 768 335	2 097 681	36,4 %
PP Immobilier	-358 192	-394 720	-1 662 311	421,1 %
PP Immobilier IUT	23 220		15 360	
PP Infrastructures Informatiques	420		7 716	
Opérations annuelles	65 441 896	60 295 728	67 599 721	112,1 %
Fonctionnement (dont prestations internes)	78 607 523	89 399 025	82 487 965	92,3 %
Contrats de recherche	5 665 641	9 587 678	9 533 700	99,4 %
Contrats d'enseignement	876 648	1 958 583	754 918	38,5 %
PP Immobilier	13 418 047	23 093 148	18 966 553	82,1 %
PP Immobilier IUT	747 189	2 527 789	722 960	28,6 %
PP Infrastructures Informatiques	127	200 000		0,0 %
Opérations annuelles	17 088 707	19 994 303	15 865 207	79,3 %
Investissement	37 796 358	57 361 500	45 843 338	79,9 %
Total	436 967 939	490 115 869	466 117 764	95,1 %

Les taux d'exécution par type de CRB sont peu homogènes. Les composantes présentent sur chacune des enveloppes des taux inférieurs à l'établissement. Dans le domaine de la recherche, les contrats pluriannuels, qui constituent 74,3 % de la ligne, influent fortement sur les taux de réalisation. Le taux d'exécution en fonctionnement pour les contrats de recherche est particulièrement faible sur un montant budgétaire très important et pose la question de la fiabilité de la prévision budgétaire qui a été remontée aux services financiers.

Cependant, hors opérations pluriannuelles, les taux des enveloppes personnel et investissement en recherche sont inférieurs à la moyenne (72,5 % et 58,4 %). Les projets structurants sont ceux dont les taux sont les plus faibles, faute d'une visibilité encore suffisante sur l'avancement de certaines opérations. Le budget de FOCAL est globalement mieux exécuté que les années précédentes, mais reste difficile à prévoir étant le nombre de comptes concernés. Enfin, le SCD présente des taux élevés, mais comme en 2022, avec une insuffisance de crédits d'investissement prévue.

Type CRB	Solde Personnel	Taux d'exécution	Solde Fonctionnement	Taux d'exécution	Solde Investissement	Taux d'exécution
LIGNES CENTRALES ET TRANSVERSALES	-3 766 265	101,3%	-12 553 593	219,1%	5 990 373	79,8%
COMPOSANTES	1 226 468	88,6%	4 390 169	83,4%	2 069 555	73,3%
RECHERCHE	5 291 668	75,4%	4 765 761	82,0%	2 238 138	85,4%
PROJETS STRUCTURANTS	2 810 957	59,5%	6 482 261	19,9%	1 463 805	15,8%
FOCAL	-52 778	101,0%	3 484 310	70,8%	-338 567	123,5%
SCD	49 837	91,0%	138 596	97,3%	-54 266	406,6%
SERVICES INTERUNIVERSITAIRES	19 697	92,6%	43 260	113,7%	195 343	83,5%
AIC	-10 699	117,7%	189 911	83,7%	-46 219	122,1%
TOTAL	5 568 884	98,4%	6 940 675	92,2%	11 518 162	79,9%

➤ Les autorisations pluriannuelles

Les annexes 9 et 10 retracent de manière pluriannuelle les engagements fermes de l'établissement ainsi que les paiements par échéance annuelle. La programmation est faite opération par opération, les dépenses en AE et CP étant calibrées en fonction des financements certains et au plus près des règles de consommation budgétaire.

Le recours à une maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de certaines opérations de travaux (Rockefeller, CENS ELI...) conduit à une budgétisation en AE=CP, puisque la consommation est constatée au moment des versements des avances au mandataire (SERL). C'est ce qui explique que la consommation des AE n'a pas lieu au moment de la notification des marchés de travaux.

Les opérations sont regroupées et présentées par exercice de notification pour les contrats de recherche et de formation. Les opérations immobilières apparaissent de manière individuelle pour les plus importantes, et regroupées par rang de priorisation pour les autres (A, B, ou C).

En 2023, les opérations pluriannuelles en cours à l'UCBL représentaient près de 478 M€ (+12,5 % par rapport à 2022), dont 93,1 M€ programmés sur l'exercice (72,8 M€ en 2022). Il s'agit de contrats de recherche, de contrats d'enseignement (hors reliquats de formation continue) et d'opérations inscrites aux programmes pluriannuels d'investissement (immobilier et informatique).

Les données figurant sur le tableau suivant montrent un taux d'exécution global en AE de 71 %, en légère progression par rapport à 2022 (70,3 %).

	Montant total de l'opération	AE ouvertes 2023	AE consommées 2023	Taux
Contrats de recherche	266 609 761	58 518 376	41 324 215	70,6%
Contrats d'enseignement	49 272 489	9 039 239	4 687 985	51,9%
PPI	162 418 478	25 573 900	20 133 343	78,7%
Total	478 300 727	93 131 514	66 145 543	71,0%

En matière immobilière, il faut souligner l'importance et le bon avancement des opérations de travaux en cours lorsque ceux-ci sont centralisés à travers le programme pluriannuel d'investissement (PPI).

Catégorie	Budget AE	AE consommées	Taux
A - OP prioritaires	18 870 413	17 214 798	91,2%
B - OP importantes	2 986 703	2 009 432	67,3%
C - OP autres	1 038 996	143 414	13,8%
Opérations récurrentes	2 670 000	2 305 193	86,3%
IUT	2 477 789	757 982	30,6%
Total	28 043 901	22 430 819	80,0%

Le montant de la tranche prévue et réalisée en 2023 est en augmentation par rapport à 2022. 21,6 M€ d'AE ont été consommées sur les 27,8 M€ ouverts (18,2 M€ sur 21,7 M€ en 2022). En revanche, le taux de réalisation diminue : 78% au lieu de 83,8%. Ceci s'explique en partie par un retard dans le démarrage de certaines opérations, notamment celle de Tamaris.

Certaines opérations prioritaires ont connu une avancée significative en 2023 :

- Le Datacenter avec 7,2 M€ d'engagement
- Le Pôle paramédical tranches 1 et 2, qui touche bientôt à sa fin, avec 1,5 M€ engagés
- L'opération Ecos Lyon Sud et les travaux de l'amphi 2, 1,3 M€ engagés.

Cette variation s'explique principalement par les opérations *Pôle paramédical tranches 1 et 2* (5,3 M€ engagés en 2022 ; 11,4 M€ en 2021), *ADAP*, et *IML*.

Le volume des opérations évolue en 2023 avec 38 opérations en cours :

- 17 opérations de catégorie A (3 de moins qu'en 2022)
- 8 opérations de catégorie B (1 de moins qu'en 2022)
- 5 opérations de catégorie C (2 de plus qu'en 2022)
- 6 pour l'IUT (+1).

Les contrats de recherche et de formation ont représenté sur l'année 2023 une dépense de 46 M€ en AE (soit 9M€ de plus qu'en 2022) et 43,2 M€ en CP (soit 7,9 M€ de plus qu'en 2022) toutes enveloppes confondues.

Ces chiffres illustrent les choix faits et la politique ambitieuse de l'UCBL en matière de rénovation et d'entretien de son patrimoine, concernant notamment l'accessibilité, la mise en conformité et sécurité, ou encore le gros entretien renouvellement (GER). L'existence même d'une ligne pérenne dédiée au GER traduit la volonté de l'établissement de se projeter dans une maîtrise de sa programmation pluriannuelle.

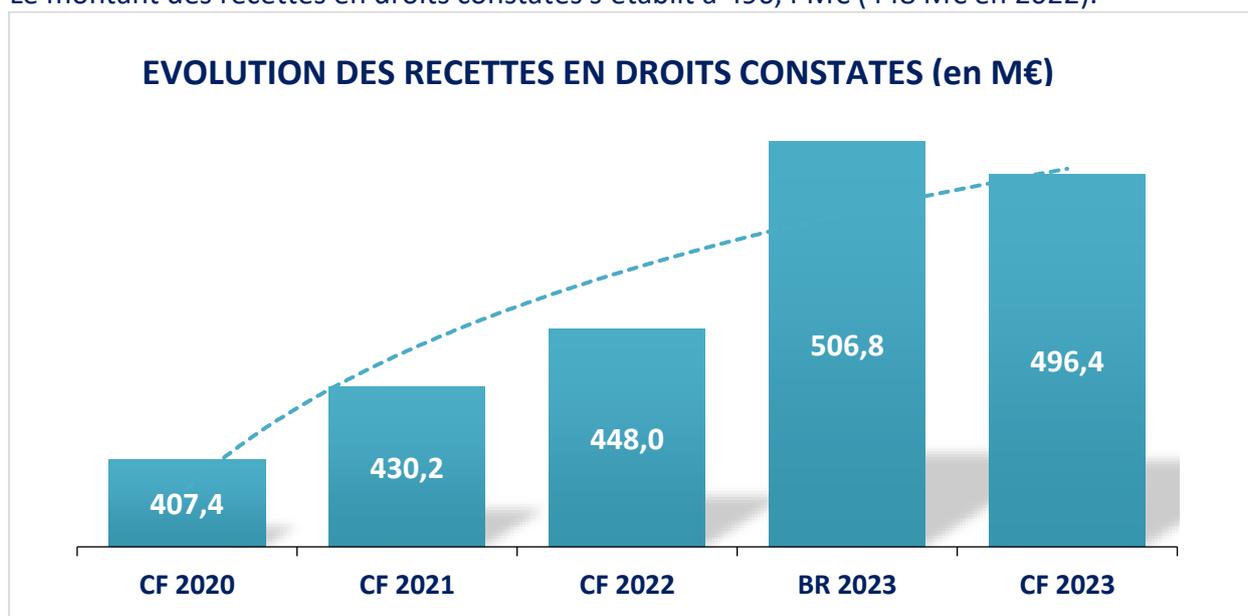
Un pilotage renforcé et une centralisation de la gestion budgétaire et financière au sein d'un programme pluriannuel d'investissement (PPI) permet d'avoir une approche d'optimisation des crédits entre opérations mais aussi d'avoir de la visibilité et de dégager des marges de manœuvre pour de nouveaux financements ou des situations d'urgence. La comitologie dédiée (comité de suivi mensuel réunissant les services centraux concernés autour des vice-présidents patrimoine immobilier et Moyens financiers) permet aussi de procéder à des revues de gestion mensuelles permettant des ajustements budgétaires en temps réel et d'assurer ainsi une reprogrammation permanente.

LES DONNEES DE LA COMPTABILITE GENERALE 2023

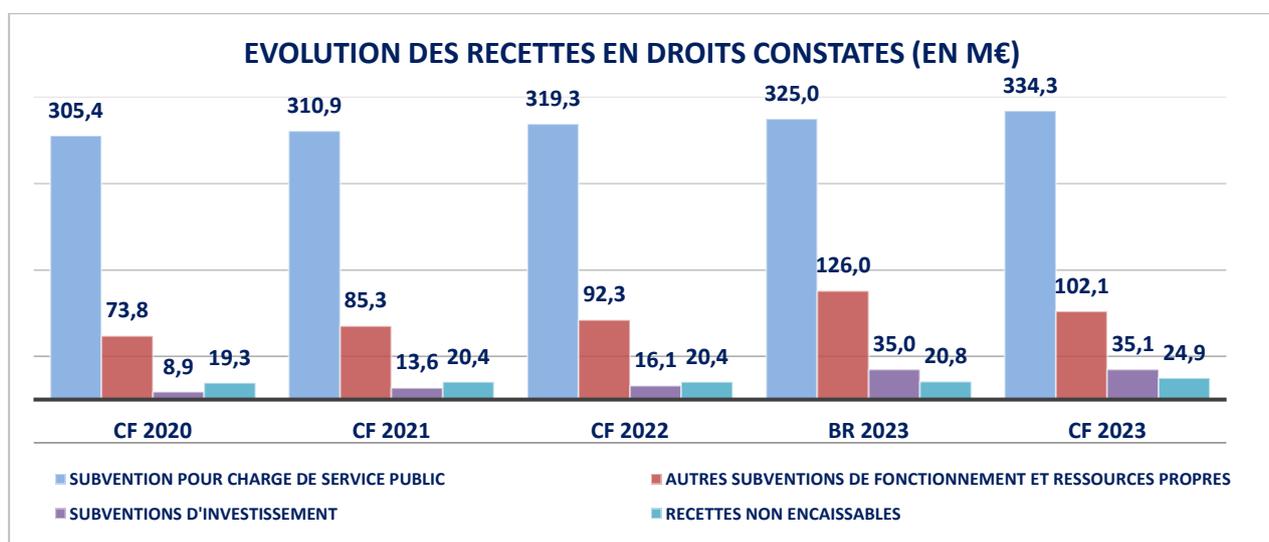
Les charges et produits rattachés à l'exercice 2021 sont retracés en comptabilité générale dans l'annexe 6. L'analyse des données en droit constatés permet une comparaison plus aisée avec les exercices antérieurs à la réforme GBCP. Afin de traduire les évolutions et analyser les trajectoires, l'analyse repose sur ces données qui reflètent de manière annuelle les obligations et les droits acquis, de façon complémentaire aux éléments relatifs aux engagements et aux décaissements/encaissements.

➤ Evolution des recettes

Le montant des recettes en droits constatés s'établit à 496,4 M€ (448 M€ en 2022).



L'évolution des recettes à la hausse est particulièrement forte cette année (+48,4 M€, soit + 11%). Les produits de l'organisme (subventions d'investissement comprises) atteignent quasiment le demi-milliard d'euros. Cette importante progression est portée par l'évolution de la SCSP (+ 15M€) et le financement externe de l'actif (+ 18,9 M€). Les ressources propres continuent également leur importante progression, avec + 8,9 M€.



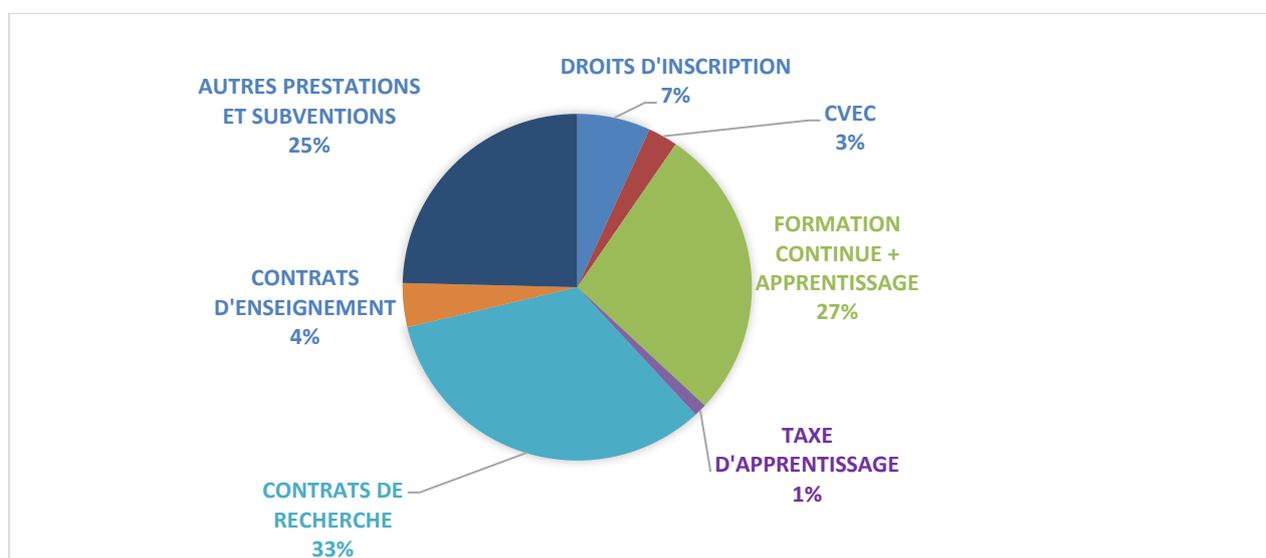
L'évolution de la subvention pour charge de service public (SCSP) se justifie principalement par les mesures suivantes :

- Le soutien au surcoût énergétique (+ 4,2 M€)
- Le financement à 75% des mesures indiciaires du rendez-vous salarial du 12 juin 2023 (+1,5 M€)
- La poursuite du financement de la loi de programmation de la recherche (+ 488 K€)
- L'adaptation de l'offre de formation et la réussite étudiante (+ 506 K€).

Comme évoqué plus haut, les ressources propres poursuivent leur progression, dynamisées par l'ampleur des projets structurants dans le cadre des plans nationaux, type France 2030. La progression des recettes de formation continue se poursuit également en 2023 (+2,2 M€).

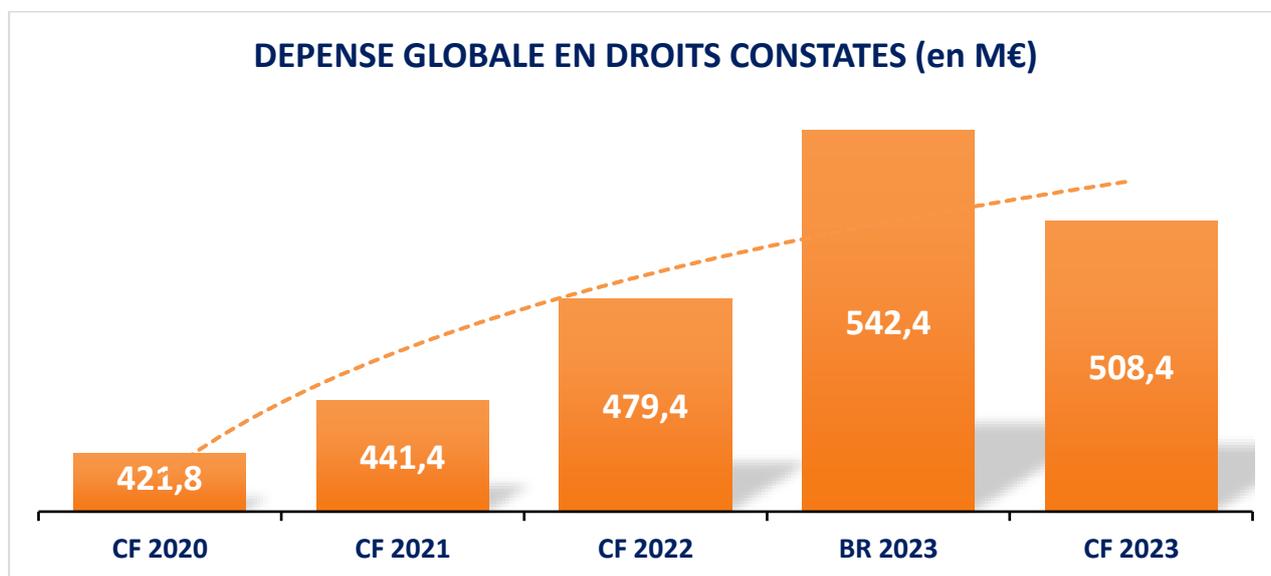
Cette progression des ressources propres se traduit par un poids de ces dernières dans les produits encaissables de plus en plus important (23,4% contre 22,4% en 2022 et 21,5% en 2021).

RESSOURCES PROPRES	CF 2020	CF 2021	CF 2022	BR 2023	CF 2023
DROITS D'INSCRIPTION	7,6	8,0	7,3	8,2	6,9
CVEC	2,7	2,4	1,9	2,5	2,8
FORMATION CONTINUE + APPRENTISSAGE	17,5	20,8	25,8	28,2	28,0
TAXE D'APPRENTISSAGE	1,3	1,2	1,4	1,2	1,2
CONTRATS DE RECHERCHE	22,9	37,0	27,8	50,4	33,8
CONTRATS D'ENSEIGNEMENT	1,7	5,7	3,2	9,2	4,2
AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS	20,0	10,2	24,8	26,4	25,1
Total	73,8	85,3	92,3	126,0	102,1
Total hors contrats de recherche et d'enseignement	49,2	42,6	61,3	66,4	64,1
Part des RP dans les produits encaissables	19,5 %	21,5 %	22,4 %	27,9 %	23,4 %



➤ **Evolution des dépenses**

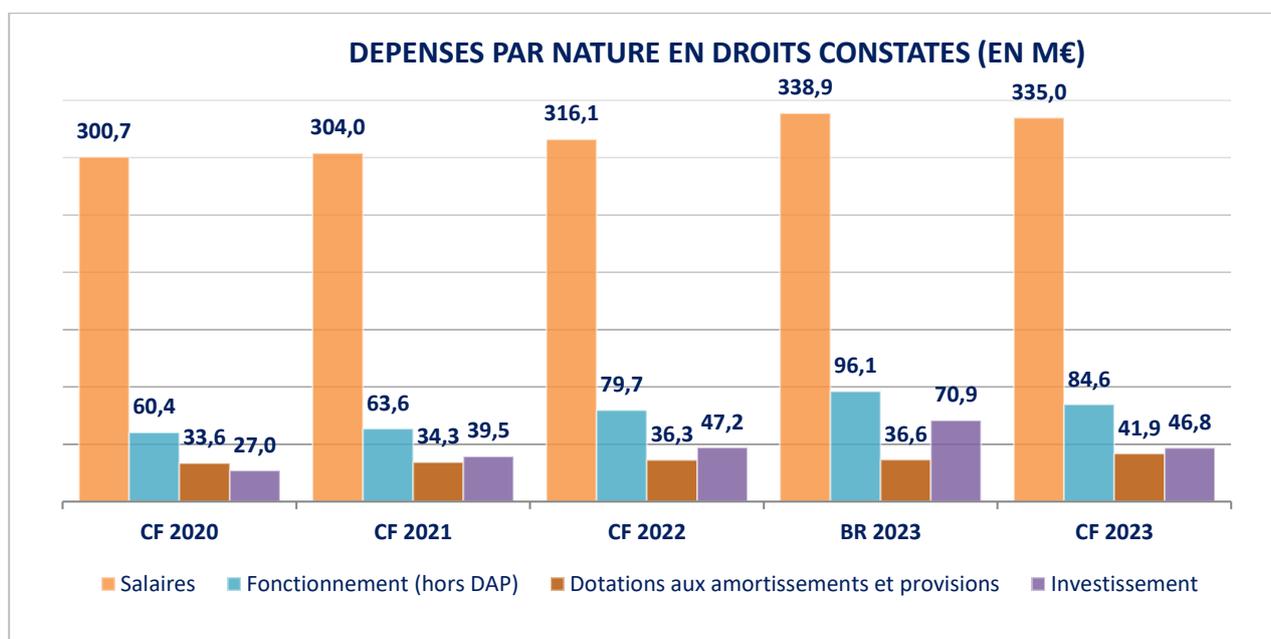
L'évolution sur le périmètre des droits constatés suit la courbe ci-dessous :



Les dépenses globales exécutées dépassent pour la première fois le demi-milliard d'euros en 2023, poursuivant une dynamique d'augmentation plus importante qu'avant la crise sanitaire, mais moins importante qu'en 2022. En d'autres termes, le rythme d'augmentation des charges de fonctionnement a légèrement ralenti.

Les principaux déterminants de l'augmentation des charges de fonctionnement sont :

- La masse salariale, avec le rendez-vous salarial de juillet 2023 (cf. infra) ;
- Les charges de fonctionnement courant du fait d'une augmentation de l'activité, mais aussi des effets de l'inflation (4,9% sur l'année 2023). C'est ainsi que les dépenses au titre des déplacements professionnels ont augmenté de 800 K€ (+47%) et que les dépenses de fournitures administratives et pédagogiques ont augmenté de 1M€ (+39%) ;
- Les charges d'amortissement ont aussi considérablement augmenté en 2023 (+ 5 M€), signe de l'impact de la politique volontariste d'investissement de 4 dernières années. Dépassant la barre des 40 M€, elles pèsent de plus en plus lourd dans les charges de fonctionnement de l'établissement (9,1 % en 2023 contre 8,4 % en 2022).



La part relative de chacune des enveloppes de dépenses éclaire sur la structuration du budget :

- Le poids de la masse salariale est stable (65,9 % du budget en 2022 et 2023) ;
- Le poids du fonctionnement est également stable (16,6 %) ;
- Le poids des dotations aux amortissements et provisions est le seul poste qui progresse (8,2 % en 2023 contre 7,6 % en 2022) ;
- La part de l'investissement est logiquement en diminution à 9,2 % (9,9 % en 2022).

	CF 2020	CF 2021	CF 2022	BR 2023	CF 2023
Salaires	71,3 %	68,9 %	65,9 %	62,5 %	65,9 %
Fonctionnement (hors DAP)	14,3 %	14,4 %	16,6 %	17,7 %	16,6 %
Dotation amortissements et provisions	8,0 %	7,8 %	7,6 %	6,7 %	8,2 %
Investissement	6,4 %	8,9 %	9,9 %	13,1 %	9,2 %
Total Charges de fonctionnement	394,7	401,9	432,2	471,6	461,6
Total Investissement	27,0	39,5	47,2	70,9	46,8

Le poids des fluides dans les charges de fonctionnement pèse encore fortement sur le budget après la très forte hausse de 2022 :

En k€	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023
Fluides	8 333	6 952	7 722	17 456	15 298
Fournitures d'entretien	2 726	2 128	2 053	1 747	2 509
Fournitures administratives	512	586	637	805	1 035
Fournitures enseignement et recherche	5 525	6 979	6 511	6 443	7 118
Entretien - maintenance	4 820	4 586	4 874	5 056	5 966
Déplacement - missions	3 176	1 779	1 396	2 802	3 680
Frais de réception	1 440	477	477	1 253	1 527
Gardiennage	1 503	1 497	1 890	1 652	1 629
Nettoyage	2 447	2 605	2 630	3 284	3 848

Les charges d'amortissement progressent également de 4,5 M€, conséquence de la politique volontariste d'investissement des dernières années.

Le poids de la masse salariale sur les charges de fonctionnement continue de baisser, signe de la maîtrise de ce poste de dépenses, mais aussi d'un marché du travail peu dynamique.

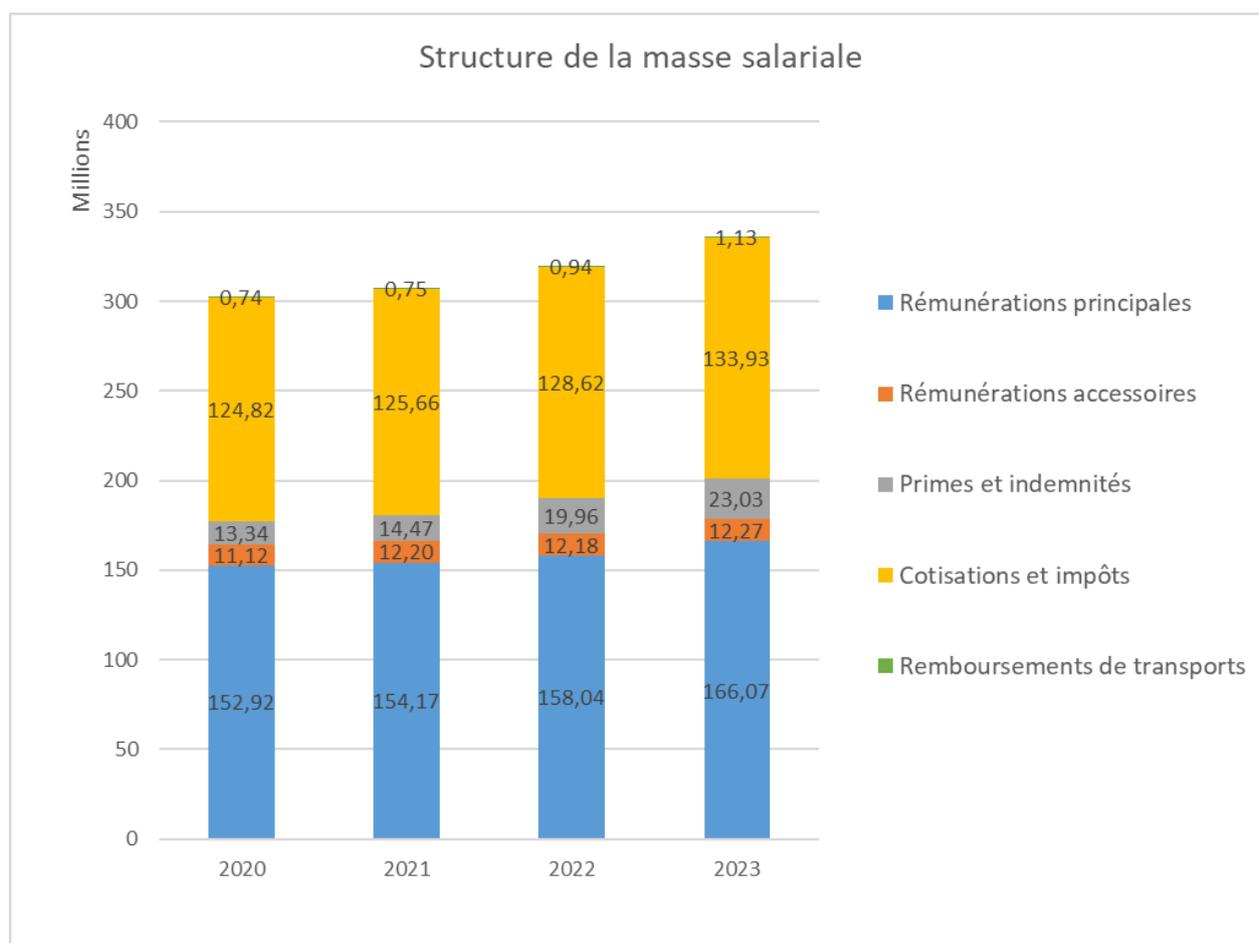
✓ Les facteurs d'évolution

L'augmentation de la masse salariale entre 2022 et 2023 s'explique essentiellement par la revalorisation du point d'indice, l'augmentation des primes des personnels à l'initiative de l'établissement et du gouvernement, par la montée en puissance des contrats de recherche et par le glissement vieillesse technicité.

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale	Montant
Revalorisation du point d'indice (juillet 2023 et extension en année pleine juillet 2022)	7,3 M€
Variation des contrats de recherche	1,9 M€
Revalorisations des primes et indemnités	3,9 M€
GVT	1,1 M€
Augmentation du SMIC et de l'indice minimal de la fonction publique	950 K€
Evolution des effectifs (hors contrats de recherche)	750 K€
Revalorisation du contrat doctoral	600 K€

L'augmentation de la masse salariale entre 2022 et 2023 a, relativement, davantage porté sur les primes et indemnités (+ 15,4 %), les rémunérations principales (+5,1 %) et les cotisations (+2,4 %) que sur les rémunérations accessoires (+0,7 %). Les remboursements de transport ont augmenté de 21 % avec la montée en puissance du forfait mobilité durable.

Les rémunérations principales et accessoires représentent respectivement 49,4 % et 3,7 % de la masse salariale totale, les cotisations et impôts 39,8%, les primes et indemnités 6,8% (contre 6,2 % en 2022 et 4,8 % en 2021) et les remboursements de transport 0,3 %.



✓ Focus sur les heures complémentaires

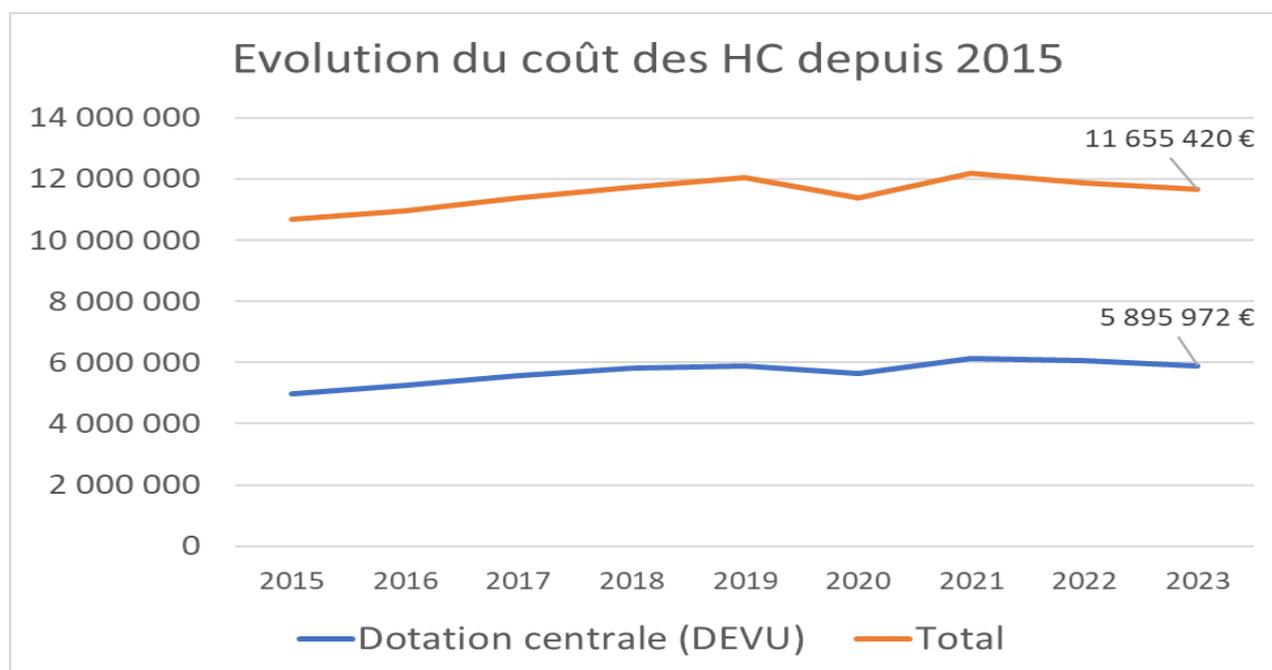
Les heures complémentaires connaissent une trajectoire globalement ascendante depuis le passage de l'université aux responsabilités et compétences élargies. La masse salariale consacrée à la rémunération des heures complémentaires a augmenté de 1,6 M€ entre 2013 et 2023, passant de 10 M€ à 11,6 M€.

Toutefois, le coût des heures complémentaires s'est stabilisé en 2022 puis a légèrement diminué en 2023, s'établissant à 5,9 M€ pour les heures complémentaires sur droit de tirage (crédits centraux) et à 5,7 M€ pour les heures complémentaires financées sur les ressources propres des composantes.

Consommation d'heures complémentaires en 2023

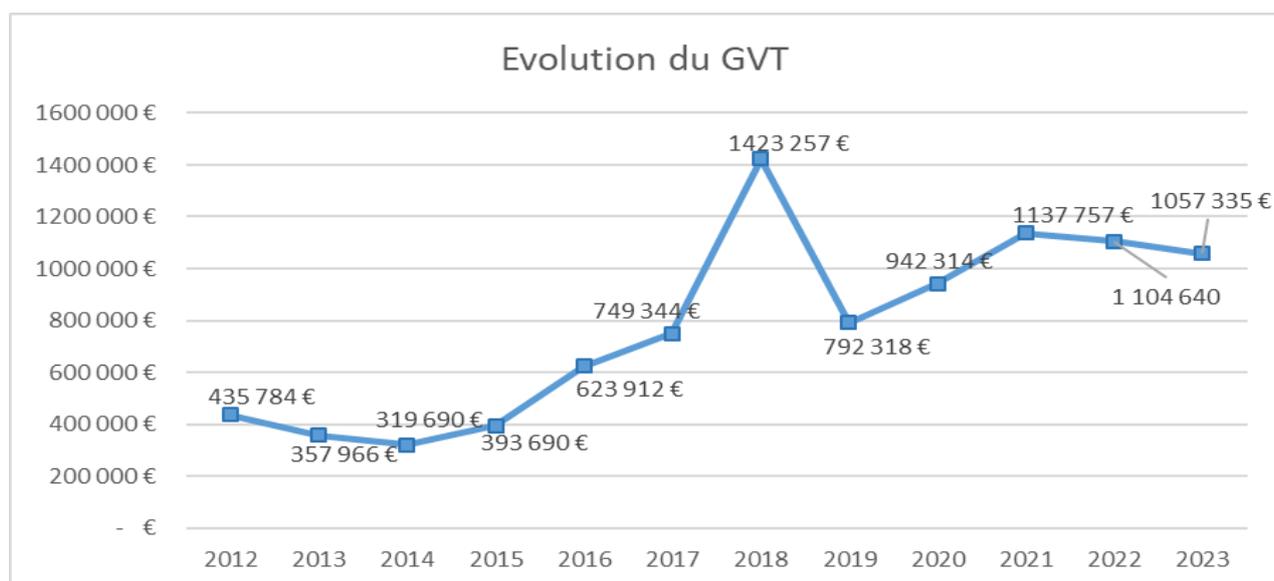
		Total
Dotation DEVU (droits de tirage)	Sciences	3 939 603 €
	Santé	1 439 893 €
	INSPE	516 476 €
Ressources propres composante	IUT	4 494 286 €
	FOCAL	796 737 €
	INSPE	73 429 €
	Autres	394 995 €
Total		11 655 420 €

Evolution des heures complémentaires depuis 2015

✓ Focus sur le glissement vieillesse technicité

Le glissement vieillesse technicité (GVT) correspond au solde du GVT positif et du GVT négatif. Le GVT positif reflète l'augmentation inéluctable du coût des traitements des titulaires présents sur une période de 24 mois liée aux avancements d'échelons et de grades. Le GVT négatif mesure le tassement de la masse salariale dû au fait que le traitement des « entrants » est en moyenne inférieur à celui des « sortants » (par exemple, remplacement d'un titulaire parti à la retraite par un lauréat de concours). Le GVT solde, résultant de la somme du GVT positif et du GVT négatif, est ensuite diminué des mesures financées, c'est-à-dire du montant de la subvention pour charges de service public dédié au financement de mesures qui ont un impact sur le traitement des agents, au titre de l'année d'analyse.

Le glissement vieillesse technicité s'est stabilisé depuis 2021, après une période d'augmentation régulière entre 2012 et 2021. Il s'élève à 1057 335 € pour l'année 2023, après déduction du coût des mesures financées.



✓ L'évolution des effectifs

Bilan des effectifs depuis 2017

(en ETP consommés)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Enseignants titulaires	1 721	1 722	1 741	1 753	1 759	1 758	1 750
Enseignants chercheurs contractuels (hors contrat de recherche)	751	707	708	822	729	744	752
Chercheurs sur contrat de recherche	280	267	237	128	193	170	157
BIATSS titulaires	1 144	1 175	1 212	1 234	1 231	1 249	1 266
BIATSS contractuels (hors contrat de recherche)	418	367	349	319	342	338	330
BIATSS contractuels sur contrat de recherche	105	100	105	106	87	77	75
TOTAL	4 420	4 338	4 352	4 362	4 340	4 337	4 330

La consommation d'ETPT s'établit en 2023 à 4 420 ETPT pour un plafond global des emplois voté par le conseil d'administration de 4 549 ETPT.

Concernant les emplois « Etat », le plafond d'emplois est également respecté, avec une consommation de 3 759 ETPT pour un plafond de 4 099 ETPT.

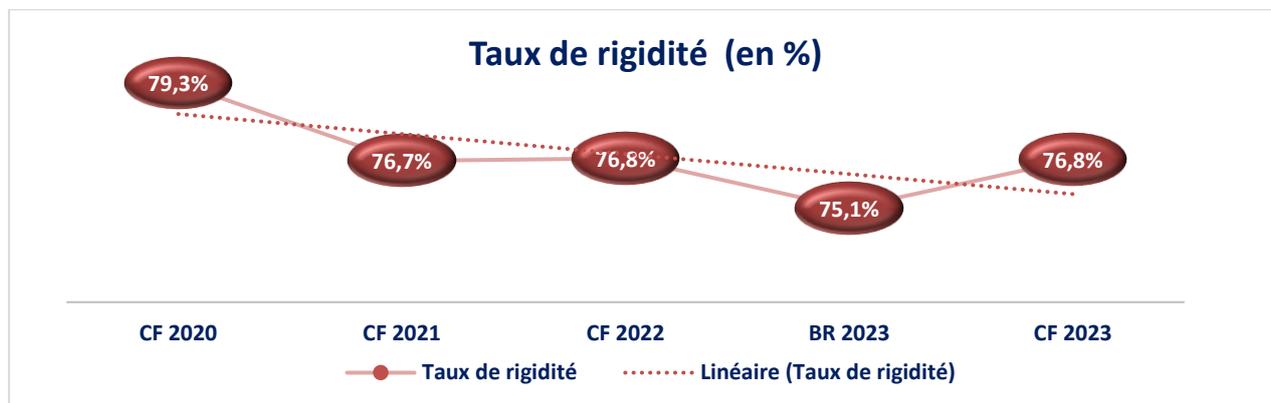
La montée en puissance des contrats de recherche se poursuit en 2023, avec + 19 ETPT par rapport à 2022 (+5,3%). Les effectifs titulaires enseignants se stabilisent tandis que les effectifs titulaires BIATSS sont en recul de 2,6%.

En 2023, 42 enseignants et enseignants chercheurs et 48 personnels BIATSS sont partis à la retraite, soit un total de 90 départs.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Catégorie A	13	14	15	7	10	3	8	6	12	10	10	11
Catégorie B	10	9	9	5	8	5	7	10	10	17	8	8
Catégorie C	25	23	27	27	20	12	16	17	15	19	12	19
Total Biats	48	46	51	39	38	20	31	33	37	46	30	38
Enseignants sciences	12	13	13	11	6	8	8	13	11	12	16	16
Enseignants santé	23	21	13	12	8	15	14	24	13	26	23	18
IUT	4	11	4	4	4	6	9	4	7	6	5	12
INSPE	3	6	11	5	5	9	5	7	6	15	6	4
Total Enseignants	42	51	41	32	23	38	36	48	37	59	50	50
Total	90	97	92	71	61	58	67	81	74	105	80	88

✓ Taux de rigidité

Le taux de rigidité est très stable sur les 3 derniers comptes financiers. Cet indicateur témoigne de la maîtrise de la masse salariale.



L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX ÉQUILIBRES

Depuis la mise en œuvre du décret GBCP, l'équilibre du budget doit être apprécié à partir de données issues à la fois de la nouvelle comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale. La première grille de lecture est celle du résultat de l'exercice. Ce résultat, lorsqu'il est positif, traduit la capacité de l'établissement à couvrir ses dépenses de fonctionnement et de masse salariale à partir de ses ressources courantes.

Le résultat permet de calculer ensuite la capacité d'autofinancement (CAF) qui représente l'ensemble des moyens dégagés à partir du cycle de fonctionnement pour investir.

Le fonds de roulement représente enfin l'excédent des ressources tables sur dépenses durables. Il constitue le régulateur des opérations pluriannuelles. Le niveau de fonds de roulement doit couvrir à minima 15 jours de fonctionnement.

A ce premier niveau d'analyse s'ajoutent de nouveaux éléments que sont le solde budgétaire, la variation de la trésorerie et la soutenabilité de la programmation pluriannuelle.

Le solde budgétaire représente la différence entre les recettes encaissées et les décaissements (donc les crédits de paiements) de l'exercice. C'est donc un solde intermédiaire de trésorerie résultant des flux de l'année quelle que soit l'année de naissance de la créance ou de la dette.

L'exécution budgétaire 2023 fait ainsi apparaître un **solde budgétaire négatif de 17 M€**. C'est un solde de caisse qui est impacté non seulement par les flux de l'année en cours mais également par des flux dont le fait générateur est antérieur à 2022. Aux décalages induits par les opérations pluriannuelles (travaux, contrats de recherche, formation continue) prévus lors du budget initial, s'ajoutent au budget rectificatif les restes à payer et restes à encaisser constatés au 31/12/2022.

PAIEMENTS / ENCAISSEMENTS	Budget de caisse prévisionnel	Réalisation CP/RE (payé/encaissé)	Taux de réalisation	Décembre 2022	
Dépenses	505 855 284	461 327 385	91,2 %	432 950 496	90,3 %
Recettes	479 768 595	444 339 336	92,6 %	430 210 031	94,0 %
Solde budgétaire	-26 086 689	-16 988 049		-2 740 465	

Au global, la variation de la trésorerie après prise en compte des opérations non budgétaires comme les flux de TVA (annexe Equilibre financier) est de -2,9 M€. Cette variation ramène le niveau de trésorerie à 125,6 M€, la maintenant à un niveau très robuste.

Le résultat comptable de l'exercice est très légèrement déficitaire de 0,3 M€. Il aurait été excédentaire sans la persistance de coûts énergétiques très élevés, et une compensation très partielle des mesures salariales de juillet 2023.

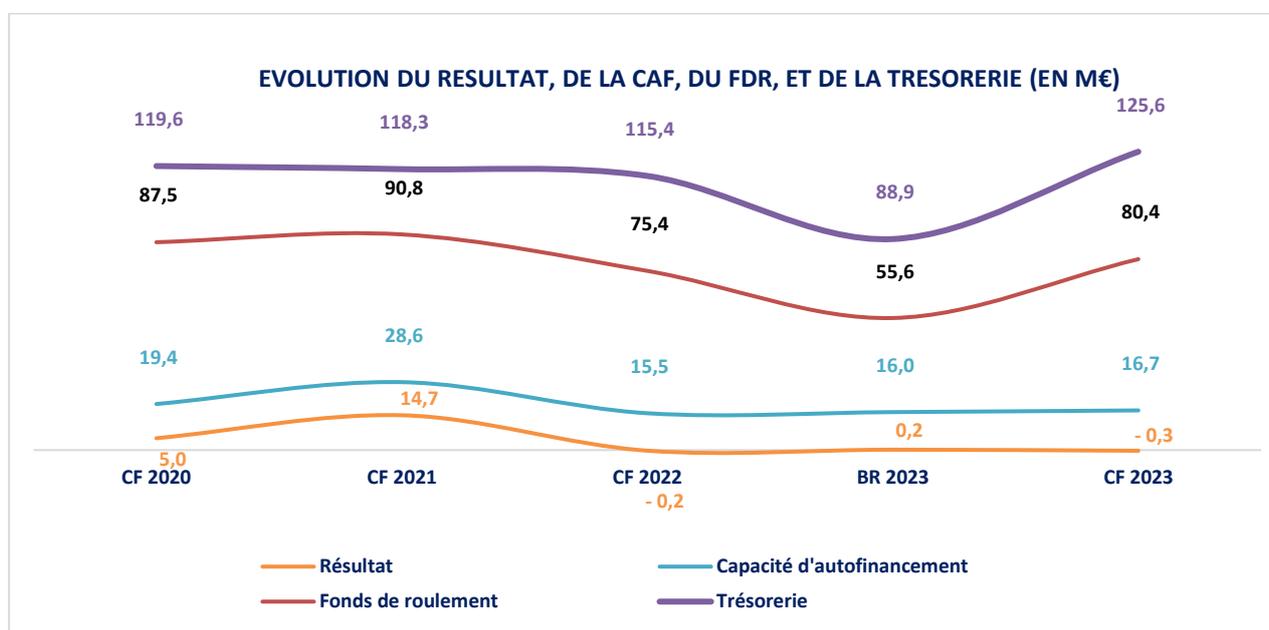
De manière plus générale, il est intéressant de noter que le résultat moyen sur la période 2018-2022 est de 6,9 M€. soit très exactement la différence entre le coût des fluides 2023 et le coût des fluides 2019, ce qui vient corroborer l'impact très direct de ce poste de charges sur l'équilibre financier de l'établissement.

La capacité d'autofinancement (CAF) de l'université est de 16,7 M€, en progression de 1,1 M€. Elle reste moins élevée que la moyenne de la période 2018-2022 (20,9 M€). Néanmoins, grâce au niveau exceptionnellement élevé du financement externe de l'actif (35,1 M€), le financement n'a pas eu à réaliser de prélèvement sur fonds de roulement.

Au contraire, le fonds de roulement augmente de 4,9 M€. Il s'établit donc à 80,4 M€ à la fin de l'exercice 2023, avec une variation.

Excédent des ressources stables sur les dépenses durables, le fonds de roulement a aussi vocation à couvrir le besoin en fonds de roulement, décalage temporel entre les décaissements et encaissements. Celui-ci étant négatif (-45 M€), il abonde le fonds de de roulement (FdR) pour constituer la trésorerie de l'établissement, arrêtée ainsi à 125,6 M€.

Les indicateurs sont résumés dans le schéma suivant :



En conclusion, l'analyse financière des données du compte financier montre que la santé financière de l'établissement reste bonne. Le léger déficit est exclusivement le fait d'un contexte macroéconomique très défavorable.

A cet égard, la dynamique des ressources propres demeure l'une des caractéristiques principales de la santé financière de l'établissement, portée par le chiffre d'affaires de la formation continue et dans une moindre mesure par la réussite aux appels projets nationaux, et permet de compenser le choc d'un contexte dégradé.

Par ailleurs, l'augmentation du niveau de fonds de roulement est le fait du niveau exceptionnel des subventions d'investissement en 2023 (en particulier pour l'opération pôle Paramédical et la tranche 3 de l'opération Rockefeller).

Comme anticipé dans le rapport de gestion 2022, l'établissement doit demeurer vigilant sur l'impact de sa politique d'investissement sur ses charges de fonctionnement.

Les prévisions macro-économiques 2024 augurent d'une baisse du coût de l'énergie sur les années à venir. En tout état de cause, l'UCBL poursuivra sa politique de maîtrise des charges de fonctionnement pour 2024, en vue de préserver son autonomie financière, gage de sa capacité à mettre en œuvre son projet politique.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment les articles 202 et 210 à 214 ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration décide** :

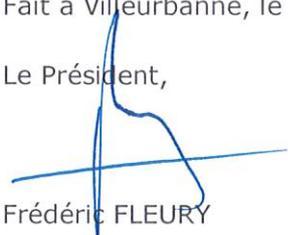
- d'affecter le résultat (120) de l'UCBL (hors SACD) à hauteur de 1 015 197,87 € en réserves (10682).
- d'affecter le résultat (129) du CISR à hauteur de - 253 707,16 € en réserves (10682).
- d'affecter le résultat (129) du SIUAPS à hauteur de - 1 035 073,06 € en réserves (10682).

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 26
Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 5 mars 2024

Le Président,


Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

FOCAL : ETAT DES REPORTS DE FORMATION CONTINUE DES EXERCICES 2021 à 2023

Exposé des motifs : Proposition des reliquats à la clôture de l'exercice 2023 après ajustements, par les composantes, des comptes de formation continue. Pour un montant total de 11 748 805 €.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé :**

- Le solde au 31/12/23 des reports de la formation continue de l'année 2021 : **1 038 201 €**
- Le solde au 31/12/23 des reports de la formation continue de l'année 2022 : **4 393 926 €**
- Les reports de la formation continue pour l'année 2023 : **6 316 678 €**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 26

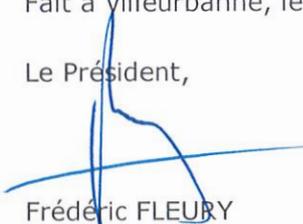
Nombre de voix favorables : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 5 mars 2024

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièce jointe : Tableau des propositions d'ajustement

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

FOCAL - bilan des comptes 2023 et reliquats

Ctre fin.	Recettes 2023	Dépenses 2023	Solde 2023	Solde 2023 après utilisation des reliquats et compensation	Reliquats 2022 après compensation	Reliquats 2021 après compensation
5802-2071F	2 590	4 289	-1 699	0	384	0
5802-2564F	0	603	-603	0	873	0
5802-5003F	180 412	159 316	21 096	21 096	0	0
5802-5007F	2 200	1 064	1 136	1 136	0	0
5802-5008F	5 963	2 358	3 605	3 605	254	0
5802-5015F	15 080	9 051	6 029	6 029	668	0
5802-5022F	0	242	-242	0	0	0
5802-5026F	6 631	4 800	1 831	1 831	5 666	0
5802-5029F	7 989	5 106	2 882	2 882	4 991	0
5802-5031F	1 300	547	753	753	1 257	0
5802-5034F	1 300	782	518	518	0	0
5802-5039F	109 259	47 087	62 172	62 172	0	0
5802-5040F	0	272	-272	0	0	0
5802-5041F	2 160	1 261	899	899	4 540	0
5802-5047F	5 500	2 135	3 365	3 365	6 663	0
5802-5051F	14 100	18 305	-4 205	0	0	0
5802-5057F	21 382	13 694	7 688	7 688	0	0
5802-5061F	12 330	6 307	6 023	6 023	11 523	0
5802-5062F	6 820	5 144	1 676	1 676	4 316	0
5802-5072F	0	154	-154	0	1 422	0
5802-5073F	46 965	31 978	14 987	14 987	0	0
5802-5074F	1 400	362	1 038	1 038	0	0
5802-5100F	29 751	18 354	11 397	11 397	3 543	0
5802-5220F	1 800	1 887	-87	0	0	0
5802-5223F	39 153	19 205	19 948	19 948	4 903	0
5802-5224F	14 300	7 121	7 179	7 179	4 462	0
5802-5225F	31 050	28 819	2 231	2 231	0	0
5802-5228F	11 731	2 853	8 878	8 878	1 059	0
5802-5235F	73 080	67 635	5 445	5 445	0	0
5802-5255F	325	138	187	187	0	0
5802-5274F	13 500	5 563	7 937	7 937	558	0
5802-5346F	9 910	10 887	-977	0	0	0
5802-5444F	37 240	35 694	1 546	1 546	5 730	0
5802-5505F	29 128	25 200	3 928	3 928	6 521	0
5802-5509F	3 200	1 773	1 427	1 427	0	0
5802-5510F	2 000	818	1 182	1 182	0	0
5802-5515F	4 800	3 244	1 556	1 556	3 092	0
5802-5516F	0	1 668	-1 668	0	0	0
5802-5517F	15 035	19 755	-4 720	0	7 501	0
5802-5518F	52 283	48 313	3 970	3 970	0	0
5802-5544F	6 870	8 042	-1 172	0	2 545	0
5802-5551F	7 600	3 371	4 229	4 229	2 022	0
5802-5557F	15 300	11 730	3 570	3 570	0	0
5802-5568F	12 870	9 731	3 139	3 139	0	0
5802-5569F	5 205	6 189	-984	0	0	0
5802-5570F	6 750	853	5 897	5 897	0	0
5802-5586F	0	781	-781	0	5 706	0
5802-5607F	3 357	859	2 498	2 498	2 787	0
5802-5610F	0	409	-409	0	391	0
5802-5616F	16 512	9 107	7 405	7 405	12 018	0
5802-5630F	39 600	25 001	14 599	14 599	12 436	0

5813-DIV-F	0	521	-521	0
5814-5042F	11 200	17 280	-6 080	0
5814-5043F	20 700	10 450	10 250	10 250
5814-5045F	0	1 152	-1 152	0
5814-5046F	24 250	20 427	3 823	3 823
5814-5049F	6 334	27 256	-20 922	0
5814-5086F	9 863	3 641	6 222	6 222
5814-5200F	8 880	4 887	3 993	3 993
5814-5216F	56 146	47 601	8 545	8 545
5814-5217F	22 933	7 306	15 627	15 627
5814-5219F	5 248	10 952	-5 704	0
5827-5764F	3 300	1 061	2 239	2 091
5827-5765F	0	148	-148	0
5828-2004A	167 927	32 836	135 091	135 091
5828-2004C	0	0	0	0
5828-2004F	0	17 439	-17 439	0
5828-2028A	534 696	920 937	-386 241	0
5828-2238C	32 641	6 763	25 878	25 878
5828-2238F	107 892	90 453	17 439	17 439
5828-2368A	124 725	70 988	53 736	53 736
5828-2368F	30 162	19 841	10 321	10 321
5828-2371C	0	15 215	-15 215	0
5828-2371F	12 095	10 787	1 308	1 308
5842-2003F	-2 746	-533	-2 213	0
5842-2162A	83 600	16 203	67 397	67 397
5842-2162F	2 598	56 122	-53 524	0
5842-2369A	578 182	318 817	259 365	259 365
5842-2369F	168 703	101 271	67 432	67 432
5842-2370F	13 800	11 386	2 414	2 414
5842-2569A	298 282	134 375	163 907	163 907
5842-2569C	0	44 359	-44 359	0
5842-2569F	11 380	7 027	4 353	4 353
5842-DIV-F	0	165 888	-165 888	0
5858-1237F	90 375	79 940	10 435	10 435
5858-2001F	69 435	116 987	-47 552	0
5858-2018F	328 099	285 634	42 465	42 465
5858-2083F	150	29	121	121
5858-5908F	0	1 495	-1 495	0
5858-7049F	600	116	484	484
5858-7067F	5 330	1 034	4 296	4 296
5858-7400F	-3 380	654	-4 034	0
5861-2014A	17 363	11 531	5 832	5 832
5861-2014C	0	0	0	0
5861-2014F	0	3 313	-3 313	0
5861-2025A	85 628	26 995	58 633	58 633
5861-2031F	15 272	2 410	12 862	12 862
5861-2033A	32 293	37 792	-5 499	0
5861-2033F	550	1 676	-1 126	0
5861-2040F	0	0	0	0
5861-2225A	321 575	251 434	70 141	70 141
5861-2225C	0	4 410	-4 410	0
5861-2225F	14 228	17 596	-3 368	0
5861-2325F	0	11 968	-11 968	0
5861-2364A	8 363	2 685	5 678	5 678
5861-2364C	18 450	13 372	5 078	5 078
5861-2364F	750	2 130	-1 380	0
5861-2366A	128 833	183 595	-54 762	0
5861-2366F	200	17 430	-17 230	0
5861-2725F	8 543	2 205	6 338	6 338

0
206
7 784
0
9 838
0
0
5 724
3 953
4 998
4 229
0
0
125 713
0
0
115 937
10 222
37 674
111 270
29 874
0
6 945
5 806
17 367
0
481 697
170 622
7 265
245 482
0
7 044
0
0
0
-122 606
0
0
0
0
0
48 847
0
0
75 885
36 569
0
0
287
158 433
0
21 498
0
0
0
22 174
0
119 150
4 833
9 805

0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
37 056
12 058
788
0
6 715
76 389
0
5 808
0
0
0
0
50 651
10 636
138 957
96 665
0
0
0
0
0
0
44 557
12 287
0
0
1 031
6 591
0
0
0
0
4 802
0
15 433
0
0

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

Rapport Annuel de Performance 2023

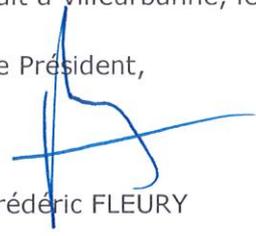
Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le Rapport Annuel de Performance (RAP) 2023.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 25
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 1
Nombre d'abstentions : 7

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,



Frédéric FLEURY

Pièces jointes : RAP 202

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Université Claude Bernard



Lyon 1

Rapport annuel de performance 2023

Conseil d'administration
de l'Université Claude Bernard Lyon 1

05 mars 2024

Table des matières

Table des matières	2
1. Propos introductif	4
2. Chiffres clés de l'UCBL : Année 2023	6
3. Éléments de contexte budgétaires et institutionnels	8
3.1 La santé financière de l'UCBL en 2023	8
3.2 Contrat quinquennal 2022-2026 : Jalons 2023	9
a) Jalon 6 - Institutionnalisation du baromètre bien-être étudiant.....	9
b) Jalon 8 - Création d'un Pôle Universitaire d'Innovation sur le site Lyon-Saint-Etienne	9
c) Jalon 9 - Diffusion de l'UE Climat et Transition à l'ensemble des étudiants de 1er cycle ...	10
4. La performance de l'UCBL en 2023	11
4.1 Inscrire l'établissement dans la politique de site	11
4.2 Créer une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial	12
4.3 Proposer une offre de formation attractive et inclusive	13
a) Moyens de la formation.....	13
b) Réussite académique	14
c) Mobilité internationale et attractivité	16
d) Formation continue et apprentissage.....	17
e) Cadre de formation et qualité de l'enseignement.....	19
f) Insertion professionnelle	20
4.4 Favoriser la réussite et le bien-être des étudiants	21
a) Bien-être étudiant :.....	21
b) Dispositifs d'accompagnement.....	22
4.5 Promouvoir une recherche d'excellence	23
a) Les moyens de la recherche	23
b) Dynamisme de la recherche et de l'innovation	25
c) Potentiel de recherche et valorisation.....	25
4.6 Amplifier la démarche qualité et le pilotage	26
a) Système d'information décisionnel	26
b) Ressources humaines.....	26
4.7 Construire un établissement exemplaire en matière sociale	27
a) Qualité de vie au travail	27
b) Santé des personnels et des étudiants	28

c)	Formation des personnels	28
d)	Vie des personnels	29
4.8	Être acteur de la transition écologique	30
a)	Consommation d'énergie.....	30
b)	Actions incitatives	31
c)	Marchés comprenant une disposition environnementale	32
5.	Annexes.....	33
5.1	Annexe 1 : Tableau de concordance entre Contrat Quinquennal 2022-2026 et Projet Annuel de Performance 2023.....	33
5.2	Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs du Rapport Annuel de Performance 2023.....	34
5.3	Annexe 3 : Liste des abréviations, sigles et acronymes	42

*Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination
et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

1. Propos introductif

Le Code de l'éducation précise que le budget comporte en annexe un Projet Annuel de Performances (PAP) :

« Le Projet Annuel de Performances (PAP) de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article L.123-3 du code de l'éducation associés à ces objectifs. Ces indicateurs qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement ».

L'atteinte des objectifs et cibles définis dans le Projet Annuel de Performances est mesurée dans le Rapport Annuel de Performances (RAP), document annexé au compte financier de l'établissement, qui permet au Conseil d'administration (CA) de l'université de comparer la prévision et l'exécution budgétaire (à travers le compte financier) et de montrer le lien entre cette exécution budgétaire et l'engagement politique sur des objectifs stratégiques à atteindre. La structure du RAP est identique à celle du PAP.

Le projet annuel de performance 2023 (PAP 2023) a ainsi été réalisé en lien étroit avec les travaux d'élaboration et de formalisation du contrat quinquennal (CQ) 2022-2026, permettant de fixer un cap et les contours des ambitions de l'établissement en matière de recherche, de formation, d'innovation et de pilotage pour les années à venir.

Au terme d'une phase d'échanges avec l'Etat, les axes de développement prioritaires de l'établissement s'inscrivent largement dans la structure posée par le PAP 2023 :

- Axe n°1 : « Inscire l'établissement dans la politique de site » ;
- Axe n°2 : « Créer une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial » ;
- Axe n°3 : « Proposer une offre de formation attractive et inclusive » ;
- Axe n°4 : « Promouvoir une recherche d'excellence » ;
- Axe n°5 : « Construire un établissement exemplaire en matière sociale et environnementale et amplifier la démarche qualité ».

Pour mémoire, l'articulation entre les axes du PAP 2023 et ceux du CQ 2022-2026 est synthétisée dans un tableau de concordance placé en Annexe [cf. Annexe 1].

Le PAP 2023 s'est caractérisé par les fortes ambitions affichées en matière de structuration institutionnelle de l'établissement, au service de la recherche et de la formation. Le but est de relever les défis d'un monde en pleine mutation, en plaçant l'université au niveau des meilleurs standards internationaux notamment par :

- Le déploiement d’une offre de formation attractive et inclusive, adossée à la recherche, et répondant aux grands enjeux de société en développant l’interdisciplinarité ;
- L’intensification d’une recherche de haut niveau, soutenue par une politique de collaboration internationale pour stimuler les échanges de connaissances et des idées, avec une exigence toujours renouvelée vis-à-vis des enjeux d’éthique et d’intégrité scientifique ;
- L’accroissement de la visibilité internationale des diplômes et des activités scientifiques, et le renforcement de l’attractivité de l’établissement et de son territoire
- Un engagement permanent dans le développement de la culture de l’innovation et des transferts ;
- Le soutien et le renforcement des partenariats socio-économiques et culturels, ainsi que le développement économique et social du territoire ;
- Un engagement social, avec une amélioration continue de la qualité de ses actions en faveur de ses personnels, en particulier dans le domaine social, de la qualité de vie et de travail au sein des campus ;
- Un accueil des étudiants dans leur diversité au sein d’un environnement d’étude qualitatif, propice à la réussite, au bien-être et l’épanouissement personnel ;
- Un engagement environnemental, avec le déploiement d’actions et de mesures en faveur de la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS), afin de réduire l’impact de ses activités sur l’environnement.

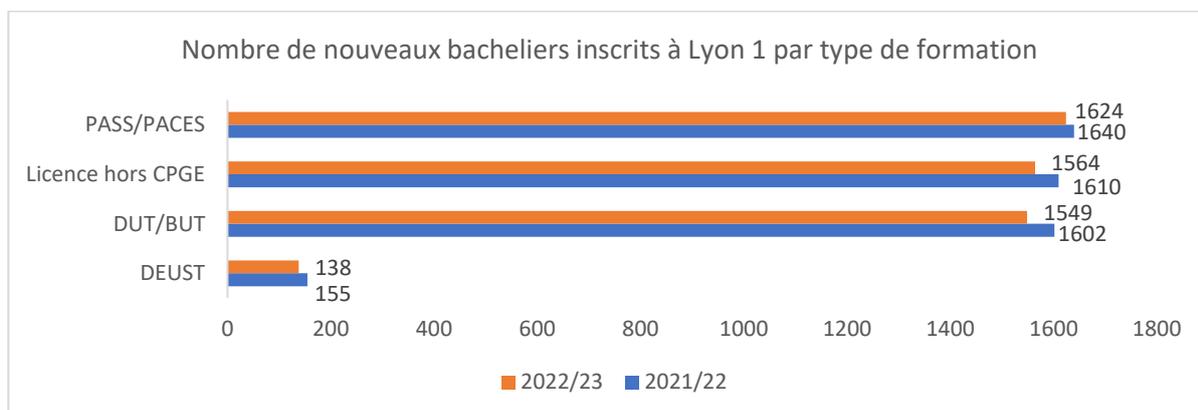
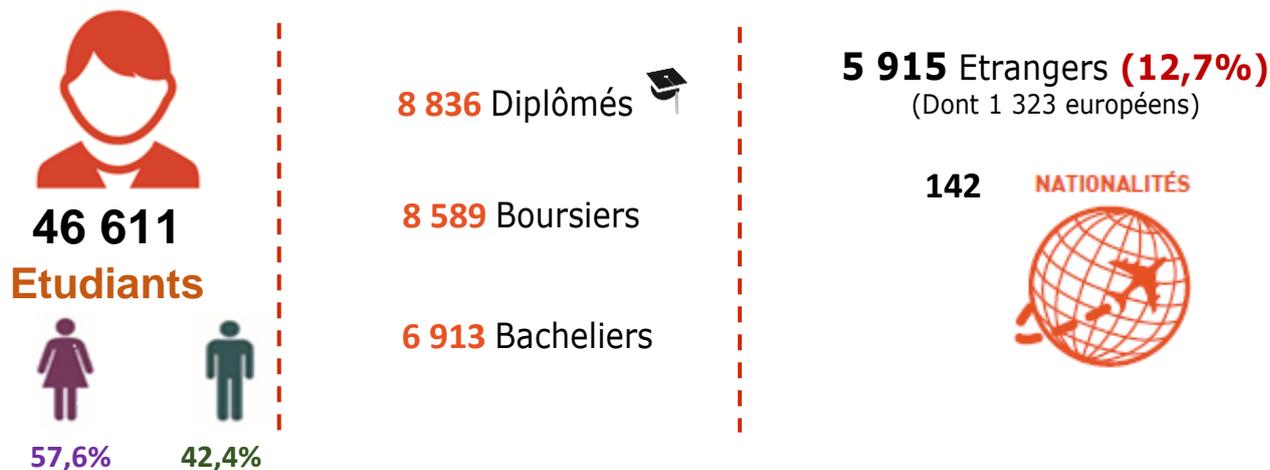
Pour ce faire, l’année 2023 fut consacrée à préparer les conditions de l’entrée dans ce nouveau cycle politique, avec la tenue tout au long de l’année de réflexions sur la restructuration institutionnelle de l’établissement, avec la modernisation des capacités de pilotage, notamment par l’informatique décisionnelle, ou encore avec la création de nouveaux partenariats scientifiques sur le site.

La mesure de la performance d’un établissement dans tous ces domaines est un exercice rendu possible grâce aux indicateurs présentés dans le présent document. S’ils ne peuvent rendre compte de l’ensemble des enjeux de performance de l’université, ils sont une indication utile à l’analyse de la trajectoire de performance de l’UCBL¹. Le rôle du rapport annuel de performance 2023 est dès lors de proposer une analyse de l’activité de l’établissement sur l’exercice considéré, eu égard aux objectifs affichés dans le projet annuel de performance 2023.

¹ Pour certains indicateurs, les résultats 2023 produits par l’établissement ont été mis en perspective avec les données publiées par le Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche (MESR), notamment via le Systèmes d’information et des études statistiques (SIES) [<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/etudes-et-statistiques>].

2. Chiffres clés de l'UCBL : Année 2023

Les étudiants : (Effectifs d'inscrits pour l'année universitaire 2022/2023)



2 799 inscrits en alternance

La recherche :



416 Post Doctorants



1 602 Doctorants

25
IUF
16 Juniors
9 Seniors

15
ERC
(EUROPEAN COUNCIL RESEARCH)



**1ÈRE BU FRANÇAISE
CERTIFIÉE QUALITÉ**

90,67 heures

HEURES
D'OUVERTURE
PAR SEMAINE

Le patrimoine :



- **14** sites
- **162** bâtiments
- Surface totale foncière : **83,6 hectares**
- Surface totale bâtie en m² : **504 530 m²**

Les personnels :



- **2 887** enseignants-chercheurs et enseignants
- **1 778 personnels BIATSS** (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Service et de Santé) (hors étudiants salariés)

Soit **4 665 agents**



170

Personnels Lyon 1 en
situation de handicap (BOE)

Le budget :



507,7 M€

Budget exécuté 2023 en droits constatés

dont 335 M € de masse salariale

3. Éléments de contexte budgétaires et institutionnels

3.1 La santé financière de l'UCBL en 2023

Dans un contexte macroéconomique moins défavorable que l'année 2022, mais toujours très contraint, avec la persistance de prix de l'énergie élevés (plus de 15 M€ annuels au lieu de 8,2 M€ avant crise) et un niveau d'inflation qui demeure important (4,9 % en moyenne annuelle), les finances de l'établissement ont été mises sous tension.

Le rapport de gestion 2023, annexé avec le présent rapport annuel de performance au compte financier 2023, retrace en détail les éléments de santé financière de l'établissement.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés, à mettre en rapport avec la performance de l'UCBL en 2023 :

- **Le résultat net comptable est légèrement négatif** (-279 K€) : le contexte macroéconomique restant très défavorable, ce résultat reste maîtrisé ;
- Comme en 2022, **les charges 2023 poursuivent une dynamique d'augmentation très importante**, sous l'effet de la conjoncture mentionnée plus haut, et de mesures gouvernementales sur les salaires, partiellement compensées, et pesant lourdement sur les finances de l'établissement ;
- **Les ressources propres poursuivent leur forte dynamique ascendante** (+9,8 M€, soit 11% de progression entre 2022 et 2023), portées par la montée en puissance des financements sur appel à projet et les produits de la formation continue et de l'apprentissage, permettant de participer à l'amortissement du choc ;
- **Le niveau d'investissement reste très élevé**, témoignant d'une politique d'établissement tournée vers l'avenir et le développement à long terme ;
- **Ce niveau d'investissement se traduit mécaniquement par un poids accru des charges d'amortissement** sur le budget et donc le résultat de l'établissement ;
- Grâce à des ressources d'investissement exceptionnellement élevées en 2023, **l'établissement a pu financer ses efforts d'investissement** sans prélever sur son fonds de roulement.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Taux de rigidité de la masse salariale	Pourcentage	79%	79,3%	78,6%	76,7%	79%	76,8%	76%	75,1%
Taux de réalisation budgétaire du PPI	Pourcentage	97%	86%	90%	80%	92%	84%	82%	78%
Taux d'autofinancement de l'établissement	Pourcentage	NC	5,1%	5%	7,2%	4%	3,8%	5%	3,5%

Comme mentionné précédemment, les indicateurs financiers subissent à la fois le contexte macroéconomique et l'accompagnement partiel de l'Etat. Néanmoins, l'UCBL, par ses fondamentaux sains en matière de gestion budgétaire et comptable, est parvenu en 2023 à limiter fortement l'impact du contexte économique, et à investir massivement pour la réussite de son projet d'établissement.

Le rapport annuel de performance 2023 éclaire toutes les parties prenantes sur les efforts réalisés par l'établissement pour l'atteinte de ses objectifs, malgré un contexte financier contraint.

3.2 Contrat quinquennal 2022-2026 : Jalons 2023

Dans le cadre du contrat quinquennal de l'UCBL pour la période 2022-2026², quatorze jalons annuels ont été définis, dont 3 concernent l'année 2023.

a) Jalon 6 - Institutionnalisation du baromètre bien-être étudiant

Ce jalon concerne l'Axe 3 du CQ (« Proposer une offre de formation attractive et inclusive »).

Dans le contexte de la crise sanitaire³, une première enquête a été réalisée en janvier 2021, pendant la période de confinement partiel des étudiants. Elle a permis de recueillir l'avis de près de 14 000 étudiants (taux de participation : 29,8%). Suite à la mise en place du projet INCLUDE⁴, l'UCBL a réalisé une seconde enquête en 2022, à laquelle ont répondu 3 951 étudiants (taux de participation : 8,5%). Les résultats de ces deux enquêtes ont conduit au déploiement d'un dispositif pérenne de baromètre « bien-être étudiant », ayant pour vocation de caractériser le bien-être des étudiants dans toutes ses dimensions. Son élaboration, pilotée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), a impliqué plusieurs services de l'établissement : Service de santé universitaire (SSU), Mission handicap, Mission égalité-diversité, Service d'orientation et d'insertion professionnelle (SOIE), DEVU - Pôle de la Vie étudiante, Include Lab, Direction de la communication et ICAP. Le questionnaire proposé aux étudiants en 2023 portait sur 6 thématiques : la vie à l'université, le bien-être, les services de l'université, le numérique et l'hybridation des enseignements, la formation et la situation personnelle. Il a recueilli 3 649 réponses (taux de participation : 8,3%, hors CPGE).

Les résultats 2023 sont présentés dans la partie 4.4 (page 21).

b) Jalon 8 - Création d'un Pôle Universitaire d'Innovation sur le site Lyon-Saint-Etienne

Ce jalon concerne l'Axe 4 du CQ (« Promouvoir une recherche d'excellence »).

² Contrat pluriannuel de site de Lyon – Saint-Étienne 2022-2026, volet spécifique de l'établissement Université Claude Bernard Lyon 1, approuvé par le conseil d'administration du 21 novembre 2023.

³ Ces éléments sont issus du Rapport d'Enquête « Baromètre bien-être » de l'OVE Lyon 1 (septembre 2023).

⁴ Le projet INCLUDE, « pour une université inclusive », a été lauréat en 2022 de l'AMI Démonstrateur numérique dans l'enseignement supérieur – DemoES France 2030. Son budget s'élève à 7 millions € (en dotation ANR) et 9 millions € (en apports des membres fondateurs). Le consortium, piloté par l'Université Claude Bernard Lyon 1, comprend sept universités et grandes écoles et 11 partenaires. <https://include.univ-lyon1.fr/>

Le projet IMPULSE, coordonné par l'UCBL (pilotage scientifique) et par la SATT Pulsalys (porteur opérationnel) a été lauréat en 2023 de l'appel à projet "Pôles Universitaires d'Innovation" lancé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), dans le cadre du programme France 2030⁵. Le consortium regroupe 19 établissements fondateurs du site Lyon-Saint-Étienne (Université Lyon-I, Université Lyon-II, Université de Saint Etienne, ENS, INSA, ECL, CPE, CNRS, Inserm, Inria, INRAE, HCL, LIP, Insavalor, Ezus, Centrale Innovation, Satt Pulsalys et ComUE de Lyon- Saint-Etienne). Il compte plus de 35 partenaires socio-économiques et bénéficie du soutien des collectivités (métropoles de Lyon et Saint-Étienne, région Auvergne-Rhône-Alpes). Articulé autour de 6 axes thématiques (axe 1 : la santé de demain, axe 2 : les transitions énergétiques et numériques, axe 3 : les transitions environnementales, axe 4 : les systèmes urbains et modes de vie, axe 5 : les écosystèmes créatifs et culturels en mouvement, axe transversal : innovation et société, une approche holistique), il vise à positionner l'innovation au cœur d'une stratégie coordonnée entre acteurs académiques et socio-économiques du site Lyon-Saint-Étienne.

c) Jalon 9 - Diffusion de l'UE Climat et Transition à l'ensemble des étudiants de 1er cycle

Ce jalon concerne l'Axe 5 du CQ (« Construire un établissement exemplaire en matière sociale et environnementale et amplifier la démarche qualité »).

L'UE transversale « Climat et Transition » a été créée dans le cadre du premier plan d'action (PA1 - « Former aux enjeux de la transition écologique ») du Plan d'efficacité énergétique et de comptabilité des émissions de gaz à effet de serre (PEE) de l'UCBL, élaboré fin 2022. Cet enseignement vise à sensibiliser et à former les étudiants aux enjeux énergétiques et environnementaux de la transition écologique, pour favoriser leur adhésion aux solutions préconisées dans le cadre du PEE. En 2022, le taux d'étudiants de 1^{er} cycle formés aux enjeux environnementaux dans ce cadre a été de 10,6%⁶. Ce dispositif s'intègre dans une offre de formation plus globale, qui sera constituée de modules spécifiques destinés aux personnels, aux étudiants et aux apprenants de formation continue. Comme mentionné dans le Projet annuel de performance 2023, le programme de formation sera élaboré avec les chercheurs de la communauté académique spécialistes des problématiques environnementales et s'inscrira dans les préconisations du rapport « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique dans l'enseignement supérieur », missionné par le MESR⁷.

Les résultats 2023 sont présentés dans la partie 4.8 (page 31).

⁵ Le Projet IMPULSE a été retenu en juillet 2023, pour une « phase d'amorçage ». Le financement de 2,5 millions € sera conditionnée à une évaluation de la capacité de structuration en PUI, à mi-parcours (fin 2024).

⁶ Ce taux n'inclut pas les étudiants des CPGE, ni les étudiants du secteur santé qui bénéficient d'une autre UE optionnelle sur les enjeux environnementaux.

⁷ Ce rapport, élaboré par un groupe de travail multidisciplinaire présidé par le paléoclimatologue Jean JOUZEL (également membre du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat - GIEC), a été remis à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en février 2022 : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/sensibiliser-et-former-aux-enjeux-de-la-transition-ecologique-dans-l-enseignement-superieur-83888>.

4. La performance de l'UCBL en 2023

4.1 Inscrire l'établissement dans la politique de site

L'UCBL s'illustre par les très nombreux appels à projets nationaux obtenus, aussi bien en tant que porteur, qu'en tant que partenaire. De la digitalisation à l'internationalisation des formations, en passant par la réussite étudiante, la santé, le changement climatique ou encore l'inclusion, l'université déploie une politique très ambitieuse de transformation au bénéfice du site Lyon – Saint-Etienne.

En 2023, une dizaine de projets était en cours, notamment :

- Shape-Med@Lyon (28 M€ sur 10 ans) : conforter la position de Lyon en tant que centre international de recherche, d'innovation et de formation en santé (12 partenaires sur le site) ;
- SFRI Graduate + (13 M€ sur 7 ans) : renforcer l'attractivité internationale et l'articulation entre formation et recherche (4 partenaires sur le site) ;
- EID@Lyon (6,5 M€ sur 5 ans) : Ecole universitaire de recherche dédiée aux maladies infectieuses émergentes (28 partenaires sur le site) ;
- INCLUDE (7 M€ sur 4 ans) : Créer une université inclusive (7 partenaires) ;
- ASDESR ABILITY (5,3 M€ sur 10 ans) : Mobiliser des fonds européens pour intensifier les activités de recherche et de formation, à fort impact sociétal (11 partenaires sur le site) ;
- SCALE (4,3 M€ sur 4 ans) : Créer une formation hybride sur la maturité vocationnelle accessible au niveau national (3 partenaires) ;
- REMED (14,5 M€ sur 5 ans) : Placer les formations de notre Région sur les véhicules décarbonés à la pointe des besoins industriels locaux avec une portée nationale et internationale (Plus de 40 partenaires) ;
- Les LABEX DEvWeCan, Cortex et LIO.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Nombre de composantes ayant au moins une action SFRI Graduate+ inscrite dans le COM de la composante	Nombre		SO		SO	4		8	6

Concernant la formation, l'UCBL poursuit son maillage territorial en développant son offre de formation sur les campus délocalisés (notamment, à Bourg-en Bresse et à Roanne), ainsi que l'accès à distance aux formations de l'UCBL, via un environnement numérique hyperconnecté (Include campus).

Indicateurs	Unité de mesure	Valeur 2020		Valeur 2021		Valeur 2022		Valeur 2023	
		Cible 2020	(2019-2020)	Cible 2021	(2020-2021)	Cible 2022	(2021-2022)	Cible 2023	(2022-2023)
Nombre d'étudiants sur les campus de Roanne et de Bourg-en-Bresse	Nombre	1 020		962		1 037		1100	1168 (1066 à Bourg / 102 à Roanne)
Nombre d'étudiants de l'UCBL sur des formations INCLUDE Campus	Nombre	SO		SO		50		75	43
Participation de l'UCBL à des CMQ	Nombre	SO		SO		4		5	6

L'UCBL est également fortement investi dans la mise en place de campus des métiers et des qualifications (CMQ). Les CMQ sont des réseaux régionaux regroupant tous les acteurs économiques et de la formation, pour une filière économique d'avenir donnée. Ils visent à mettre en adéquation l'offre de formation professionnalisante et les besoins en emplois et en compétences, avec comme finalité de favoriser la réindustrialisation des territoires. Ils bénéficient d'une labellisation interministérielle (Education Nationale, Enseignement supérieur et recherche, Economie et emploi) et s'articulent avec l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'Avenir » (CMA).

Au niveau de la région Auvergne – Rhône Alpes, seize campus des métiers et des qualifications ont été créés. L'UCBL est partenaire académique pour 6 d'entre eux (dont 4 avec le label « Excellence ») :

- Campus des métiers et des qualifications d'excellence Lumière intelligente et solutions d'éclairage durables (LeD) ;
- Campus des métiers et des qualifications d'excellence Smart Energy Systems Campus (SES) ;
- Campus des métiers et des qualifications Urbanisme et construction, vers une ville intelligente ;
- Campus des métiers et des qualifications d'excellence Plasticampus ;
- Campus des métiers et des qualifications d'excellence Auto'Mobilités ;
- Campus des métiers et des qualifications Chimie_AURA.

4.2 Créer une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial

Les universités font face à de nouveaux défis dans un monde en rapide évolution, notamment l'adaptation aux technologies émergentes, la nécessité d'une plus grande interdisciplinarité, et la pression croissante pour démontrer leur impact sociétal et économique. Pour y répondre, l'UCBL souhaite évoluer vers le modèle d'un établissement public expérimental (EPE), en structurant ses composantes actuelles en 3 pôles de formation et de recherche (PFR) —

« Sciences formelles, de la nature et de la vie », « Ingénierie, technologie, société » et « Santé et sport »— auxquels s’associeront des partenaires académiques, sous la forme d’établissements-composantes. Ce changement offrira une plus grande autonomie et flexibilité aux PFR, et permettra à l’université d’innover dans sa gouvernance, ses approches pédagogiques, et ses stratégies de recherche.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Rang dans le classement de Shanghai	Rang		201-300		201-300		201-300	ND	201-300
Rang dans le classement de Leiden	Rang		234		247		257	ND	271

Déjà reconnue comme la seule université non-fusionnée membre du groupe Udice⁸ et la première université française non-fusionnée dans les **classements de Shanghai et de Leiden en atteignant respectivement le rang 201-300 et la 270^{ème} place à ces deux classements**, l’UCBL est un acteur important sur la scène nationale et internationale. La transformation en EPE facilitera l’identification à une marque unique et l’engagement de la communauté universitaire, renforcera les partenariats et collaborations avec les acteurs de la société civile, et consolidera sa position en tant qu’université pluridisciplinaire de rang mondial.

4.3 Proposer une offre de formation attractive et inclusive

a) Moyens de la formation

L’UCBL investit chaque année des moyens importants pour accompagner la formation, répartis en plusieurs dotations. En 2023, le niveau de ces dotations était stable par rapport à l’année 2022, avec un total de **moyens directs d’environ 11,5 M€** :

- **Crédits pédagogiques** : 5 M€ (retour de 77 % des droits d’inscription vers les composantes) ;
- **Crédits « Contrat d’objectifs et de moyens » (COM)** : 2,5 M€ ;
- **Appel à projet plateforme pédagogiques** : 397 k€ ;
- **Droit de tirage en heures complémentaires** : 3,6 M€.

Les composantes de l’université peuvent aussi compter sur les ressources propres dédiées à la formation, en **particulier la taxe d’apprentissage (TA) d’un niveau de 1,2 M€ en 2023**, et les produits de la formation continue et de l’apprentissage, d’un niveau de 28 M€ en 2023.

⁸ L’association Udice regroupe dix grandes universités françaises de recherche intensive.

La baisse relative de la TA en 2023 est liée à des modifications réglementaires des modalités de son versement et aux difficultés de mise en place de la plateforme SOLTéA (plateforme du solde de la taxe d'apprentissage).

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Montant de la taxe	M€	1,48 M€	1,27 M€	1,25 M€	1,25 M€	1,16 M€	1,39 M€	1,16 M€	1,22 M€

Les moyens globaux de la formation doivent également prendre en compte les salaires des enseignants, et toutes les dépenses de support et de soutien qui permettent aux formations d'être réalisées. Les travaux de comptabilité analytique réalisés en 2023, sur le compte financier 2022, font état d'un **coût global de la formation de 242 M€** (56% du compte financier 2023).

Il résulte de ces travaux que le **coût moyen d'un étudiant à l'UCBL, pour la seule partie formation, est de 5 210 € par an**. En d'autres termes, l'université investit en moyenne 5 210 € pour former chacun de ses étudiants (443 € de plus qu'en 2020).

b) Réussite académique

Les indicateurs de réussite témoignent de performances contrastées, selon que l'on s'intéresse au premier cycle (notamment, à la licence) ou au niveau master.

Le nombre d'étudiants ayant obtenu un double diplôme est en légère hausse, en partie favorisée par l'alliance européenne ARQUS⁹.

Malgré les dispositifs mis en place pour soutenir le premier cycle, les chiffres de la réussite sont en baisse, avec un taux de passage de la L1 à la L2 en forte diminution (- 6,5 points).

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Nombre d'étudiants ayant obtenu un double diplôme	Nombre	100	136	130	196	145	164	170	172
Taux de passage de la L1 à la L2 (nouveaux bacheliers) ¹⁰	Pourcentage	45 %	60,2%	50%	50,9%	ND	50 %	53%	43,5%

⁹ Il s'agit d'une alliance entre 8 universités européennes (Grenade, Graz, Lyon, Leipzig, Minho, Padoue, Vilnius et Wroclaw), avec un financement européen à hauteur de 14,4 millions € sur la période 2022-2026.

¹⁰ Taux de réussite en licence – Le taux de réussite en licence (générale ou professionnelle) est calculé à partir de la cohorte des étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de licence. Ex « cohorte 2020 » correspond aux entrants en licence à la rentrée universitaire 2020-2021. Pour ne pas introduire de biais, les étudiants inscrits en parallèle en classe préparatoire aux grandes écoles, en DUT, ou en STS, sont retirés de la cohorte.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Taux de réussite au master en 2 ans	Pourcentage	64 %	62,2%	66%	59,9%	66%	65,5 %	66%	70,1%
Taux de réussite au DUT en 2 ans puis au BUT en 3 ans ¹¹	Pourcentage	74 %	72%	77%	72%	77%	69 %	70%	88% ¹²
Nombre d'étudiants en médecine des deux facultés classés dans les 500 premiers aux Épreuves Classantes Nationales	Nombre	45	36	43	48	43	38	40	44
Nombre d'heures de tutorat en licence ¹³	Nombre	16 000 h	9 510 h	16 000 h	18 322 h	16 000 h	NC	18 700 h	13 958 h
Part des étudiants en L1 réorientés au sein des formations de l'UCBL (nouveaux	Pourcentage	NC	2,9%	NC	3,7%	NC	4%	3,7%	3,5%
Part d'abandons en cours de cursus en L1 (nouveaux entrants) ¹⁵	Pourcentage	NC	25,2%	NC	24,3%	NC	29%	27%	30,2%

En revanche, la réussite en master continue sa progression, amorcée l'année dernière, atteignant 70% (+ 4,6 points). Il en est de même pour la filière DUT-BUT. Il convient aussi de noter la bonne performance de l'établissement aux épreuves classantes nationales : 6 étudiants de plus sont classés parmi les 500 premiers.

Ces résultats sont à mettre en perspective avec les données mentionnées dans la note flash du Systèmes d'information et des études statistiques (SIES) de novembre 2023¹⁶ sur la réussite en licence. Pour l'UCBL, le taux de passage en L2 est de 3,3 points inférieur à la moyenne nationale et la valeur ajoutée de l'université pour la réussite en 1^{ère} année de licence est de

¹¹ Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits pour la première fois en première année de BUT dans l'établissement l'année n. Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme à la session n+2 pour le DUT (n+3 pour le BUT) quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.

¹² Il s'agit du taux de réussite en BUT 2^{ème} année pour l'IUT Lyon 1 (Enquête ADIUT 2023).

¹³ Licence ou cursus équivalent.

¹⁴ Périmètre des nouveaux entrants en réorientation à la fin de la L1 (hors oui,si). Ce résultat doit être corrélé à la réussite des étudiants réorientés.

¹⁵ Périmètre des nouveaux entrants défaillants à la fin de la L1 (hors oui,si).

¹⁶ Note flash du SIES N°26 - Novembre 2023 « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2022 », Date de parution : 01.12.2023, Éditeur(s) : Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcours-et-reussite-en-licence-les-resultats-de-la-session-2022-93570>

-5,6 points¹⁷, ce qui confirme les difficultés de l'établissement pour favoriser pour la réussite en L1.

Comme indiqué dans le Classement 2024 des licences à l'université, publié par l'Étudiant en février 2024¹⁸, le suivi global de l'étudiant (tutorat collectif ou individuel, tests de positionnement, entretiens individuels avec des enseignants, parcours individualisés) est un facteur essentiel de la réussite en licence. Pour l'UCBL, une des causes potentielles à ces difficultés pourrait être un suivi insuffisant des étudiants de L1. Cette hypothèse est corroborée par la faible part représentée par le tutorat en licence STS (2% du volume horaire total), alors que les étudiants de licence (hors CPGE) représentent 15.8% des effectifs globaux de l'UCBL (pour l'année 2022-23).

Concernant les réorientations pour les nouveaux entrants, elles sont en légère baisse, alors que les abandons en cours de cursus sont en nette hausse et atteignent la barre des 30 % (+ 5 points en 3 ans). Cependant, ces valeurs s'écartent significativement des données publiées par le SIES dans sa Note flash de novembre 2023 (cf. référence dans la note 14, page précédente), avec :

- Taux de réorientation : UCBL = 18.9%, dont 10.9% à l'UCBL et 8% hors université (moyenne nationale = 13.3%, dont 3.8% à l'université et 9.5% hors université) ;
- Taux de sortie de l'enseignement supérieur (Abandon) : UCBL = 12.9% (moyenne nationale = 16.7%).

Le taux de réorientation de l'UCBL, supérieur à la moyenne nationale, doit être mis en perspective avec un taux d'abandon inférieur à la moyenne nationale, suggérant un soutien efficace du SOIE au bénéfice des étudiants en difficultés et en faveur de leur réorientation. Cette hypothèse est également corroborée par les résultats du Baromètre bien-être 2022-2023, qui a montré que 45% des étudiants avaient le sentiment d'être bien accompagnés dans leur choix d'orientation (7,5% « Oui, plutôt bien » accompagnés et 37,2% « Oui, tout à fait » bien accompagnés), avec une proportion de 51% chez les néobacheliers (contre 44% chez les autres étudiants).

c) Mobilité internationale et attractivité

En 2023, les mobilités internationales sortantes sont stables par rapport à l'année précédente sans pour autant revenir au niveau d'avant crise sanitaire (1 200 mobilités en 2018). En revanche, on observe une baisse importante des mobilités entrantes (-50%), qui atteint presque le niveau de la crise sanitaire.

Concernant les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans les formations de niveau master et en doctorat à l'UCBL, les niveaux sont également relativement stables.

¹⁷ La différence entre le taux réel et le taux simulé par le MESR correspond à la valeur ajoutée de l'université, c'est-à-dire sa capacité à faire progresser et réussir ses étudiants. Le taux simulé est calculé en fonction des caractéristiques sociales des étudiants (sexe, âge à l'obtention du baccalauréat, série du baccalauréat, mention au baccalauréat, origine sociale). La valeur ajoutée correspond à la différence entre ce taux simulé par le ministère et le taux de réussite effectivement observé. Plus cet indicateur est élevé, plus cela signifie que l'université a eu un taux de réussite supérieur à celui attendu par le ministère.

¹⁸ « Classement 2024 des licences à l'université », publié par la rédaction de l'Étudiant, le 22/02/2024 : <https://www.letudiant.fr/classements/classement-de-la-reussite-en-licence.html> .

Indicateurs	Unité de mesure	Valeur 2020		Valeur 2021		Valeur 2022		Cible 2023	Valeur 2023
		Cible 2020	(2019-2020)	Cible 2021	(2020-2021)	Cible 2022	(2021-2022)		
Mobilité sortante : nombre d'étudiants partis à l'étranger	Nombre	1 100	544	1 100	388	1 300	854	950	846
Mobilité entrante : nombre d'étudiants venant de l'étranger	Nombre	ND	300	ND	544	ND	678	700	333
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors MEEF)	Pourcentage	30%	31%	30%	31,4%	30%	30,1%	31,5%	30,4%
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	Pourcentage	35%	34,5%	35%	34,8%	35%	33,5%	35%	32,2%

La part des étudiants étrangers inscrits en doctorat subit une légère baisse (-2,3 points en 3 ans), sans pour que cela ne soit alarmant pour l'attractivité internationale des formations de l'université.

Concernant les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans les formations de niveau master et en doctorat à l'UCBL, les niveaux sont également relativement stables.

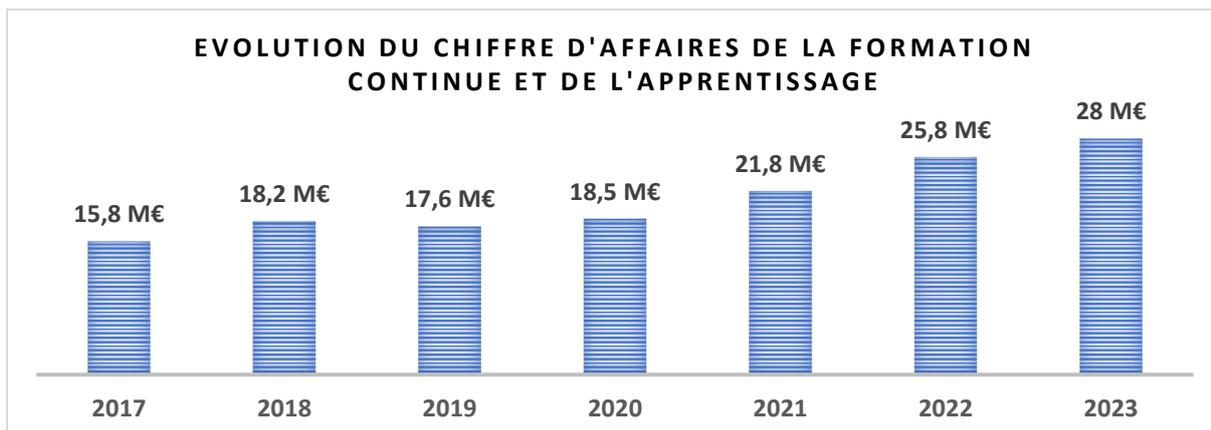
La part des étudiants étrangers inscrits en doctorat subit une légère baisse (-2,3 points en 3 ans), sans pour que cela ne soit alarmant pour l'attractivité internationale des formations de l'université.

La mobilité internationale demeure un point d'amélioration dans l'activité de l'université. Le rapport d'évaluation HCERES de 2022 insistait déjà sur ce point. Le soutien de l'établissement (par le biais de bourses internes) et le projet Graduate + devraient favoriser les mobilités (aussi bien sortantes qu'entrantes) et permettre d'attirer de plus en plus d'étudiants étrangers dans les années à venir.

d) Formation continue et apprentissage

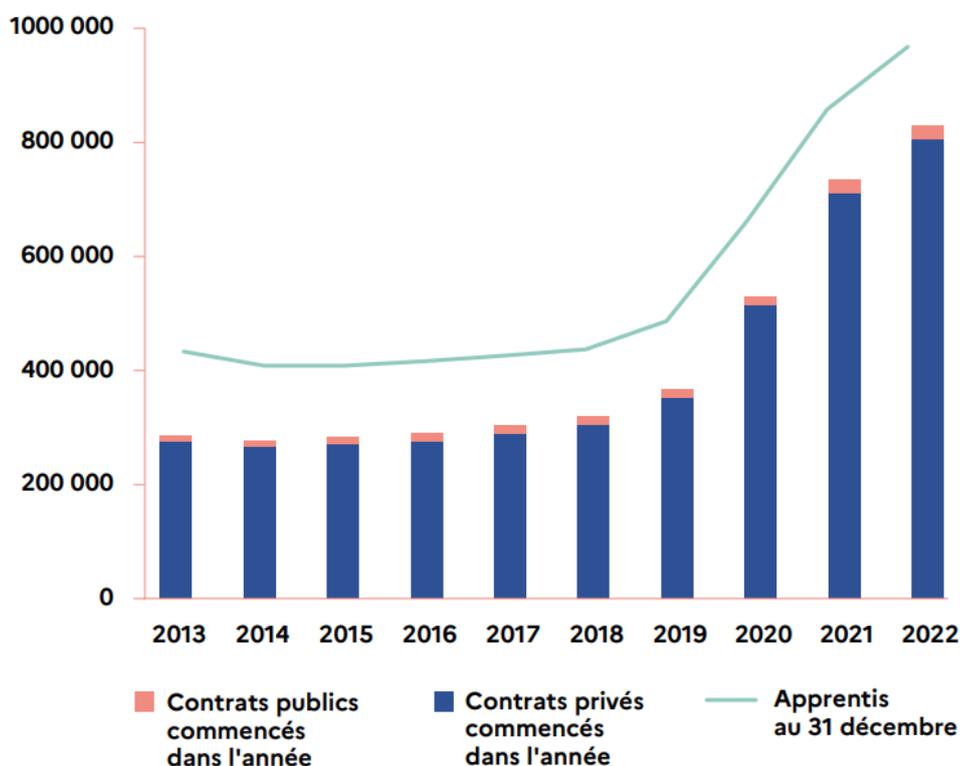
Les ressources propres de l'Université sont en très forte augmentation depuis 2020. Le chiffre d'affaire lié à la formation continue et à l'alternance atteint une fois encore en 2023 un niveau record de 28 M€, soit une progression de presque 50 % en seulement 3 ans [cf. Figure ci-dessous].

Indicateurs	Unité de mesure	Valeur 2020		Valeur 2021		Valeur 2022		Cible 2023	Valeur 2023
		Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022		
Chiffre d'affaire formation continue et alternance	M€	19M€	18,5M€	20,2M€	21,8M€	20,5M€	25,8M€	26M€	28M€



Cette augmentation s'accompagne également d'une hausse du nombre d'alternants entre 2022 et 2023 (+28 %). Cette évolution significative se retrouve également (quoique dans une moindre proportion) à l'échelle nationale, comme le montre une étude récente sur l'apprentissage, publiée par la DARES¹⁹ [cf. Figure ci-dessous]. Cette progression constante s'explique principalement par la mise en place de politiques gouvernementales incitatives.

GRAPHIQUE 1 | Contrats d'apprentissage commencés dans l'année et en cours au 31 décembre, entre 2013 et 2022



Lecture : 829 600 contrats d'apprentissage débutent en 2022. Au 31 décembre 2022, le nombre d'apprentis s'élève à 968 000. Champ : France ; secteurs privé et public. Source : Dares, Système d'Information sur l'Apprentissage (SIA)

¹⁹ DARES Résultats N°10, « L'apprentissage en 2022 - Une progression moins forte que les deux années précédentes », 30 janvier 2024 : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/lapprentissage-en-2022> .

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Nombre d'étudiants en alternance ²⁰	Nombre	2 100	1919	2 100	2074	2 300	2 774 (dont 2 664 CApp et 110 CPro)	3500	3 529 (dont 3 403 CApp et 126 CPro)

e) Cadre de formation et qualité de l'enseignement

L'UCBL poursuit sa politique d'aménagement des campus, en développant des lieux d'accueil et d'étude (notamment, des espaces pédagogiques informels), appuyée par les financements dédiés issus de la CVEC.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Nombre de bâtiments comportant des espaces informels	Nombre	ND	2	ND	7	ND	8	11	15
Nombre de places assises dans des « espaces pédagogiques informels » déployés dans des bâtiments d'enseignement	Nombre	NC	126	350	320	458	458	450	727

Depuis la mise en place du logiciel Evasys en 2021, le process d'évaluation des expériences d'apprentissage s'est significativement développé. 51 % des diplômés ont été évalués cette année, soit un diplôme sur 2, comme l'année dernière (55 %). Ainsi, tous les diplômés ont été évalués entre 2022 et 2023.

Le taux d'évaluation des unités d'enseignement est en revanche plus bas : un tiers des UE a été évalué en 2023, de même qu'en 2022.

Il faut également noter que le taux de participation sur l'année universitaire 2022-2023 est particulièrement bas (19 %, soit 12 points de moins que l'année précédente).

²⁰ Indicateur incluant les contrats d'apprentissage (CApp) et les contrats de professionnalisation (CPro).

Indicateurs	Unité de mesure	Valeur 2020		Valeur 2021		Valeur 2022		Cible 2023	Valeur 2023
		Cible 2020	(2019-2020)	Cible 2021	(2020-2021)	Cible 2022	(2021-2022)		
Pourcentage de diplômés (niveaux L, M, autres diplômes) dont les formations font l'objet d'une évaluation (totale ou partielle) de la part des étudiants ²¹	Pourcentage	100%	72%	30%	36%	50%	55 %	60%	51%
Pourcentage d'unités d'enseignements évaluées ²²	Pourcentage	100%	33%	30%	25%	50%	34 %	40%	35%
Taux de réponse aux enquêtes d'évaluation des expériences d'apprentissage et de diplômes	Pourcentage	ND	NC	30%	34%	50%	31 %	35%	19%

f) Insertion professionnelle

La tendance est à l'amélioration du taux d'insertion professionnelle pour les diplômés de licence professionnelle, surtout entre 2021 et 2023. En revanche, le taux d'insertion professionnelle des diplômés de master est resté relativement stable, en conformité avec les objectifs fixés.

Indicateurs	Unité de mesure	Valeur 2020		Valeur 2021		Valeur 2022		Cible 2023	Valeur 2023
		Cible 2020	(Promo 2016-2017)	Cible 2021	(Promo 2017-2018)	Cible 2022	(Promo 2018-2019)		
Taux d'insertion professionnelle : licence pro à 30 mois	Pourcentage	97%	92,5%	97%	92%	97%	96 %	96%	96,4%
Taux d'insertion professionnelle : master à 30 mois	Pourcentage	95%	94,1%	95%	92%	95%	92,8 %	92%	92,1%

Globalement, ces taux d'insertion démontrent une vraie adéquation entre les formations proposées par l'université et les besoins sur le marché de l'emploi.

²¹ Un diplôme est considéré comme évalué si toutes les années ou parcours qui le composent sont évalués sur une même campagne. % de diplômés : Nombre de diplômés évalués/ Nombre de diplômés ouverts sur l'année en cours.

²² Une UE est considérée évaluée si l'évaluation s'est faite au niveau de l'élément pédagogique UE. % d'UE : Nombre d'UE évaluées au moins une fois sur l'année en cours/ Nombre d'UE actives sur l'année en cours.

4.4 Favoriser la réussite et le bien-être des étudiants

Un baromètre du bien être étudiant existe depuis 2021. La mise en œuvre de ce baromètre, pensé comme l'une des pierres angulaires de la politique d'inclusion déployée par l'UCBL, s'adosse au démonstrateur INCLUDE (DemoES), dédié au déploiement de dispositifs favorisant l'inclusion des étudiants, en étroite collaboration avec l'Observatoire de la vie étudiante de l'UCBL.

a) Bien-être étudiant :

L'un des principaux enseignements du baromètre est que le bien être étudiant en 2023 semble être en légère baisse. La moyenne était de 6,1 en 2022, alors qu'elle est de 5,8 en 2023. Comme l'indique le rapport d'enquête : « Il semble que la différence observée entre les deux années soit statistiquement significative. Même s'il faut garder en mémoire que les méthodologies des deux enquêtes sont différentes, le niveau de bien-être a légèrement diminué pour tous les types de diplômés ».

Cette constatation est également corroborée par l'augmentation du taux d'étudiants exprimant un ressenti de mal être, ainsi que le recul du taux de satisfaction globale de l'année de formation.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Score Bien Être moyen ²³	Nombre	SO			4,9		6,1	6,5	5,8
Taux d'étudiants exprimant un ressenti de mal être (toutes causes confondues) ²⁴	Nombre	SO			28,4%		21,4%	20,5%	37% ²⁵
Part d'étudiants dont la parole est prise en compte chaque année ²⁶	%	SO			29,8%	ND	29,8%	40%	8,3%

²³ Il s'agit de la moyenne du Score « Bien Être étudiant » (Baromètre "Bien-Être"). Réponse à la question « Sur une échelle de 0 à 10, comment vous sentez-vous ? (en sachant que 10 signifie que vous éprouvez un état de bien-être complet et 0 signifie que vous ressentez un mal être intense) ».

²⁴ Réponses de 0 à 4 à la question « Sur une échelle de 0 à 10, comment vous sentez-vous ? ». Cet indicateur n'a pas été inclus dans l'enquête 2023.

²⁵ Il s'agit de la moyenne des taux des étudiants attribuant une note inférieure ou égale à 5/10 à leur santé physique (27%) et à leur santé mentale (47%).

²⁶ Proportion d'étudiants dont l'avis a été recueilli au moins une fois pendant l'année (taux de participation au Baromètre « Bien-Être »).

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Taux de satisfaction globale de l'année de formation par les étudiants ²⁷	%	SO		NC		78,1%	79%	62% ²⁸	
Taux d'étudiants jugeant leur formation adaptée à leurs besoins ²⁹	%	SO		NC		76,3%	78%	62% ³⁰	

Il faut cependant nuancer cette analyse par le fait que le taux de participation au baromètre a fortement diminué entre 2022 (29,8%) et 2023 (8,3%).

b) Dispositifs d'accompagnement

L'UCBL poursuit le renforcement de ses dispositifs non académiques d'accompagnement, aussi bien sur le plan technico-pédagogique (par exemple, dans le cadre du dispositif « Tous connectés »), que sur le plan psycho-social (SSU³¹, Mission Handicap, SOIE), afin de favoriser la réussite des étudiants et d'améliorer leur bien-être.

Concernant les taux de connaissance et d'utilisation des dispositifs d'accompagnement, il faut souligner que l'évaluation a été réalisée entre mars et avril 2023 (donc sur une année universitaire incomplète), avec une sous-évaluation potentielle. Par ailleurs, comme mentionné dans le rapport d'enquête, le fait d'être néo-entrant est un facteur qui joue globalement dans la moins bonne connaissance des services de l'université (différences de 8 à 30 points selon les dispositifs). Par exemple, pour le dispositif « Tous connectés », seulement 35% des néo entrants connaissent ce dispositif, contre 65% des étudiants auparavant inscrits à Lyon 1.

²⁷ Réponses « tout à fait » ou « plutôt oui » à l'affirmation « Je suis globalement satisfait de mon année de formation ». Cet indicateur n'a pas été inclus dans l'enquête 2023.

²⁸ Il s'agit de la valeur moyenne des réponses « Plutôt satisfait.e » ou « Très satisfait.e » à la question : « Concernant l'organisation de vos études, dans quelle mesure êtes-vous satisfait.e des éléments suivants sur cette année universitaire ? » pour les sous-indicateurs suivants : Volume moyen d'heures de cours [72%], Votre emploi du temps (planning hebdomadaire) [67%], Volume moyen de travail personnel demandé [54%], L'organisation des évaluations (planning, informations...) [54%].

²⁹ Réponses « tout à fait » ou « plutôt oui » à l'affirmation « La formation était adaptée à mes besoins ». Cet indicateur n'a pas été inclus dans l'enquête 2023.

³⁰ Il s'agit de la valeur moyenne des réponses « Oui » à la question : « Etes-vous confiant.e dans le fait que vos études actuelles vont vous permettre de... » pour les sous-indicateurs suivants : Développer des compétences valorisables tout au long de votre vie (78%), Pouvoir évoluer dans votre carrière professionnelle (69%), Donner du sens à votre parcours (66%), Trouver rapidement un emploi après vos études (62%), Aimer votre formation (59%), Profiter de la vie étudiante (36%). [Réponses possibles : Oui, Non, Je ne sais pas].

³¹ À noter que les Services de santé universitaires (SSU) sont devenus en 2023 des Services de santé étudiants (SSE), avec des missions élargies et des moyens supplémentaires

Indicateurs	Unité de mesure	Valeur		Valeur		Valeur		Cible 2023	Valeur 2023
		Cible 2020	2020 (2019-2020)	Cible 2021	2021 (2020-2021)	Cible 2022	2022 (2021-2022)		
Taux d'équipement des étudiants en matériel informatique mobile (Nombre d'ordinateurs portables prêtés) ³²	% (Nombre)		SO		NC		96% (522)	97%	94%-98% ³³ (375)
Taux de connaissance par les étudiants des dispositifs d'accompagnement ³⁴	%		SO		Entre 55% et 67% selon les dispositifs		Entre 66% et 84% selon les dispositifs	> 70% pour tous les dispositifs	Entre 55% et 87% selon les dispositifs
Taux d'utilisation déclaré pour le SSU ³⁵	%		SO		SO		24,8%	27%	21%
Taux d'utilisation déclaré pour la Mission handicap ³⁶	%		SO		SO		6,4%	7%	9%
Taux d'utilisation déclaré pour le SCUIOP ³⁷	%		SO		SO		12%	12%	8%

Pour 2023, les données mitigées concernant la réussite et le bien-être étudiant sont également à mettre en lien avec un effet global « post-crise sanitaire » et un effet de la crise économique sur la santé et le bien-être des étudiants.

4.5 Promouvoir une recherche d'excellence

a) Les moyens de la recherche

La recherche bénéficie de moyens en très nette augmentation depuis plusieurs années. En 2023, Les moyens directs budgétisés se répartissent comme suit :

³² Incluant matériel personnel et matériel prêté par l'université. Pour 2023-2024 : 536 ordinateurs portables prêtés.

³³ Résultats issus de l'enquête Baromètre bien-être 2022-2023 de l'OVE : 98% des étudiants répondants disposent d'un smartphone, 94% d'un ordinateur portable personnel et 81% d'une connexion internet fiable à leur domicile. 2% bénéficient d'un ordinateur portable prêté par l'université.

³⁴ Taux d'étudiants ayant connaissance des dispositifs d'accompagnement. Dispositifs évalués = SSU (service de santé universitaire), Mission Handicap et SCUIOP, « Tous connectés »

³⁵ Réponse à la question : « Depuis la rentrée de septembre, avez-vous déjà eu recours au SSU ? »

³⁶ Pour les dispositifs évalués : réponse à la question « Avez-vous déjà eu recours à ... ? ».

³⁷ Pour les dispositifs évalués : réponse à la question « Avez-vous déjà eu recours à ... ? ». Pour 2023, le résultat concerne le SOIE Lyon 1.

- **Dotation récurrente de fonctionnement** pour les unités de recherche : 5 M€ ;
- **Fonds d'intervention** (colloques, collections, appels à projets) : 2 M€. Depuis plusieurs années, des appels à projets spécifiques ont été mis en place pour accompagner l'activité de recherche. Il s'agit des appels à projet SENS, ETOILE et ACCUEIL qui ont vocation à accompagner les enseignants en reprise d'activité, ou encore les chercheurs à fort potentiel ;
- **Fonds d'investissement** : 2,3 M€. Mis en place depuis 2020, ce fonds est destiné à financer les gros équipements scientifiques.

Il faut également noter que les contrats de recherche constituent la principale source de financement de l'activité de recherche. A cet égard, les ressources propres de la recherche augmentent chaque année, représentant une part de plus en plus importante des ressources propres globales de l'université (un tiers des ressources propres de l'université).

Indicateurs	Unité de mesure	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Montant total des ressources propres de la recherche ³⁸ (valeur annuelle)	M€	22,9 M€	37 M€	27,8 M€	50 M€	33,8 M€
Valeur moyenne lissée sur les 3 dernières années ³⁹	M€	38,0 M€	40,7 M€	47 M€	SO	54,7 M€

En réalisation budgétaire, il est par ailleurs intéressant de constater que les montants distribués dans le cadre des appels à projets internes (soutien aux AAP, équipement scientifique, ...) sont en constante augmentation depuis 2 ans. Cela témoigne de l'engagement fort de l'UCBL pour les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'établissement, et en faveur de leurs activités de recherche.

Indicateurs	Unité de mesure	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Montant total distribué dans le cadre des AAP internes dédiés au soutien des activités de recherche	M€	3,1 M€	2,3 M€	5,0 M€	5,3 M€	6,3 M€

D'un point de vue analytique, **les ressources globales de la recherche ont représentées 220,2 M€** (comprenant notamment les salaires des enseignants chercheurs et les dépenses patrimoniales).

³⁸ Dont : ANR, Horizon Europe, Région, PIA-France 2030.

³⁹ Ce sous-indicateur a été ajouté pour information, conformément au mode de calcul retenu dans le COMP UCBL 2024-2026.

b) Dynamisme de la recherche et de l'innovation

La stratégie de recherche et d'innovation de l'UCBL poursuit son développement dynamique, même si les valeurs 2023 de certains indicateurs sont légèrement en deçà des cibles attendues.

La mission de transfert de l'innovation reste également très active, notamment par le biais de ses filiales LIP et PULSALYS.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Taux de succès des projets déposés auprès de l'ANR	Pourcentage	ND	NC	10%	17%	10%	29 %	30%	28,3%
Nombre de projets européens (ERC et horizon 2020) en cours	Nombre	47	47	ND	40	50	45	47	44
Nombre de projets européens (ERC et horizon 2020) enregistrés chaque année	Nombre	ND	15	ND	2	ND	13	15	20 (dont 11)
Nombre de startups créées*	Nombre	42	49	42	51	49	61	63	69
Nombre de brevets déposés*	Nombre	300	295	330	289	330	323		
Nombre de brevets déposés annuellement (nouveaux brevets)	Nombre						65	66	70
Nombre de brevets exploités* (contrats d'exploitations en copropriété avec des industriels / en investissement - PULSALYS)	Nombre	80	79	85	119	85	75 / 72	77 / 75	75 / 70

* Données portant sur une période cumulée de 5 ans

En 2023, la progression des ressources propres de l'UCBL est notamment liée au nombre de projets déposés auprès de l'ANR et lauréats. Le taux de 28 % de réussite s'inscrit dans la continuité de l'année précédente et atteint presque la cible ambitieuse de 30% de projets remportés.

c) Potentiel de recherche et valorisation

Le nombre d'IUF à l'UCBL continue sa progression constante depuis 2020. Cette tendance haussière met en lumière la contribution académique des enseignants-chercheurs de l'UCBL et dénote leur excellence dans les domaines de la formation et de la recherche.

Le développement de la science ouverte, fondé sur l'accès à la production scientifique, augmente légèrement par rapport à 2022, mais reste en deçà de la cible visée. L'accompagnement des enseignants-chercheurs dans ce domaine doit se poursuivre et se renforcer.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020		Valeur 2020		Cible 2021		Valeur 2021		Cible 2022		Valeur 2022		Cible 2023		Valeur 2023	
		Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023								
Nombre d'IUF junior*	Nombre	16	13	ND	16	17	17	18	16								
Nombre d'IUF senior*	Nombre	6	2	ND	2	3	6	7	9								
Nombre total d'IUF*	Nombre	24	15	ND	18	20	23	25	25								
Nombre de plateformes faisant voter leurs tarifs à l'UCBL	Nombre					ND	17	18	25								
Taux de plateformes ayant bénéficié d'un accompagnement	%					ND	NC	5%	NC								
Part des productions bibliographiques déposées dans HAL	Pourcentage	NC	26%	25%	30%	30%	32%	40%	34%								

* En cours d'exercice

4.6 Amplifier la démarche qualité et le pilotage

La démarche qualité et la structuration du pilotage institutionnel se sont renforcés en 2023 et ont vocation à s'amplifier en 2024, avec la création d'une Direction du pilotage.

a) Système d'information décisionnel

Un pas significatif dans la modernisation du dispositif de pilotage a été franchi en 2023, avec l'acquisition du système d'information décisionnel (SID). **3 lots ont été livrés techniquement en 2023** (finances, formation et RH). Des tableaux de bord de pilotage sont en cours de déploiement sur chacun de ces univers.

Indicateur	Unité de mesure	Cible 2020		Valeur 2020		Cible 2021		Valeur 2021		Cible 2022		Valeur 2022		Cible 2023		Valeur 2023	
		Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023								
Nombre de lots du SID livrés	Nombre		SO		SO		SO	2	3								

b) Ressources humaines

Le déploiement des actions, dans le cadre de la labellisation européenne Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R), reste suboptimal. Le recrutement d'un chargé de mission

pour assurer le suivi de la mise en œuvre de ce plan d’actions est resté jusqu’à présent infructueux.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Pourcentage d’actions HRS4R déployées	Pourcentage		SO		17%		ND	25%	20%
Endorecrutement des maîtres de conférences	Pourcentage	25%	10%	20%	17%	20%	NC	< 20%	0%
Endorecrutement des professeurs des universités	Pourcentage	40%	0%	40%	0%	40%	NC	< 40%	57%

Pour la première fois depuis plusieurs années, le taux d’endorecrutement des professeurs d’université dépasse les 40 %, ce qui témoigne d’une année 2023 caractérisée par la promotion interne.

Parallèlement, pour la première fois depuis plusieurs années, il n’y pas eu d’endorecrutement de maître de conférences.

4.7 Construire un établissement exemplaire en matière sociale

a) Qualité de vie au travail

L’accord cadre QVT de l’université constitue l’un des principaux documents de formalisation de la politique de l’établissement en matière sociale, avec 60 actions (+2 définies en 2022), réparties en huit thématiques différentes.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Taux de mise en œuvre des actions figurant dans l’accord-cadre QVT	Pourcentage		SO		ND		33%	25%	40%

Sur l’ensemble des actions, 40 % sont opérationnelles, 40 % en cours, et 18 % non mises en œuvre⁴⁰ (contre 25 % en 2022) :

- **Accompagnement à la prise de poste** (60 % d’actions opérationnelles) ;
- **Aménagement des espaces de travail et de vie** (44 % d’actions opérationnelles) ;
- **Gestion du temps de travail** (25 % d’actions opérationnelles) ;

⁴⁰ 2% sans objet

- **Management responsable** (67 % d'actions opérationnelles) ;
- **Organisation du travail** (0 % d'actions opérationnelles, mais 70 % en cours) ;
- **Santé au travail** (50 % d'actions opérationnelles) ;
- **Vie et carrière à l'Université** (64 % d'actions opérationnelles) ;
- **Vivre ensemble** (14 % d'actions opérationnelles).

b) Santé des personnels et des étudiants

Sur la période 2020-2022, les taux d'absentéisme sont restés relativement stables, aussi bien chez les enseignants chercheurs et enseignants que chez les personnels BIATSS.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023 ⁴¹
Taux d'absentéisme enseignants-chercheurs et enseignants	Pourcentage	ND	1,72%	ND	1,71%	ND	1,72%	1,6%	ND
Taux d'absentéisme des BIATSS	Pourcentage	ND	4,98%	ND	5,32%	ND	5,27%	4,9%	ND
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
			(2019-2020)		(2020-2021)		(2021-2022)		(2022-2023)
Nombre d'étudiants accompagnés par la mission handicap	Nombre	ND	943	ND	891	ND	NC	900	1 200

Le nombre d'étudiants accompagnés par la mission handicap est en hausse par rapport à 2022 (+35%). Pour 2022-2023, il a concerné 1 200 étudiants en situation de handicap (dont 80 étudiants présentant un trouble du neurodéveloppement et 87 étudiants ayant bénéficié d'examens en salle individuelle).

c) Formation des personnels

Le nombre moyen de jours de formation par agent est en hausse progressive. La reprise importante de la formation en 2022, après deux années fortement marquées par la crise sanitaire, a été appuyé par l'augmentation des moyens dévolus à la formation des personnels.

Le suivi des jours de formation a évolué entre 2020 et 2021, en lien avec la réglementation pour la production du rapport social unique d'établissement. L'indicateur « au moins 3 jours de formation par an » a été remplacé par l'indicateur « au moins une formation

⁴¹ Ces données ne seront disponibles qu'en juillet 2023, au moment de la présentation du rapport social unique 2023 par la DRH.

professionnelle dans l'année ». En 2022, c'est donc plus de 40% des personnels qui ont bénéficié d'une formation, avec une très nette progression par rapport à 2021.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023 ⁴²
Nombre moyen annuel de jours de formation par agent	Nombre	2,5	1,6	2,6	1,9	2,6	2,3	2,5	ND
Nombre moyen annuel de jours de formation pour l'ensemble des personnels (ECE & BIATSS)	Nombre		0,51		0,85		1,18	ND	ND
Part des personnels ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation / an	Pourcentage	ND	4,9% (0,9% ECE, 11,3% BIATSS)					12%	ND
Part des agents ayant suivi au moins une formation professionnelle dans l'année	Pourcentage			SO	27% (13% ECE, 49% BIATSS)	ND	41%	ND	ND
Nombre de personnels administratifs en mobilité à l'étranger	Nombre	ND	0	ND	0	ND	7	7	19
Nombre d'agents ayant suivi une action de sensibilisation au handicap	Nombre	100	24	100	71	120	69	75	42

Par ailleurs, l'année 2023 témoigne d'un regain d'intérêt pour les déplacements à l'étranger de la part des personnels administratifs. Après 2 années sans aucune mobilité (principalement dû à la crise sanitaire), la réactivation des mobilités amorcée en 2022 s'est confirmée en 2023. Cette tendance a été favorisée par l'alliance européenne ARQUS, avec une action synergique entre les partenaires académiques, encourageant les mobilités internationales de personnel et d'enseignants.

d) Vie des personnels

L'indicateur relatif au taux de télétravailleurs institutionnels à l'université s'est stabilisé en 2023, après avoir plus que triplé en l'espace de seulement 2 ans (passant de 13 % en 2020 à 42 % en 2022). Cette rapide augmentation s'explique principalement par l'impact de la crise sanitaire, qui a obligé l'UCBL et ses agents à adapter leurs modes de travail. Par ailleurs, le taux de 40 % pour 2023 reste une valeur relativement élevée, si l'on prend en compte le fait que toutes les activités ne sont pas éligibles au télétravail.

⁴² Ces données ne seront disponibles qu'en juillet 2023, au moment de la présentation du rapport social unique 2023 par la DRH.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Taux de télétravailleurs institutionnels ⁴³	Pourcentage	ND	13%	ND	29%	ND	42%	45%	40%
Nombre d'aménagements de postes de travail ⁴⁴	Nombre	ND	NC	ND	NC	ND	34	NC	40
Nombre d'agents UCBL bénéficiaires d'ASIU	Nombre	ND	193	30	202	35	161	25	176

Les indicateurs en lien avec les activités sportives et cultures des personnels sont légèrement en hausse en comparaison avec l'année 2022. En 2023, le Secrétariat Général d'Action Sociale (SGAS) indique une augmentation du nombre de bénéficiaires des aides financières dispensées dans le cadre de l'ASIU (+15).

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Nombre de spectateurs accueillis aux événements culturels et artistiques de l'université	Nombre	17 000	7 021	17 000	13 896	17 000	12 554	14 200	12 883
Nombre de participants aux activités sportives	Nombre	21 000	21 750	21 000	16 402	21 000	20 753	16 400	21 864

4.8 Être acteur de la transition écologique

Depuis la mise en place du plan de sobriété énergétique en 2022, des efforts très importants ont été mis en œuvre en termes d'efficacité énergétique.

a) Consommation d'énergie

Le plan d'action 2 du PEE a fixé des objectifs de réduction de consommation énergétique de 10% à échéance 2024 sur de la base des consommations énergétiques de l'année 2019. En 2023, cela s'est traduit par une baisse globale de la consommation d'énergie, notamment pour la consommation de chauffage (-25 %).

⁴³ Sur la totalité des agents, y compris ceux dont les missions ne sont pas éligibles au télétravail.

⁴⁴ Pour les agents RQTH.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible	Valeur	Cible	Valeur	Cible	Valeur	Cible	Valeur
		2020	2020	2021	2021	2022	2022	2023	2023
Consommation d'énergie dédiée au chauffage (GWh) ⁴⁵	GWh	ND	37,6	ND	42,9	ND	36	ND	28,8
Consommation d'électricité (GWh) ⁴⁶	GWh	ND	29,7	ND	32,2	ND	33	ND	32,7

b) Actions incitatives

La formation aux enjeux environnementaux et l'aide aux déplacements doux sont deux leviers actionnés par l'établissement en 2023 pour encourager une culture de responsabilité écologique. A ce titre, plus de 20% des étudiants de 1^{er} cycle ont bénéficié d'une formation TEDS dans le cadre de l'UE transversale « Climat et transitions », et 30 agents d'une aide financière pour l'usage de modes de déplacements doux.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible	Valeur	Cible	Valeur	Cible	Valeur	Cible	Valeur
		2020	2020 (2019-2020)	2021	2021 (2020-2021)	2022	2022 (2021-2022)	2023	2023 (2022-2023)
Taux d'étudiants formés aux enjeux environnementaux (1er cycle) ⁴⁷	Pourcentage				9,5%		10,6%	ND	20,1%
Indicateurs	Unité de mesure	Cible	Valeur	Cible	Valeur	Cible	Valeur	Cible	Valeur
Nombre de personnels formés aux enjeux environnementaux	Nombre				SO		ND	ND	4
Nombre de personnels ayant bénéficié de l'ASIU d'aide aux déplacements doux	Nombre	ND	22	30	33	35	17	25	30

La politique voyages d'affaires de l'établissement se veut également beaucoup plus incitative en matière déplacement écologiquement responsable, en priorisant le train comme moyen de transport.

⁴⁵ Inclut le gaz, le fuel et le chauffage urbain. Valeur de référence (2019) : 43,59 GWh.

⁴⁶ Valeur de référence (2019) : 31,13 GW.

⁴⁷ Les taux présentés sont calculés sur la participation des étudiants de cycle 1 issus des parcours proposant l'UE transversale « climat et transitions ». Les licences CPGE ne sont pas incluses ; les étudiants du secteur santé bénéficient toutefois d'une autre UE optionnelle sur les enjeux environnementaux, non comptabilisée à ce jour, qui a vocation à être incluse dans l'objectif défini pour 2026.

c) Marchés comprenant une disposition environnementale

La tendance croissante des valeurs indique une évolution positive vers l'adoption de critères environnementaux dans les marchés publics. L'objectif final est que 100% des marchés publics passés par l'UCBL comprennent au moins un critère d'attribution qui soit en lien avec les caractéristiques environnementales de l'offre, d'ici août 2026, en vertu de la loi « Climat et résilience » du 24 août 2021.

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Part des marchés ⁴⁸ comprenant une disposition environnementale	Pourcentage	NC	21%	NC	31%	NC	33%	40%	43%

Comme indiqué dans la Politique achat de l'UCBL pour la période 2021-2025, le Plan national pour des achats durables (présenté par le Gouvernement en mars 2022) a remplacé le terme « disposition environnementale » par celui de « considération environnementale ». Cette nouvelle terminologie permet un champ d'application beaucoup plus vaste et moins restrictif qu'auparavant, ce qui devrait faciliter l'atteinte de la cible 2025-2026.

⁴⁸ Il s'agit des marchés notifiés au cours de l'année, dont le montant est supérieur à 40 000 euros HT.

5. Annexes

5.1 Annexe 1 : Tableau de concordance entre Contrat Quinquennal 2022-2026 et Projet Annuel de Performance 2023

Contrat quinquennal 2022-2026	Projet Annuel de Performance 2023
Axe n°1 : Inscrire l'établissement dans la politique de site	Axe n°1 : Inscrire l'établissement dans la politique de site
Axe n°2 : Créer une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial	Axe n°2 : Créer une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial
Axe n°3 : Proposer une offre de formation attractive et inclusive	Axe n°3 : Proposer une offre de formation attractive et inclusive
	Axe n°4 : Favoriser la réussite et le bien-être des étudiants
Axe n°4 : Promouvoir une recherche d'excellence	Axe n°5 : Promouvoir une recherche d'excellence
Axe n°5 : Construire un établissement exemplaire en matière sociale et environnementale et amplifier la démarche qualité	Axe n°6 : Amplifier la démarche qualité et le pilotage de l'établissement
	Axe n°7 : Construire un établissement exemplaire en matière sociale
	Axe n°8 : Être acteur de la transition écologique

5.2 Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs du Rapport Annuel de Performance 2023

Budget & Programmation pluriannuelle d'investissement									
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Taux de rigidité de la masse salariale	%	79%	79,3%	78,6%	76,7%	79%	76,8%	76%	75,1%
Taux de réalisation budgétaire des opérations inscrites au Plan Pluriannuel d'investissement (PPI)	%	97%	86%	90%	80%	92%	84%	82%	78%
Taux d'autofinancement de l'établissement	%	NC ⁴⁹	5,1%	5%	7,2%	4%	3,8%	5%	3,5%

Axe 1 : Inscrire l'établissement dans la politique de site									
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Nombre d'étudiants sur les campus de Roanne et de Bourg-en-Bresse	Nombre		1 020		962		1 037	1 100	1168 (1066 à Bourg / 102 à Roanne)
Nombre d'étudiants de l'UCBL sur des formations Include Campus	Nombre		SO ⁵⁰		SO		50	75	43
Nombre de composantes ayant au moins une action SFRI Graduate+ inscrite dans le COM de la composante	Nombre		SO		SO		4	8	6
Participation de l'UCBL à des CMQ	Nombre		SO		SO		4	5	6

⁴⁹ NC : Non connu.

⁵⁰ SO : Sans objet.

Axe 2 : Créer une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial									
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Rang dans le classement de Shanghai	Rang		201-300		201-300		201-300	ND ⁵¹	201-300
Rang dans le classement Leiden	Rang		234		247		257	ND	271

Axe 3 : Proposer une offre de formation attractive et inclusive									
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Montant de la collecte de la taxe d'apprentissage	M€	1,48 M€	1,27 M€	1,25 M€	1,25 M€	1,16 M€	1,39 M€	1,16 M€	1,22 M€
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Nombre d'étudiants ayant obtenu un double diplôme	Nombre	100	136	130	196	145	164	170	172
Taux de passage de la L1 à la L2 (nouveaux bacheliers)	%	45 %	60,2%	50%	50,9%	ND	50 %	53%	43,5%
Taux de réussite au master en 2 ans	%	64 %	62,2%	66%	59,9%	66%	65,5 %	66%	70,1%
Taux de réussite au DUT en 2 ans puis au BUT en 3 ans	%	74 %	72%	77%	72%	77%	69 %	70%	88% ⁵²
Nombre d'étudiants en médecine des deux facultés classées dans les 500 premiers aux Épreuves Classantes Nationales	Nombre	45	36	43	48	43	38	40	44
Nombre d'heures de tutorat en licence	Nombre	16 000	9 510	16 000	18 322	16 000	NC	18 700	13 958
Part des étudiants en L1 réorientés au sein des formations de l'UCBL (nouveaux entrants)	%	NC	2,9%	NC	3,7%	NC	4%	3,7%	3,5%
Part d'abandons en cours de cursus en L1 (nouveaux entrants)	%	NC	25,2%	NC	24,3%	NC	29%	27%	30,2%

⁵¹ ND : Non disponible.

⁵² Il s'agit du taux de réussite en BUT 2ème année pour l'IUT Lyon 1 (Enquête ADIUT 2023).

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Mobilité sortante : nombre d'étudiants partis à l'étranger	Nombre	1 100	544	1 100	388	1 300	854	950	846
Mobilité entrante : nombre d'étudiants venant de l'étranger	Nombre	ND	300	ND	544	ND	678	700	333
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors MEEF)	%	30%	31%	30%	31,4%	30%	30,1%	31,5%	30,4%
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	%	35%	34,5%	35%	34,8%	35%	33,5%	35%	32,2%
Nombre d'étudiants inscrits en alternance ⁵³	Nombre	2 100	1919	2 100	2074	2 300	2 774 (dont 2 664 CApp et 110 CPro)	3500	3 529 (dont 3 403 CApp et 126 CPro)
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Chiffre d'affaires formation continue et alternance	M€	19M€	18,5M€	20,2M€	21,8M€	20,5M€	25,8M€	26M€	28M€
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Nombre de bâtiments de formation comportant des espaces informels	Nombre	ND	2	ND	7	ND	8	11	15
Nombres de places assises dans des « espaces pédagogiques informels » déployés dans des bâtiments d'enseignement	Nombre	NC	126	350	320	458	458	450	727
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Pourcentage de diplômes (niveaux L, M, autres diplômes) dont les formations font l'objet d'une évaluation (totale ou partielle) de la part des étudiants	%	100%	72%	30%	36%	50%	55 %	60%	51%

⁵³ Indicateur incluant les contrats d'apprentissage (CApp) et les contrats de professionnalisation (CPro).

Pourcentage d'unités d'enseignements évaluées	%	100%	33%	30%	25%	50%	34 %	40%	35%
Taux de réponse aux enquêtes d'évaluation des expériences d'apprentissage et de diplômes	%	ND	NC	30%	34%	50%	31 %	35%	19%
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (Promo 2016-2017)	Cible 2021	Valeur 2021 (Promo 2017-2018)	Cible 2022	Valeur 2022 (Promo 2018-2019)	Cible 2023	Valeur 2023 (Promo 2019-2020)
Insertion professionnelle : licence pro à 30 mois	%	97%	92,5%	97%	92%	97%	96 %	96%	96,4%
Insertion professionnelle : master à 30 mois	%	95%	94,1%	95%	92%	95%	92,8 %	92%	92,1%

Axe 4 : Favorise la réussite et le bien-être des étudiants									
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Score Bien Être moyen ⁵⁴	Nombre		SO		4,9		6,1	6,5	5.8
Taux d'étudiants exprimant un ressenti de mal être (toutes causes confondues)	%		SO		28,4%		21,4%	20,5%	37%
Taux de satisfaction globale de l'année de formation par les étudiants	%		SO		NC		78,1%	79%	62%
Taux d'étudiants jugeant leur formation adaptée à leurs besoins	%		SO		NC		76,3%	78%	62%
Part d'étudiants dont la parole est prise en compte chaque année ⁵⁵	%		SO		29,8%	ND	29,8%	40%	8,3%
Taux d'équipement des étudiants en matériel informatique mobile ⁵⁶ (Nombre d'ordinateurs portables prêtés)	% (Nombre)		SO		NC		96% (522)	97%	94%-98% (375)

⁵⁴ Moyenne du Score « Bien Être étudiant » du Baromètre « Bien-Être ».

⁵⁵ Taux de participation au Baromètre « Bien-Être ».

⁵⁶ Incluant matériel personnel et matériel prêté par l'université (dans le cadre du dispositif « Tous connectés »).

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Taux de connaissance par les étudiants des dispositifs d'accompagnement	%		SO		Entre 55% et 67% selon les dispositifs		Entre 66% et 84% selon les dispositifs	> 70% pour tous les dispositifs	Entre 55% et 87% selon les dispositifs
Taux d'utilisation déclaré pour le SSU	%		SO		SO		24,8%	27%	21.1%
Taux d'utilisation déclaré pour la Mission Handicap	%		SO		SO		6,4%	7%	9.2%
Taux d'utilisation déclaré pour le SCUIOP	%		SO		SO		10,8%	12%	8%

Axe 5 : Promouvoir une recherche d'excellence									
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Montant total des ressources propres de la recherche (valeur annuelle)	M€		22,9 M€		37 M€		27,8 M€	50 M€	33,8 M€
Valeur moyenne lissée sur les 3 dernières années	M€		38,0 M€		40,7 M€		47 M€	SO	54,7 M€
Montant total distribué dans le cadre des AAP internes dédiés au soutien des activités de recherche	M€		3,1 M€		2,3 M€		5,0 M€	5,3 M€	6,3 M€
Taux de succès des projets déposés (ANR)	%	ND	NC	10%	17%	10%	29 %	30%	28,3%
Nombre de projets européens (ERC et horizon 2020) en cours	Nombre	47	47	ND	40	50	45	47	44
Nombre de projets européens (ERC et horizon 2020) enregistrés chaque année	Nombre	ND	15	ND	2	ND	13	15	20 (dont 11 ERC)

Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Nombre de start-ups créées ⁵⁷	Nombre	42	49	42	51	49	61	65	69
Nombre de brevets déposés ⁵⁷	Nombre	300	295	330	289	330	323		
Nombre de brevets déposés annuellement (nouveaux brevets)	Nombre						65	66	61
Nombre de brevets exploités ⁵⁷ (contrats d'exploitations en copropriété avec des industriels / en investissement - PULSALYS)	Nombre	80	79	85	119	85	75 / 72	77 / 75	75 / 70
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Nombre d'IUF junior	Nombre	16	13	ND	16	17	17	18	16
Nombre d'IUF seniors	Nombre	6	2	ND	2	3	6	7	9
Nombre total d'IUF	Nombre	24	15	ND	18	20	23	25	25
Nombre de plateformes faisant voter leurs tarifs à l'UCBL	Nombre					ND	17	18	25
Taux de plateformes ayant bénéficié d'un accompagnement	%					ND	NC	5%	NC
Part des productions bibliographiques déposées dans HAL	%	NC	26%	25%	30%	30%	32 %	40%	34%

Axe 6 : Amplifier la démarche qualité et le pilotage de l'établissement									
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Nombre de lots du SID livrés	Nombre		SO		SO		SO	2	3
Pourcentage d'actions HRS4R déployées	%		SO		17%		ND	25%	20%
Endorecrutement des maîtres de conférences	%	25 %	10 %	20%	17%	20%	NC	< 20%	0%
Endorecrutement des professeurs des universités	%	40 %	0 %	40%	0%	40%	NC	< 40%	57%

⁵⁷ Valeur cumulée sur une période de 5 ans.

Axe 7 : Construire un établissement exemplaire en matière sociale									
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Taux de mise en œuvre des actions figurant dans l'accord-cadre QVT	%		SO		ND		33%	25%	40%
Taux d'absentéisme enseignants-chercheurs et enseignants	%	ND	1,72%	ND	1,71%	ND	1,72%	1,6%	ND
Taux d'absentéisme BIATSS	%	ND	4,98%	ND	5,32%	ND	5,27%	4,9%	ND
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Nombre d'étudiants accompagnés par la mission handicap	Nombre	ND	943	ND	891	ND	NC	900	1 200
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Nombre moyen annuel de jours de formation par agent	Nombre	2,5	1,6	2,6	1,9	2,6	2,3	2,5	ND
Nombre moyen annuel de jours de formation pour l'ensemble des personnels (ECE & BIATSS)	Nombre		0,51		0,85		1,18	ND	ND
Part des personnels ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation / an	%	ND	4,9% (0,9% ECE, 11,3% BIATSS)					12%	ND
Part des agents ayant suivi au moins une formation professionnelle dans l'année	%			SO	27% (13% ECE, 49% BIATSS)	ND	41%	ND	ND
Nombre de personnels administratifs en mobilité à l'étranger	Nombre	ND	0	ND	0	ND	7	7	19
Nombre d'agents ayant suivi une action de sensibilisation au handicap	Nombre	100	24	100	71	120	69	75	42
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Taux de télétravailleurs institutionnels	%	ND	13%	ND	29%	ND	42%	45%	40%

Nombre d'aménagement de postes de travail ⁵⁸	Nombre	ND	NC	ND	NC	ND	34	35	40
Nombre d'agents UCBL bénéficiaires d'ASIU	Nombre	ND	193	30	202	35	161	205	176
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Nombre de spectateurs accueillis aux événements culturels et artistiques de l'université	Nombre	17 000	7 021	17 000	13 896	17 000	12 554	14 200	12 883
Nombre de participants aux activités sportives	Nombre	21 000	21 750	21 000	16 402	21 000	20 753	16 400	21 864

Axe 8 : Être acteur de la transition écologique									
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Consommation d'énergie dédiée au chauffage (GWh) ⁵⁹	GWh	ND	37,6	ND	42,9	ND	36	ND	28,8
Consommation d'électricité (GWh)	GWh	ND	29,7	ND	32,2	ND	33	ND	32,7
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible 2022	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2023	Valeur 2023 (2022-2023)
Taux d'étudiants formés aux enjeux environnementaux (1 ^{er} cycle)	%				9,5%		10,6%	ND	20,1%
Indicateurs	Unité de mesure	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021	Cible 2022	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023
Nombre de personnels formés aux enjeux environnementaux	Nombre				SO		ND	ND	4
Nombre de personnels ayant bénéficié de l'ASIU d'aide aux déplacements doux	Nombre	ND	22	30	33	35	17	25	30
Part des marchés comprenant une disposition environnementale	%	NC	21%	NC	31%	NC	33%	40%	43%

⁵⁸ Pour les agents RQTH.

⁵⁹ Inclut le gaz, le fuel et le chauffage urbain.

5.3 Annexe 3 : Liste des abréviations, sigles et acronymes

AAP	Appel à projets
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ANR	Agence nationale de la recherche
ASDESR	Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
ASIU	Aide sociale individuelle de l'université
AuRA	Auvergne-Rhône-Alpes
BIATSS	Personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et de santé
BOE	Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
BU	Bibliothèque universitaire
BUT	Bachelor universitaire de technologie
CA	Conseil d'administration
CMA	Compétences et métiers d'avenir
CMQ (e)	Campus, métiers et qualifications (d'excellence)
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COM	Contrat d'objectifs et de moyens
COMP	Contrat d'objectifs, de moyens et de performance
ComUE	Communauté d'universités et établissements
CPE	École supérieure de chimie, physique, électronique
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
CQ	Contrat quinquennal
CVEC	Contribution de vie étudiante et de campus
DARES	Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (Ministère du Travail)
DemoES	Démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DEVU	Direction des études et de la vie universitaire
DRH	Direction des ressources humaines
DUT	Diplôme universitaire de technologie
ECE	Enseignants-chercheurs et enseignants
ECL	École centrale de Lyon
ENS	École normale supérieure
EPE	Établissement public expérimental
ERC	Conseil européen de la recherche
GIEC	Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat
GWh	Gigawatt-Heure
HAL	Plateforme d'archive ouverte multidisciplinaire
HCERES	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HCL	Hospices civils de Lyon
HRS4R	Label européen « Human Resources Strategy for Researchers »
ICAP	Service Innovation conception et accompagnement pour la pédagogie
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INRIA	Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
INSA	Institut national des sciences appliquées

INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IUF	Institut universitaire de France
IUT	Institut universitaire de technologie
LabEx	Laboratoires d'excellence
L	Niveau licence
L1/L2	Licence 1 ^{ère} année / 2 ^{ème} année
LIP	Lyon ingénierie projets
M	Niveau master
M€	Million(s) d'euros
MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - premier degré
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
NC	Non connu
ND	Non disponible
OVE	Observatoire de la vie étudiante
PAP	Projet annuel de performance
PASS	Parcours d'accès spécifique santé
PEE	Plan d'efficacité énergétique
PFR	Pôle de formation et de recherche
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PPI	Projet pluriannuel d'investissement
PUI	Pôle universitaire d'innovation
QVT	Qualité de vie au travail
RAP	Rapport annuel de performance
REMED	Réussir l'efficacité des mobilités d'excellence décarbonées
RH	Ressources humaines
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SATT	Société d'accélération du transfert de technologies
SCUIOP	Service commun universitaire d'information et d'orientation - insertion professionnelle
SFRI	Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence
SGAS	Service général d'action sociale
SHAPE-Med@Lyon	« Structuring one Health Approach for Personalized Medicine in Lyon »
SIA	Système d'Information sur l'Apprentissage
SID	Système d'information décisionnel
SIES	Systèmes d'Information et des Études Statistiques (sous-direction rattachée au MESR)
SO	Sans objet
SOIE	Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
SOLTÉA	Plateforme du solde de la taxe d'apprentissage
SSE	Service de santé étudiante
SSU	Service de santé universitaire
STS	Sciences Technologie Santé
TA	Taxe d'apprentissage
TEDS	Transition écologique pour un développement soutenable
UCBL	Université Claude Bernard Lyon 1
Udice	Association regroupant dix universités françaises de recherche intensive
UE	Unité d'enseignement



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 mars 2024

**Création d'une attestation d'Etudes Universitaires (AEU)
Approche multi-échelle du système musculosquelettique : rôle de l'exercice de la locomotion –
Composantes de rattachement : Faculté de médecine Lyon-Est et UFR STAPS**

Exposé des motifs :

Création d'une attestation d'Etudes Universitaires – Approche multi-échelle musculosquelettique adossée à l'Ecole d'été MuSkLE et s'inscrivant dans la graduate initiative MuSkLE (**Musculo-Skeletal system, Locomotion, Exercise**). **Financement SFRI (2022-2029)**.

Son objectif :

- Former et sensibiliser les étudiants de Licence/Master1 sur le développement, la régulation et le fonctionnement du système musculo-squelettique dans différents contextes physiologiques et physiopathologiques.
- Acquérir une vision macroscopique et multi-échelle du système musculo-squelettique *via* l'étude de différents organismes modèles.
- Découvrir les effets cellulaires, tissulaires et intégrés de l'exercice et de la locomotion sur ce système et leurs impacts sur la santé humaine et la performance physique.
- Découvrir les effets cellulaires, tissulaires et intégrés de l'exercice et de la locomotion sur ce système et leurs impacts sur la santé humaine et la performance physique.

Vu le Code de l'Éducation ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de l'UFR Faculté de médecine Lyon-Est en date du 30 janvier 2024 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 15 février 2024 ;

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé la Création d'une attestation d'Etudes Universitaires (AEU) -Approche multi-échelle du système musculosquelettique : rôle de l'exercice de la locomotion.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

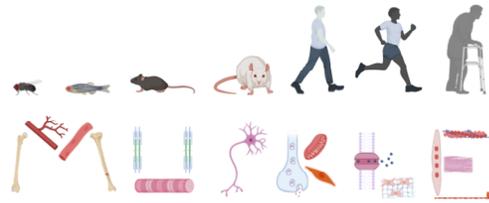
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

3. Vote de la création de l'AEU Approche multi-échelle du système musculosquelettique : rôle de l'exercice de la locomotion – Composantes de rattachement : Faculté de médecine Lyon-Est et UFR STAPS



• Approche multi-échelle du système musculo-squelettique : rôle de l'exercice et de la locomotion

Création d'une Attestation d'Etudes Universitaires (AEU)





Contexte – Justification - Besoins



- Graduate Initiative MuSkLE (**M**usculo-**S**keletal system, **L**ocomotion, **E**xercise) - Financement SFRI (2022-2029)
- Formation adossé à l'école d'été MuSkLE
- Travaux de recherche interdisciplinaires sur le système musculo-squelettique, allant des aspects cellulaires à une approche intégrée du système musculo-squelettique via l'utilisation de différents modèles (e.g., cellule, drosophile, poisson-zèbre, rongeurs, athlètes, patients).



Contexte – Justification - Besoins



- Comprendre les mécanismes impliqués dans le développement de différentes pathologies (vieillesse, myopathies, arthrose, cancer, ostéoporose...).
- Etudier le rôle de l'exercice et de la locomotion comme approche thérapeutique (*i.e.*, l'exercice comme médicament).
- Comprendre la plasticité du système musculo-squelettique en réponse à l'exercice.
- Déterminer les bases physiologiques impliquées dans l'amélioration des performances physiques.



Objectifs pédagogiques



- Former et sensibiliser les étudiants de Licence/Master1 sur le développement, la régulation et le fonctionnement du système musculo-squelettique dans différents contextes physiologiques et physiopathologiques.
- Acquérir une vision macroscopique et multi-échelle du système musculo-squelettique *via* l'étude de différents organismes modèles.
- Découvrir les effets cellulaires, tissulaires et intégrés de l'exercice et de la locomotion sur ce système et leur impacts sur la santé humaine et la performance physique.



Méthodes et outils pédagogiques



- Quiz interactifs lors des cours théoriques (Wooclap)
- Travaux pratiques réalisés à partir de cellules et/ou de tissus nerveux ou musculaires.
- Approche intégrée du système musculo-squelettique chez l'homme et/ou l'animal (ergométrie, plateforme de force, électromyographie, échographie, échanges gazeux respiratoires...)
- Séminaires scientifiques avec les meilleurs chercheurs français et internationaux du domaine.
- Conférences transversales (éthique, déontologie, place des femmes dans la Science...)
- Formation dispensée en anglais



Organisation de la formation



- Etudiants de Licence/Master 1 en biologie, physiologie, STAPS, santé et mécanique (diplôme niveau 5).
- Effectif: 12-25 étudiants.
- CV et lettre de motivation.
- Durée: 40h (16hTD + 24hTP).
- Critères d'évaluation: assiduité & QCM (30 min; 10/20)
- 3 crédits ECTS
- Formation totalement prise en charge par la Graduate Initiative MuSkLE.
- Inscription gratuite
- Support administratif Laboratoire PGNM (Carole VIGNAL, secrétaire de direction)

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 mars 2024

**Création d'une Diplôme Universitaire
Mettre en œuvre et évaluer le partenariat patient-professionnel dans toutes les dimensions du
système de santé**

Exposé des motifs :

Création d'un Diplôme Universitaire visant à compléter l'offre de formation proposée par l'AEU Formation au partenariat patient professionnel et ainsi approfondir les différentes activités inhérentes au partenariat patient,

- Objectifs pédagogiques :
 - Savoir définir les fondements du partenariat patient
 - Savoir se positionner dans le continuum de l'engagement du patient
 - Savoir reconnaître et mobiliser le savoir expérientiel du patient
 - Contribuer à la mise en œuvre de la démocratie sanitaire
 - Construire et mettre en œuvre une action en partenariat entre patients et professionnels
 - Dans le soin,
 - Dans l'organisation des soins,
 - Dans l'enseignement et la formation,
 - Dans la recherche,
 - Savoir anticiper les éléments de son contexte qui pourraient faciliter ou limiter l'engagement
 - Savoir évaluer une action de partenariat patient-professionnel
 - Savoir valoriser les résultats de l'action de partenariat patient-professionnel

Vu le Code de l'Éducation ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de l'UFR Faculté de médecine Lyon-Est en date du 30 janvier 2024 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 15 février 2024 ;

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé la création du Diplôme Universitaire « Mettre en œuvre et évaluer le partenariat patient-professionnel dans toutes les dimensions du système de santé ».

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièces jointes : descriptif

SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Projet de création d'un DU

Mettre en œuvre et évaluer le partenariat patient-professionnel dans toutes les dimensions du système de santé



Equipe pédagogique

- Responsables Pédagogiques :
 - Julie HAESEBAERT, PUPH Santé Publique
 - Quitterie REYNAUD, MCUPH Médecine Interne
- Comité pédagogique :

NOM	PRENOM	TITRE / STATUT	INSTITUTION
Dadon	Isabelle	Directrice adm DQUSP	HCL
Lechopier	Nicolas	MCU Phil	UCBL
Michel	Philippe	PUPH Santé publique	UCBL, HCL
Moreau	Alain	PUMG méd générale	UCBL
Poulet	Bernard	Patient	UCBL
Préau	Marie	PU Psycho sociale	Univ Lyon 2
Thual	Gwenaelle	Patiente aidante coord DQUSP	HCL

Contexte de création de la formation : AEU Formation au partenariat patient professionnel



Formation diplômante

2022/23

ATTESTATION D'ÉTUDE UNIVERSITAIRE
FORMATION AU PARTENARIAT PATIENT-PROFESSIONNEL

Module Socle : Construire un partenariat Patient dans les différentes dimensions du système de santé

Le partenariat-patient consiste à intégrer la perspective des patients et leur savoir-expérientiel, explicité à partir de leur vie avec la maladie et de leur expérience du réseau de la santé, dans les différentes dimensions du système de santé que sont le soin, l'organisation des soins, la recherche et l'enseignement. Cette formation vise à permettre aux professionnels et aux patients d'acquies les compétences nécessaires pour accompagner cette transformation du système de santé et mettre en œuvre des actions d'engagement des patients.



Equipe pédagogique

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
Dr Julie HAESEBAERT
Dr Guillerie REYNAUD

INFORMATIONS ET CANDIDATURES
julie.haesebaert@chu-lyon.fr
guillerie.reynaud@chu-lyon.fr

Inscriptions : Formation Continue

Valérie SERVELLE
valerie.servelle@univ-lyon1.fr
Tél. : 64 78 77 70 49

Université Claude Bernard Lyon 1
Service FOCAL - Antenne Santé
8 avenue Rockefeller
42723 LYON cedex 08
http://focal.univ-lyon1.fr

2018

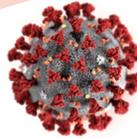
○ Réflexions

UCBL +
Med G +
HCL

Création

2019

COVID



2020

2021-22

1^e promo
9 inscrits

2022-23

2^e promo
7 inscrits

2023-24

3^e promo
9 inscrits



Fière de faire partie de la première promo
Formation au partenariat patient et professionnel de santé

AEU : 45h sur une année en présentiel + stage 1-2j
Module socle accessible pour patients et professionnels
Reconnaissance académique

Contexte de création de la formation : AEU

Formation au partenariat patient professionnel

LE PROGRAMME

| Journée 1 : Fondements du partenariat patient – professionnels

16 mars 2023

Fondements du partenariat patient, Modèle de l'engagement des patients (modèle de Montreal)

Présentation du déroulement de la formation, du stage et des modalités d'évaluation

Défis et enjeux identitaires (reconnaissance, légitimité, crédibilité) pour chacun des partenaires au sein de la relation partenariale

Le partenariat entre patients et professionnels de santé : une nouvelle relation

| Journée 2 : Le partenariat patient dans l'organisation des soins

17 mars 2023

La démocratie en santé

Engagement des patients dans l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins

Transformation stratégique des comportements pour le partenariat entre patients et professionnels de santé

Le système hospitalier en France : vision stratégique de la transformation et des leviers de changement

| Journée 3 : Le partenariat patient dans le soin et la recherche

23 mars 2023

Mettre à disposition son savoir expérientiel dans la prise en charge d'autres patients

Argumenter la place respective du patient et du professionnel de santé et construire une relation partenariale

Partages d'expériences : pair-aidance, décision partagée, éducation thérapeutique du patient

Comprendre les apports du partenariat dans la recherche

Elaborer un projet de recherche en santé en partenariat entre les patients et les chercheurs

Partage d'expérience sur la stratégie d'engagement des patients dans la recherche au Canada

| Journée 4 : Le partenariat patient dans la formation des soignants

24 mars 2023

Partenariat en formation initiale médicale

Apports de l'engagement des patients dans la formation

Intervenir en formation des soignants

Elaborer un programme d'enseignement en partenariat avec l'université

Evaluer et émettre un avis critique sur les réalisations des étudiants, participer à l'évaluation des compétences des étudiants

| Journée 5 : Méthodologie et outils du partenariat

27 avril 2023

Démarche de co-construction

Conception d'un projet en partenariat

Evaluation de la démarche de partenariat

Conduire un projet, communiquer, s'exprimer devant un groupe, posture en pédagogie

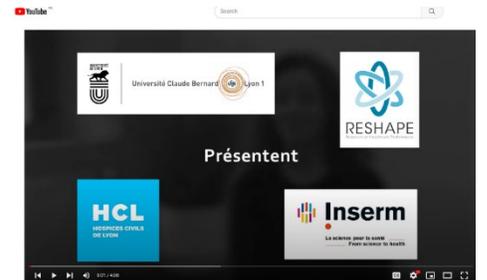
Evaluation : mémoire et soutenance orale

Objectifs du DU

- Compléter l'offre de formation proposée par l'AEU pour approfondir les différentes activités de partenariat patient
- Objectifs pédagogiques : Etre capable à l'issue de la formation de ...
 - Définir les fondements du partenariat patient
 - Se positionner dans le continuum de l'engagement du patient
 - Reconnaître et savoir mobiliser le savoir expérientiel du patient
 - Contribuer à la mise en œuvre de la démocratie sanitaire
 - Construire et mettre en œuvre une action en partenariat entre patients et professionnels
 - Dans le soin
 - Dans l'organisation des soins
 - Dans l'enseignement et la formation
 - Dans la recherche
 - Anticiper les éléments de son contexte qui pourraient faciliter ou limiter l'engagement
 - Evaluer une action de partenariat patient-professionnel
 - Valoriser les résultats de l'action de partenariat patient-professionnel

Description de la formation

- Contenu : 127 h sur une année universitaire
 - CM : 65 h d'enseignements magistraux et retours d'expérience
 - E-learning – capsules vidéo en ligne : 4h
 - ED/TP : 14h
 - Simulation : 4h
 - Stage d'observation : 35h minimum



Description de la formation



Bases et
fondements du
partenariat

Mutualisation avec AEU
1 semaine

Partenariat en
recherche

3 j

Partenariat de
soins

2 j

5 Modules

Partenariat dans
l'enseignement
et la formation

2 j

Partenariat dans
l'organisation
des soins

2 j

La décision médicale partagée



Partenariat patient et aidant dans la formation des professionnels

Objectifs :

- Développer les compétences communicationnelles et relationnelles
- Comprendre les enjeux des patients
- Construire des savoirs et savoirs faire communs entre médecins/pharmaciens/patient.e.s

Pr ZERBIB,
Pr MOREAU (Pr en Médecine
Générale à Lyon 1)
Mr Poulet (patient enseignant),
Nicolas Lechopier (philosophe,
enseignant chercheur MCU à Lyon 1
en SHS)



Approche constructiviste dans la notion de rétablissement en santé mentale

On passe donc d'une
médecine paternaliste à
une prise de contrôle du
patient sur son parcours
de soin, de participer
pleinement aux décisions et
aux processus qui décident
du cours de sa vie.

Pr Nicolas Franck
Lotfi Bechellaoui



Description de la formation

- Intervenants
 - Binômes patients partenaires et professionnels,
 - Au niveau local, national ou international.
- Evaluation – Modalités de contrôle des connaissances
 - Mémoire et présentation orale + rapport de stage

MCC	Barème
Examen oral	30
Mémoire à rendre	50
Rapport de stage à rendre	10
Stage à valider	10

Description de la formation

- Stages

Institution	Service	Responsable	Module relié
HCL	Direction Qualité Usagers Santé Populationnelle	Dadon Isabelle	Organisation des soins
UCBL	Pôle Patient Enseignement Recherche	Poulet Bernard	Enseignement
UCBL Inserm	RESHAPE	Haesebaert Julie	Recherche
Lyon 2 Inserm	Pôle de psychologie sociale	Préau Marie	Recherche
CHS LeVinatier	Centre de Référence de Réhabilitation Psychosociale	Franck Nicolas	Soins
CHS LeVinatier	Service Premiers Episodes de Psychose PEPS	Haesebaert Frédéric	Soins

- Aspects budgétaires

- **Montants payés par l'étudiant (droits de scolarité compris).**

- Formation Initiale (FI) : 700 euros
 - Formation Continue (FC) : 1700 euros

- **Heures ens. vacataires : 74 h (18,5 TP et 55,5 CM) = budget de 4100 euros**

Conclusion et perspectives

- Réponse à un besoin / attentes des patients et des professionnels
- Lieu de rencontre et de coconstruction de savoirs
- Concrétisation des projets suite à la participation à l'AEU
- Perspectives à court terme :
 - Communication au niveau national pour élargir les inscriptions
 - Intégration de réseaux – création communauté d'échanges/alumni anciens participants
 - Co-organisation colloque international partenariat patients

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

Création du Diplôme Universitaire Diagnostic et prise en charge pluridisciplinaire des douleurs pelvi-périnéales chroniques

Exposé des motifs : Projet de création d'un nouveau diplôme de spécialisation, un diplôme universitaire intitulé DU Diagnostic et prise en charge pluridisciplinaire des douleurs pelvi-périnéales chroniques

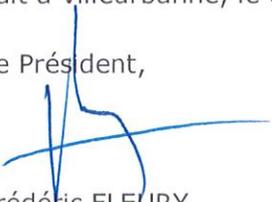
Vu le Code de l'Éducation ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du Conseil de composante du 09 février 2024 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU du 15 février 2024 :

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé la création du Diplôme Universitaire « Diagnostic et prise en charge pluridisciplinaire des douleurs pelvi-périnéales chroniques »

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièce jointe : maquette

PROJET/PROPOSITION DE MAQUETTE EN VUE D'UNE CREATION

PARTIE A : PRESENTATION DU PROJET

Paragraphe 1 - Intitulé du Diplôme :

« Diagnostic et prise en charge pluridisciplinaire des douleurs pelvi-périnéales chroniques »

Paragraphe 2 - Responsable pédagogique :

Nom et prénom du responsable Universitaire : **Professeur Eddy COTTE**

Spécialité : Service de chirurgie digestive et endocrinienne

Centre Hospitalier Lyon-Sud

165 chemin du grand Revoyet

69495 Pierre Bénite cedex

Tel : 04 78 86 23 71

E-mail : eddy.cotte@chu-lyon.fr

UFR de rattachement : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - LYON 1

Service des Spécialités Médicales

8, avenue Rockefeller 69373 LYON CEDEX 08

Téléphone : 04.78.77.75.70

Coordinateur du diplôme (si différent du responsable universitaire) :

Dr Marine FREYDIER

Spécialité : Etude et traitement de la douleur chronique et soins de support

Médipôle Lyon Villeurbanne

158 rue Léon Blum

69100 Villeurbanne

Tel : 04.87.65.02.60

E-mail : M.FREYDIER@resamut.fr

Paragraphe 3 - Résumé du projet :

Intégrer dans sa pratique ses connaissances sur la douleur chronique et sur la périnéologie impliquant les différentes spécialités pelvi-périnéales (urologie, gynécologie, gastro-entérologie...) pour réaliser un travail en pluridisciplinarité et avec tous les professionnels de santé concernés par la prise en charge des patients.

Paragraphe 4 - Analyse des besoins

Les patients souffrant de douleurs chroniques sont souvent complexes à prendre en charge ; en effet, la douleur chronique ne se résume pas qu'à la symptomatologie douloureuse mais est un concept bio-psycho-social. La douleur pelvi-périnéale est une spécialité à part entière de la douleur chronique, nécessitant des équipes pluridisciplinaires expertes dans l'analyse des symptômes et la prise en charge des patients. Malheureusement, très peu de professionnels sont formés ; par conséquent, le parcours du malade est souvent long et le diagnostic tardif.

L'évaluation et la prise en charge de la douleur constituent un véritable enjeu de santé publique en tant que critère de qualité. La loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé du 4 mars 2002 reconnaît le soulagement de la douleur comme un droit fondamental de toute personne. La lutte contre la douleur est également une priorité de santé publique inscrite dans la loi de santé publique de 2004. La libération de la parole autour de la santé de la femme ainsi que la prévention des douleurs chroniques font également partie intégrante du projet de ce Diplôme Universitaire.

A l'université de Lyon, il existe un Diplôme Universitaire concernant la prise en charge des douleurs liées au cancer, un autre de périnéologie et un Diplôme Inter-Universitaire de prise en charge pluridisciplinaire de l'endométriose et de l'adénomyose. Cependant, la prise en charge de la douleur chronique pelvi-périnéale est transversale, pluridisciplinaire et source d'errance et de souffrance pour les patients concernés. Ainsi, elle mérite une formation à part entière.

Paragraphe 5 - Objectifs pédagogiques de la formation (les formuler en verbes d'action)

- Maîtriser l'anatomie et les particularités physiopathologiques de la région pelvi-périnéale,
- Connaître les différents syndromes douloureux et les diverses pathologies impliquées dans les douleurs pelvi-périnéales,
- Être capable de mener un interrogatoire ciblé et un examen clinique spécialisé,
- Savoir proposer des examens complémentaires adaptés à la situation clinique,
- Proposer une prise en charge adaptée à chaque patient,
- Développer son réseau de soin et travailler en pluridisciplinarité avec les professionnels de santé concernés.

Paragraphe 6 - Durée de l'enseignement

1 année universitaire 2 années universitaires 3 années universitaires

Volume horaire global : 104h

Répartition du volume horaire : cocher le ou les types d'enseignement pratiqués

	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
Enseignement théorique présentiel	X	
Enseignement théorique à distance	X	
Enseignement pratique	X	
Stage		X
Simulation	X	
Autre : précisez		

Si vous cochez « non » pour l'item « Simulation », merci d'en préciser la raison :

Paragraphe 7 - Public visé :

Médecins généralistes et spécialistes pouvant exercer en France, internes en médecine générale et spécialités pouvant exercer en France, sage-femmes, masseurs kinésithérapeutes.

Prérequis :

- Être titulaire d'un Diplôme d'État de docteur en médecine ou Diplôme d'Études Spécialisées de médecine générale,
- Être titulaire d'un Diplôme d'État de sage-femme,
- Être titulaire d'un Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute,
- Être en cours d'obtention d'un Diplôme d'État de docteur en médecine.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 MARS 2024

SUAPS – COMPLEMENT AUX TARIFS DES PRATIQUES ONEREUSES 2023/2024

Exposé des motifs : Dans le cadre de sa politique de service et dans l'objectif de proposer l'accès au plus grand nombre à des activités variées, le SUAPS de l'Université Lyon1 a développé depuis déjà plusieurs années un programme autour de pratiques dites pratiques onéreuses que sont l'équitation, la plongée et le ski.

Une partie du financement des pratiques onéreuses est prise en charge par la dotation CVEC allouée au SUAPS.

Afin de favoriser l'accès à ces pratiques, le SUAPS a soumis au CA du 19 décembre 2023 les tarifs de ces pratiques. La présente délibération a pour objet de compléter la délibération n°2023-249 en ajoutant les tarifs pour l'activité ski de la période de février à mars 2024.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis de la Commission Technique et Pédagogique du SUAPS en date du 23 novembre 2023 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 15 février 2024 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs suivants :

Activité Ski

Fonctionnement : le week-end ou sous forme de stage.

Un étudiant « Optionnaire » s'engage à venir à un nombre minimal de 4 journées encadrées par semestre.

Un étudiant « Non Optionnaire » peut venir de manière ponctuelle au nombre de sorties encadrées de son choix.

Le tarif « Extérieur » s'applique aux personnels Lyon 1 ou aux étudiants non-inscrits à Lyon1 qui complètent les places vacantes.

Tarif Week-end du 03 au 04 février 2024

Tarif Etudiant Optionnaire : 105€

Tarif Etudiant Non-Optionnaire : 125€

Tarif Boursier : 66€

Tarif Extérieur : 215€

Les tarifs comprennent l'encadrement, le transport, l'hébergement en pension complète ainsi que les forfaits ski.

Tarif Week-end du 23 au 24 mars 2024

Tarif Etudiant Optionnaire : 105€

Tarif Etudiant Non-Optionnaire : 125€

Tarif Boursier : 66€

Tarif Extérieur : 215€

Les tarifs comprennent l'encadrement, le transport, l'hébergement en pension complète ainsi que les forfaits ski.

Tarif Week-end du 30 au 31 mars 2024

Tarif Etudiant Optionnaire : 105€

Tarif Etudiant Non-Optionnaire : 125€

Tarif Boursier : 66€

Tarif Extérieur : 215€

Les tarifs comprennent l'encadrement, le transport, l'hébergement en pension complète ainsi que les forfaits ski.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 18

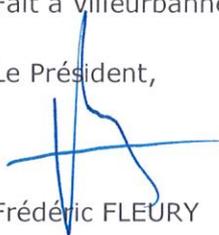
Nombre de voix favorables : 18

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,


Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

DOMICILIATION DE L'ASSOCIATION ASSO M2 ITC Lyon 1

Exposé des motifs :

L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS « ASSO M2 ITC Lyon 1 » a présenté devant le GTVE les motivations de sa demande de domiciliation à l'Université Lyon1.

Elle a démontré, la régularité de ses statuts et de son enregistrement en préfecture, l'existence d'un lien effectif avec l'établissement et l'apport qu'elle peut fournir à la vie étudiante et au rayonnement de notre établissement.

Le GTVE a émis un avis favorable concernant cette demande.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable du GTVE en date du 1^{er} février 2024 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 15 février 2024 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la domiciliation de l'association ASSO M2 ITC Lyon 1.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 18

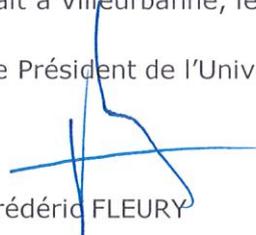
Nombre de voix favorables : 18

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,


Frédéric FLEURY

Pièces jointes : statuts de l'association

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

STATUTS DE L'ASSOCIATION Asso M2 ITC Lyon 1
Adoptés par l'assemblée générale constitutive de l'association
Asso M2 ITC Lyon 1 du mercredi 27 Décembre 2023

ARTICLE - PREMIER NOM

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : Asso M2 ITC Lyon 1.

ARTICLE 2 - BUT OBJET

Cette association a pour objet :

- Promouvoir le master ITC et développer sa visibilité auprès des étudiants et des entreprises
- Accueillir et aider à l'intégration des nouveaux entrants
- Animer un réseau permettant de faciliter l'insertion et l'évolution professionnelle ainsi que les échanges entre les étudiants actuels, les futurs étudiants et les anciens étudiants du master ITC

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé au : 43 Bd du 11 novembre, campus Lyontech la Doua 69100 Villeurbanne, France.

Il pourra être transféré par simple décision du bureau.

ARTICLE 4 - DUREE

La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 5 - COMPOSITION

L'association se compose de :

- a) Membres d'honneurs : Personne physique ayant été inscrite par le passé dans le master ITC et/ou faisant partie du corps enseignant du Master ITC
- b) Membres bienfaiteurs : Personne physique ou morale ayant fait un don à l'association
- c) Membres actifs : Personne physique inscrite dans le master ITC ou extérieur ayant eu l'accord du bureau

ARTICLE 6 - ADMISSION ET ADHESION

Peut adhérer à l'Association toute personne physique étant ou ayant été soit étudiant, soit personnel du master ITC ainsi que toute personne extérieure, physique ou morale, ayant obtenu l'accord du bureau. L'adhésion à l'association se fait à titre gratuit à l'exception des membres bienfaiteurs qui doivent verser un don à l'association.

ARTICLE 7 - RADIATION

La qualité de membre se perd par :

- a) La démission ;
- b) Le décès ;
- c) L'exclusion du master ITC ;
- d) La radiation prononcée par le bureau pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à fournir des explications devant le bureau et/ou par écrit. Est considéré comme motif grave par le bureau tout acte ne respectant pas la loi ou non respectueux de la charte de l'association.

Un membre ayant été radié ne pourra prétendre à une nouvelle adhésion qu'après avis favorable du bureau et en tout état de cause, pas avant l'année suivante sa radiation.

ARTICLE 8 - INDEPENDANCE POLITIQUE, CONFESSIONNELLE ET SYNDICALE

L'association agit indépendamment de toute autre organisation politique, syndicale ou religieuse.

ARTICLE 9 - RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent :

- 1° Le montant des dons des membres bienfaiteurs
- 2° Les subventions de l'État, des départements et des communes.
- 3° Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

Afin d'atteindre ses objectifs et en accord avec le code du commerce Article L442-7, l'association se réserve le droit à titre exceptionnel d'offrir des services ou des produits à la vente.

Seul le président, le vice-président et le trésorier sont habilités à la gestion du compte bancaire. Une seule de ces trois personnes est nécessaire pour réaliser l'action bancaire.

ARTICLE 10 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient.

Elle a lieu au moins une fois tous les six mois, sur demande du président, ou du quart de ses membres, Il s'agit d'une réunion de travail, son but est d'avancer sur les projets en cours et faire vivre l'association:

- Création, approbation et modification du règlement intérieur
- Autorisation d'adhésion à une union ou fédération
- Modification des statuts
- Élection d'un nouveau bureau en cas de démission d'un ou plusieurs membres
- Et toute autre action éventuellement détaillée dans un règlement intérieur à l'exception de la dissolution de l'association (Cf Article 12)

Les membres sont convoqués par le Secrétaire de l'association par courrier électronique 7 jours au moins avant la date fixée. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation ou transmis au plus tard 3 jours avant l'AG.

Les décisions sont prises à main levée, à la majorité des voix (présentes ou exprimées) ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Ces décisions s'imposent à tous les membres, y compris absents ou représentés.

Une Assemblée Générale Ordinaire de Rentrée est organisée chaque année, au plus tôt une semaine et au plus tard 2 mois après la rentrée universitaire fixée par l'administration de l'Université. Lors de cette réunion, tous les membres de l'association sont convoqués. Le président, assisté des membres du bureau présente le bilan moral de l'année écoulée (ainsi que le planning prévisionnel de l'année en cours.) Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au renouvellement des membres sortants du bureau.

ARTICLE 11 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire uniquement pour la dissolution de l'association.

Les modalités de convocation sont les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire.

Les délibérations sont prises à main levée, à la majorité des suffrages exprimés, En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

ARTICLE 12 - COMPOSITION ET ELIGIBILITE DU BUREAU

Le bureau est élu parmi ses membres, à main levée. Il est composé de :

- 1) Un-e président-e- ;
- 2) Un-e vice-président-e- ;
- 3) Un-e secrétaire général-e- ;
- 4) Un-e trésorier-e- ;

Nul ne peut faire partie du bureau s'il est mineur ou s'il n'est pas en possession de ses droits civiques.

ARTICLE 13 - ROLE ET FONCTIONNEMENT DU BUREAU

Le bureau dispose de tous les pouvoirs pour assurer la gestion courante de l'Association. Les fonctions de chaque membre pourront être détaillées plus longuement dans un règlement intérieur.

Le bureau est élu pour un an maximum par les membres de l'association. Les membres du bureau sont élus parmi les membres actifs. Le mandat peut être prolongé à 16 mois si la situation l'exige. Il se termine à l'issue de l'Assemblée Générale de rentrée ayant installé le nouveau bureau. Les membres du bureau ne sont pas rééligibles.

Le Président est responsable devant la loi et les adhérents du bon fonctionnement de l'Association. Il en est le représentant en toutes choses. Il est chargé de faire exécuter les décisions du bureau. En cas d'empêchement du Président, le Vice-Président, doit assumer toutes les fonctions du Président.

Le Vice-président est en support du Président, il l'aide dans la réalisation de ses fonctions.

Le Trésorier gère le patrimoine financier de l'Association et tient les comptes de celle-ci. Il doit pouvoir justifier à tout moment de la trésorerie de l'Association.

Le Secrétaire Général gère la liste des adhérents, les courriers officiels du bureau et les archives, il établit les procès-verbaux des assemblées générales dont il peut donner délégation ponctuelle à un membre du bureau.

Aucune des fonctions ne sont cumulables.

Le bureau se réunit lors des assemblées générales conformément à l'article 11 ou lors de réunion proposée par l'un des membres du bureau, ouverte uniquement au bureau. Ces réunions permettant la préparation d'une Assemblée Générale ou pour traiter un sujet urgent qui sera exposé aux adhérents lors de la prochaine assemblée générale.

Tout membre du bureau qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions et/ou Assemblées générales consécutives sera considéré comme démissionnaire.

ARTICLE 14 - INDEMNITES

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du bureau, sont gratuites et bénévoles. Seuls les Frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs, sous réserve de l'avis favorable du bureau.

ARTICLE 15 - REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur peut être établi par le bureau, qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association. Il s'impose à tous les membres de l'association. Il est consultable sur simple demande d'un adhérent. La modification du Règlement Intérieur se fait lors d'une assemblée générale où sont représentés au moins deux tiers (2/3) des membres de celui-ci et nécessite l'accord d'au moins deux tiers (2/3) des membres du bureau présents ou représentés.

ARTICLE 16 - DISSOLUTION

La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par une assemblée générale extraordinaire. Un ou plusieurs liquidateurs sont nommés et l'actif net subsistant, s'il y a lieu, sera distribué obligatoirement à une ou plusieurs autres

associations poursuivant des buts similaires et qui seront nommément désignées par l'AG extraordinaire. Conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

L'actif net ne peut être dévolu à un membre de l'association, même partiellement, sauf reprise d'un apport.

Fait à Villeurbanne, le 27 décembre 2023 »

Baptiste Le Kverne, président de l'association

Philippe Portail, vice-présidente de l'association





DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

DEMANDE DE DOMICILIATION DE L'ASSOCIATION TEAMDOC

Exposé des motifs :

L'ASSOCIATION ETUDIANTE TEAMDOC a présenté devant le GTVE les motivations de sa demande de domiciliation à l'Université Lyon1.

Elle a démontré, la régularité de ses statuts et de son enregistrement en préfecture, l'existence d'un lien effectif avec l'établissement et l'apport qu'elle peut fournir à la vie étudiante et au rayonnement de notre établissement.

Le GTVE a émis un avis favorable concernant cette demande.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable du GTVE en date du 1^{er} février 2024 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 15 février 2024 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la demande de domiciliation de l'association étudiante TeamDoc.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 18

Nombre de voix favorables : 18

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : statuts de l'association

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

STATUTS

ARTICLE 1 - NOM

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre « TeamDoc ».

ARTICLE 2 – BUT ET OBJET

Cette association a pour objet :

- De créer de la cohésion entre les doctorants et post doctorants rattachés ou ayant été rattachés aux laboratoires de l'Institut Lumière Matière (ILM) et de l'Institut de Physique des Deux Infinis de Lyon (IP2I) ;
- D'aider à l'intégration des doctorants et post doctorants au sein de leur laboratoire ;
- De favoriser le lien entre les étudiants rattachés à la faculté des sciences (FDS) de l'Université Claude Bernard (UCBL) et les doctorants et post doctorants ;
- De promouvoir l'image de la physique et de la culture scientifique auprès des étudiants ;
- De faire de l'animation de vie universitaire et de vie de laboratoire ;
- De s'engager à représenter les étudiants concernés de manière indépendante.

Dans ce cadre, l'association est susceptible d'être affiliée à toute fédération d'associations ayant un ou des buts communs avec elle. Une telle affiliation est votée ou reconduite en Assemblée Générale (AG).

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL

L'association possède un siège social situé à Villeurbanne dont l'adresse est spécifiée dans son Règlement Intérieur (RI) et modifiable par vote du bureau.

ARTICLE 4 - DUREE

La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 5 - IDENTITÉ

L'association refuse toutes formes de discriminations sur la base de l'ethnie, de la nationalité, de la religion, du genre, du sexe, de l'orientation sexuelle ou des opinions politiques de la part de ses membres. L'association se veut aconfessionnelle, asyndicale et apaisane, sa gouvernance est libre et indépendante.

ARTICLE 6 - COMPOSITION

L'association se compose de :

- Membres du Bureau ;
- Membres actifs ;
- Adhérents.

Chacun de ces rôles est détaillé dans le règlement intérieur.

ARTICLE 7 - ADMISSION ET ADHÉSION

Pour devenir adhérent il faut :

- Être doctorant ou post doctorant ;
- S'acquitter de la cotisation annuelle dont le tarif, défini par l'assemblée générale chaque année, est précisé dans le RI ;
- Accepter le RI de l'association.

Des précisions de modalités peuvent être ajoutées dans le RI.

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

ARTICLE 8 - RADIATIONS

La qualité de membre se perd par :

- a) La démission;
- b) Le décès;
- c) La radiation.

Pourra être radié de l'association tout membre qui :

- Ne respecte pas les présents statuts ;
- Ne respecte pas le RI de l'association ;
- Ne respecte pas le RI de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;
- Ne respecte pas la charte des associations de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;
- Met en péril le bon fonctionnement, l'image ou les relations de l'association.

ARTICLE 9 – BUREAU

Le bureau comprend au moins 3 membres élus, lors de l'AG de passation, par les adhérents. Les membres du bureau peuvent prendre le rôle de : Président, Trésorier et Secrétaire. Les membres du bureau sont rééligibles.

ARTICLE 10 – REUNION DU BUREAU

Le bureau se réunit au moins une fois tous les deux mois sur convocation de la Présidence afin de voter la gestion de l'association. Les MA sont conviés s'ils souhaitent discuter de projets pour l'association. Les membres du bureau et les membres actifs disposent du droit de vote lors de ces réunions. En cas d'incompatibilité horaire, les réunions peuvent avoir lieu en distanciel ou en co-modal.

ARTICLE 11 - RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent toutes les ressources permises par la loi. D'éventuelles précisions peuvent être apportées par le RI sur ce point. Nul membre de l'association ne pourrait se voir verser une quelconque rétribution pour la seule raison de ses fonctions et missions. Seuls sont autorisés les remboursements des frais causés dans l'intérêt de l'association, sur présentation au bureau d'un justificatif.

ARTICLE 12 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient. Ils sont convoqués au moins sept jours avant la date fixée. L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an. Si nécessaire, cette AG peut se dérouler en distanciel ou en co-modal. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Le président, assisté des membres du bureau, préside l'assemblée et expose la situation morale ou l'activité de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée. Un procès-verbal de la réunion sera établi. Il est signé par les membres du bureau.

Toutes les délibérations sont prises à main levée ou à bulletin secret (à la demande du dixième de l'assemblée). Les décisions des assemblées générales s'imposent à tous les membres, y compris absents ou représentés.

ARTICLE 13 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les modalités prévues aux présents statuts et uniquement pour modification des statuts ou la dissolution. Les modalités de convocation sont les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire. Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. L'AGE fait l'objet d'un procès-verbal signé du Président et du Secrétaire.

ARTICLE 14 – PASSATION ET BUREAU TEMPORAIRE

Le Bureau est élu pour une période d'environ un an, au suffrage universel des adhérents présents ou représentés, à main levée ou à bulletin secret - à la demande du dixième de l'assemblée - lors d'une AG. Sont éligibles au bureau, tous les membres adhérents et jouissants de leurs droits civiques.

Le Bureau se présente par liste. Doit être indiqué sur cette liste le poste auquel chaque membre candidate. Le secrétariat doit vérifier l'éligibilité de chaque candidat. Le dépôt de liste se fait au moins sept jours avant l'AG de passation.

Un bureau temporaire devra être nommé par la présidence ou voté par l'AG, lorsqu'un membre au moins du bureau démissionne, est destitué ou radié. Ce bureau temporaire a pour tâche d'assurer la gouvernance par intérim de l'association et d'organiser l'élection du prochain bureau.

ARTICLE - 15 - REGLEMENT INTERIEUR

Dans le but de compléter les statuts et de réglementer la vie quotidienne de l'association, le bureau devra faire rédiger un RI. Ce RI sera soumis au vote lors d'une AG.

ARTICLE - 16 - DISSOLUTION

Une dissolution doit être appliquée dans le cas où l'association fait faillite. La dissolution de l'association peut être votée lors d'une AGE. Le vote se fait à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés. Cette AGE devra alors nommer un ou plusieurs liquidateurs qui seront chargés de clôturer l'ensemble des comptes de l'association, comme précisé dans le RI.

« Fait à Villeurbanne, le 20 Novembre 2023. »

Signature PERRET CAMILLE

 PRÉSIDENTE

Signature BENTARA IVES

 SECRÉTAIRE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

MODIFICATION DE TARIF D'UNE FORMATION QUALIFIANTE - ISPB

Exposé des motifs : Suite à la publication de l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé en application des articles R. 4311-5-1, R. 5125-33-8, R. 5126-9-1 et R. 6212-2 du code de la santé publique, et à la modification consécutive de l'orientation nationale prioritaire de DPC n°1 « Promotion de la vaccination et amélioration de la couverture vaccinale », des modifications ont été apportées à la formation qualifiante suivante à partir de janvier 2024 :

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire en date du 15 février 2024 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé la modification de tarif de la formation qualifiante suivante :**

Intitulé	Nouvel intitulé	Nom du responsable	Tarif actuel	Nouveau tarif	Autres modifications
Booster la vaccination en 2023	Booster la vaccination : prescription vaccinale	Dr Audrey JANOLY-DUMENIL	150 €	350 €	Adaptation du programme et des contenus

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 18

Nombre de voix favorables : 18

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

CHARTRE POUR UN ACCOMPAGNEMENT RESPONSABLE ET DE QUALITE DES APPRENTIS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Exposé des motifs :

La DGESIP souhaite au travers de cette charte engager une dynamique d'amélioration continue du suivi des apprentis dans les établissements d'enseignement supérieur.

Cette charte définit les engagements de chacun des acteurs de l'apprentissage pour assurer un suivi de qualité, en matière de pédagogie et d'accompagnement.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

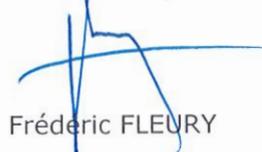
Vu l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 15 février 2024 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la Charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis des établissements d'enseignement supérieur.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,



Frédéric FLEURY

Pièce jointe : Charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis des établissements d'enseignement supérieur

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

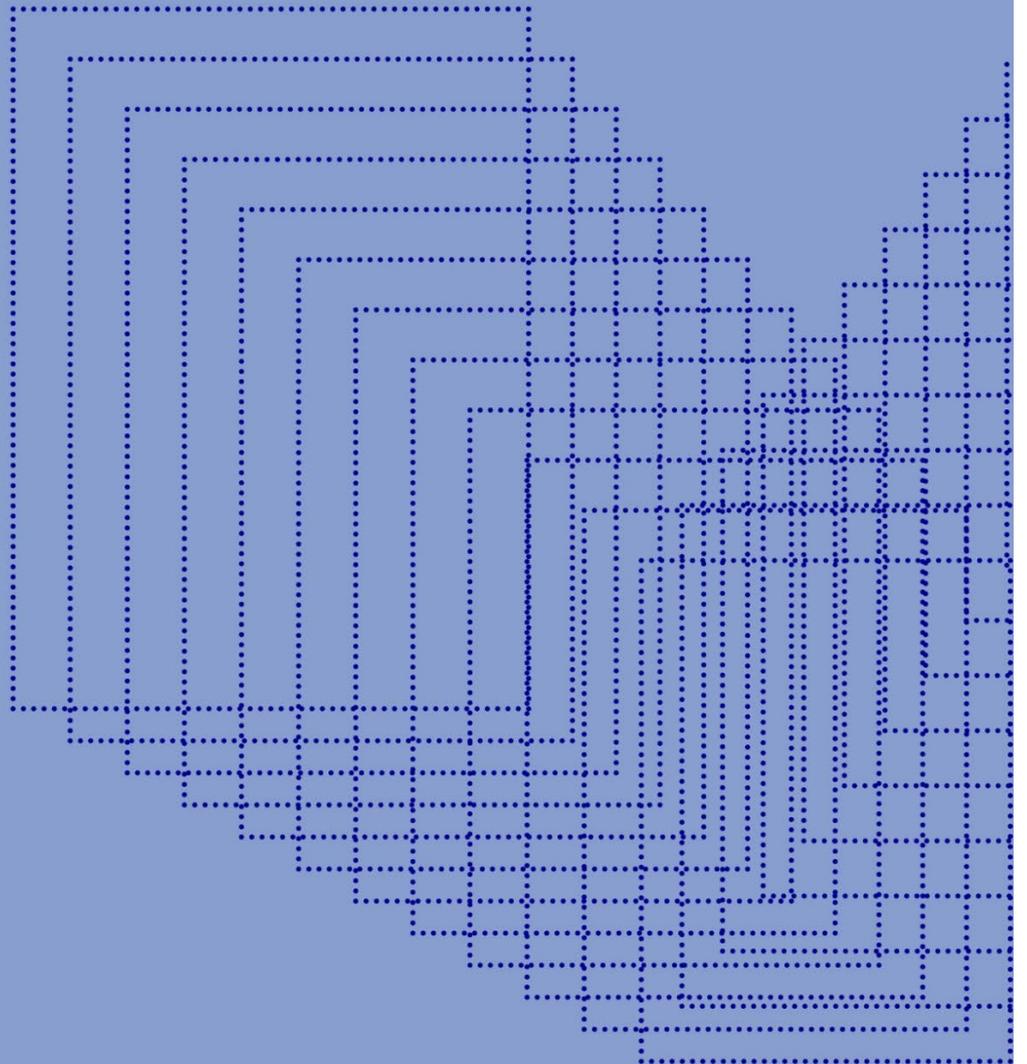


MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis des établissements d'enseignement supérieur

Octobre 2023



Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Il a donc une valeur de neutre.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Il a donc une valeur de neutre.

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	2
1. LES VALEURS PARTAGEES POUR GARANTIR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE DES APPRENTIS.....	3
1.1. L'apprentissage, une voie d'excellence.....	3
1.2. L'apprentissage pour tous.....	3
1.3. L'apprentissage porté par tous.....	4
2. LES ENGAGEMENTS DE CHACUNE DES PARTIES.....	5
2.1. Les établissements d'enseignement supérieur.....	5
2.2. Les CFA.....	6
2.3. Les employeurs.....	7
2.4. Les apprentis.....	7
3. LA DYNAMIQUE D'AMELIORATION CONTINUE.....	8
3.1. La trajectoire de la qualité.....	8
3.2. Le rendu-compte.....	8
3.3. Le positionnement dans l'écosystème.....	8
ANNEXE : LA TRAJECTOIRE DE LA QUALITE.....	9

PREAMBULE

Cette charte définit les engagements des acteurs de l'apprentissage pour assurer un accompagnement de qualité des apprentis de l'enseignement supérieur en termes de pédagogie et de suivi de leur trajectoire.

Elle dégage des critères et des indicateurs qui permettront, dans une logique d'amélioration continue, de garantir cette qualité.

La charte n'entend pas se substituer aux référentiels existants ni répéter les dispositions réglementaires déterminées par ailleurs, mais a pour vocation de constituer la base d'une pratique vertueuse, à même de garantir aux apprentis des établissements de l'enseignement supérieur que les conditions de réussite dans leur parcours de formation sont réunies. Elle contribue ainsi, via une formation de qualité, à répondre au défi des compétences dont a besoin la nation.

La charte embrasse toutes les étapes du processus, de la définition du projet d'orientation à l'accès à l'emploi. Elle propose également un outil permettant aux parties prenantes d'identifier les jalons d'une auto-évaluation visant l'excellence de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.



Fig. 1 – Processus de la candidature à l'insertion de l'apprenti

Cette charte a été initiée par la DGESIP qui a bénéficié de la collaboration d'un groupe de travail constitué d'experts de terrain de l'apprentissage : des directeurs et directrices de CFA (centres de formation d'apprentis)¹, une directrice de service formation continue et apprentissage, des représentants d'entreprises et d'OPCO (opérateurs de compétences), des représentants des apprentis, un représentant de l'AMUE (agence de mutualisation des universités et des établissements) et un enseignant-chercheur.

¹ Le terme CFA est employé ici pour désigner un organisme de formation dispensant des formations en apprentissage au sens de l'article L6211-2 et répondant aux dispositions des articles L6231-1 à L6235-6 du Code du travail.

1. LES VALEURS PARTAGEES POUR GARANTIR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE DES APPRENTIS

1.1. L'apprentissage, une voie d'excellence

L'apprentissage, pilier de l'éducation selon le Code du travail², relève de la formation initiale et permet l'obtention d'un diplôme qui bénéficie d'une même reconnaissance que celui obtenu sous le statut d'étudiant.

Cette modalité de formation s'appuie sur une pédagogie spécifique basée sur une alternance entre des temps en centre de formation et des temps en milieu professionnel. Ce rythme d'alternance résulte d'une ingénierie pédagogique adaptée et doit être choisi par l'organisme de formation avec soin, en fonction de la spécialité de la formation et après discussion avec les employeurs du secteur professionnel qui accueillent les apprentis. Le rythme d'alternance ainsi que les méthodes pédagogiques doivent ensuite faire l'objet d'une consultation avec les parties prenantes, en particulier dans le cadre des comités de perfectionnement des formations et de ceux des CFA.

Ces modalités pédagogiques spécifiques ont vocation à combiner et à relier les acquis en centre de formation et dans l'organisme d'accueil. Elles permettent l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire propres au milieu professionnel ou au métier ainsi que l'enrichissement des apprentissages lors du partage de retours d'expérience.

L'apprentissage constitue ainsi pour les jeunes l'opportunité de développer et de valider des compétences professionnelles, d'acquérir à la fois une solide expérience professionnelle et un niveau académique déterminants pour une insertion durable sur le marché de l'emploi, directe ou après une poursuite d'études, mais aussi de développer un réseau professionnel.

1.2. L'apprentissage pour tous

L'apprentissage doit répondre aux enjeux d'égalité professionnelle et favoriser l'accès de tous aux formations des établissements d'enseignement supérieur.

Une prise en compte de la place de l'apprenti dans son environnement nécessite d'être formalisée et les dispositifs d'aide clairement communiqués. Ces dispositifs nationaux et/ou territoriaux concernent le logement, la restauration, la mobilité (transports, permis de conduire), la santé, l'aide au premier équipement ou encore la recherche d'emploi.

Les personnes en situation de handicap doivent bénéficier d'un accompagnement personnalisé, d'une adaptation du/des poste(s) de travail en formation et en milieu professionnel, pour permettre une inclusion durable.

² Article L6211-1 et suivants du Code du travail

1.3. L'apprentissage porté par tous

Dans l'enseignement supérieur, quatre parties prenantes entrent en interaction : l'apprenti, l'employeur, le CFA et/ou l'établissement d'enseignement supérieur certificateur qui délivre les diplômes.

La réussite de l'apprentissage repose sur un soutien institutionnel fort et un engagement constant de chacune des parties pour garantir la professionnalisation de tous dans le domaine de l'alternance.

2. LES ENGAGEMENTS DE CHACUNE DES PARTIES

L'organisation de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur repose sur des structurations diversifiées. Le CFA est l'organisme de formation de l'apprenti désigné par la loi. L'établissement est certificateur et il délivre tout ou partie des enseignements.

Soit l'établissement s'appuie sur un ou des CFA partenaire(s), soit le CFA est interne à l'établissement d'enseignement supérieur, ou l'établissement est dans une situation mixte.

En fonction des modalités de partenariat, les engagements des acteurs peuvent varier.

Si le CFA est externe à l'établissement certificateur, une convention entre cet établissement et le CFA doit préciser sans ambiguïté les droits et obligations de chacune des parties. Lorsque le CFA est interne, à défaut de convention, est établi un document entre le CFA et les équipes pédagogiques pour spécifier les rôles de chacun.

Ce contexte requiert donc une gouvernance clairement définie.

2.1. Les établissements d'enseignement supérieur

Garants du respect des référentiels de compétences et d'évaluation en vue de la certification, les établissements d'enseignement supérieur doivent :

- dispenser des formations fondées sur une pédagogie de l'alternance qui favorise l'autoréflexion sur l'acquisition des compétences,
- réaliser, en relation avec les employeurs, le recrutement des apprentis,
- vérifier la cohérence de la mission ou des projets qui seront confiés à l'apprenti avec les objectifs de la formation avant la signature du contrat,
- veiller à l'articulation de la formation en milieu professionnel avec celle dispensée au sein de l'établissement,
- définir les missions de tuteurs des apprentis et accompagner les nouveaux tuteurs en proposant des dispositifs de formation,
- accompagner l'apprenti tout au long de sa formation, repérer les éventuelles difficultés rencontrées et aider à les résoudre,
- assurer son suivi en garantissant le bon usage des outils de liaison entre chacune des parties (établissement/tuteur, CFA, maître d'apprentissage, apprenti),
- créer les conditions d'une coordination effective entre le tuteur et le maître d'apprentissage au bénéfice de l'apprenti,
- formaliser les retours d'expérience de chacune des parties pour faire évoluer le dispositif d'accompagnement,
- accompagner la mobilité des apprentis,
- développer un dispositif permettant de connaître le devenir de l'apprenti,
- valoriser auprès des étudiants et des enseignants l'expérience des apprentis et les modalités pédagogiques de l'alternance.

2.2. Les CFA

Conformément aux 14 missions prévues par la loi du 5 septembre 2018³, les CFA doivent apporter leur appui aux apprentis sur les points suivants :

- Aide à la recherche d'un employeur

Proposer un appui particulier dans la recherche d'un employeur pour tous les futurs apprentis en amont de la signature d'un contrat d'apprentissage et pour les apprentis en cas de rupture du contrat d'apprentissage, avec un focus particulier pour les personnes en situation de handicap (missions 1, 2 et 5).

- Accompagnement pédagogique

Veiller à ce que les enseignements se déroulent dans les conditions les plus favorables pour permettre à l'apprenti de tirer le meilleur parti de sa formation.

- Organiser la cohérence de la formation, avec tous les acteurs (mission 3)
- Assurer la poursuite de la formation de l'apprenti pendant 6 mois en cas de rupture de contrat (mission 5)
- Assurer un suivi en cas de formation organisée en tout ou partie à distance (mission 11)
- Organiser avec l'établissement certificateur les modalités d'évaluation des compétences acquises (mission 12)
- Encourager la mobilité nationale et internationale par la nomination d'un référent mobilité (mission 10)

- Accompagnement social et éducatif

- Être en lien et orienter vers les acteurs adéquats les apprentis confrontés à des difficultés pouvant nuire au bon déroulement de leur formation (missions 6 et 14)
- Être en lien et orienter vers les acteurs adéquats les apprentis ayant interrompu leur formation ou n'ayant pas obtenu leur certification (mission 13)
- Accompagner à la citoyenneté et à la poursuite d'études

- Information sur la réglementation applicable aux apprentis

Droits et devoirs des apprentis et des salariés, et règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel (mission 4).

- Mise en place d'actions visant à prévenir toute forme de discrimination (missions 7, 8 et 9)

- Sensibiliser à l'égalité professionnelle et à la prévention du harcèlement sexuel
- Encourager la mixité des métiers
- Lutter contre les discriminations

³ Article L6231-2 et suivants du Code du travail

2.3. Les employeurs

Dans le respect de la législation du travail, l'employeur s'engage à contribuer à la formation professionnelle de l'apprenti. Il lui confie des missions opérationnelles en adéquation avec le diplôme préparé, concertées avec l'établissement de formation et contribuant à la montée en compétences et en responsabilité de l'apprenti ainsi qu'à son autonomie.

En amont, l'employeur facilite l'intégration de l'apprenti en s'appuyant sur un maître d'apprentissage formé, répondant aux attendus de la fonction et valorisé au sein de son organisation. L'encadrement et l'organisation du travail sont conçus de manière à offrir à l'apprenti les outils nécessaires à la réalisation de ses missions et un environnement propice à sa progression.

L'employeur permet en outre à l'apprenti d'acquérir les aptitudes et les comportements d'un salarié dans son environnement professionnel.

2.4. Les apprentis

Les apprentis sont les premiers acteurs de leur formation. Par leur statut, ils bénéficient des mêmes droits et devoirs que les autres salariés.

Ils s'engagent auprès de l'entreprise à :

- s'investir dans l'environnement de travail et dans l'équipe d'accueil,
- réaliser les missions confiées par l'employeur, les travaux prévus pour assurer leur montée en compétences,
- respecter le mode de fonctionnement de l'organisation, ses consignes (règlement intérieur, consignes de santé et de sécurité, horaires, locaux, matériel et équipements), ses normes et ses valeurs.

Ils s'engagent auprès de l'établissement et du CFA à :

- respecter le règlement intérieur,
- s'impliquer dans leurs études, à savoir suivre les enseignements, les activités pédagogiques et se soumettre aux évaluations programmées,
- transférer du milieu professionnel vers la formation et de la formation vers le milieu professionnel les nouvelles compétences acquises pour dynamiser et déployer plus efficacement les projets qui leur sont confiés,
- générer des pistes d'amélioration pour favoriser la réussite de tous et participer notamment aux instances de pilotage de la formation.

3. LA DYNAMIQUE D'AMELIORATION CONTINUE

3.1. La trajectoire de la qualité

La charte est complétée par un support opérationnel⁴ à même de s'adapter aux différents contextes et stades d'avancement des établissements dans leur démarche d'accompagnement de qualité des apprentis.

Des postes d'actions d'accompagnement et des périmètres ont été déterminés. Pour chacun d'entre eux sont définis un socle (une valeur minimale d'engagement), ainsi que des jalons et une cible (l'exigence la plus haute), co-construits par les parties prenantes.

Il s'agit ainsi de favoriser un dialogue qui permette, pour chaque diplôme, d'établir de manière concertée des paliers de progression et les moyens pour atteindre la cible.

3.2. Le rendu-compte

La trajectoire de qualité nécessite une modalité de gouvernance qui pourra rendre compte, au travers notamment de PV de conseils de perfectionnement des établissements et des CFA, de la dynamique d'amélioration continue et de la sécurisation des parcours d'apprentissage.

3.3. Le positionnement dans l'écosystème

Cette démarche entre en résonance avec les attentes en matière de qualité des acteurs institutionnels de l'apprentissage⁵ et des opérateurs chargés de l'évaluation dans l'enseignement supérieur⁶, et se positionne au regard des exigences de certification Qualiopi des CFA.

⁴ Annexe à la charte : Trajectoire de la qualité

⁵ France compétences, ministères certificateurs, OPCO

⁶ HCERES, CTI, CEFDG, CCN-IUT

ANNEXE
A LA CHARTE POUR UN
ACCOMPAGNEMENT RESPONSABLE ET
DE QUALITE DES APPRENTIS

LA TRAJECTOIRE DE LA QUALITE

Poste d'actions d'accompagnement 1 – Pilotage de la formation

Périmètres	Définition d'un socle (valeur minimale d'engagement)	Co-construction de jalons et d'une cible (exigence la plus haute)
<p>1 - Organisation de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité de pilotage (composition, rôle et organisation) • Programmation d'une réunion de rentrée apprentissage • Planification des réunions pédagogiques • Programmation des visites chez l'employeur • Organisation des retours des apprentis après chaque période en milieu professionnel • Recueil et exploitation des retours d'expérience : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Recueil des retours des parties prenantes : délégués apprentis, maîtres d'apprentissage, tuteurs, CFA ✓ Contribution des employeurs/maîtres d'apprentissage à l'évolution de la formation ✓ Bilan de la relation entre le CFA et l'établissement <p>2 - Suivi de la formation par les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système d'information du CFA intégrant toutes les étapes : avant, pendant et après la formation, et accessible à toutes les parties • Livret avec des échanges en temps réel entre le tuteur enseignant et l'entreprise sur l'écart entre la formation et les compétences attendues 	<p>Définir les paramètres d'un pilotage qualitatif en termes d'organisation et de suivi des formations, et de suivi des indicateurs de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un comité de pilotage annuel impliquant toutes les parties prenantes et les représentants des branches ou organisations professionnelles, actualisant pour chaque diplôme les compétences attendues, le parcours de formation, le rythme d'alternance, etc. • Participation des parties prenantes au conseil de perfectionnement de l'établissement et du CFA • Développement d'un outil de relation entre les parties prenantes • Prise en compte des retours des maîtres d'apprentissage pour l'adaptation de certains cours et/ou pour compléter les compétences 	<p>Mesurer les évolutions du pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sein du comité de pilotage, définition, suivi, analyse et communication des indicateurs de pilotage par diplôme • Révision annuelle de la liste des indicateurs et jalons dans une optique d'amélioration continue

<p>3 - Suivi des indicateurs de la formation (pour chaque étape du système de qualité et chaque process)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction (apprentis et employeurs) • Taux de réalisation de la formation (heures prévues et heures réalisées) • Evaluation de la qualité du suivi par l'employeur et l'établissement • Suivi du taux d'échec, du taux de rupture, du taux d'abandon, du taux d'insertion professionnelle à X mois (sécurisation du parcours de l'étudiant) 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une liste minimale d'indicateurs quantitatifs ou qualitatifs 	
--	---	--

Poste d'actions d'accompagnement 2 – Accompagnement pré-contractualisation

Périmètres	Définition d'un socle (valeur minimale d'engagement)	Co-construction de jalons et d'une cible (exigence la plus haute)
<p>1 - Orientation, information et conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'apprentissage en informant les étudiants des spécificités de cette voie de formation et du statut d'apprenti • Recueil des offres d'apprentissage des organismes d'accueil et qualification en termes de contenu de mission et de profil de l'apprenti • Diffusion des offres d'emploi en apprentissage par différents canaux • Recueil des souhaits des futurs apprentis vis-à-vis de leur projet professionnel et des profils (vérification de la correspondance entre les attentes de l'étudiant et la formation) 	<p>Donner une information accessible, exhaustive et actualisée aux étudiants et postulants à l'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion multi canal d'informations sur l'apprentissage et l'offre de formation • Information sur les services proposés en matière d'orientation au sein de l'établissement • Au moins une réunion d'information et d'échanges à l'attention des candidats à la formation 	<p>Décrire et mettre en œuvre des mesures pour répondre aux objectifs d'orientation, d'information et de conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils ou événements dédiés à l'information sur l'apprentissage associant le cas échéant les parties prenantes (CFA, représentants du monde professionnel, anciens apprentis...) • Une plateforme ou un dispositif d'intermédiation dédié à la diffusion et à l'actualisation des offres d'alternance et au descriptif des missions (mise à jour de l'information, qualité de l'indexation) • Des interlocuteurs identifiés par le candidat et l'employeur recruteur pour garantir un suivi des échanges qui tienne compte de l'historicité de leurs besoins ou demandes et des actions mises en œuvre (dispositif de l'excellence de la relation)

<p>2 - Pré-contractualisation pas à pas</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédure de suivi des contrats signés ou en cours de signature entre l'établissement et le CFA • Actions de formation (coaching en techniques de recherche d'emploi) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Recherche d'employeurs (<i>sourcing</i>) ✓ Dossier de candidature ✓ Préparation à l'entretien de recrutement • Identification des forces et faiblesses des candidats : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Repérage des besoins de renforcement en <i>soft skills</i> (pré-positionnement) ✓ Identification des faiblesses en termes d'attendus académiques • Mise en relation de l'apprenti avec l'employeur et le maître d'apprentissage • Information sur les avantages dont bénéficie l'apprenti dans l'organisme employeur • Cohérence entre la formation et le profil de poste proposé par l'employeur : adéquation entre le référentiel de compétences de la formation et les missions en milieu professionnel, définition de la progression des missions permettant une montée en compétences de l'apprenti • Validation de la mission par l'enseignant/l'organisme de formation/le CFA avant que le CFA n'autorise le contrat d'apprentissage • Définition du calendrier de l'alternance : périodes en milieu professionnel et périodes en centre de formation (et planning des évaluations) • Délimitation des périodes de télétravail (s'il est compatible avec les missions) 	<p>Offrir aux bénéficiaires des conditions de pré-contractualisation efficaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un responsable de la formation ou un personnel dédié de l'équipe pédagogique valide la mission ou les projets au regard des objectifs de formation et des compétences attendues (sous une semaine) • Un service dédié répond aux apprentis et aux organismes d'accueil et les met en relation 	<p>Mettre en place des actions ou des projets pour permettre une pré-contractualisation adéquate</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions de formation aux techniques de recherche d'emploi (TRE) à l'attention des futurs alternants • Actions et dispositifs d'intermédiation : organisation de rencontres avec des employeurs recruteurs
--	--	--

Poste d'actions d'accompagnement 3 – Suivi des apprentis pendant la formation

Périmètres	Définition d'un socle (valeur minimale d'engagement)	Co-construction de jalons et d'une cible (exigence la plus haute)
<p>1 – Formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage pour leur permettre d'assurer leurs missions • Connaissance partagée des référentiels de compétences attendues et d'évaluation • Sensibilisation aux dispositifs d'intégration de l'apprenti sur son lieu de travail • Actions de sensibilisation et de prévention au titre du handicap, de la diversité <p>2 – Formalisation du suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outil de suivi unique entre le maître d'apprentissage et l'apprenti dès le début de la formation • Outil de communication entre le maître d'apprentissage, l'apprenti, l'établissement (le tuteur et/ou le responsable de la formation) et le CFA • Engagement dans les fonctions tutorales : visites chez l'employeur et évaluation des compétences • Accompagnement administratif et pédagogique : suivi de l'assiduité, suivi dans la préparation de rapports, de projets, de mémoires et de soutenances 	<p>Formaliser et diffuser les modalités de suivi, d'accompagnement et de retours d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un livret d'apprentissage • Un secrétariat pédagogique dédié à l'accompagnement administratif • Identification des référents handicap et mobilité de l'établissement et du CFA • Vérification tout au long de la formation de l'adéquation entre le profil du poste de l'apprenti et la formation • Vérification dès le début de la formation de l'adéquation entre les moyens mis à disposition par l'employeur et la mission de l'apprenti • Deux rencontres annuelles minimum avec l'employeur : dans les deux mois après le début de formation et dans les deux mois qui précèdent la fin de la formation 	<p>Mettre en place des actions spécifiques adossées à des moyens solides et adaptés au suivi, à l'accompagnement et aux retours d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs et présentation des outils de suivi • Un nombre de rencontres annuelles adapté à la situation (niveau de diplôme, difficultés rencontrées par l'apprenti) et validé par l'équipe pédagogique • Contacts réguliers via le livret d'apprentissage • Comptes rendus de visite formalisés, partagés, et suivis des actions (tuteur/maître d'apprentissage & apprenti) • Session d'analyse réflexive sur l'expérience professionnelle à chaque retour d'alternance des apprentis

<p>3 – Accompagnements spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions pour favoriser la diversité (mise en place de dispositifs adéquats, recherche d'aides réglementaires prévues selon le cas) au titre : <ul style="list-style-type: none"> ○ du handicap, y compris l'aide à l'insertion post-contrat ○ de la mixité femmes/hommes, de l'égalité entre les sexes, de la mixité sociale, et de la lutte contre le harcèlement et les discriminations ○ de l'accompagnement social (actions ou accompagnement pour bénéficier d'aides en vue de résoudre des difficultés d'ordre social et matériel) • Repérage d'éventuelles difficultés de l'apprenti chez l'employeur et actions de médiation prises en charge par le CFA • Accompagnement en cas de rupture de contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Une grille d'évaluation des acquis de l'expérience de l'apprenti, à partir de critères clairement identifiés, partagée en début de formation • Un retour d'alternance par trimestre avec le groupe d'apprentis • Une évaluation, a minima en fin de formation, par les apprentis et par les maîtres d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Formalisation précise des modalités de l'évaluation et de son exploitation
--	---	--

Poste d'actions d'accompagnement 4 – Suivi des apprentis post-formation

Périmètres	Définition d'un socle (valeur minimale d'engagement)	Co-construction de jalons et d'une cible (exigence la plus haute)
<p>1 - Enquêtes quantitatives et qualitatives sur l'insertion des apprentis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée de recherche d'emploi, qualité de l'insertion (postes occupés correspondant au diplôme obtenu, type de contrat) • Poursuites d'études <p>2 - Aide à l'insertion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers techniques de recherche d'emploi • Mise en relation des apprentis et des organismes recruteurs pour répondre à des postes à pourvoir • Bourses à l'emploi pour les apprentis afin de favoriser une insertion rapide et un accompagnement des projets post-apprentissage des étudiants 	<p>Inscrire l'apprentissage dans une perspective d'insertion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et exploitation des enquêtes : taux d'obtention des diplômes ; taux d'insertion professionnelle/de poursuite d'études après l'obtention du diplôme ; taux de rupture des contrats d'apprentissage • Enquête de satisfaction • Développement d'un dispositif d'offres d'emploi accessibles aux apprentis • Organisation de <i>jobdatings</i> ou d'autres actions facilitant la rencontre entre ex-apprentis et recruteurs 	<p>Mettre en place des actions concrètes concourant au suivi et à l'insertion post-formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication d'offres d'emploi accessibles aux ex-apprentis sur une plateforme ou un dispositif dédié • Diffusion des offres d'emploi aux ex-apprentis • Utilisation des réseaux professionnels pour diffuser l'actualité sur l'emploi et les offres en lien avec la formation suivie • Développement et animation d'un réseau Alumni des apprentis • Développement et maintien d'une base de données des ex-employeurs



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document réalisé par la Direction générale de l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle (DGESIP)
Sous-direction Stratégie et qualité des formations
Département Formation et emploi, insertion professionnelle

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ETUDIANTS DE PREMIERE ANNEE DU DEUXIEME CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Exposé des motifs :

L'article L.612-6 alinéas 1 et 2 du code de l'éducation dispose :

« Les formations du deuxième cycle sont ouvertes aux titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle ainsi qu'à ceux qui peuvent bénéficier de l'article L. 613-5 ou des dérogations prévues par les textes réglementaires.

Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. ».

L'article L.612-6-1 alinéas 1 et 2 du code de l'éducation dispose :

« L'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de cette formation.

Un décret pris après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche peut fixer la liste des formations du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master pour lesquelles l'accès à la première année est ouvert à tout titulaire d'un diplôme du premier cycle et pour lesquelles l'admission à poursuivre cette formation en deuxième année peut dépendre des capacités d'accueil des établissements et, éventuellement, être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. »

Il appartient à l'établissement de fixer, pour les mentions qui le nécessitent, des capacités d'accueil et les modalités d'admission en première année de master.

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L.612-5 et suivants et les articles D612-33 et suivants ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié par l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 12 décembre 2023 ;

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration, a approuvé les dispositions suivantes :

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Article 1 : Dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme nationale de candidature Mon Master, l'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil de l'établissement telles que déterminées dans ce tableau en annexe 1.

Article 2 : La présente délibération abroge la délibération n°2023-252 du 19 décembre 2023

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'absentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 5 mars 2024

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

Annexes n° 1 – capacités d'accueil globales pour l'année universitaire 2024-2025

Composante ou domaine	Mention	Parcours	Capacités d'accueil 2024-2025			
			Capacité d'accueil limitée (CAL)	Capacité offerte limitée (COL) Formation initiale + alternance	COL Formation initiale	COL Alternance
ISFA	Actuariat		95	70	70	0
Mécanique	Automatique robotique		60	40	10	30
Biosciences	Bio-informatique		25	22	19	3
Biosciences	Biochimie - Biologie moléculaire		60	54	54	0
Biosciences	Biodiversité, écologie et évolution		70	67	61	6
		Dont parcours Bioévaluation des écosystèmes et expertise de la biodiversité (BEEB)	18	18	15	3
		Dont parcours Ecologie de l'Anthropocène : urbanisation, biodiversité, eau (Eaube)	18	17	16	1
		Dont parcours Ecologie, évolution, génomique (EEG)	18	18	17	1
		Dont parcours Génomique Environnementale (GE)	16	14	13	1
Biosciences	Biologie	Parcours Biosciences	5	5	5	0
Biosciences	Biologie intégrative et physiologie		50	45	45	0
Biosciences	Biologie moléculaire et cellulaire		116	97	97	0
Biosciences		Dont parcours Biologie moléculaire et cellulaire (BMC)	75	70	70	0
Biosciences		Dont parcours Conseiller en génétique et médecine prédictive (CGMP)	16	15	15	0
Biosciences		Dont parcours Leading international vaccinology education (LIVE)	25	12	12	0
Biosciences	Biologie végétale		30	27	27	0
ISPB	Cancer		48	41	39	2
Faculté des sciences	Chimie		55	45	45	0
Faculté des sciences	Chimie et sciences des matériaux		30	26	26	0
Faculté des sciences	Chimie physique et analytique		84	70	35	35
Faculté des sciences		Dont parcours Analyse et contrôle	60	48	24	24
Faculté des sciences		Dont parcours Formulation et Chimie Industrielle	24	22	11	11
Faculté des sciences	Didactique des sciences		10	7	7	0
ISFA	Économétrie, statistiques		65	50	50	0
GEP	Electronique, énergie électrique, automatique		90	58	48	10
Mécanique	Energie		36	36	0	36
STAPS	Etudes sur le genre		30	30	30	0
Mécanique	Génie Civil		60	45	45	0
Mécanique	Génie des procédés et des bio-procédés		50	45	45	0
		Dont parcours Génie alimentaire	24	22	22	0
		Dont parcours Génie des procédés physico-chimiques	26	23	23	0
Informatique	Information et Médiation Scientifique et Technique		35	32	27	5
Informatique	Informatique		150	105	90	15
ISPB	Ingénierie de la santé		34	31	19	12
ISPB		Dont parcours Ingénierie pharmaceutique, cosmétique et des dispositifs médicaux (IPCDM)	34	31	19	12
ISFA	Management des PME-PMI		16	15	0	15
Faculté des sciences	Mathématiques appliquées, statistique		36	32	32	0
Faculté des sciences	Mathématiques et applications		50	44	44	0
Mécanique	Mécanique		60	50	50	0
INSPE	MEEF Encadrement éducatif		70	65	65	0
INSPE	MEEF Pratiques et Ingénierie de la formation		98	65	65	0

INSPE		Dont parcours Métiers de l'éducation inclusive	36	25	25	0
INSPE		Dont parcours Métiers de la formation d'enseignants	36	25	25	0
INSPE		Dont parcours Santé, bien-être et réussite éducative	26	15	15	0
INSPE	MEEF Premier degré		430	415	415	0
INSPE		Dont parcours MEEF Premier degré (Ain)	70	65	65	0
INSPE		Dont parcours MEEF Premier degré (Rhône)	360	350	350	0
INSPE	MEEF Second degré		499	414	414	0
INSPE		Dont parcours Biotechnologies : santé environnement	18	15	15	0
INSPE		Dont parcours Biotechnologies : biochimie génie biologique	18	15	15	0
INSPE		Dont parcours Sciences et techniques médico-sociales	18	15	15	0
INSPE		Dont parcours Sciences Industrielles	24	20	20	0
INSPE		Dont parcours Commerce Vente	25	20	20	0
STAPS		Dont parcours EPS	195	165	165	0
INSPE		Dont parcours Lettres et Histoire Géographie - Lettres Langues	25	22	22	0
Faculté des sciences		Dont parcours Mathématiques	70	50	50	0
Faculté des sciences		Dont parcours Mathématiques - Sciences Physiques et Chimiques	20	17	17	0
Faculté des sciences		Dont parcours Numérique et Sciences informatiques	20	15	15	0
Faculté des sciences		Dont parcours Sciences Physique Chimie	36	32	32	0
Biosciences		Dont parcours Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers	30	28	28	0
POLYTECH	Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)		25	20	20	0
Biosciences	Microbiologie		55	52	52	0
Faculté des sciences	Nanosciences et nanotechnologies		7	7	7	0
Biosciences	Neurosciences		38	34	34	0
Faculté des sciences	Physique fondamentale et applications		100	75	75	0
Biosciences	Risques et environnement		25	15	5	10
ISTR	Santé		26	20	20	0
Faculté de médecine - Lyon Est	Santé publique		70	40	40	0
Faculté de médecine - Lyon Est		Dont parcours Santé publique - Public health	50	26	26	0
Faculté de médecine - Lyon Est		Dont parcours Prévention – Health promotion – Global health	20	14	14	0
Faculté des sciences	Sciences de la matière		7	7	7	0
Biosciences	Sciences du vivant		25	19	19	0
Faculté des sciences	Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat		63	50	50	0
OSU	Sciences de la Terre et des planètes, environnement		13	11	11	0
ISPB	Sciences du médicament et des produits de santé		42	36	36	0
STAPS	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive		90	79	59	20
STAPS	STAPS : activité physique adaptée et santé		40	38	22	16
STAPS	STAPS : management du sport		65	59	38	21
TOTAL ETABLISSEMENT:			3 238	2 710	2 474	236

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 MARS 2024

Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables - Exercice 2024

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable, pris en application de l'article 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables - Exercice 2024.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 18

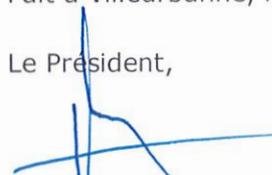
Nombre de voix favorables : 18

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,



Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Université Claude Bernard



Lyon 1



**Plan d'actions de maîtrise des
Risques financiers et comptables
Exercice 2024**

SOMMAIRE

I - La démarche de maîtrise des risques financiers et comptables

1. Les fondements du contrôle interne
2. Les objectifs du contrôle interne
3. Les étapes du déploiement d'un dispositif de contrôle interne

II - Le dispositif de contrôle interne à l'Université Lyon 1

1. Son organisation
2. Ses productions
 - a. Le plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables
 - b. La cartographie des risques
 - c. Les cartographies de processus
 - d. Les procédures et modes opératoires
 - e. Les organigrammes fonctionnels nominatifs
3. Sa maturité
4. L'audit interne

III – Rapport d'activité 2023

1. Etat d'avancement du plan d'action 2023
2. Bilan d'activité ordonnateur
 - a. Audits de la carte achat
 - b. Audits missions
 - c. Analyse des actes et anomalies de gestion
3. Bilan d'activité comptable
 - a. Couverture du risque de faux ordres de virement
 - b. Contrôle des habilitations SIFAC
 - c. Contrôle des saisies de RIB clients et fournisseurs
 - d. Contrôle de paie
 - e. Travaux préparatoires pour mise en œuvre du contrôle sélectif de la dépense

IV – Plan d'actions 2024

V - Annexes

I - La démarche de maîtrise des risques financiers et comptables

1 – Les fondements du contrôle interne

L'objectif de qualité des comptes est défini par l'article 47-2 de la Constitution qui dispose que « les comptes des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de la gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière ».

L'article 53 du décret 12-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique dispose que « la comptabilité publique est un système d'organisation de l'information financière permettant [...] de présenter des états financiers qui reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat à la date de clôture de l'exercice ».

Le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable porte clairement les principes de maîtrise des risques financiers et comptables et prévoit dans son article 215 le déploiement dans chaque organisme public d'un dispositif de contrôle interne budgétaire et de contrôle interne comptable :

« **Le contrôle interne budgétaire** a pour objet de maîtriser les risques afférents à la poursuite des objectifs de **qualité de la comptabilité budgétaire tenue et de soutenabilité de la programmation et de son exécution**.

Le contrôle interne comptable a pour objet la maîtrise des risques afférents à la poursuite de **qualité des comptes depuis le fait générateur d'une opération jusqu'à son dénouement comptable**. »

Au-delà du caractère réglementaire de ces dispositions, la mise en œuvre du contrôle interne sur les champs budgétaire et comptable est *in fine* destinée à accroître la qualité des comptes de l'établissement et la performance de sa gestion.

2 – Les objectifs du contrôle interne

L'arrêté du 17 décembre 2015, pris en application de l'art. 215 du décret GBCP, propose aux organismes un cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable.

1. Un dispositif partagé...

Les dispositifs de contrôle interne budgétaire et de contrôle interne comptable qui visent à maîtriser les risques liés à cette fonction sont décidés au sein de l'organisme et mis en œuvre par les responsables de tous les niveaux.

Dans chaque organisme, une cartographie des processus budgétaires et des processus comptables est réalisée.

Le contrôle interne budgétaire et le contrôle interne comptable relèvent de l'ensemble des acteurs impliqués dans les champs budgétaires et comptables. Il s'agit de dispositifs partagés entre l'ordonnateur et le comptable.

2. ... pour des objectifs distincts

♦ **L'objectif de qualité des comptabilités** vise à la tenue rigoureuse de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale ; il est assuré par le respect des principes comptables. Il concourt à la production d'une information fiable et pertinente utile au pilotage de l'organisme et sous-tend la réalisation du compte financier soumis à son organe délibérant.

Cet objectif de qualité des comptabilités se décline selon les critères suivants dont le respect conditionne l'atteinte de l'objectif : réalité, justification, présentation et bonne information, sincérité, exactitude, totalité, non-compensation, imputation, rattachement à la bonne période comptable et au bon exercice.

♦ **L'objectif de soutenabilité de la programmation et de son exécution** s'apprécie au regard du budget voté par l'organe délibérant et vise au respect de son contenu. Il vise à s'assurer de la capacité budgétaire de l'organisme à conduire les missions et les activités dont il est chargé. Il se décline selon les critères suivants dont le respect conditionne l'atteinte de l'objectif : qualité de la programmation initiale annuelle et pluriannuelle, qualité du suivi et de l'actualisation de la programmation, soutenabilité de la gestion.

3. Le rôle de l'organe délibérant

L'organe délibérant (en l'espèce, le conseil d'administration de l'UCBL) a la charge de définir les orientations de gestion de l'organisme et d'en assurer la surveillance. Pour ce faire, il doit disposer d'une vision globale des risques majeurs auxquels l'organisme est exposé ainsi que les actions mises en œuvre pour leur couverture. A ce titre, au moins une fois par an, le conseil d'Administration :

♦ **Est informé de l'état de déploiement du contrôle interne budgétaire et du contrôle interne comptable**

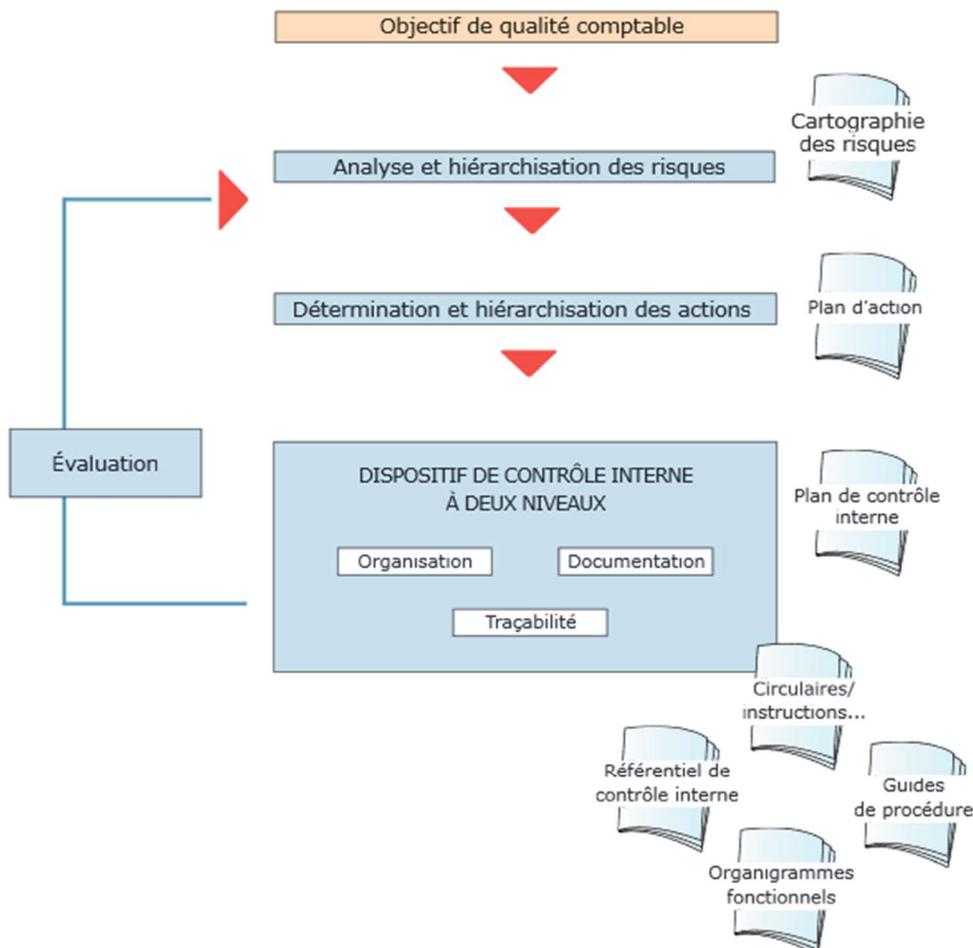
♦ **Valide le plan d'action établi sur la base de la cartographie des risques budgétaires et des risques comptables**

3 – les étapes du déploiement d'un dispositif de contrôle interne

Le déploiement du dispositif de contrôle interne se déroule en 5 étapes :

- Le découpage de l'activité budgétaire, financière et comptable en cycles et processus.
- L'établissement d'une cartographie des risques associés à chaque processus : la cartographie des risques repose sur le recensement des événements potentiels ne permettant pas d'atteindre l'objectif de qualité comptable et de soutenabilité budgétaire s'ils se réalisent. Les risques sont alors hiérarchisés suivant leur probabilité de survenance et leur impact sur l'organisation (impact financier, juridique, en termes d'image...)
- L'identification des leviers d'actions permettant de maîtriser les risques mis en lumière parmi les trois grandes familles suivantes :
 - L'organisation de la fonction budgétaire, financière et comptable, c'est-à-dire la réponse à « qui fait quoi ? » qui se traduit par la mise en place d'organigrammes fonctionnels

- La documentation des procédures et des risques, c'est-à-dire la réponse à « comment le fait-on ? »
 - La traçabilité des acteurs et des opérations financières, c'est-à-dire la réponse à « qui a fait quoi, et comment ? »
- L'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel de maîtrise des risques : le plan d'actions est au cœur du dispositif de contrôle interne. Il est l'outil permettant à la direction de détailler les mesures à mettre en œuvre pour fiabiliser les procédures et obtenir une assurance raisonnable en matière de qualité comptable. Le plan d'actions est ainsi un dispositif formalisé, tracé, définissant les acteurs responsables de la mise en œuvre des différentes actions et les échéances qui leur sont imparties (avec une perspective pluriannuelle).
- L'élaboration d'un plan de contrôle interne : le plan de contrôle interne fixe la nature, la fréquence, la formalisation et l'archivage des opérations de contrôle a posteriori (non intégrés aux procédures) et en facilite le suivi. Il ne s'applique donc pas aux contrôles intégrés aux procédures c'est-à-dire aux contrôles attendus des opérationnels (autocontrôles et contrôles mutuels) et aux contrôles de supervision réalisés par l'encadrement lorsqu'ils constituent un préalable à la poursuite de la procédure.



Source : Cadre de référence de la maîtrise des risques financiers et comptables des EPN (DGFIP-mars 2009)

II - Le dispositif de contrôle interne à l'Université Lyon 1

1 – L'organisation

Par lettre de mission du 31 janvier 2010, la Présidence de l'université a initié la maîtrise des risques financiers et comptables en créant un groupe d'élaboration des normes (GEN) selon une démarche structurée et coordonnée en cinq étapes :

- La définition de la cartographie de l'ensemble des processus participant à la fonction financière et comptable.
- La rédaction de procédures appliquées à chaque tâche concourant à la réalisation des différents processus.
- Le déploiement du contrôle interne.
- L'introduction à l'audit interne.
- Le parachèvement de la démarche par la certification externe.

Le GEN comporte :

- **Un comité de pilotage** composé du directeur des services financiers, de l'agent comptable, du contrôleur de gestion, du contrôleur interne budgétaire et du contrôleur interne comptable de l'établissement. Ce comité de pilotage est chargé de la mise en œuvre de la planification et du suivi des travaux de maîtrise des risques financier et comptable. Il rend compte à la gouvernance de l'avancée des travaux et coordonne les remontées d'informations vers le MINEFI et le MESR.
- **Un groupe de travail** composé des responsables de cycles et d'experts. Le groupe de travail est consulté sur les travaux menés dans les différents cycles et processus. Il est le garant de la cohérence d'ensemble des travaux menés. Il valide les propositions du comité de pilotage sur le renforcement du CIBC. Il permet de faire remonter les difficultés opérationnelles de mise en œuvre du CIBC.
- Chaque **responsable de cycle** est chargé de la mise en œuvre opérationnelle des décisions prises en groupe de travail. Il est chargé de l'élaboration des organigrammes fonctionnels, la mise à jour des procédures, de la constitution des référentiels de contrôle interne (RCI), de la cartographie des risques et de l'élaboration du plan d'action associé.

2 – Les réalisations

1. Le plan d'action de maîtrise des risques financiers et comptables

Depuis 2010, l'établissement propose au Conseil d'Administration un état d'avancement quant au déploiement du dispositif du contrôle interne comptable. En 2016, la démarche de déploiement du CIB a été intégrée au dispositif existant.

Ce dispositif désormais commun prévoit de présenter chaque année devant le Conseil d'Administration :

- Le rapport d'activité en matière de CIBC
- L'état d'avancement du plan d'actions pluriannuel de maîtrise des risques
- La mise à jour du plan d'actions pluriannuel de maîtrise des risques

En février 2023, le Conseil d'Administration a adopté le plan d'actions pluriannuel de maîtrise des risques de l'Université pour l'exercice 2023.

Parallèlement, un questionnaire annuel relatif au déploiement des CIB et CIC au sein de l'établissement est transmis à la Direction du Budget, la DGFIP et au ministère de tutelle.

2. La cartographie des risques

Les principaux risques identifiés sont présentés sous la forme d'une cartographie. Ils sont cotés en niveau de risque élevé, modéré ou plus faible en fonction des enjeux représentés (niveau de gravité en cas de réalisation et le niveau actuel de contrôle de l'établissement).

La cartographie des risques comporte 69 risques, dont plus d'un tiers sont jugés à impact maximal s'ils se réalisaient (26). Parmi ces risques, 10 sont totalement sous contrôle, 15 sont en situation de maîtrise moyenne, et un risque est jugé à niveau de contrôle faible. Il s'agit du risque de hausse non contrôlée du budget des heures complémentaires.

3. Les cartographies de processus

13 cartographies de processus global sont actuellement répertoriées sur le site intranet de l'Université :

- 2 pour le cycle budget
- 4 pour le cycle dépenses
- 4 pour le cycle recettes
- 2 pour le cycle opérations pluriannuelles
- 1 pour le cycle immobilisations

Toutes ne présentent pas le même degré d'actualisation. Le cycle dépenses est le cycle dont les cartographies ont été le plus récemment actualisées. A contrario, le cycle budget présente des cartographies aujourd'hui très anciennes.

Le GEN travaille à ce que les cartographies soient régulièrement mises à jour, notamment via le plan d'action 2024.

4. Les procédures et modes opératoires

Les procédures et modes opératoires sont nombreux dans les différents cycles. Ce type de documentation est produit par les chefs de service au gré de leurs besoins et des évolutions de l'activité.

L'enjeu sur ce type de documentation est d'en harmoniser le format et d'en garantir la meilleure opérationnalité possible.

5. Les organigrammes fonctionnels nominatifs

Une campagne annuelle de mise à jour des organigrammes fonctionnels nominatifs est menée chaque année au mois de septembre. La DRH (pour le SPAP), la DSF et l'agence comptable font remonter aux référents contrôles interne leurs organigrammes mis à jour. La réorganisation de la DRH prévue en 2024 n'a pas permis de finaliser cet organigramme fonctionnel.

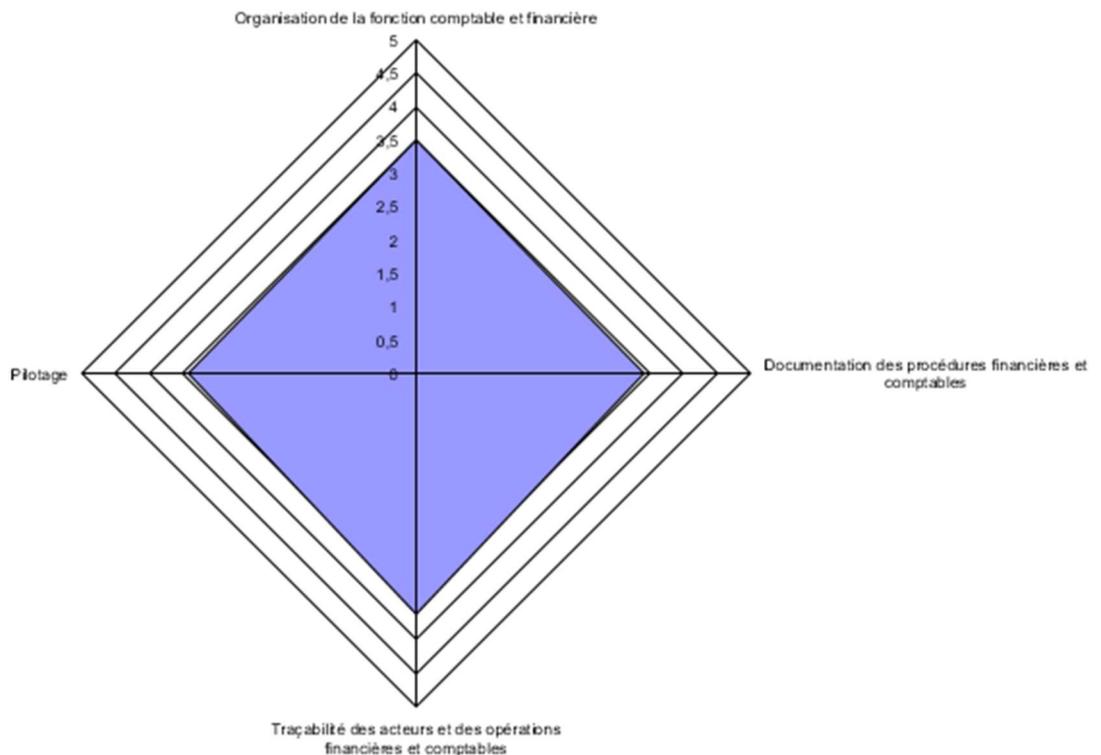
L'OFN est un document clé favorisant la continuité de service, et constituant un outil de management fort.

3 – L'évaluation de la maturité du dispositif

Pour répondre au besoin de pilotage des tutelles ou des ministères de rattachement mais aussi aux besoins de restitutions attendues par la Cour des Comptes, les organismes publics nationaux sont interrogés annuellement sur la mise en œuvre du contrôle interne budgétaire et comptable au sein de leur organisme. La circulaire du 3 août 2021 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'Etat présente, dans son annexe 19, le questionnaire élaboré conjointement par les ministères de tutelle, la direction du budget, la DGFIP et la Cour des Comptes.

Les réponses à l'enquête ministérielle annuelle relative au déploiement du contrôle interne budgétaire et comptable donnent des indications sur le **niveau d'avancement de l'établissement dans ces domaines**. La **revue annuelle de contrôle interne réalisée par les commissaires aux comptes** permet aux services d'avoir une analyse extérieure et d'identifier les axes de travail prioritaires.

La synthèse des résultats de **l'autodiagnostic de maturité** en matière de maîtrise des risques menés dans les différents cycles permet d'obtenir le résultat suivant :



Le pilotage et l'organisation de la fonction financière et comptable sont **globalement maîtrisés** (organisation d'instances et de groupes de travail pour piloter l'activité, COPIL SIFAC réunissant différents services, OFN revus chaque année...).

Le **niveau de documentation est variable** suivant les cycles. Certains cycles sont partiellement documentés et nécessitent des compléments (ex : budget, recettes), d'autres nécessitent une actualisation complète (ex : paie).

La **traçabilité des acteurs et des opérations est complète** pour toutes les opérations réalisées dans le logiciel de gestion financière et comptable. La traçabilité est cependant **incomplète pour toutes les opérations de contrôles** (si les contrôles sont réalisés, les historiques et les restitutions de ces contrôles restent insuffisamment tracés).

4 – L'audit interne

« **L'audit interne budgétaire et comptable**, exercé de manière indépendante et objective, a pour objet de donner à chaque organisme une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des opérations budgétaires et comptables qu'il conduit, ainsi qu'une **appréciation de la qualité du contrôle interne budgétaire et comptable**. L'organe délibérant arrête un programme d'audit. Le cas échéant, il met en place un comité d'audit, chargé de porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne budgétaire et comptable et de faire toutes propositions tendant à l'amélioration de ce dernier. Le programme d'audit est soumis à ce comité. L'organe délibérant fixe la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement de ce comité. Le contrôleur budgétaire en est membre de droit. L'agent comptable assiste à ses délibérations. »

L'établissement s'est doté, depuis 2013, d'un dispositif d'audit interne reposant sur trois éléments : une charte d'audit interne, un comité d'audit interne et une équipe d'audit interne.

La **charte d'audit interne**, approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration en février 2013, précise le rôle, la finalité et les responsabilités de l'audit interne au sein de l'établissement.

Les audits réalisés depuis 2013 ont porté sur les thématiques suivantes :

- La gestion des contrats de recherche dont la gestion est internalisée (2013)
- Les déplacements professionnels des agents (2014)
- L'organisation financière et comptable de l'IUT Lyon 1 (2016)

En 2021, sous l'impulsion du **projet annuel de performance de l'établissement** pour l'année 2021 qui prévoyait de « finaliser le dispositif de maîtrise des risques de l'établissement », des travaux de mise à jour de la charte d'audit interne ont été engagés, sous l'égide de la direction générale des services.

La nouvelle charte redéfinit le **périmètre d'action du comité d'audit interne** et sa composition, présente les **règles de fonctionnement du comité d'audit interne**, permet la **garantie du principe d'indépendance du comité d'audit interne** et réaffirme le **rôle de mise en place d'un programme pluriannuel d'audit**, élaboré par le comité d'audit interne.

Il faut noter que cette charte d'audit interne dépasse la sphère de la chaîne financière et comptable, dans la mesure où l'audit interne portera sur toutes les fonctions de l'université (scolarité, RH, patrimoine...).

La composition du nouveau comité d'audit interne et d'amélioration continue (CAIAC) a été arrêtée par délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2021.

Aucune action d'audit n'a été menée en 2023 par le comité d'audit interne.

III - Rapport d'activité 2023

Le comité de pilotage du groupe d'élaboration des normes s'est réuni deux fois en 2023. Le dispositif de contrôle interne a prouvé sa robustesse par la poursuite de diverses actions de maîtrise des risques financiers et comptables dans les différents cycles. C'est ainsi que des actions de contrôle interne ont pu être mises en place tout au long de l'année 2023, comme par exemple le contrôle exhaustif des dépenses réalisées par les porteurs de cartes achats.

1. Etat d'avancement du plan d'action 2023

Lors de l'année 2023, le plan d'action de maîtrise des risques, adopté en février 2023, a été partiellement réalisé.

Certaines actions sont en cours et se poursuivront lors des prochains exercices.

2. Bilan d'activité

En plus des missions d'audit classiques réalisées dans le cadre de la charte d'audit interne, des missions d'accompagnement ont été mises en place, dans un format plus souple. Elles concernent des flux financiers précis. Il s'agit de missions récurrentes (mensuelles ou bi-annuelles) réalisées par des agents de la direction des services financiers.

a. Audit de la carte achat

Cette année, les audits carte achat se sont étoffés avec l'action en parallèle de l'agence comptable. Si les contrôles menés par l'ordonnateur sont par échantillonnage, les contrôles comptables sont exhaustifs, l'ordonnateur se positionnant davantage sur l'opportunité de la dépense.

7 audits ont été menés en 2023 par la mission d'accompagnement carte achat. 18 structures ont été auditées, dont plusieurs à deux reprises :

- La présidence
- La présidence du CAC
- Le SGAS
- La DRI
- Les services centraux
- Le LIRIS

La mission a globalement constaté une maturité d'utilisation de la carte très hétérogène en fonction des structures avec quelques sujets récurrents :

- Certaines structures ne joignent pas systématiquement de pièces jointes à leurs commandes
- Quelques transactions ne font l'objet d'un rapprochement avec le bon de commande plus de 10 jours après qu'elles aient été faites
- L'opportunité de la dépense a régulièrement posé question pour les dépenses de restauration ou de déplacements, qui auraient pu rentrer dans le module mission de SIFAC (avant Notilus)
- Plus globalement, certaines structures ont du mal à se connecter à l'outil smartdata

b. Audits missions

Dans le but de garantir la bonne gestion des missions, conformément au cadre établi par le guide de gestion des missions et la politique voyage d'affaires, des audits sont mis en place chaque année par la Direction des Services financiers.

10 structures ont été auditées en 2023 (6 laboratoires, 2 composantes et 2 services) :

- ILM
- LEHNA

- LAGEPP
- ICBMS
- IP2I
- ISA
- IUT
- Observatoire
- SCD
- IUT

Le déploiement de Notilus depuis 2023 va nécessairement faire évoluer les pratiques d'audit, dans la mesure où le processus mission a changé.

c. Analyse des actes et anomalies de gestion

Comme chaque année, la cellule SIFAC de la direction des services financiers a procédé à une analyse des actes et anomalies de gestion. Cette analyse a porté sur l'année civile 2022.

En tout, 36 043 bons de commande ont été saisis dans l'outil SIFAC (12% de plus qu'en 2021), 45% par la DSF, le reste par des structures hors pôle.

L'analyse s'est portée sur les types d'anomalie suivant :

- Bon de commande erroné
- Domaine d'activité erroné
- Type d'imputation erroné
- TVA erronée
- Niveau de besoin erroné
- Unité d'achat erronée

L'analyse montre une baisse très nette du nombre d'anomalies par rapport à l'année 2021 (-58%). Le taux d'anomalie côté DSF est de 0,19%, tandis que le taux d'anomalie hors DSF est de 0,69%.

La tendance est la même pour le flux spécifique des missions, l'analyse des actes de gestion met en lumière une très forte diminution du nombre d'anomalies pour les structures hors PVA (-71,7%), et aucune anomalie pour les structures rattachées au PVA.

3. Bilan d'activité comptable

a. Contrôle des dépenses faites par cartes achat

Un contrôle exhaustif des dépenses réalisées par carte achat en 2023 a permis de vérifier que les principes généraux d'utilisation de la carte achat sont respectés, notamment en termes d'usage possible, recommandé ou proscrit.

En revanche, certains porteurs de carte achat ne fournissent pas de bon de commande dans les délais. Ces porteurs ont été directement contactés par l'agent comptable afin de régulariser ces situations.

b. Fiabilisation du patrimoine

Dans le cadre du cycle immobilisations, et dans l'objectif de qualité des comptes, les bâtiments dont la maîtrise d'ouvrage a été réalisée par l'UDL, et regroupés dans le marché « CREM » ont été intégrés aux immobilisations de l'UCBL. Ainsi, toutes les opérations de fiabilisation ont été réalisées.

c. Couverture du risque de faux ordres de virement

La DRFIP tient à jour un fichier national de tiers connus comme frauduleux, recensant les IBAN / Comptes bancaires, SIRET, Nom de société / Noms et prénoms.

Ce fichier est injecté dans SIFAC ce qui permet une alerte automatique en cas de manipulation d'une de ces données frauduleuses recensées par la DGFIP.

d. Contrôle des habilitations SIFAC

Le contrôle des habilitations SIFAC est réalisé en plusieurs étapes :

- Une extraction de toutes les personnes habilitées à une ou plusieurs transactions sur SIFAC est éditée
- Une recherche individuelle de chaque agent a été menée afin de compléter la colonne « STRUCTURE » à laquelle l'agent appartient.
- Une correction de la structure d'appartenance est réalisée si l'agent a changé de fonction au sein de l'UCBL. Un blocage de l'agent sur SIFAC est mis en place si l'agent n'est plus présent dans l'annuaire de l'UCBL.

Les transactions suivantes ont été identifiées comme étant particulièrement sensibles en termes droits accordés :

• TRANSACTIONS « ORDONNATEUR » :

M21N (création d'une commande d'achat)
M22N (modification d'une commande d'achat)
MIGO (constatation du service fait)

• TRANSACTION « ORDONNATEUR ET AGENT COMPTABLE » :

PRMD (création ou modification d'un missionnaire)

• TRANSACTIONS « AGENT COMPTABLE » :

F110 (paiement)
MIRO (liquidation d'une facture fournisseur)
XK01 (création d'un fournisseur)
XK02 (modification d'un fournisseur)

Après analyse, il est apparu que certains agents ont accès à des transactions « Ordonnateur » et « Comptable ». Il s'agit d'agents de la Cellule SIFAC et de la DSI dont les missions sont transversales.

L'utilisation des transactions est contrôlée afin de vérifier qu'aucune écriture n'a été passée par ceux-ci. Les pièces de décaissement (pièces de type KZ) ont été générées uniquement par les agents du service Comptabilité Générale de l'agence comptable, ayant l'habilitation à effectuer des paiements.

La revue des droits de juillet 2023 arrive à la même conclusion que celle de juillet 2022. Ainsi, l'agence comptable relève que le contrôle annuel est nécessaire et suffisant. Aucune anomalie n'a été détectée, un nettoyage de la base est réalisé régulièrement. En septembre 2023 les créations et suppressions de comptes sont nécessaires en fonction des arrivées et départs des agents.

e. Contrôle des saisies des RIB clients et fournisseurs

La procédure de saisie des fournisseurs reste inchangée.

L'étape supplémentaire consiste à confirmer la modification de coordonnées bancaires dans les tiers fournisseurs.

Cette confirmation doit se faire impérativement par deux personnes distinctes.

Le contrôle en place bloquera tout paiement fournisseur lors du lancement de la proposition F110. Le service en charge du traitement, selon l'organisation définie, devra alors confirmer la modification pour poursuivre le traitement.

En 2023, une revue des bases clients et agents/fournisseurs a permis de fiabiliser les données, notamment :

- Identifications des clients en doublons
- Suppressions des RIB sur clients soldés, rapprochés et inactifs depuis plus de 2 ans
- Suppressions des RIB clients multiples (clients présentant plusieurs coordonnées bancaires)
- Suppressions des RIB agents/fournisseurs en doublons

Cette revue sera également reconduite au cours de l'année 2024.

e. Contrôle Sélectif de la Dépense

Depuis le mois de novembre 2023, l'agence comptable a mis en œuvre un contrôle sélectif de la dépense (CSD) au sein du service facturier.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 (décret GBCP) et de l'instruction ministérielle du 3 avril 2018, le CSD autorise une modulation des contrôles réalisés lors des opérations de dépenses.

Cette démarche a pour objectif de renforcer l'efficacité des contrôles sur les dépenses à enjeux, de maîtriser davantage les risques et de réduire significativement les délais de paiement.

Sur la base des référentiels obligatoires et indicatifs de la DGFIP, un plan de contrôle CSD a été établi par l'agence comptable en début d'année 2023. Ce plan a ensuite été transmis à la DGFIP pour validation. Il prévoit une modulation des contrôles réalisés pour chaque nature de dépenses (contrôles a priori ou a posteriori, exhaustifs ou par échantillonnage).

Le déploiement du CSD permet également de répondre aux enjeux liés au nouveau régime juridictionnel unifié de responsabilité des gestionnaires publics. Entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023, cette réforme instaure un régime de responsabilité commun aux ordonnateurs et aux comptables, et supprime la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable. En d'infraction cas avérée et liée à une faute grave, le juge financier pourra dorénavant sanctionner tout gestionnaire à l'origine des faits reprochés, qu'il soit ordonnateur ou comptable.

IV – Plan d'actions pour 2024

Le plan d'actions 2024 s'attachera à poursuivre et achever les actions annoncées et entreprises dans le cadre du plan d'actions pour 2023.

Les actions se poursuivront donc dans le cadre des 5 axes du plan 2023 :

- Le renforcement de la documentation
- La fiabilisation et la modernisation des processus
- La réorganisation des structures
- Le renforcement des contrôles
- La formation

En ce qui concerne le renforcement de la documentation, la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics nécessite que les organigrammes fonctionnels nominatifs soient déployés sur toute la chaîne financière. L'un des objectifs principaux de l'année 2024 sera de réaliser cette action. En effet, les organigrammes ne sont pour l'heure déployés qu'au niveau des services financiers (agence comptable et direction des services financiers), ainsi qu'au niveau du cycle paie. Les composantes et les unités de recherche devront aussi les mettre en place sur 2024.

En matière de contrôle interne budgétaire, et dans le cadre de l'axe « fiabilisation et modernisation des procédures », un important travail de remise à plat du processus de gestion de la charge d'enseignement - service statutaire, heures complémentaires, heures référentiel service - de leur déclaration jusqu'à leur mise en paiement, est en cours. A cet effet, un groupe de travail a été mis en place en janvier 2024, réunissant les compétences de la direction des ressources humaines, de la direction des services financiers, de la direction du système d'information et de la direction de la formation. Ce travail très important répond au constat d'une défaillance de contrôle interne sur le contrôle de l'effectivité des heures et la maîtrise du droit de tirage en heures complémentaires.

La mise en place effective de la gestion intégrée sur l'année 2024 nécessitera une attention accrue en matière de contrôle interne, en particulier via la formation des gestionnaires qui intégreront à leur portefeuille la fonction paie, et inversement la gestion administrative des dossiers, pour les gestionnaires paie.

Sur le cycle recettes, les travaux de formalisation d'une cartographie des recettes devraient aboutir en 2024. Il s'agira de lister de façon exhaustive les recettes, leurs échéances, et les caractériser (fréquence, montant, mode de gestion...) pour optimiser le pilotage de ces-dernières.

En matière de contrôle interne comptable, un outil de contrôle a été mis en place pour permettre d'extraire des échantillons de pièces à contrôler a posteriori, par type de dépenses.

Un plan de contrôle sera formalisé afin de programmer et de suivre la réalisation des contrôles de supervision comptables a posteriori au sein de l'université Claude Bernard Lyon 1.

Ce plan de contrôle précise, pour un exercice donné, la politique de contrôle retenue par l'agence comptable et reflète son appréciation des enjeux et des risques. Il a plus particulièrement pour objectifs :

- De fixer les choix et les objectifs en matière de contrôles de supervision a posteriori et d'en faciliter le suivi ;
- De préciser aux différents acteurs de l'agence comptable, la nature, la fréquence, les modalités, la formalisation et l'archivage des opérations de contrôle attendues d'eux ;
- De permettre d'appréhender, au travers d'un document synthétique, l'architecture et les modalités d'exercice des opérations de contrôle au sein de l'entité.

L'élaboration du plan de contrôle sera coordonnée par le service du contrôle interne comptable, qui associera étroitement les agents de l'agence comptable. Ce travail collectif est primordial dans la mesure où il permet de compléter la vision opérationnelle et les risques liés à l'activité de l'agence comptable.

Pour l'année 2024, le plan de contrôle portera sur un petit volume de chaque thématique, afin de parcourir l'ensemble des processus :

- Cartes achat
- Factures de fonctionnement
- Factures d'investissement
- Subventions attribuées
- Honoraires pédagogiques
- Stages ISTR
- Avoirs
- Factures en devises étrangères
- Factures hors dématérialisation
- Droits de douane
- Avances
- Factures sur marchés

- Missions
- Créations et modifications de fournisseurs
- Créations et modifications des agents
- Créations et modifications de clients
- Recettes

En matière de contrôle de paie, l'agence comptable réalise plusieurs opérations mensuelles de contrôle en liaison avec la Direction des Ressources Humaines. Ces opérations nécessitent une mobilisation importante de l'agence comptable (agents du service recettes et du contrôle interne). Afin d'optimiser les contrôles réalisés et de les moduler selon les enjeux financiers, l'agence comptable prévoit d'établir en 2024 un plan de contrôle sélectif de la paie. Ce plan de contrôle s'appuiera sur les préconisations du guide méthodologique publié par la DGFIP en avril 2023 et relatif au contrôle sélectif de la dépense, et sera basé sur les données de la paie 2023. Selon la typologie des dossiers, les contrôles seront réalisés exhaustivement ou par sondages. Conformément au guide méthodologique DGFIP, des contrôles thématiques aléatoires seront également réalisés périodiquement pour fiabiliser les fichiers de paie.

La Direction des Ressources Humaines et l'agence comptable prévoient de déployer en septembre 2024 une plateforme numérique ayant vocation à stocker les dossiers individuels dématérialisés et les pièces justificatives de paie. Cette plateforme respectera les critères d'authenticité, d'intégrité et de quérabilité des pièces conformément à l'arrêté du 7 octobre 2015 relatif à la dématérialisation au sein des organismes publics.

A terme, l'agence comptable sera en mesure de consulter toutes les pièces justificatives de paie dématérialisées sans requérir leur mise à disposition physique. La temporalité des contrôles (a priori ou a posteriori) pourra ainsi être adaptée en fonction des enjeux financiers et des volumes de pièces à contrôler.

Au cours de l'année 2023, un nouveau logiciel de paie (SIHAM Liquidation) a été déployé afin de préparer le passage en gestion intégrée. Au cours de l'année 2024, des extractions d'informations seront effectuées directement depuis les bases de données de ce logiciel, et basées sur des critères de recherche multiples. Les opérations de contrôles porteront donc à la fois sur les paies mensuelles courantes mais également sur les paies antérieures clôturées.

Annexes

Annexe 1 : Cadre juridique

Annexe 2 : Composition du groupe d'élaboration des normes et responsables de cycles

Annexe 3 : Cartographie des risques par cycles

Annexe 4 : Plan d'action 2024

Annexe 5 : Réponse à l'enquête ministérielle annuelle

ANNEXE 1 : Cadre juridique

L'exigence de qualité comptable est consacrée par un corpus juridique qui s'impose aux établissements publics nationaux dont les universités.

1. La Constitution du 4 octobre 1958 - Article 47-2.

« Les comptes des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière ».

En tant qu'administrations publiques, les établissements publics nationaux dont les Universités, sont soumis à cette disposition constitutionnelle.

2. La Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) du 1er août 2001 - Articles 27 et 31

« Les comptes de l'Etat doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle de son patrimoine et de sa situation financière ».

« Les comptables publics (...) s'assurent notamment de la sincérité des enregistrements comptables et du respect des procédures ».

Les Universités, en tant qu'opérateurs de l'Etat, sont valorisées dans les comptes de l'Etat et sont donc concernées par cet objectif de la LOLF.

3. La loi du 1er août 2003 de sécurité financière.

Cette loi prévoit que les établissements publics ayant des comptes consolidés sont soumis à l'obligation de certification.

4. La loi relative aux libertés et responsabilités des Universités (LRU), du 10 août 2007

Le passage aux responsabilités et compétences élargies a entraîné deux conséquences directement liées à l'exigence de qualité comptable des universités.

- le renforcement de l'exigence de maîtrise des risques financiers et comptables,
- la certification des comptes par un commissaire aux comptes.

5. La circulaire DGFIP du 1er juin 2011 sur la mise en œuvre d'une démarche de contrôle interne comptable et financier (CICF)

Cette circulaire pose le cadre méthodologique et les modalités du renforcement du contrôle interne et financier (CICF) mise en œuvre par les opérateurs de l'Etat.

6. Le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique – Article 215

Le décret impose la mise en place d'un dispositif de contrôle interne budgétaire et de contrôle interne comptable dans chaque organisme. Concernant le contrôle interne :

« ... Le contrôle interne comptable a pour objet la maîtrise des risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité des comptes, depuis le fait générateur d'une opération jusqu'à son dénouement comptable... »

7. Arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaires et comptables, pris en application de l'art. 215 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable.

Cet arrêté définit le cadre de référence des contrôles budgétaires et comptables (objectifs, périmètres, acteurs).

L'organe délibérant, informé de l'état de déploiement doit valider le plan d'actions établi sur la base de cartographie des risques budgétaires et des risques comptables.

8. La circulaire du 28 juillet 2020 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'Etat pour 2020

Le déploiement des contrôles internes budgétaires et comptables fait l'objet d'un point d'attention particulier de cette circulaire. Elle rappelle les fondamentaux en matière de contrôles internes budgétaire et comptable. Les conditions et modalités de mise en œuvre d'un dispositif de maîtrise des risques financiers et comptables sont précisés. La circulaire propose également des illustrations en matière de contrôle interne budgétaire. La problématique de lutte contre la fraude fait également l'objet d'un point spécifique.

ANNEXE 2 : Composition du groupe d'élaboration des normes

Groupe d'Elaboration des Normes Comptables Composition

Mise à jour 19/02/2024

Comité de pilotage	
Oiasfi CHAABNIA	DGSA - Directeur des services financiers
Emmanuelle DESPRES	Responsable contrôle interne / Agence comptable
Teddy KAINDOH	Référent contrôle interne budgétaire - Directeur adjoint des services financiers
Xavier EYMARD	Agent comptable
Membres du groupe de travail	
Marion JUILLET	Responsable du service Paie et aide au pilotage / DRH
Rachel BLANC	Fondée de pouvoir - Responsable pôle comptabilité générale / Agence comptable
Myriam CHAMBE	Cellule SIFAC / DSF
Rémi CROELLA	Responsable du service recettes - recouvrement - contrôle de la paie / Agence comptable
Xavier MAILLARD	Contrôle interne / Agence comptable
Cédric ETCHEVERRY	Responsable PGF Doua /DSF
Yann QUIRION	Responsable de la direction du budget / DSF
Salima CHERID	Responsable du Service de l'Achat
Béatrice MONTFOLLET	Responsable pôle dépense / Agence comptable
Valérie POPULO	Responsable du service partenariat / DSF
Pierre-Marie MARTIN	Directeur des systèmes d'information
Nicolas TIBERGHYEN	Responsable PGF Santé / DSF

CYCLE	RESPONSABLE
Paie	Marion JUILLET
Recettes	Chloé SELVA LARIOS
Immobilisations	Myriam CHAMBE
Dépenses	Oiasfi CHAABNIA
Budget	Yann QUIRION
Opérations pluriannuelles	Valérie POPULO
Trésorerie	Rachel BLANC
Compte financier	Xavier EYMARD
Opérations comptables	Xavier EYMARD
Comptabilité analytique	Teddy KAINDOH

Cycle	CIC	CIB
Paie – Masse salariale	●	●
Recettes	●	●
Immobilisations	●	●
Dépenses	●	●
Budget - Programmation		●
Gestion des contrats de recherche	●	●
Trésorerie	●	●
Compte financier	●	
Opérations comptables	●	
Comptabilité analytique		●

Annexe 3 : Cartographies des risques

Date de mise à jour : Février 2024

Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables 2024

Tous les processus						
Risque	Conséquence(s) possible(s)	Piste d'actions	CIC	CIB	Niveau du risque si réalisé	Niveau de maîtrise
Saisie erronée ou fraude suite à l'accès à des transactions financières et comptables du logiciel inadapté	Qualité comptable et financière: Comptabilités budgétaires et financières erronées Image / légal et juridique: en cas de fraude financière	- Revue de contrôle des accès aux transactions comptables (Fait) - Attribution des droits sous forme de profils métiers type (Fait) - Réinitialisation annuelle des mots de passe annuelle (Fait) - Vigilance sur les actions effectuées sur des comptes génériques	●	●		
Absence de plan de contrôle interne budgétaire et comptable: les contrôles ne sont pas systématiquement formalisés, connus, traçés.	Qualité comptable: Risque d'oublier des contrôles Légal et juridique: Absence de plan de contrôle exhaustif à présenter en cas de contrôle des tutelles	- Recensement des contrôles effectués (actuellement non exhaustif et à actualiser) - Suite à l'analyse de la balance, mettre en place des revues de contrôles systématiques sur les comptes "sensibles" (cf cycle opérations comptables)	●	●		
Défaut de fiabilisation de la saisie dans SIFAC (ex: code d'imputation, adresse de livraison, code d'activité...)	Qualité comptable et budgétaire: Impacts erronés en comptabilités Analyse: analyse de gestion et choix de pilotage de nos activités biaisés	- Formation initiale puis des formations "perfectionnement" à destination l'ensemble des gestionnaires financiers et comptables pour sensibiliser à l'importance des bonnes pratiques - Mise en place d'un groupe de travail sur la fiabilisation des données	●	●		
Fiscalité						
Difficultés d'interprétation et d'application de la TVA pour les opérations spécifiques de l'UCBL: risque de manque de régularité des comptes de l'établissement.	Qualité comptable et financière: Comptabilités budgétaires et financières erronées Juridique: Risque de pénalités financières en cas de calculs erronés	- Fiche de méthode, formation	●	●		
Déclaration de l'activité industrielle et commerciale: Risque de mauvaise évaluation de la part AIC dans nos comptes, risque d'utiliser une méthode incorrecte pour les déclarations patrimoniales annuelles	Juridique: Risque de pénalités financières en cas de méthode erronées ou non justifiées	- Documenter chaque déclaration AIC sur les sources des montants déclarés et la méthodologie utilisée.	●	●		

Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables 2024

Budget						
Risque	Conséquence(s) possible(s)	Piste d'actions	CIC	CIB	Niveau du risque si réalisé	Niveau de maîtrise
Absence de cadrage et de méthode pour l'élaboration du budget (méthode d'élaboration du budget non définies ou diffusées, procédures insuffisamment formalisées)	Impact financier: Mauvaise prévision budgétaire Impact réglementaire: Risque de retard dans l'adoption et la mise en œuvre du budget Impact en pilotage: Déficience de la qualité des données produites	- Rédaction de modes opératoires d'élaboration du budget - Rédaction de cartographies de processus		●		
Mauvaise qualité des données budgétaires qui se traduit soit par des données: - erronées (mal valorisées, divergentes selon les différentes sources) - non exhaustives - mal imputées - mal rattachées	Impact financier: Mauvaise prévision budgétaire Impact en pilotage: Choix de gestion potentiellement erronés			●		
Mauvaise estimation ou absence de visibilité des grands projets d'investissements (PPI)	Impact financier: Mauvaise prévision budgétaire Impact en pilotage: Déficience de la qualité des données produites	Mise en place de comités de suivi PPI depuis plusieurs années		●		
Insincérité de la programmation budgétaire. Orientations stratégiques inadaptées ou insuffisamment explicitées.	Impact financier: Mauvaise prévision budgétaire Impact en pilotage: Déficience de la qualité des données produites			●		
Concentration de l'expertise budgétaire en un nombre réduit de personnes.	Impact en pilotage: Perte d'information Impact financier: Risque d'erreur	- Rédaction de modes opératoires d'élaboration du budget - Accentuer l'interdépendance entre les collaborateurs de la direction du budget. Formalisation dans l'organigramme fonctionnel nominatif		●		
Mauvaise estimation des recettes: Recettes sous-évaluées par rapport à la réalisation Recettes sur-évaluées par rapport à la réalisation	Impact en pilotage: risque de résultat négatif	- mise en place d'une cartographie des recettes		●		
Mauvaise estimation des dépenses: Dépenses sur-évaluées par rapport à la réalisation	Impact en pilotage: Des projets qui n'avaient pas été retenus auraient pu être réalisés			●		
Sur investir sans anticiper la charge des amortissements sur les budgets des exercices à venir. Ressources insuffisantes par rapport aux charges d'investissement	Impact pilotage: Des budgets notamment SACD qui risquent de ne pas être à l'équilibre			●		
Mauvaise estimation des amortissements dû à l'absence de saisie des fiches immobilisations ou de suivie des sorties d'immobilisations.	Impact financier : décalage et cumul d'amortissements sur les exercices suivants		●	●		
Non rattachement des subventions aux opérations concernées	Impact financier : décalage et cumul de la quote-part sur les exercices suivants		●	●		
Hausse non contrôlée du budget des heures complémentaires	Impact financier : soutenabilité budgétaire fragilisée	Refonte du système de droit de tirage		●		

Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables 2024

Trésorerie						
Risque	Conséquence(s) possible(s)	Piste d'actions	CIC	CIB	Niveau du risque si réalisé	Niveau de maîtrise
Niveau de trésorerie insuffisant pour pouvoir régler les dépenses	Risque financier: impossibilité de pouvoir réaliser des projets	Accélérer le recouvrement des recettes.	●	●		
Trésorerie courante trop élevée	Manque à gagner du fait du fort contingentement des possibilités de placement. Exception : recettes fléchées liées à des libéralités.	Pas d'action possible, mais veille réglementaire indiquée sur le sujet	●	●		
Décalage important dans le versement de la subvention pour charge de service public	Enjeu comptable et financier: Incapacité de paiement Image: Impossibilité de payer les fournisseurs	Suivi des versements de la SCSP et alerte si nécessaire - Affiner le plan de trésorerie prévisionnel sur les mois pour les encaissements importants (PPI, remboursement TVA...)	●	●		
Mauvaise information financière sur l'impact de l'encaissement de la SCSP sur le plan de trésorerie du fait du décalage du rapprochement.	Enjeu comptable et financier : mauvaise qualité de l'information financière	- réactivité rapprochement côté comptable sous réserve d'avoir toutes les informations - réactivité transmission informations côté ordonnateur => rapprochement comptable au plus près de la pièce budgétaire, et réalisation de la pièce budgétaire au plus près de l'encaissement	●			
Limite dans le plan de trésorerie réalisé qui se base sur la comptabilité budgétaire et non sur les opérations effectives de trésorerie (encaissements et décaissements réellement effectués sur les comptes de classe 5)	Analyse des flux de trésorerie: Mauvaise lisibilité des impacts en trésorerie encaissements et décaissement suivant la nature des opérations.	- Rapprochements comptables au plus près de la réalisation de la pièce budgétaire	●	●		
Décalages mensuels importants entre les prévisions et le réalisé.	Pilotage: Risque d'effectuer des choix de gestion biaisés Impossibilité de se baser complètement sur le plan prévisionnel de trésorerie pour gérer les décaissements importants	- Améliorer la qualité des prévisions de flux de trésorerie en utilisant mieux l'expérience du réalisé des années antérieures - Mieux prévoir les dates des encaissements les plus importants - Adapter des scénarios prudents - Communiquer suffisamment en amont les données budgétaires pour la réalisation du plan de trésorerie lors du BI et des BR - Communiquer en amont sur le calendrier du BR	●	●		
Difficulté de maîtrise des prévisions sur les opérations pour comptes de tiers, notamment encaissements/décaissements sur conventions pour compte de partenaires, TVA, bourses AMI	Pilotage: Risque de ne pas arriver à anticiper les mouvements importants de trésorerie, risque de décalage entre encaissements et décaissements. Information financière : cf. solde budgétaire prévisionnel peut être erroné	- Lister et anticiper les opérations concernées au moment de la préparation du budget initial (SRP)	●	●		
Gestion dans l'outil SIFAC non fiabilisée de certaines opérations en terme d'impact sur le plan de trésorerie.	Pilotage: Risque de produire un plan de trésorerie erroné (décalage des impacts dans le temps ou par nature d'opérations), ce qui entraîne des analyses et des choix de pilotage non fiables	- Conduire des analyses pour détecter les anomalies et aller vers des pratiques totalement fiabilisées	●	●		

Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables 2024

Recettes						
Risque	Conséquence(s) possible(s)	Piste d'actions	CIC	CIB	Niveau du risque si	Niveau de maîtrise
Titrage des recettes non exhaustif (défaut de titrage) ou doublon de demandes de titrage	- non réalisation du budget - manque à gagner (recettes non prévues, qui auraient dû être titrées en amont)	Travailler sur la chaîne de la recette (procédures de titrage et d'encaissements...) Procéder à un recensement exhaustif des recettes pour pouvoir piloter Analyse des recettes du compte d'attente Recensement de toutes les conventions en cours ayant une conséquence financière Mise en place d'un service facturier recettes	●	●		
Titrage des recettes non exhaustif sur le champ de la formation continue	- non réalisation du budget - manque à gagner	Mettre en place un rapprochement informatique entre les logiciels de gestion Harmonisation des règles de gestion des recettes de la formation continue entre FOCAL et l'IUT	●	●		
Titrage des recettes non exhaustif (non prévues au budget)		Mise en place d'une cartographie des recettes	●	●		
Mauvais traitement dans le rapprochement des recettes (problème d'identification des recettes, mauvais rattachement, erreur d'imputation...)	- réalisation budgétaire erronée - absence de rattachement aux investissements financés => impact sur l'amortissement et donc la situation patrimoniale	Faire apparaître dans les factures un dénominateur commun avec les clients privés Pour la FC circulariser les principaux tiers.	●	●		
Relances non enclenchées ou enclenchées à tort. Risques opérationnels liés aux difficultés de l'utilisation du module relance de SIFAC.	Délais de recouvrement trop longs ou absence de recouvrement.	Recenser les problèmes rencontrés, pouvoir croiser les données.	●	●		
Risque de factures non parvenues : - Pour le client public sur chorus pro recettes - Pour les clients privés : multitude des plateformes de dépôt de facture qui augmentent le risque d'erreur	- non encaissement	- dépôt manuel sur chorus pro, sur la base des informations de la ZREC022 - mise en place d'un serveur partagé pour que tous les ordonnateurs aient accès à l'information - Généralisation de la dématérialisation prévue pour 2024	●	●		
Mauvaise qualité des documents réglementaires liés au titre de recettes (absence de signature, absence de pièces justificatives ou pièces erronées, absence du détail des calculs du montant des factures)	- invalidité comptable de la recette => non prise en charge par le comptable	Formation aux gestionnaires.	●	●		
Existence de créances clients anciennes qui ne sont pas analysées puis traitées (dépréciation).	- Mauvaise image du patrimoine financier	Travail de suivi des créances anciennes à poursuivre et à pérenniser.	●			
Circuit des chèques avec plusieurs entrées possibles des chèques (risques de perte, encaissement frauduleux...) Risque de operte au départ (DRFIP)	- Perte financière - Image de l'établissement	- Meilleure traçabilité du courrier : réflexion organisationnelle	●			
Risque de fraude ou de manque de fiabilité des opérations de régies	- image de l'établissement	Instaurer des vérifications sur place et rappeler les règles de tenue de la comptabilité Réduction du nombre de régie et remplacement par des mandataires	●	●		

Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables 2024

Paie						
Risque	Conséquence(s) possible(s)	Piste d'actions	CIC	CIB	Niveau du risque si	Niveau de maîtrise
Erreurs de saisie ou d'application de la réglementation	Impact financier et comptable: fiabilité insuffisante des paies (erreur en masse ou individuel) Impact en image et en assurance pour les agents concernés.	Actions à poursuivre: - Calendriers, tableau de bord, procédures - Développer les contrôles thématiques - Continuer les contrôles systématiques directement sur les fichiers d'envoi de la paie (apport important des fichiers excel de contrôle)				
Manque de continuité du service (SPAPIAC/DRFIP) liés au problème de turnover ou d'absence simultanée de 1 ou 2 agents pendant les jours de contrôle (calendriers contraints) + pb d'accès limités au serveur DRFIP pour les transmissions de fichiers de paie	Impact financier: paie incomplète ou erronée ou différée Impact en image Impact en charge de travail: volumétries importantes qui nécessitent de nouveaux contrôles chronophages	Action à poursuivre: - Formaliser les procédures pour faciliter les remplacements d'agents - Suivi des organigrammes fonctionnels				
Absence de transmission des pièces et dossiers entre services gestionnaires et SPAP ou risque de commencer le travail avant le déclenchement de la prise en charge, voire avant signature du contrat. Risque de perte de documents lié à une transmission papier des dossiers individuels entre les composantes, le service adm du personnel et le service central de paie.	Impact financier: risque de paiement à tort ou de paiement retardé par rapport à la prise de fonction	Sensibilisation des composantes à la nécessité d'anticiper les mouvements et de transmettre les informations rapidement, ainsi que sur le calendrier de la paie. Mise en place de la gestion intégrée Dématérialisation de la transmission des pièces justificatives				
Mauvaise évaluation des CAP sur rémunération et provision (CET, primes...)	Impact financier et comptable: mauvaise qualité des comptes et mauvaises prévisions budgétaires	Documentation et justification des calculs et modes opératoires.				
Fragilité du système d'ouverture des droits à congés et du suivi des absences des BIATSS	Impact financier et comptable : - mauvaise évaluation des CAP - impact sur la masse salariale liée à un recours à des ETPT complémentaires	Contrôles des soldes atypiques Contrôles de cohérence Saisie automatique des congés sur les période de fermeture obligatoire				
Risque d'engager des paiements à tort pour des agents déjà sortis	Impact financier: Décaissement à tort	Sensibiliser les composantes à la nécessaire remontée d'information Points de contrôles (Harpège / winpaie)				
Risque de paiement à tort d'heures complémentaires du fait du non recoupement possible des plannings (déclaratif)	Impact financier: Décaissement à tort	Process de prévision budgétaire à suivre sur les aspects des heures complémentaires				

Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables 2024

Opérations pluriannuelles						
Risque	Conséquence(s) possible(s)	Piste d'actions	CIC	CIB	Niveau du risque si réalisé	Niveau de maîtrise
Des contrats qui ne passent pas dès la création par le circuit des contrats pluriannuels . Les contrats non gérés par le module conventions.	Qualité budgétaire et comptable: Mauvaise fiabilité des comptes de fin d'exercice. Opérations de report erronées		●	●		
Absence de complétude des informations et/ou absence de saisie de certaines opérations pluriannuelles dans GOPA (PPI ou autres opérations pluriannuelles)	Impact financier: Encaissements non récupérés, facture d'acompte non effectuées	Alerte de l'agence comptable au moment des contrôles Lister les types d'opérations devant figurer dans GOPA		●		
Absence de cohérence des données de GOPA avec le module conventions de SIFAC	Risque de non exhaustivité des états financiers. Risque de retard de gestion dû au fait que les contrôles comptables sont alors bloqués	Contrôle de cohérence entre GOPA et SIFAC	●	●		
Dépenses non éligibles ou refusées par le financeur. Difficultés à s'assurer que les conditions des conventions sont bien effectuées pour ne pas risquer de perdre des crédits	Impact financier: Encaissements non perçus	- Contrôles ponctuels - Contrôles lors des états financiers intermédiaires		●		
Mauvaise budgétisation des dépenses des opérations pluriannuelles par année.	Impact budgétaire: Mauvaise prévision budgétaire	Bilan mensuel du taux de réalisation par projets pour suivi des taux d'exécution		●		
Réorganisation du SRP avec la création d'un centre d'ingénierie projets : risque de manque de cadrage des missions du nouveau pôle	Impact organisationnel : manque de coordination dans le suivi de projets	- Rédaction de procédures et de cartographie de processus		●		
Volume du compte d'attente trop important du fait des reversements partenaires importants en fin d'exercice	Impact comptable : mauvaise qualité comptable		●			

Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables 2024

Immobilisations						
Risque	Conséquence(s) possible(s)	Piste d'actions	CIC	CIB	Niveau du risque si	Niveau de maîtrise
Manque de qualité dans l'inventaire comptable et donc des états financiers de l'établissement (pb de désignation, incohérence du n° inventaire incrémenté, manque de localisation mauvaise saisie...)	Impact budgétaire et comptable: Mauvaise image du patrimoine de l'établissement	Finir la mise à jour de la documentation Atelier de perfectionnement pour les gestionnaires Travail de mise en qualité comptable	●	●		
Existence de biens qui sont réellement entrés en service, mais pour lesquels il n'a pas été procédé au transfert des comptes 23 (immo en cours) au 21 (immo en service)	Impact comptable: Mauvaise image de la VNC du patrimoine de l'établissement Non déclenchement des amortissements	Identification des interlocuteurs à avoir en amont Calendrier de transfert à tenir plusieurs fois par exercice	●			
Problème de localisation mal renseignée d'un bien	Impact en comptabilité analytique : connaissance de coûts économiques par bâtiments erronée Risque de perte du bien	Clé de répartition au prorata des m2 à adopter. Fiabiliser la mise en application.	●	●		
Financements Externes de l'Actif : risque de rattachement tardif ou d'absence de rattachement	Impact comptable et financier: Manque de fiabilité des comptes de bilan, non déclenchement d'amortissements des FEA	Mettre en place une revue d'analyse des comptes régulière	●	●		
Risque de non exhaustivité des biens patrimoniaux du fait de l'absence de transfert de biens dont l'UCBL aurait le contrôle économique mais identifiés dans les comptes d'un autre établissement.	Impact comptable: Bilan comptable non exhaustif	Travail d'échange en cours avec les établissements partenaires concernés (UdL et métropole...)	●			
Sortie d'inventaire non réalisées (notamment suite à des vols ou dégradations...) ou sorties non justifiées	Risque financier: perte de valeur Risque de fraude Risque comptable: Bilan comptable non conforme à la réalité	Inventaire tournant MAJ de la procédure de sortie de biens Information /formation aux gestionnaires Contrôles des saisies auprès des gestionnaires	●	●		
En l'absence d'un suivi par composant, risque d'identifier les sorties pour les biens immobiliers (sortie de travaux partielle pour un immeuble)	Risque comptable : bilan comptable non conforme à la réalité	Détermination d'une clé de répartition des sorties partielles d'immeubles	●			
Du fait du nombre de sites, et des difficultés à distinguer les biens UCBL et/ou partenaires, mauvaise qualité de l'inventaire physique entraînant une mauvaise qualité comptable.	Risque financier: perte de valeur Risque de fraude Risque comptable: Bilan comptable non conforme à la réalité	Etiquetage des biens	●	●		
Distorsion d'information entre inventaire comptable et inventaire physique. Des biens présents dans SIFAC mais pas dans GESTIMMO.	Risque financier: Perte de connaissance financière Risque de fraude	Intégration des biens dans SIFAC depuis une extraction GESTIMMO Vérification de la présence dans GESTIMMO systématique lors de la saisie dans l'inventaire comptable	●	●		
Erreur possible sur la saisie de la durée d'utilisation du bien	Risque comptable: Etats financiers erronés non prise en charge d'une part des amortissement	Vérification par l'analyse de la balance	●	●		

Plan d'actions de maîtrise des risques financiers et comptables 2024

Compte financier						
Risque	Conséquence(s) possible(s)	Piste d'actions	CIC	CIB	Niveau du risque si	Niveau de maîtrise
Risque de ne pas arriver à tenir les échéances de réalisation des opérations de fin d'exercice et de production du compte financier	Enjeu comptable et financier/ Image de l'établissement / Impact juridique: Non production du compte financier dans les délais réglementaires	- Mise en place d'un calendrier de gestion des opérations de fin d'exercice - Organisation de COPIL "clôture" - Formaliser la documentation de l'édition du compte financier	●	●		
Difficulté de production de certains états financiers notamment tableau de flux de trésorerie. Certains tableaux annexes ne sont pas produits directement dans SIFAC.	Qualité comptable: Risque de présenter des éléments dans le compte financier erronés ou incomplets Risque d'observations de la part des tutelles et / ou des CAC	- Préparer la méthodologie de construction du compte financier	●	●		
Comptes consolidés: Mauvaise connaissance du périmètre du groupe	Enjeu financier / Pilotage / image: Risque d'engager des fonds au titre de nos participations de façon non anticipée.	- Analyse du périmètre du groupe en amont (enquête auprès des filiales du groupe à l'automne)	●			
Comptes consolidés: Mauvaise qualité des opérations intragroupes. Difficultés dans l'homogénéisation des comptes dues à des outils et pratiques différents entre l'UCBL et les filiales.	Qualité comptable: Comptes consolidés inexacts Risque juridique: Observations des tutelles et/ou des CAC	- Réconciliation intermédiaire des opérations intragroupes (préparatoire à la fin d'exercice)	●			
Cycle Dépenses						
Risque de fraude ou d'erreur de paiement dû à une mauvaise saisie des RIB fournisseurs	Impact financier: Paiement à tort / Paiement au mauvais fournisseur et fournisseur non payé Impact juridique et en image	Procédure formalisée et traçée de contrôle des RIB. Séparation des tâches	●	●		
Fraude par usurpation d'identité	Impact financier: Paiement à tort / Paiement au mauvais fournisseur et fournisseur non payé Impact juridique et en image	Veiller à la sécurité informatique du logiciel (attribution droits, modification mots de passe...) Information de sensibilisation aux gestionnaires.	●	●		
Carte achat / carte logée: décalage important entre la date de décaissement et la date de rapprochement	Mauvaise qualité comptable et d'exécution budgétaire	Procédures gestion de la carte achat reformalisées	●	●		
Missions: Problème des missions régularisées a posteriori	Risque juridique Risque de non engagement correct des fonds	Blocage des OM a posteriori		●		
Dépenses: Absence de prévision fiable sur plusieurs exercices	Impact en pilotage financier: Manque de visibilité budgétaire à moyen et long terme.	Analyse des écarts entre AE et CP sur les crédits de fonctionnement		●		
Cycle comptabilité analytique						
Mauvaise qualité des saisies des données sources (mauvaise imputation, dates tronquées...)	Impact décisionnel: Reporting ne reflétant pas la réalité de l'activité et entraînant des difficultés de choix de pilotage.	Formations et procédures, analyse de la qualité par sondage et contrôle de cohérence, suivi infra annuel		●		
Absence de continuité méthodologique dans la réalisation des restitutions en comptabilité analytique.	Impact décisionnel: Impossibilité de comprendre la trajectoire financière de l'établissement (comparaison impossible)	Documenter la méthodologie adoptée, les fichiers sources		●		

Annexe 4 : Plan d'action 2024

Date de mise à jour : Février 2024

Cycle	Libellé de l'action	Type action	Echéance	Responsable
Budget	Actualiser les cartographies des processus et procédures globales (élaboration budgétaire et suivi budgétaire)	Documentation	déc.-24	Resp budget (DSF)
	Mise à jour de procédures spécifiques au fonctionnement UCBL dans l'élaboration et le suivi budgétaire	Documentation	déc.-24	Resp budget (DSF)
Trésorerie	Trouver des placements financiers adéquats pour les dons et legs	Processus	juin-24	Resp cycle trésorerie
	Finaliser la formalisation de la méthodologie d'élaboration du plan de trésorerie prévisionnel	Documentation	juil-24	Resp cycle trésorerie et budget
	Fiabiliser les prévisions des opérations pour comptes de tiers (notamment reversement partenaires...)	Processus	déc-24	Resp cycle trésorerie et op pluriannuelles
	Activer un GEN Trésorerie (en lien avec le GEN recettes)	Organisation	juin-24	Resp cycles recettes et trésorerie
Recettes	Taxe d'apprentissage: Mettre en place le paiement en ligne pour la taxe d'apprentissage en lien avec la réforme de la TA	Processus	déc-24	Agent comptable
	Mise en place du paiement en ligne pour les autres droits, en lien avec la mise en place de l'outil PFIP par la DGFIP	Processus	déc-24	Agent comptable
	Réaliser des formations perfectionnement pour réactualiser les connaissances des gestionnaires et améliorer la qualité budgétaire et comptables	Formation	sept-24	Cellule SIFAC, resp cycle recettes
	Poursuivre l'actualisation des cartographies et procédures globales	Documentation	déc-24	resp cycle recettes, AC contrôle paye
	Mise en place d'une cartographie des recettes	Documentation	mai-24	resp cycle recettes
Paie	Fiabilisation du processus de paiement des heures complémentaires	Organisation	juil.-24	Responsable paie (DRH)
	Mise en place d'indicateurs de suivi d'anomalies	Contrôle	déc-24	Responsable paie (DRH)
	Poursuite de la mise à jour des procédures paie	Documentation	juil-24	Responsable paie (DRH)
	Dématérialisation de la transmission des pièces justificatives	Organisation	déc-24	Responsable paie (DRH)
	Prise en compte dans le dispositif de CIBC de la gestion intégrée	Organisation	déc-24	Responsable paie (DRH)

Cycle	Libellé de l'action	Type action	Echéance	Responsable
Immobilisations	Mise à jour de la documentation (procédures et cartographies)	Documentation	déc-24	Cellule SIFAC
	Mise en qualité de la base: Inventaire tournant, nettoyage des bases comptables...	Contrôle	déc-24	Cellule SIFAC
	Formaliser le processus amortissement et le processus quote part	Documentation	sept-24	Agence comptable
	Pérenniser le traitement comptable des opérations anciennes	Processus	déc-24	Agence comptable
	Pérenniser le processus de fiabilisation du patrimoine immobilier : - En externe : intégrer les bâtiments contrôlés par l'UCBL actuellement dans le patrimoine d'autres entités - En interne : formaliser le processus de transfert des immobilisations en cours (interrogation des services ordonnateurs)	Processus	déc-24	resp cycle immobilisations
Dépenses	Poursuivre l'actualisation des cartographies et procédures spécifiques	Documentation	déc-24	resp cycle dépenses
	Poursuivre l'apurement régulier des BC et SF (nettoyage des flux)	Contrôle	trimestriel	Cellule SIFAC / PGF
Comptabilité analytique	Rédiger un mode opératoire pour la phase ordonnateur de la déclaration d'activité industrielle et commerciale	Documentation	avr-24	resp pilotage financier
	Mise à jour du guide méthodologique de comptabilité analytique formation	Documentation	mars-24	resp pilotage financier

Annexe 5 : Réponse à l'enquête ministérielle annuelle : RELATIVE AU DEPLOIEMENT DU CONTROLE INTERNE BUDGETAIRE ET DU CONTROLE INTERNE COMPTABLE AU SEIN DES ORGANISMES PUBLICS

Les fonctions et les périmètres budgétaires et comptables		
1.	L'articulation de la maîtrise des risques budgétaires et comptables a-t-elle fait l'objet d'une analyse partagée entre les acteurs définis dans l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable, (ordonnateur, agent comptable, organe délibérant, organe dirigeant, référent) ?	Oui
2.	Existe-t-il un document portant organisation de la démarche des contrôles interne budgétaire (CIB) et comptable (CIC) au sein de votre organisme précisant notamment les missions et le rôle de chaque acteur (article 3.1 du cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable des organismes publics)?	Oui, un document unique traitant du CIB et du CIC
Acteurs du CIB et du CIC		
3.	L'organe dirigeant (comité exécutif, comité de direction, comité directeur...) assure-t-il le pilotage du déploiement et/ou du renforcement du CIB et du CIC ?	Pilotage conjoint du CIB et du CIC
4.	L'organe dirigeant (comité exécutif, comité de direction, comité directeur...) a-t-il constitué un comité chargé du pilotage et du suivi de la mise en œuvre du CIB et du CIC ?	Oui, un comité unique pour le CIB et le CIC
5.	Les référents CIB et CIC ont-ils été désignés ?	Deux personnes distinctes ont été désignées pour le CIB et le CIC
Recensement des risques et plan d'action		
6.	Existe-t-il une cartographie des processus budgétaires et comptables ?	Oui, pour les processus budgétaires et comptables
7.	Cette cartographie a-t-elle été actualisée au cours des 12 derniers mois au sein de votre organisme?	Non
8.	Existe-t-il une cartographie des risques budgétaires et/ou comptables ?	Oui, les cartographies sont communes
9.	Ces cartographies ont-elles été actualisées au cours des 12 derniers mois au sein de votre organisme ?	Non
10.	Existe-t-il un plan d'action formalisé couvrant les risques budgétaires et comptables ?	Oui, commun pour les risques budgétaires et comptables
11.	A-t-il été créé ou actualisé au cours des 12 derniers mois au sein de votre organisme ?	Non
12.	Utilisez-vous des indicateurs dans le pilotage du dispositif de maîtrise des risques ?	Non
Organisation		
13.	Un organigramme fonctionnel nominatif (OFN) a-t-il été déployé dans la fonction budgétaire ?	Oui, OFN déployé partiellement sur les processus budgétaires
14.	Un organigramme fonctionnel nominatif (OFN) a-t-il été déployé dans la fonction comptable ?	Oui, OFN déployé sur l'intégralité des processus comptables
Traçabilité		
15.	Des organigrammes fonctionnels nominatifs (OFN) sont-ils actualisés dès que nécessaire (rotation de personnel, départs, arrivées) afin de représenter, en permanence, la réalité de l'organisation ?	Oui, OFN actualisés a minima une fois par an
16.	Un suivi des habilitations informatiques, des délégations de pouvoir et de signature est-il organisé ?	Oui, systématiquement
17.	L'archivage des données budgétaires et comptables est-il assuré dans le respect d'un plan de classement qui garantit la conservation et l'accessibilité de ces données ?	Oui, les données sont archivées selon un plan de classement
18.	Les intervenants et les interventions sont-ils tracés depuis le fait générateur jusqu'à l'enregistrement en comptabilité sur l'intégralité de la fonction budgétaire et comptable ?	Oui, sur l'intégralité de la fonction budgétaire et comptable
Documentation et formation		
19.	La documentation des procédures est-elle actualisée à échéance régulière au sein de votre organisme ?	Oui, totalement
20.	La documentation des procédures est-elle facilement accessible au sein de votre organisme ?	Oui

21.	Les agents ont-ils été formés sur les procédures et sur les outils de la fonction budgétaire ?	Oui, totalement
22.	Les agents ont-ils été formés sur les procédures et sur les outils de la fonction comptable ?	Oui, totalement
Évaluation des dispositifs de CIB et CIC		
23.	L'encadrement a-t-il tracé les contrôles de supervision a posteriori qu'il a réalisés afin de constituer une source d'informations pour renforcer le dispositif de CIB ?	Contrôles tracés
24.	L'encadrement a-t-il tracé les contrôles de supervision a posteriori qu'il a réalisés afin de constituer une source d'informations pour renforcer le dispositif de CIC ?	Contrôles tracés
25.	Avez-vous autoévalué la maturité de votre dispositif de CIB ?	Non
26.	Avez-vous autoévalué la maturité de votre dispositif de CIC grâce à l'échelle de maturité de la gestion des risques (EMR) ?	Oui, de manière globale
27.	Un programme et un comité d'audit interne ont-ils été mis en place au sein de votre organisme ?	Oui, mise en place d'un comité d'audit interne
28.	Les comptes de votre organisme sont-ils certifiés par un commissaire aux comptes?	Oui
29.	Le commissaire aux comptes a-t-il effectué une revue du dispositif de CIC déployé au sein de votre organisme ?	Oui

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 MARS 2024**TARIFS DE PRESTATIONS – SECTEUR SANTÉ - Location des Salles et Amphithéâtres****Exposé des motifs :**

Dans le cadre des diverses activités de l'université, il est nécessaire de faire adopter par le conseil d'administration les éléments de tarification permettant la prise en charge financière et comptable de prestations réalisées tant pour le compte de structures internes à l'établissement qu'à des organismes extérieurs, par voie de facturation.

Le conseil d'administration a voté les tarifs de l'ensemble des structures santé lors de sa séance du 19 Décembre 2023 mais le service logistique de proximité a été amené à ajouter de nouvelles lignes de prestations dans son catalogue 2024.

- Secteur Santé – Locations des Salles et Amphithéâtres

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs détaillés en annexes et présentés par les structures suivantes :

- Secteur Santé – Location des Salles et Amphithéâtres,

Annexe 1

Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2024.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président


Frédéric FLEURY**Pièces jointes : annexe 1**

Annexe 1

Secteur Santé

Locations des Salles et Amphithéâtres

Tarifs 2024

Des locations de salles et amphithéâtres

Pour les locaux relevant du secteur Santé

Centre Financier : 06SLPE201 / 933SLPE

Les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 sont soumis à la TVA au taux normal (20%).

Ils sont différenciés selon la durée de location (1/2 journée minimum), selon la qualité du preneur (partenaires ou extérieurs) déterminée dans la convention d'occupation temporaire tenant lieu de contrat de location.

Il a été procédé à la création d'un tarif différencié (site santé Est) pour les halls réservés vides ou aménagés (mobilier, grilles...).

Il y a également un forfait de tournage en extérieur ou intérieur (Site Santé Est) avec une différenciation entre la demi-journée et la journée.

Si la situation de location l'exige, l'université pourra être amenée à refacturer au preneur les frais de nettoyage ou de sécurité (gardiennage notamment) dont elle se sera acquittée auprès de ses fournisseurs.

SITE SANTE EST

SALLES CLASSIQUE – SALLE DE PRESTIGE - HALL

Typologie	Tarif partenaire HT		Tarif extérieur HT	
	1/2 journée	Journée	1/2 journée	Journée
Amphi <100	500,00 €	800,00 €	650,00 €	1 200,00 €
100 < Amphi < 400	600,00 €	1 000,00 €	750,00 €	1 400,00 €
Amphi > 400	800,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	2 200,00 €
Salle de cours < 40	100,00 €	120,00 €	120,00 €	200,00 €
Salle de cours ≥ 40	150,00 €	250,00 €	200,00 €	400,00 €
Learning lab	150,00 €	250,00 €	200,00 €	400,00 €
Salle de prestige	375,00 €	550,00 €	500,00 €	1 000,00 €
Hall et couloirs	150,00 €	250,00 €	250,00 €	500,00 €

Pot de thèse 60€ de l'heure - Salle de réception

Définition de :

Salle de prestige	Salle du conseil	Salle des thèses	Salle traiteur	Salle de conférence Hermann
Hall	Hall Cier	Hall Rockefeller	Hall médiathèque	Hall Laënnec A
Partenaires	UMR	Association étudiante	HCL	Demande UFR pour extérieure

Selon demande, les devis nettoyage et gardiennage pourront être ajoutés au tarif partenaire et extérieur

Forfait tournage	1/2 journée	Journée
Intérieur	500,00 €	850,00 €
Extérieur	200,00 €	360,00 €

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

TARIFS DE LA CELLULE CONGRES

Exposé des motifs : tarifs d'inscription aux congrès 2024 et tarifs des sponsorings

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs suivants

➤ **ERIDOB 2024**

Congrès intitulé « **ERIDOB** » organisé du 1^{er} au 5 juillet 2024 par Olivier MORIN.

Inscription :

Tarif early bird doctorant : 324 €

Tarif early bird chercheur senior : 432 €

Tarif late doctorant : 410 €

Tarif late chercheur senior : 486 €

Tarif programme social – visites de Lyon : 10 €

Tarif programme social – visites de Musée : 15 €

Tarif programme social – Balade découverte biodiversité : 15 €

Tarif programme social – forfait personne accompagnante : 100 €

➤ **TOFA 2024**

Congrès intitulé « **TOFA 2024** » organisé du 23 au 27 septembre 2024 par Olivier DEZELLUS.

Sponsoring :

Stand nu 4m² : 1 500 € HT

Exposant supplémentaire : 500 € HT

Insertion mallette : 500 € HT

Sponsoring d'une pause-café : 700 € HT

Sponsoring du dîner de gala : 1 000 € HT

Logo sur le site internet : 200 € HT

➤ **SFE² 2024**

Congrès intitulé « **SFE² 2024** » organisé du 21 au 25 octobre 2024 par Patricia GIBERT.

Sponsoring :

- Stand nu 4m² - 1 exposant : 1 500 € HT
- Stand nu 4m² - 2 exposants : 2 000 € HT
- Stand nu 8m² - 1 exposant : 2 500 € HT
- Stand nu 8m² - 2 exposants : 3000 € HT
- Exposant supplémentaire : 500 € HT
- Accès au diner de gala pour un exposant : 100 € HT
- Raccordement électrique du stand : 150 € HT
- Insertion programme : 500 € HT
- Sponsoring d'une pause-café : 800 € HT
- Sponsoring du diner de gala : 1 500 € HT
- Logo sur le site internet : 500 € HT

➤ **ANARLF 2024**

Congrès intitulé « **ANARLF 2024** » organisé du 25 au 26 novembre 2024 par Baptiste BALANCA.

Sponsoring :

- Stand nu 4m² - 1 exposant : 2 000 € HT
- Exposant supplémentaire : 200 € HT

➤ **WISED 2024**

Congrès intitulé « **WISED 2024** » organisé du 27 au 29 novembre 2024 par Stéphane MARINESCO.

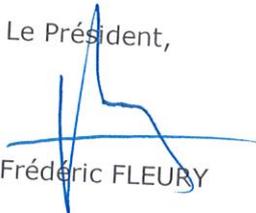
Sponsoring :

- Stand nu 4m² : 1 500 € HT
- Sponsoring d'une pause-café : 700 € HT
- Sponsoring du diner de gala : 1 000 € HT
- Logo sur le site internet : 200 € HT

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

STATUTS DU SERVICE D'ACCUEIL DES DONS DE CORPS (SADC)

Exposé des motifs :

Le conseil d'administration de l'Université a approuvé les statuts du service d'accueil des dons de corps (SADC) rattaché à l'UFR faculté de médecine Lyon-Est dans sa séance du 23 mai 2023.

Dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation portée par l'Université auprès du ministère, la DGESIP a formulé plusieurs demandes de modification des statuts du SADC.

Les modifications sollicitées concernent :

- L'accessibilité aux locaux du SADC, lesquels sont sécurisés et réservés aux seules personnes autorisées par le responsable du SADC.
- Le rappel de la compétence du directeur du SADC d'autoriser ou de refuser les projets impliquant une utilisation ou une segmentation de corps après avis du comité d'éthique scientifique et pédagogique.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les statuts du service d'accueil des dons de corps (SADC) rattaché à l'UFR faculté de médecine Lyon-Est modifiés tenant compte des remarques de la DGESIP.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L1261-1 et R1261-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'Université ;

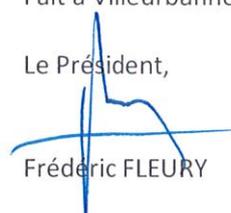
Vu l'avis du conseil de l'UFR faculté de médecine Lyon-Est en date du 30 janvier 2024 ;

Après avoir délibéré, le **Conseil d'administration a approuvé** les statuts modifiés du service d'accueil des dons de corps (annexe).

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 05 mars 2024

Le Président,


Frédéric FLEURY



**STATUTS DU SERVICE D'ACCUEIL DES DONNS ET DES CORPS –
approuvés par délibération n°2023-124 du 23/05/2023 du conseil d'administration de l'Université
Claude Bernard Lyon 1, modifiés par délibération n°2024-035 du 05/03/2024**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L1261-1 et R1261-1 à R1261-33,
Vu les Statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1,
Vu les Statuts de l'UFR faculté de médecine Lyon Est

Considérant l'avis du conseil de l'UFR faculté de médecine Lyon Est en date du 9 mai 2023
relatif à la création du Service d'accueil des dons de corps et son rattachement à la faculté
de médecine Lyon Est,

Considérant l'adoption des présents statuts par le conseil de l'UFR faculté de médecine Lyon
Est, en date du 9 mai 2023,

Considérant l'avis du comité social d'administration en date du 16 mai 2023,

TITRE I : DENOMINATION, NATURE OBJET DE LA STRUCTURE

Article 1 : Dénomination et nature

L'UCBL héberge une structure chargée de l'accueil des corps à des fins d'enseignement
médical et de recherche.

Cette structure, dénommée « service d'accueil des dons de corps » (SADC) est rattachée à
l'UFR faculté de médecine Lyon Est.

Article 2 : Localisation

Le SADC est situé au sein de locaux du Campus Santé Est, Domaine Rockefeller – 8 avenue
Rockefeller – Lyon 8^{ème}.

Article 3 : Missions

Le SADC est chargé de gérer les dons de corps, d'organiser les conditions d'utilisation des
corps à des fins d'enseignement, de formation et de recherche en santé, dans le respect des
articles R. 1261-12 à R. 1261-16 du code de la santé publique et d'œuvrer à la gestion des
opérations funéraires.

Il est également chargé des préparations nécessaires des plateaux techniques et des corps à
des fins pédagogique et de recherche.



Il agit pour l'ensemble des composantes et unités de recherche intervenant dans le domaine de la santé rattachés à l'UCBL.

TITRE II : ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 4 : Instances

Le service est dirigé par un directeur placé sous l'autorité du doyen de la faculté de médecine Lyon-Est et administré par un conseil de gestion.

Le directeur est assisté par un comité d'éthique, scientifique et pédagogique dont il ne peut être membre.

Ce comité est saisi pour avis par le directeur du service dans les conditions définies par les articles R. 1261-17 et R. 1261-18 du Code de la santé publique.

Article 5 : Désignation du directeur

Conformément à l'article R.1261-15 du code de la santé publique, le directeur est choisi parmi le corps des enseignants-chercheurs ou assimilés en fonction dans l'établissement en application de l'article 5 du décret n°87-31 du 20 janvier 1987 relatif au Conseil national des universités pour les disciplines de santé et de l'article 6 du décret du n° 92-70 du 16 janvier 1992 modifié relatif au Conseil national des universités.

Il est désigné par le conseil d'administration de l'UCBL sur proposition du président de l'université et après avis du doyen de l'UFR faculté de médecine Lyon-Est.

Le directeur est nommé pour 4 ans non renouvelables.

La fonction de directeur du service des dons et des corps est incompatible avec celle de président du comité d'éthique, scientifique et pédagogique en vertu de l'article R. 1261-20 du code de la santé publique.

Article 6 : Compétences du directeur

Le directeur dirige le SADC dont il rédige le projet de service.

Il reçoit les programmes et projets impliquant une utilisation ou une segmentation de corps et saisit le comité d'éthique, scientifique et pédagogique. Ces projets ou programmes sont déposés par les porteurs sous la forme d'un dossier conforme aux dispositions de l'article R1261-21 du code de la santé publique. Le directeur du SACD délivre un accusé de réception lorsque le dossier est complet. En cas de dossier incomplet, il demande, par tout moyen donnant date certaine à cette demande, toute pièce ou information complémentaire qu'il estime nécessaire en indiquant le délai imparti pour la fournir.



Il lui appartient de saisir le comité d'éthique scientifique et pédagogique selon les dispositions des articles R1261-16 et R1261-17 du code de la santé publique et d'organiser les réunions.

Après avis du comité d'éthique scientifique et pédagogique, il revient au directeur du SADC d'autoriser ou de refuser les projets impliquant une utilisation ou une segmentation de corps.

Les questions entrant dans le champ des missions définies au R1261-17 I, reproduites à l'article 12-I des présents statuts, **doivent obligatoirement être soumises** au comité d'éthique scientifique et pédagogique par le directeur.

Dans l'hypothèse où le comité d'éthique scientifique et pédagogique émet un avis favorable avec réserve ou un avis réservé, le directeur doit demander au président de l'université de saisir le responsable d'un autre établissement autorisé afin que le comité d'éthique, scientifique et pédagogique dudit centre assure le réexamen du projet.

Le directeur du SADC cosigne les déclarations des donneurs conformément à l'article R1261-1 du code de la santé publique.

Il tient le registre prévu à l'article R1261-32 du code de la santé publique.

Il fait élaborer par le service un état des matériels de simulation détenus par l'UCBL et de leurs fonctionnalités ou par toute structure détenant des matériels de simulation en convention avec l'UCBL. Cet état sera régulièrement mis à jour et porté par ses soins à la connaissance du comité d'éthique scientifique et pédagogique.

Il présente chaque année au comité d'éthique, scientifique et pédagogique un rapport d'activité. Ce rapport est transmis, après approbation par le comité d'éthique, scientifique et pédagogique dans les conditions visées à l'article 11 des présents statuts, au conseil de gestion du service, au conseil de faculté et au conseil d'administration de l'université.

Il peut être entendu par le conseil d'administration de l'université sur toute question relative au service qu'il dirige.

L'accès aux locaux du SADC est sécurisé et réservé aux seules personnes autorisées par le responsable du SADC.

Article 7 : Composition du conseil de gestion

Le conseil de gestion est composé de différentes catégories de membres :

- Quatre membres de droit :



- Le président de l'université ou son représentant qui assure la présidence du conseil ;
 - Le doyen de la faculté de médecine Lyon-Est ou son représentant ;
 - Le doyen de la faculté de médecine et de maïeutique Lyon-Sud ou son représentant ;
 - Le directeur du SADC.
- Deux membres désignés par le président de l'université pour un mandat de 4 ans. Ils sont proposés respectivement par le directeur de l'institut des sciences pharmaceutiques et biologiques et par le doyen de la faculté d'odontologie parmi les professeurs des universités-praticiens hospitaliers de leur composante respective. En cas de vacance de siège, un remplaçant est désigné dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Les membres de droit et les membres désignés du conseil de gestion bénéficient d'une voix délibérative.

- Les membres invités comprennent :
 - Le directeur administratif et financier de la faculté de médecine Lyon-Est,
 - Le directeur des services financiers ou son représentant lorsque l'ordre du jour comporte des questions financières.

Ils bénéficient d'une voix consultative.

Lors des séances du conseil de gestion, le directeur du service peut inviter ou auditionner toute personne dont la présence lui paraît utile au titre de ses compétences.

Les avis ou recommandations formulées par les membres invités ne lient ni le conseil de gestion ni ses membres.

Article 8 : Fonctionnement du conseil de gestion

Le conseil de gestion se réunit au moins une fois par an à la demande du directeur ou du président du conseil et en tout état de cause dans des délais compatibles avec la préparation du projet de budget du service.

Tout membre de droit du conseil empêché peut donner mandat à un autre membre de droit du conseil afin de voter en son nom. Un membre de droit du conseil ne peut être porteur que d'une seule procuration.

Le directeur fixe l'ordre du jour au moins sept jours à l'avance. Les membres du conseil peuvent demander l'inscription d'un point à l'ordre du jour sur demande écrite adressée au directeur au moins huit jours avant la réunion du conseil.



Le conseil ne peut valablement siéger que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil peut valablement délibérer lors d'une seconde réunion convoquée dans un délai maximum de huit jours, sur le même ordre du jour et quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions du conseil doivent être adoptées à la majorité des membres présents ou représentés.

Les votes peuvent avoir lieu à main levée, sauf demande de vote à bulletin secret exprimée par l'un des membres du conseil ou lorsqu'ils portent sur des personnes nommément désignées.

Il est tenu procès-verbal des séances et des délibérations. Les procès-verbaux doivent être approuvés par le conseil de gestion, et signés par le directeur.

Les fonctions de membres du conseil de gestion ne sont pas rémunérées.

Article 9 : Missions du conseil de gestion

Le conseil de gestion :

- Propose le projet de budget du service ;
- Se prononce sur le projet de service rédigé par le Directeur ;
- Délibère sur le plan de renouvellement du matériel et d'investissement du service
- Etablit si nécessaire le règlement intérieur du SADC ;
- Examine les orientations générales pédagogiques et de recherche en s'assurant notamment de leur adéquation avec le projet du service des dons et des corps ;
- Est informé des investissements faits par l'établissement ou le GIS SimuLyon en matière de matériels de simulation, et formule des propositions d'investissement en termes de matériel de simulation au regard des activités pédagogiques et de formation nécessitant l'utilisation des services du SADC ;
- Entend le bilan d'activité du service et peut formuler des recommandations pour l'avenir qui devront être prises en compte par le directeur du service notamment pour modification du projet de service ;
- Peut saisir pour avis le comité d'éthique, scientifique et pédagogique de toute question dont la saisine ne relève pas de la compétence du directeur ;
- Peut demander la révision des présents statuts dans les conditions prévues à l'article 17.

Article 10 : Composition du comité d'éthique scientifique et pédagogique

Le comité d'éthique scientifique et pédagogique est composé de dix membres répartis en deux collèges :

- Le collège des personnalités de l'UCBL est composé de cinq membres en fonction dans l'établissement désignés par le président de l'université parmi lesquels doivent obligatoirement figurer :
 - Deux enseignants-chercheurs dans le domaine de la santé ;
 - Deux enseignants-chercheurs dans le domaine des sciences humaines et sociales (qualifiés notamment droit, éthique, philosophie, sociologie) ;
 - Un technicien en fonction dans la SADC.

- Le collège de personnalités extérieures est composé de cinq membres désignés par le Recteur de la Région Académique
 - Une personnalité experte en questions éthiques et scientifiques ;
 - Un chercheur ou un enseignant-chercheur de sciences humaines et sociales (qualifié notamment en droit, éthique, philosophie, sociologie) ;
 - Un professionnel exerçant dans le domaine de la santé ;
 - Un professionnel de santé, compétant en recherche impliquant la personne humaine ;
 - Un représentant des donateurs ou de leurs familles.

La durée du mandat des membres du comité d'éthique scientifique et pédagogique est de quatre ans renouvelables une fois. En cas de perte de la qualité pour siéger ou de démission d'un membre, un remplaçant est désigné dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président du comité d'éthique, scientifique et pédagogique est élu par et parmi les membres du comité, à la majorité simple des membres en exercice. L'élection est organisée lors de la première réunion du comité de l'année de mise en place. Il est élu pour un mandat de 4 ans.

Article 11 : Fonctionnement du comité d'éthique, scientifique et pédagogique

Le comité d'éthique, scientifique et pédagogique se réunit à la demande du directeur au moins une fois par mois, sauf pendant les périodes de fermetures administratives.

Les membres empêchés peuvent donner procuration à un autre membre, sans pouvoir dépasser une procuration par membre. Le comité ne peut valablement siéger que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, le comité peut valablement délibérer lors d'une seconde réunion convoquée dans un délai maximum de huit jours, sur le même ordre du jour et quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions du comité doivent être adoptées à la majorité des membres présents et représentés.



En cas d'égalité, le comité est réputé avoir pris une décision favorable avec réserve qui devra faire l'objet d'un second examen par un comité d'éthique, scientifique et pédagogique d'un autre établissement hébergeant un centre de dons des corps agréé.

Les votes peuvent avoir lieu à main levée, sauf demande de vote à bulletin secret exprimée par l'un des membres du comité ou lorsqu'ils portent sur des personnes nommément désignées.

Il est tenu un procès-verbal des séances et des délibérations. Les procès-verbaux doivent être approuvés par le comité, et signés par son président.

Les fonctions de membres du comité d'éthique, scientifique et pédagogique ne sont pas rémunérées.

Afin de leur permettre d'émettre des avis éclairés, les membres du comité d'éthique, scientifique et pédagogique bénéficient dans le mois qui suit leur nomination d'une présentation des plateaux, matériels et outils de simulation dont dispose l'UCBL avec remise de la liste des fonctionnalités possibles par le biais de ces nouvelles technologies.

Ils seront tenus régulièrement informés par le directeur du SADC des nouvelles acquisitions ou des conventions d'utilisation en matière de simulation faites par l'établissement au profit de ses enseignements et de sa recherche.

Article 12 : Missions du comité d'éthique scientifique et pédagogique

- I- Il est obligatoirement saisi par le directeur du SADC concernant toute demande d'utilisation de corps (entier ou segmenté), quelle que soit la finalité de l'usage, notamment :
 - Les programmes de formation médicale et les programmes de recherche qui impliquent une utilisation du corps donné à des fins d'enseignement médical et de recherche ;
 - Les projets de formation impliquant une segmentation du corps ;
 - Les projets de formation impliquant la sortie temporaire du corps en dehors de la structure d'accueil ;
 - Les projets de recherche ;
 - Les projets de convention établis en application de l'article R. 1261-22 avec un organisme tiers ;
 - Tout projet de formation ou de recherche qui implique la conservation du corps pour une durée supérieure à deux ans

- II- A titre facultatif, il peut formuler toute proposition au directeur du service des dons et des corps.



Il peut être saisi par le directeur ou par le conseil de gestion du SADC d'une question ne relevant pas de son domaine de compétence exclusive.

En toutes hypothèses, il transmet son avis au directeur du SADC.

Le comité peut émettre les avis suivants :

- Favorable, dans ce cas, le service des dons et des corps en informe le porteur de projet demandeur et met en place l'activité pédagogique ou de recherche.
- Favorable avec réserve, dans ce cas, le dossier est examiné par un second comité d'éthique, scientifique et pédagogique d'un établissement comportant un centre de dons des corps agréé.
- Défavorable, dans ce cas, il ne peut être procédé au réexamen de la demande.

Le comité d'éthique, scientifique et pédagogique conduit ses travaux en lien avec les instances pédagogiques et scientifiques de l'université.

Il conduit avec le directeur le dialogue avec les autres instances éthiques compétentes.

Le comité d'éthique, scientifique et pédagogique approuve le rapport annuel d'activités du service prévu au III de l'article R. 1261-16 du Code de la santé publique.

TITRE III : MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Article 13 : Ressources humaines

L'UCBL met à disposition du SADC les personnels nécessaires à son bon fonctionnement via la Faculté de Médecine de Lyon Est.

Article 14 : Budget

Le SADC dispose d'un centre financier propre intégré au budget de la faculté de médecine Lyon-Est.

Il dispose de ressources dédiées parmi lesquelles figurent notamment :

- Des reversements budgétaires internes en lien avec les activités mises en œuvre au profit de la formation des étudiants en santé.
- Des reversements budgétaires internes provenant des activités de formation continue qui utilisent des corps pour leurs enseignements.
- Des reversements budgétaires internes provenant laboratoires de l'UCBL qui utilisent des corps pour leurs recherches.

Ces reversements sont établis sur la base d'une évaluation de l'ensemble des coûts supportés par le service tant pour la gestion des opérations de dons et que celles des opérations funéraires et d'organisation les conditions d'utilisation des corps à des

fins d'enseignement, de formation et de recherche en santé. Aucun bénéfice ne pourra être dégagé.

- De dons et legs qui seraient faits en faveur de la recherche scientifique en santé et dont le service des dons et des corps en serait nommément désigné.
- D'une possible contribution de l'université par reversement de la prise en charge du surcoût généré par les nouvelles dispositions du code de la santé publique en matière de gratuité des dons des corps par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans ce cas, le service devra en tenir compte dans les montants demandés aux composantes pour leur actions de formation initiale et continue, comme aux laboratoires ayant bénéficié de ses services.
- Des facturations à des entités extérieures pour participation et utilisation aux activités du service, ces facturations ne pouvant être source de profit.

Concernant les investissements liés au besoin de renouvellement du matériel du service et/ou à de nouvelles acquisitions, un plan pluriannuel est établi en lien avec la dotation aux amortissements des matériels à l'inventaire, et des évaluations du montant des nouveaux matériels à acquérir. Le montant annuel ainsi défini fait partie des coûts à prendre en compte dans le calcul du coût global des besoins de fonctionnement du service en vue des demandes de reversement interne au profit du service.

TITRE IV : MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Article 15 : périmètre d'acceptation des dons et conditions de refus de prise en charge d'un corps :

Le périmètre d'acceptation des dons est établi à la région lyonnaise, au département de l'Ain et aux départements de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche dans la limite d'un temps de transport d'une heure à partir de Lyon. Cette règle est établie afin de permettre une juste répartition des dons entre les quatre universités de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui dispensent des enseignements et assurent des recherches en santé.

Le directeur du SADC peut refuser la prise en charge d'un corps dans les cas suivants :

- Lorsque le délai de 48 heures précisé à l'article R.1261-3 du code de la santé publique ne peut être respecté
- Lorsque le délai de prévenance de la famille ou des proches ou de l'établissement qui détient le corps dépasse les 48 heures après le décès ou est trop tardif pour permettre l'organisation du transport dans les conditions exigées par l'article cité précédemment
- Lorsque l'état de conservation du corps ne permet pas son acceptation
- Lorsque les circonstances du décès ne permettent pas son acceptation (notamment décès suite à des maladies qui pourraient mettre en danger les étudiants et le personnel)

- Lorsque le corps ne peut être accueilli au sein du SADC faute de place ; dans ce cas, il devra être acheminé aux frais du SADC vers l'établissement le plus proche autorisé en capacité de le recevoir

Article 16 : utilisation des sujets ou des pièces anatomiques

Les conditions d'utilisation des sujets et pièces anatomiques relèvent des articles R. 1261-12 à R. 1261-14 du code de la santé publique et notamment, des grands principes généraux suivants :

- Les sujets ou les pièces anatomiques sont exclusivement destinés à la formation des membres des professions médicales, des personnels qui interviennent dans les blocs opératoires sous la supervision des premiers, et des personnes qui se destinent à l'exercice de ces professions.
- La participation d'une entité extérieure et de ses personnels n'est possible que dans le cadre d'une formation médicale de grande technicité en matière chirurgicale, ou impliquant le recours à des innovations spécialisées ou projet de recherche (art. R. 1261-12). Elle se fera selon les conditions suivantes :
 - Elle doit rester accessoire (art. R. 1261-24) ;
 - Elle nécessite une convention établie entre le tiers et le SADC (art. R. 1261-22), soumise à l'examen préalable du comité d'éthique scientifique et pédagogique (art. R. 1261-17) ;
 - Elle ne peut être source d'aucun profit.
- Sans porter atteinte au principe de gratuité, des frais de conservation (art. R. 1261-24 du CSP), de préparation et de mise à disposition des sujets de pièces, de l'utilisation des salles, peuvent faire l'objet d'une facturation compensatoire aux utilisateurs du corps, qui devront en supporter la charge. Le conseil d'administration de L'UCBL détermine les modalités de cette participation financière.

Il est établi que les activités liées à des entités extérieures telles que décrites au deuxième point du présent article ne devront pas dépasser 10% des dossiers présentés pour avis au comité d'éthique, scientifique et pédagogique, et ne devront pas gêner le déroulement des enseignements et de la recherche en santé de l'UCBL.

TITRE V : REGLEMENT INTERIEUR

Article 16 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut préciser l'ensemble des conditions de fonctionnement du service.



Il est proposé par le conseil de gestion et approuvé par le conseil de l'UFR faculté de médecine Lyon-Est.

TITRE VI : MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

Article 17 : Modification des Statuts

La modification des présents Statuts peut être demandée par le président de l'université, par le doyen de l'UFR Faculté de médecine Lyon-Est, par le directeur du service ou par la moitié des membres de droit du conseil de gestion du service.

Elle doit être soumise pour avis au conseil de gestion du service, au conseil de l'UFR faculté de médecine Lyon-Est, et approuvée par le conseil d'administration de l'UCBL.

Article 18 : Dissolution du Service des dons et des Corps

La dissolution est décidée par délibération du conseil d'administration de l'UCBL après avis du conseil de Faculté.



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

DESIGNATION DU REPRESENTANT DU CA – COLLEGE USAGER – CONSEIL DE LA FORMATION CONTINUE (FOCAL)

Exposé des motifs :

Le CCFC est chargé de réfléchir sur les orientations de la politique de formation continue, d'apprentissage et de VAE de l'Université et de préparer les décisions du CA de l'Université (notamment la proposition de budget et de budget rectificatif de l'Unité Budgétaire gestionnaire). Il se réunit au minimum deux fois par an.

Le CCFC est composé de représentants des composantes et du conseil d'administration de l'Université.

Trois sièges de représentants du conseil d'administration sont à pourvoir :

- 1 pour le collège des usagers,
- 2 pour le collège des personnalités extérieures.

Vu les statuts de l'Université ;

Vu les statuts du service FOCAL ;

Par vote à l'urne, **le Conseil d'administration a désigné** Mme Manon DELABRE en qualité de représentante du collège étudiant du CA au Conseil de la formation continue FOCAL

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 16
Nombre de voix favorables : 16
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 5 mars 2024

Le Président,

Frédéric FLEURY